



FRANCE STRATÉGIE

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

CITATIONS DE FRANCE STRATÉGIE

lundi 12 octobre 2015

www.strategie.gouv.fr

Sommaire

France Stratégie

Pourquoi la finance peut sauver la planète	16
<i>Tribune [La] - 10/10/2015</i>	
Un compte pro personnel	20
<i>L' Humanité - 12/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité ou la genèse d'une sécurité sociale professionnelle	22
<i>Tribune [La] - 10/10/2015</i>	
Le gouvernement jette les bases d'une « Sécurité sociale professionnelle »	25
<i>Monde [Le] - 10/10/2015</i>	
Les nouveaux indicateurs du progrès sont là, utilisons-les !	26
<i>Le Monde Éco & Entreprise - 10/10/2015</i>	
"compte personnel d'activité" = nouveau "livret ouvrier" par gerardfiloche http://t.co/...	28
<i>Gerard Filoche - 11/10/2015</i>	
0 commentaire	29
<i>Orange.Fr - 09/10/2015</i>	
3 questions pour comprendre le compte personnel d'activité > http://t.co/D7VbFAOvrR htt...	30
<i>RTL France - 09/10/2015</i>	
A l'antenne samedi 10, dimanche 11 et lundi 12 octobre 2015	31
<i>Franceculture.Fr - 09/10/2015</i>	
AFP - Le JT, 1ère édition du samedi 10 octobre	42
<i>Leberry.Fr - 11/10/2015</i>	
AFP - Le JT, 1ère édition du samedi 10 octobre	43
<i>Lechorepublicain.Fr - 10/10/2015</i>	
AFP - Le JT, 1ère édition du vendredi 9 octobre	44
<i>Leberry.Fr - 09/10/2015</i>	
AFP - Le JT, 1ère édition du vendredi 9 octobre	45
<i>Lechorepublicain.Fr - 09/10/2015</i>	
AFP - Le JT, 1ère édition du vendredi 9 octobre	46
<i>Lepopulaire.Fr - 09/10/2015</i>	
AFP - Le JT, 1ère édition du vendredi 9 octobre	48
<i>Lyonne.Fr - 09/10/2015</i>	
Air France renoue le dialogue avec les pilotes	49
<i>Mes - Actus.Fr - 09/10/2015</i>	
Air France, un conflit si français, et après ?	52
<i>Franceculture.Fr - 11/10/2015</i>	
Best Western renforce son réseau	53
<i>Aujourd'hui En France - 12/10/2015</i>	
Bientôt un « compte personnel »	57
<i>Dna.Fr - 10/10/2015</i>	
Bientôt un « compte personnel d'activité »	58
<i>Republicain - Lorrain.Fr - 10/10/2015</i>	
Bientôt un compte personnel d'activité http://t.co/z0a42qksot	59
<i>Daniel_Jerome44 - 10/10/2015</i>	
Bientôt, un "compte personnel" d'activité	60
<i>Bienpublic.Com - 10/10/2015</i>	
Bientôt, un « compte personnel »	61
<i>LaSace.Fr - 10/10/2015</i>	
Bientôt, un « compte personnel » d'activité	62
<i>Lejstl.Com - 10/10/2015</i>	
Bientôt, un «compte personnel»	63
<i>L' Alsace - 10/10/2015</i>	

Sommaire

Château Margaux fête ses 200 ans entre tradition et modernité <i>Lepopulaire.Fr - 09/10/2015</i>	64
COMMUNIQUE DE LA CGPME A PROPOS DU COMPTE PERSONNEL D'ACTIVITE <i>Vivreaupays.Pro - 12/10/2015</i>	65
Compte personnel d'activité : 3 questions pour comprendre le nouveau dispositif <i>Rtl.Fr - 09/10/2015</i>	66
Compte personnel d'activité : coup d'envoi au 1er janvier 2017 ! <i>Legisocial.Fr - 12/10/2015</i>	67
Compte personnel d'activité : Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuri... <i>Bulletin Quotidien - 12/10/2015</i>	69
Compte personnel d'activité : une avancée sociale majeure, vraiment ? <i>Boursorama.Com - 09/10/2015</i>	70
Compte personnel d'activité : une avancée sociale majeure, vraiment ? <i>Lepoint.Fr - 09/10/2015</i>	71
Compte personnel d'activité : une avancée sociale majeure, vraiment ? <i>Yahoo ! (France) - 09/10/2015</i>	73
Compte personnel d'activité : une avancée sociale majeure, vraiment ? - Le Point http://... <i>Daniel_Jerome44 - 09/10/2015</i>	74
Compte personnel d'activité : une avancée sociale majeure, vraiment ? http://t.co/BUX6d... <i>Le Point - 09/10/2015</i>	75
Compte personnel d'activité, base d'une sécu professionnelle selon Valls <i>Challenges.Fr - 09/10/2015</i>	76
Compte personnel d'activité, base d'une sécu professionnelle selon Valls <i>Yahoo ! Finance France - 09/10/2015</i>	78
Compte personnel d'activité, base d'une sécu professionnelle selon Valls: Le Premier mi... <i>Globalnews - 09/10/2015</i>	79
Compte personnel d'activité: un rapport remis à Valls <i>Boursorama.Com - 09/10/2015</i>	80
Compte personnel d'activité: un rapport remis à Valls <i>Lamontagne.Fr - 09/10/2015</i>	81
Compte personnel d'activité: un rapport remis à Valls <i>Larep.Com - 09/10/2015</i>	82
Compte personnel d'activité: un rapport remis à Valls <i>Lechorepublicain.Fr - 09/10/2015</i>	83
Compte personnel d'activité: un rapport remis à Valls <i>Lejdc.Fr (Journal Du Centre) - 09/10/2015</i>	84
Compte personnel d'activité: un rapport remis à Valls <i>Le - Pays.Fr - 09/10/2015</i>	85
Compte personnel d'activité: un rapport remis à Valls <i>Lyonne.Fr - 09/10/2015</i>	86
Compte personnel d'activité: un rapport remis à Valls <i>Yahoo ! (France) - 09/10/2015</i>	87
Conférence sociale : cap vers la transition énergétique, le numérique et le futur CPA <i>Localtis.Info - 09/10/2015</i>	88
CPA : "Poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle" <i>Gouvernement.Fr - 09/10/2015</i>	90
CPA : une sécurité sociale professionnelle pour s'adapter à la fin de l'emploi à vie <i>Franceinfo.Fr - 10/10/2015</i>	91
Crédit d'impôt : la Cice largement adopté par les entreprises <i>Les Affiches De Normandie - 07/10/2015</i>	93
De quoi est composé le futur compte personnel d'activité? <i>Clubpatrimoine.Com - 09/10/2015</i>	94

Sommaire

DERNIÈRE MINUTE	95
<i>Liaisons - Sociales - Quotidien.Fr - 09/10/2015</i>	
Des fans célèbrent ce qui aurait été les 75 ans de John Lennon	96
<i>Lepopulaire.Fr - 10/10/2015</i>	
Editorial	97
<i>Options Au Coeur Du Social - 01/09/2015</i>	
Fukushima: la barrière d'étanchéité presque terminée	98
<i>Lepopulaire.Fr - 09/10/2015</i>	
Government of French Republic Prime Minister : Remise du rapport sur la mise en place d...	99
<i>Zonebourse.Com - 09/10/2015</i>	
Informations parlementaires	100
<i>Journal Officiel - Lois Et Décrets - 07/10/2015</i>	
Interview de Mme Myriam El Khomri, ministre du travail, de l'emploi, de la formation pr...	108
<i>Vie - Publique.Fr - 10/10/2015</i>	
Jean Pisani-Ferry : «La fin de l'emploi à vie nous invite à repenser notre protection s...	112
<i>Les Echos - 09/10/2015</i>	
Jean-Claude Mailly : « L'austérité fragilise la République »	113
<i>Marianne.Net - 11/10/2015</i>	
Jean-Claude Mailly : « L'austérité fragilise la République »	116
<i>Politique - Actu.Com - 11/10/2015</i>	
La France , Eden du big data ?	119
<i>Telecom - 01/10/2015</i>	
Le Compte personnel d'activité (CPA), de l'utopie au concret	121
<i>Gouvactu.Adminet.Fr - 09/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité pour sécuriser votre parcours professionnel	122
<i>Dossierfamilial.Com - 09/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité prend forme	123
<i>Dossierfamilial.Com - 09/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnel...	124
<i>Reunion.Orange.Fr - 09/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité sur les rails	125
<i>Publicsenat.Fr - 09/10/2015</i>	
Le Compte Personnel d'Activité, une mesure pour s'adapter au nouveau marché du travail ...	126
<i>Hellocoton.Fr - 09/10/2015</i>	
Le Compte Personnel d'Activité (CPA), nouveau gadget social avant les élections ?	127
<i>Lesechos.Fr - 11/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité au programme de la conférence sociale	129
<i>Editions - Legislatives.Fr - 09/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité ou la genèse d'une sécurité sociale professionnelle	130
<i>Latribune.Fr - 09/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité ou la genèse d'une sécurité sociale professionnelle	131
<i>Orange.Fr - 09/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité ou la genèse d'une sécurité sociale professionnelle	132
<i>Yahoo ! (France) - 09/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité ou la genèse d'une sécurité sociale professionnelle >htt...	133
<i>Latribune - 09/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité posera les bases "d'une vraie sécurité sociale professi...	134
<i>Correspondance Économique [La] - 12/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité présenté aujourd'hui	135
<i>Franceinfo.Fr - 09/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité selon Manuel Valls	136
<i>Lepoint.Fr - 09/10/2015</i>	

Sommaire

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnel...	137
<i>Actu.Orangecaraibe.Com - 10/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité sur les rails	139
<i>Yahoo ! (France) - 09/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité, selon Manuel Valls	140
<i>Lepoint.Fr - 09/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité, un "outil" de simplification	142
<i>Lci.Tf1.Fr - 09/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité: future "sécu" professionnelle, selon Manuel Valls	143
<i>Lexpress.Fr - 09/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité: future "sécu" professionnelle, selon Manuel Valls http:...	145
<i>Daniel_Jerome44 - 09/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité: future "sécu" professionnelle, selon Manuel Valls http:...	146
<i>LEXPRESS - 09/10/2015</i>	
Le CPA dévoile ses contours	147
<i>Wk - Rh.Fr - 09/10/2015</i>	
Le dialogue social , off	149
<i>La Lettre Des Juristes D'affaires - 12/10/2015</i>	
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?	150
<i>Agence France Presse Fil Gen - 09/10/2015</i>	
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?	152
<i>Msn (France) - 09/10/2015</i>	
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?	154
<i>Planet.Fr - 09/10/2015</i>	
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?	156
<i>Teva.Fr - 09/10/2015</i>	
Le référendum est déjà une pratique fréquente	158
<i>L' Alsace - 12/10/2015</i>	
Le référendum est déjà une pratique fréquente	159
<i>Les Dernières Nouvelles D'alsace - 12/10/2015</i>	
Le référendum est déjà une pratique fréquente	160
<i>L' Est Républicain Toutes Editions - 12/10/2015</i>	
Le référendum est déjà une pratique fréquente	161
<i>Vosges Matin Saint - Dié - Remiremont - 12/10/2015</i>	
Le Rendez-Vous des Éditorialistes: Le dialogue entre la direction et les pilotes d'Air ...	162
<i>Bfmtv.Com - 09/10/2015</i>	
Les ambitions de France Stratégie pour le compte personnel d' activité (Remise du rappor...	163
<i>Actualite - De - La - Formation.Fr - 12/10/2015</i>	
Les contours du compte personnel d' activité plus nets	164
<i>Lemoniteur.Fr - 09/10/2015</i>	
Manifestation à Paris contre la réforme du collège	166
<i>Lepopulaire.Fr - 10/10/2015</i>	
MARCHÉS	167
<i>Midi Libre - 10/10/2015</i>	
Modèle social et secteur numérique : lutter contre la précarité 2.0	168
<i>L' Humanité - 12/10/2015</i>	
Myriam Matais	171
<i>Environnement & Technique - 01/10/2015</i>	
Négociation collective	172
<i>Fleurs De France - 01/09/2015</i>	
On the edge	173
<i>La Lettre De L'expansion - 12/10/2015</i>	

Sommaire

PARIS / Le Compte personnel d'activité (CPA), de l'utopie au concret <i>Presseagence.Com - 10/10/2015</i>	174
Pécresse dénonce le manque d'attractivité de Paris <i>Lepopulaire.Fr - 10/10/2015</i>	175
Petit soir fiscal <i>Lopinion.Fr - 11/10/2015</i>	176
Petit soir fiscal <i>L' Opinion - 12/10/2015</i>	177
Plus souple , plus simple , plus juste? <i>Options Au Coeur Du Social - 01/09/2015</i>	178
Policier blessé : le braqueur mis en examen pour tentative de meurtre <i>Mes - Actus.Fr - 09/10/2015</i>	180
Pour la majorité des Français, le conflit chez Air France est le signe d'un «dialogue s... <i>Yahoo ! Finance France - 09/10/2015</i>	182
Pour le Hamas, les violences en Cisjordanie sont une intifada <i>Lepopulaire.Fr - 09/10/2015</i>	183
Pourquoi le compte personnel d'activité va devenir une usine à gaz? <i>Challengesoir - 09/10/2015</i>	184
Pourquoi le compte personnel d'activité va devenir une usine à gaz? <i>Yahoo ! Finance France - 09/10/2015</i>	186
Q Réforme du Code du travail: El Khomry souligne " l'illisibilité des droits " des sa... <i>Liaisons Sociales Quotidien - 12/10/2015</i>	187
Qu'attendre du Compte personnel d'Activité ? <i>Journaldelemploi.Com - 11/10/2015</i>	188
Rapport combrexelle <i>Fleurs De France - 01/09/2015</i>	190
Rapports, sites internet <i>Maires De France - 01/10/2015</i>	191
Réforme du droit du travail : à quoi sert le rapport Combrexelle ? <i>Les Affiches De Normandie - 07/10/2015</i>	192
Régionales Paca: Christian Estrosi cherche à se démarquer du FN <i>Lepopulaire.Fr - 10/10/2015</i>	194
Remise du rapport sur la mise en place du compte personnel d'activité <i>Gouvernement.Fr - 09/10/2015</i>	195
Remise du rapport sur le compte personnel d'activité <i>Innover - En - Franche - Comte.Fr - 11/10/2015</i>	196
RT @gouvernementFR: .@manuelvalls a reçu le rapport sur la mise en place du compte pers... <i>Christian Gravel - 09/10/2015</i>	197
RT @gouvernementFR: .@manuelvalls a reçu le rapport sur la mise en place du compte pers... <i>Thierry Guerrier - 09/10/2015</i>	198
RT @jcchanut: Le compte personnel d'activité ou la genèse d'une sécurité sociale profes... <i>Emmanuelle Souffi - 09/10/2015</i>	199
RT @MyriamElKhomri: La mise en place du compte personnel d'activité doit constituer le ... <i>Christian Gravel - 09/10/2015</i>	200
RT @MyriamElKhomri: La mise en place du compte personnel d'activité doit constituer le ... <i>Thierry Guerrier - 09/10/2015</i>	201
Samedi aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois 2015 <i>Lanouvellerepublique.Fr - 10/10/2015</i>	202
Santé : les riches préfèrent la France <i>Marianne.Net - 09/10/2015</i>	209
Santé au travail : les pistes Combrexelle <i>Face Au Risque - 01/10/2015</i>	211

Sommaire

Sarkozy: "Bienvenue quelles que soient vos origines"	212
<i>Lepopulaire.Fr - 10/10/2015</i>	
Social	213
<i>Le Journal De Saône Et Loire - 10/10/2015</i>	
Social - Un rapport remis au Premier ministre pour étendre les droits des salariés Bien...	214
<i>Estrepublicain.Fr - 10/10/2015</i>	
SOCIAL Attention, révolution sociale: avec le	215
<i>Le Bien Public - 10/10/2015</i>	
SOCIAL UN RAPPORT REMIS AU PREMIER MINISTRE POUR	216
<i>Les Dernières Nouvelles D'alsace - 10/10/2015</i>	
SOCIAL UN RAPPORT REMIS AU PREMIER MINISTRE POUR	217
<i>L' Est Républicain Toutes Editions - 10/10/2015</i>	
SOCIAL UN RAPPORT REMIS AU PREMIER MINISTRE POUR	218
<i>Le Progrès - 10/10/2015</i>	
SOCIAL UN RAPPORT REMIS AU PREMIER MINISTRE POUR	219
<i>Vosges Matin Saint - Dié - Remiremont - 10/10/2015</i>	
Social Un rapport remis au Premier ministre pour étendre les droits des salariés , Bien...	220
<i>Vosgesmatin.Fr - 10/10/2015</i>	
SOCIALDROIT DES SALARIÉS Attention, révolution	221
<i>Le Dauphiné Libéré - 10/10/2015</i>	
Travail : rapport remis à Valls	222
<i>Le Républicain Lorrain - 10/10/2015</i>	
Travail : un nouveau compte personnel	223
<i>Ledauphine.Com - 10/10/2015</i>	
Un compte personnel d'activité pour 2017	225
<i>Ouest France - 10/10/2015</i>	
Une mise à mort annoncée	226
<i>Le Travailleur Catalan - 18/09/2015</i>	
une pratique déjà répandue	227
<i>Le Bien Public - 12/10/2015</i>	
une pratique déjà répandue	228
<i>Le Journal De Saône Et Loire - 12/10/2015</i>	
Une pratique déjà répandue	229
<i>Dna.Fr - 12/10/2015</i>	
Une pratique déjà très répandue	230
<i>Le Républicain Lorrain - 12/10/2015</i>	
Une pratique répandue	231
<i>Le Dauphiné Libéré - 12/10/2015</i>	
Valls et CPA	232
<i>Le Havre Libre Le Havre - 10/10/2015</i>	
Valls et CPA	233
<i>Le Havre Presse - 10/10/2015</i>	
Valls et CPA	234
<i>Paris Normandie - 10/10/2015</i>	
Valls et CPA	235
<i>Le Progrès De Fécamp - 10/10/2015</i>	
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess...	236
<i>Agence France Presse Fil Eco - 09/10/2015</i>	
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess...	237
<i>Aisnenouvelle.Fr - 09/10/2015</i>	
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess...	239
<i>Ariegenews.Com - 09/10/2015</i>	

Sommaire

Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess...	240
<i>Courrier - Picard.Fr - 09/10/2015</i>	
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess...	242
<i>Entreprises.Ouest - France.Fr - 09/10/2015</i>	
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess...	243
<i>France24.Com - 09/10/2015</i>	
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess...	245
<i>Lavoixdunord.Fr - 09/10/2015</i>	
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess...	247
<i>Nicematin.Com - 09/10/2015</i>	
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess...	249
<i>Nouvelobs.Com - 09/10/2015</i>	
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess...	251
<i>Tahiti - Infos.Com - 09/10/2015</i>	
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess...	253
<i>Varmatin.Com - 09/10/2015</i>	
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess...	255
<i>Yahoo ! (France) - 09/10/2015</i>	
Vincent Lambert: le tribunal rejette l'arrêt des traitements	256
<i>Lepopulaire.Fr - 09/10/2015</i>	
Journal	257
<i>Journal - 09/10/2015</i>	
Flash	258
<i>Flash - 09/10/2015</i>	
Journal	259
<i>Journal - 09/10/2015</i>	
Tranche 7H42-7H59	260
<i>Tranche 7H42 - 7H59 - 10/10/2015</i>	
Tranche 6H10-6H30	262
<i>Tranche 6H10 - 6H30 - 09/10/2015</i>	
Tranche 13H07-13H29	263
<i>Tranche 13H07 - 13H29 - 09/10/2015</i>	
Tranche 13H07-13H29	265
<i>Tranche 13H07 - 13H29 - 09/10/2015</i>	
Tout Info Tout Eco	266
<i>Tout Info Tout Eco - 09/10/2015</i>	
Flash	267
<i>Flash - 09/10/2015</i>	
Inter Treize	268
<i>Inter Treize - 09/10/2015</i>	
Le Journal	269
<i>Le Journal - 09/10/2015</i>	
Le Journal	270
<i>Le Journal - 09/10/2015</i>	
Le 12-14	271
<i>Le 12 - 14 - 09/10/2015</i>	
Le 12-14	272
<i>Le 12 - 14 - 09/10/2015</i>	
L'edito Eco	273
<i>L'edito Eco - 09/10/2015</i>	
Lcp Actu	275
<i>Lcp Actu - 09/10/2015</i>	

Sommaire

Senat 360	276
<i>Senat 360 - 09/10/2015</i>	
La Matinale De Radio Classique	282
<i>La Matinale De Radio Classique - 09/10/2015</i>	
Le Point Sur L'actualite	283
<i>Le Point Sur L'actualite - 08/10/2015</i>	
Rfi Actualites	284
<i>Rfi Actualites - 09/10/2015</i>	
Flash	285
<i>Flash - 09/10/2015</i>	
Journal	286
<i>Journal - 09/10/2015</i>	
"compte personnel d'activité" = nouveau "livret ouvrier"	287
<i>Blogs.Mediapart.Fr - 09/10/2015</i>	
(INFO) @actuEL_RH dévoile les pistes du rapport sur le compte personnel d'activité remi...	288
<i>Actuel - RH - 09/10/2015</i>	
« Compte personnel d'activité » = nouveau « livret ouvrier » – Le blog de Gérard Filoch...	289
<i>Gerard Filoche - 09/10/2015</i>	
«Faire bouger les lignes»	290
<i>L'Est Républicain Toutes Editions - 09/10/2015</i>	
«Je veux faire bouger les lignes»	292
<i>Le Républicain Lorrain - 09/10/2015</i>	
«Un droit à la deuxième chance»	294
<i>Le Progrès - 09/10/2015</i>	
A LA UNE DE L'OPINION : Le mirage du compte personnel d'activité http://t.co/Sgphifymh8...	296
<i>Stéphane GRAND - 09/10/2015</i>	
A quoi pourrait ressembler le compte personnel d'activité ?	297
<i>Europe1.Fr - 09/10/2015</i>	
A quoi pourrait ressembler le compte personnel d'activité ? http://t.co/y23AzIG1Yo http...	298
<i>Europe 1 - 09/10/2015</i>	
À quoi ressemblera le « compte personnel	299
<i>Le Progrès - 09/10/2015</i>	
Air France, la fin du diesel, le compte personnel d'activité, le lobby de l'industrie c...	300
<i>Usinenouvelle.Com - 09/10/2015</i>	
Bouger les lignes»	304
<i>Le Dauphiné Libéré - 09/10/2015</i>	
Compte personnel d'activité is the new Dossier médical personnel ? http://t.co/sbgUII4w...	306
<i>Olivier Auguste - 09/10/2015</i>	
Compte personnel d'activité: un rapport propose un dispositif universel à points - Le P...	307
<i>Daniel_Jerome44 - 09/10/2015</i>	
La matinale : Moyen-Orient, Michel Rocard, Avocats	308
<i>Lopinion.Fr - 09/10/2015</i>	
Le Cice largement adopté par les entreprises	310
<i>Les Affiches D'alsace Et De Lorraine - Moniteur - 06/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité veut sécuriser les carrières	311
<i>La - Croix.Com - 09/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité, "Sécurité sociale du XXIe siècle"	312
<i>Callways.Fr - 09/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité, "Sécurité sociale du XXIe siècle"	313
<i>Usinenouvelle.Com - 09/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité, "Sécurité sociale du XXIème siècle"	315
<i>Usinenouvelle.Com - 09/10/2015</i>	

Sommaire

Le compte personnel d'activité et la transformation numérique au programme de la confér...	317
<i>Actuel - RH - 09/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité, le suivi de carrière personnalisé	318
<i>Lci.Tf1.Fr - 09/10/2015</i>	
L'élevage, peu créateur d'emplois	319
<i>Réussir Le Perigord - 09/10/2015</i>	
Les principaux événements du vendredi 9 octobre	321
<i>Europe1.Fr - 09/10/2015</i>	
L'UNION DE L'ENERGIE : QUELS OUTILS POUR QUELS OBJECTIFS ?	324
<i>BIP - Bulletin De L'industrie Pétrolière - 09/10/2015</i>	
L'Union de l'énergie : quels outils pour quels objectifs ?	332
<i>BIP - Bulletin De L'industrie Pétrolière - 09/10/2015</i>	
RT @Lopinion_fr: A quoi ressemblera votre compte personnel d'activité ? #formation #pén...	333
<i>Vincent Perrault - 09/10/2015</i>	
UN COMPTE PERSONNEL À POINTS À quoi ressemblera	334
<i>L'Est Républicain Toutes Editions - 09/10/2015</i>	
Un compte personnel d'activité pour tous	335
<i>Lefigaro.Fr - 09/10/2015</i>	
Un compte personnel d'activité pour tous http://t.co/Cm7bpDf8wO #Emploi	336
<i>Laurentjpr - 09/10/2015</i>	
Un rapport détaille le contenu du compte personnel d'activité	337
<i>Franceinter.Fr - 09/10/2015</i>	
Un rapport détaille le contenu du compte personnel d'activité http://t.co/kV0bCdeOA5 #C...	338
<i>France Inter - 09/10/2015</i>	
Un rapport remis au gouvernement détaille les contours du compte personnel d'activité	339
<i>20Minutes.Fr - 09/10/2015</i>	
Un rapport remis au gouvernement détaille les contours du compte personnel d'activité #...	341
<i>20 Minutes - 09/10/2015</i>	
Un rapport remis au gouvernement détaille les contours du compte personnel d'activité	342
<i>Yahoo ! Finance France - 09/10/2015</i>	
Le rapport sur le compte personnel d'activité de France Stratégie est en ligne http://t...	343
<i>Actuel - RH - 09/10/2015</i>	
RT @florencemehrez: (INFO) @actuEL_RH dévoile les pistes du rapport sur le compte perso...	344
<i>Actuel - RH - 09/10/2015</i>	
Premières pistes pour la construction du compte personnel d'activité (Le Monde) http://...	345
<i>Jean - Philippe Dubosc - 09/10/2015</i>	
RT @Le_Scan_Eco: De quoi est composé le futur compte personnel d'activité? http://t.co/...	346
<i>Le Figaro - 09/10/2015</i>	
Les grandes ambitions du compte personnel d'activité http://t.co/ifdLqYjEng http://t.co...	347
<i>Les Echos - 09/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité (CPA) sera un filet de sécurité pour les parcours profes...	348
<i>Marie Burnier - 09/10/2015</i>	
#CPA pour @pisaniferry le futur compte personnel d'activité doit valoriser le travail n...	349
<i>Solveig Godeluck - 09/10/2015</i>	
Le PIB est «dépassé», mais peut-on s'en passer?	350
<i>20Minutes.Fr - 09/10/2015</i>	
Valls: le compte personnel d'activité, «outil» pour une «vraie sécurité sociale profess...	352
<i>20Minutes.Fr - 09/10/2015</i>	
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?	353
<i>24Matins.Fr - 09/10/2015</i>	
Coup de projecteur sur l'insertion des diplômés du social en temps de crise	355
<i>Actualités Sociales Hebdomadaires - 09/10/2015</i>	

Sommaire

FranceStratégie dévoile les premières pistes du compte personnel d'activité <i>Actuel RH - 09/10/2015</i>	356
Valls: le compte personnel d'activité, ... <i>Advfn.Com - 09/10/2015</i>	358
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess... <i>Agence France Presse Fil Eco - 09/10/2015</i>	359
Prévisions PHOTO FRANCE du VENDREDI 9 OCTOBRE <i>Agence France Presse Fil Gen - 09/10/2015</i>	360
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess... <i>Agence France Presse Fil Gen - 09/10/2015</i>	361
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>Aisnenouvelle.Fr - 09/10/2015</i>	362
Le compte personnel d'activité au programme de la Grande conférence sociale 2015 <i>Arftlv.Org - 09/10/2015</i>	364
Compte personnel d'activité: un rapport remis à Manuel Valls <i>Blogs.Lexpress.Fr - 09/10/2015</i>	365
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>Boursorama.Com - 09/10/2015</i>	366
Le PIB, totem contesté mais toujours privilégié <i>Boursorama.Com - 09/10/2015</i>	368
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess... <i>Boursorama.Com - 09/10/2015</i>	370
Les progrès que nous réserve la France de 2025 <i>Capital.Fr - 09/10/2015</i>	371
Valls : le compte personnel d'activité, « outil » pour une « vraie sécurité sociale pro... <i>Cbanque.Com - 09/10/2015</i>	373
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>Centrepresseaveyron.Fr - 09/10/2015</i>	375
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>Challenges.Fr - 09/10/2015</i>	378
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>Corsematin.Com - 09/10/2015</i>	380
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>Courrier - Picard.Fr - 09/10/2015</i>	382
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>Deltafm.Fr - 09/10/2015</i>	384
Trois scénarios pour le compte d'activité <i>L' Economie En 2 Mots - 09/10/2015</i>	386
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>Entreprises.Ouest - France.Fr - 09/10/2015</i>	387
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>Finances.Net - 09/10/2015</i>	389
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess... <i>Finances.Net - 09/10/2015</i>	391
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>France24.Com - 09/10/2015</i>	392
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>Franceguyane.Fr - 09/10/2015</i>	394
Compte personnel d'activité: un rapport remis à Valls <i>Free.Fr - 09/10/2015</i>	396
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess... <i>Free.Fr - 09/10/2015</i>	397

Sommaire

Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>Guadeloupe.Franceantilles.Fr - 09/10/2015</i>	399
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>Handicapzero.Org - 09/10/2015</i>	401
PIA : France Stratégie est chargé d'organiser l'examen à mi-parcours <i>Iffresblog.Com - 09/10/2015</i>	403
Le PIB est « dépassé », mais peut-on s'en passer? <i>Infos.Fr - 09/10/2015</i>	406
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>lpreunion.Com - 09/10/2015</i>	408
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>Journaldunet.Com - 09/10/2015</i>	410
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess... <i>Journaldunet.Com - 09/10/2015</i>	412
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>La - Croix.Com - 09/10/2015</i>	413
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess... <i>La - Croix.Com - 09/10/2015</i>	415
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>Ladepeche.Fr - 09/10/2015</i>	417
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>Lamontagne.Fr - 09/10/2015</i>	419
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess... <i>Lamontagne.Fr - 09/10/2015</i>	422
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>Lanouvellerepublique.Fr - 09/10/2015</i>	423
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>Laprovence.Com - 09/10/2015</i>	425
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>Larep.Com - 09/10/2015</i>	427
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess... <i>Larep.Com - 09/10/2015</i>	430
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>Larepubliquespyrenees.Fr - 09/10/2015</i>	432
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>Lavoixdunord.Fr - 09/10/2015</i>	435
L'édito éco de Vincent Perrault : le compte personnel d'activité <i>Lci.Tf1.Fr - 09/10/2015</i>	437
Compte personnel d'activité: un rapport remis à Valls <i>Leberry.Fr - 09/10/2015</i>	438
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>Leberry.Fr - 09/10/2015</i>	439
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess... <i>Leberry.Fr - 09/10/2015</i>	442
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>Lechorepublicain.Fr - 09/10/2015</i>	444
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess... <i>Lechorepublicain.Fr - 09/10/2015</i>	447
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer? <i>Lejdc.Fr (Journal Du Centre) - 09/10/2015</i>	448
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess... <i>Lejdc.Fr (Journal Du Centre) - 09/10/2015</i>	451

Sommaire

Les nouveaux indicateurs du progrès sont là, utilisons - les !	452
<i>Lemonde.Fr - 09/10/2015</i>	
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?	454
<i>Le - Pays.Fr - 09/10/2015</i>	
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess...	457
<i>Le - Pays.Fr - 09/10/2015</i>	
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?	459
<i>Lepetitjournal.Com - 09/10/2015</i>	
Le PIB est dépassé mais dur dur de s'en détacher	461
<i>Lepoint.Fr - 09/10/2015</i>	
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?	463
<i>Lepopulaire.Fr - 09/10/2015</i>	
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess...	466
<i>Lepopulaire.Fr - 09/10/2015</i>	
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess...	468
<i>Lerevenu.Com - 09/10/2015</i>	
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?	469
<i>Lest - Eclair.Fr - 09/10/2015</i>	
Compte personnel d'activité: un rapport remis à Manuel Valls	471
<i>Lexpress.Fr - 09/10/2015</i>	
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer'	472
<i>Lexpress.Fr - 09/10/2015</i>	
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess...	474
<i>Lexpress.Fr - 09/10/2015</i>	
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?	476
<i>Linebourse.Fr - 09/10/2015</i>	
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?	478
<i>Linternaute.Com - 09/10/2015</i>	
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?	481
<i>Lyonne.Fr - 09/10/2015</i>	
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess...	484
<i>Lyonne.Fr - 09/10/2015</i>	
Accompagner les seniors dans les usages numériques	485
<i>Maires En Ile - De - France - 01/10/2015</i>	
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?	486
<i>Maritima.Info - 09/10/2015</i>	
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?	488
<i>Martinique.Fr - 09/10/2015</i>	
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?	490
<i>Martinique.Franceantilles.Fr - 09/10/2015</i>	
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?	492
<i>Nordeclair.Fr - 09/10/2015</i>	
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?	494
<i>Nordlittoral.Fr - 09/10/2015</i>	
Compte personnel d'activité: un rapport remis à Valls	496
<i>Nordnet.Fr - 09/10/2015</i>	
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?	497
<i>Nordnet.Fr - 09/10/2015</i>	
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess...	499
<i>Nordnet.Fr - 09/10/2015</i>	
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?	500
<i>Notretemps.Com - 09/10/2015</i>	

Sommaire

Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?	502
<i>Nouvelobs.Com - 09/10/2015</i>	
Jean Pisani-Ferry : «La fin de l'emploi à vie nous invite à repenser notre protection s...	504
<i>Orange.Fr - 09/10/2015</i>	
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?	505
<i>Orange.Fr - 09/10/2015</i>	
Les grandes ambitions du compte personnel d'activité	507
<i>Orange.Fr - 09/10/2015</i>	
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess...	508
<i>Orange.Fr - 09/10/2015</i>	
Le compte personnel d'activité, le suivi de carrière personnalisé	509
<i>Planet.Fr - 09/10/2015</i>	
CE N' EST PAS LA TAILLE QUI COMPTE	510
<i>Santé & Travail - 01/10/2015</i>	
Remise d'un rapport sur le compte personnel d'activité	511
<i>Sudradio.Fr - 09/10/2015</i>	
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess...	512
<i>Sudradio.Fr - 09/10/2015</i>	
Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?	514
<i>Yahoo ! (France) - 09/10/2015</i>	
"L'industrie a mis toutes ses forces en lobbying pour faire dérailler le projet de régl...	516
<i>Yahoo ! Finance France - 09/10/2015</i>	
Les progrès que nous réserve la France de 2025	517
<i>Yahoo ! Finance France - 09/10/2015</i>	
Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale profess...	518
<i>Yahoo ! Finance France - 09/10/2015</i>	

France Stratégie

L'OPINION

POURQUOI LA FINANCE PEUT SAUVER LA PLANÈTE

JEAN PISANI-FERRY



Faire reposer la lutte contre le changement climatique sur des engagements volontaires, comme le fait la COP21, risque de conduire à l'échec. D'autres voies sont plus prometteuses, qui reposent sur les instruments financiers. Par Jean Pisani-Ferry, Commissaire général de France Stratégie

La plupart des gens détestent la finance, et la voient comme l'irresponsabilité et la cupidité incarnées. Pourtant, même après avoir provoqué une récession historique et mis des millions de personnes au chômage, la finance semble aujourd'hui indispensable pour prévenir une catastrophe plus grave encore : le changement climatique.

Il est urgent d'agir pour limiter le réchauffement climatique, mais la communauté internationale est désespérément à court d'outils. Peu de gens soutiennent les solutions les plus ambitieuses prônées par les économistes, comme un plafond global sur les émissions de GES, couplé avec un système d'échange de droits d'émission, ou encore l'application d'un prix du carbone dans le monde entier grâce à une taxe mondiale sur les émissions de CO₂.

LA MÉTHODE CHOISIE RISQUE PEU D'ABOUTIR...

Au lieu de cela, les négociations préparant la Conférence des Nations Unies sur le climat à Paris en décembre sont menées sur la base de promesses unilatérales volontaires, appelées Intended Nationally Determined Contributions. L'approche par les objectifs volontaires a eu le mérite de créer une dynamique mondiale qui pourrait faire de la conférence de Paris un succès. Il est cependant peu probable que cette méthode aboutisse, à elle seule, à des engagements qui soient à la fois contraignants et proportionnés au défi.

LA FINANCE PEUT ÊTRE UN MOYEN D'ACTION

Voilà pourquoi les défenseurs du climat recherchent de plus en plus activement d'autres moyens d'action. La finance est en tête de leur liste.

Tout d'abord, la finance offre un critère précis pour évaluer la cohérence des actes et des paroles. En 2011, "Unburnable Carbon", un rapport révolutionnaire publié par l'organisation non-gouvernementale Carbon Tracker Initiative, a montré que les réserves avérées de combustibles fossiles détenues par les gouvernements et les entreprises privées dépassent d'un facteur cinq la quantité de carbone qui peut être brûlée au cours des 50 prochaines années si l'on veut maintenir le réchauffement climatique en dessous de deux degrés Celsius. Les réserves détenues par les seules 200 plus grandes sociétés pétrolières cotées en bourse - excluant ainsi les producteurs appartenant à des États, comme Aramco en Arabie saoudite - dépassent d'un tiers ce plafond carbone. Par conséquent, cela signifie que la valorisation boursière de ces entreprises est incompatible avec un objectif de limitation du réchauffement planétaire.

VENDRE LES ACTIFS RICHES EN CARBONE

Cette prise de conscience a conduit à une campagne visant à convaincre les investisseurs de céder des actifs riches en carbone. De nombreuses personnes et institutions représentant un portefeuille de 2 600 milliards de dollars ont déjà rejoint ce mouvement de désinvestissement. En outre, le gouverneur de la Banque d'Angleterre Mark Carney a souligné que les actifs carbone risquaient de devenir des « actifs bloqués », obsolètes. Les investisseurs sont ainsi avertis que, du point de vue de la stabilité financière, les titres « bruns » comportent un risque spécifique.

Le montant du désinvestissement peut paraître important - ce qu'il est effectivement dans la mesure où la campagne a été lancée récemment. Néanmoins, 2 600 milliards de dollars représentent 3 % seulement des titres non financiers privés mondiaux. La tendance est réelle, mais elle est encore trop faible pour déclencher des changements importants dans la valorisation et le comportement des entreprises de combustibles fossiles.

UN BESOIN D'INVESTISSEMENTS ÉNORME



Si la finance est aussi importante, c'est également parce que la transition vers une économie sobre en carbone exige des investissements énormes. Selon l'Agence internationale de l'énergie, l'investissement mondial dans l'approvisionnement en énergie est actuellement de 1 600 milliards de dollars par an, dont 70 % reposent encore sur le pétrole, le charbon ou le gaz. Les montants d'investissements verts ne représentent que 15 % du total et les investissements dans l'efficacité énergétique - des bâtiments, des transports et de l'industrie - n'atteignent qu'un maigre total de 130 milliards de dollars. Limiter l'augmentation de la température moyenne de surface à deux degrés nécessite le développement de technologies propres et, de manière encore plus importante, un quadruplement des investissements dans l'efficacité énergétique au cours des dix prochaines années.

DES INSTRUMENTS DE FINANCEMENT ADÉQUATS

Or, un tel investissement ne se financera pas facilement : son rendement dépend d'un prix du carbone qui reste insaisissable et ne se concrétisera que dans le long terme, alors que l'amélioration de l'efficacité énergétique implique de remplacer des centaines de millions de véhicules désuets et de rénover des centaines de millions de bâtiments voraces en énergie. Des instruments de financement adéquats sont nécessaires pour réaliser le bon projet, au bon endroit et à la bonne échelle.

Les banques de développement et les banques vertes ont un rôle considérable à jouer. Par exemple, des prêts à long terme ciblés, couplés avec un allègement fiscal ou une subvention, aideraient les ménages à se décider à moderniser leur maison.

AUGMENTER LE PRIX DU CARBONE

Mais les spécialistes du climat espèrent surtout que l'innovation financière pourra offrir la prévisibilité qui fait actuellement défaut. Afin de susciter les investissements nécessaires pour atténuer le changement climatique et pour verdir l'économie, il est essentiel d'éliminer les subventions accordées aux combustibles fossiles, et d'augmenter rapidement, de façon crédible, le prix du carbone. Or, comme la cherté du carburant est impopulaire auprès des ménages et pose des problèmes de compétitivité aux entreprises, les gouvernements sont réticents à prendre des mesures dès aujourd'hui - et sont tentés de revenir sur leurs engagements à agir demain.

DONNER UNE "VALEUR SOCIALE" AU CARBONE

Pour surmonter cette appréhension, les défenseurs de l'action climatique se tournent vers des mesures incitatives. Certains ont recommandé que les gouvernements émettent des obligations de performance de CO₂, dont le rendement serait réduit si les entreprises dépassent leur cible de carbone. Une autre idée, mise en avant dans un [article récent de Michel Aglietta et ses collègues](#), est de définir une trajectoire pour un prix indicatif du carbone appelé sa « valeur sociale » et de fournir aux développeurs de projets verts un certificat de carbone garanti par le gouvernement, représentant la valeur de la réduction des émissions correspondante. Les banques centrales, suggèrent-ils, refinanceraient ensuite ces prêts aux développeurs, jusqu'à la valeur du certificat de carbone.

Cela reviendrait à prendre un pari calculé. Si le prix du carbone dans, disons, dix ans correspond effectivement à la valeur sociale annoncée, le projet sera rentable et le développeur sera en mesure de rembourser le prêt. Cependant, si le gouvernement revient sur son engagement, le développeur fera défaut, laissant la banque centrale avec une créance sur le gouvernement. L'impossibilité d'augmenter le prix du carbone se traduirait alors soit par une augmentation de la dette publique, soit, dans le cas d'une monétisation, par de l'inflation.

L'idée est de forcer les gouvernements à avoir quelque chose à perdre dans la partie, en équilibrant le risque d'inaction sur la taxation du carbone par le risque d'insolvabilité ou d'inflation. La procrastination serait impossible. Des actions de lutte contre le réchauffement climatique seraient engagées sans délai. Néanmoins, une décennie plus tard, les gouvernements - et les sociétés plus largement - devraient choisir entre la fiscalité, la dette et l'inflation.

Entreprendre des investissements massifs aujourd'hui et ne décider que plus tard comment les financer semble irresponsable - et à juste titre. Mais ne pas agir du tout serait encore plus irresponsable.

Traduit de l'anglais par Timothée Demont

Jean Pisani-Ferry est professeur à la Hertie School of Governance à Berlin et actuellement Commissaire général de France Stratégie.

Copyright: Project Syndicate, 2015. www.project-syndicate.org



Capital/travail

Voici les bases d'une « vraie sécurité sociale professionnelle à la française », a assuré Manuel Valls en recevant, vendredi, le rapport de France Stratégie, organe de réflexion dépendant de

Matignon, sur le futur CPA (compte personnel d'activité). En reprenant la formule créée par la CGT, le premier ministre prévient-il enfin que le virage à gauche du gouvernement va s'amorcer ? Tout le monde pourra en juger le 19 octobre, lors de la conférence sociale rassemblant syndicats, patrons et collectivités territoriales, puisque la sécurisation des parcours professionnels et la création du CPA seront à l'honneur de l'une des trois tables rondes de la journée. Et c'est même la ministre du Travail qui l'a présidera.

Annoncé dès le mois d'avril par François Hollande comme « la grande réforme sociale de (son) quinquennat », le principe du CPA a ensuite été mis en place grâce à la loi Rebsamen

d'août. La loi de Myriam El Khomri, à venir début 2016, devrait lancer ce compte pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017. Mais à quoi ressemblera ce fameux CPA ? L'idée est de regrouper dans un seul et même support le compte pénibilité, le compte épargne-temps, le compte personnel de formation, les droits

rechargeables à l'assurance chômage, les droits à la retraite. Le gouvernement veut ainsi répondre à l'évolution du monde du travail avec des salariés qui multiplient les employeurs, peuvent alterner ou combiner différents statuts, ou encore passer du régime salarial à celui des indépendants. « Les salariés ne doivent pas

DROITS SOCIAUX

Un compte pro personnel

Première étape d'une « vraie sécurité sociale professionnelle à la française », assure Manuel Valls. À en juger à la conférence sociale du 19 octobre...



perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changeant », a rappelé Manuel Valls dans un communiqué. Rattaché à la personne, et non plus à son emploi, le CPA vise à transférer les droits acquis d'un contrat à l'autre, pour suivre l'individu partout et toute sa vie.

Trois scénarios possibles et un chantier qui s'annonce immense

Dans son rapport, France Stratégie expose trois scénarios, autour d'un CPA universel ouvert dès 16 ans, qui serviront de pistes à la conférence sociale. Dans un premier script, l'organisme veut orienter ce compte vers la formation, en s'appuyant principalement sur le CPF, ce nouveau compte personnel de formation qui permet désormais d'emmener avec soi ses droits à la formation plutôt que de les perdre lorsqu'on change d'emploi. Les droits issus du compte épargne-temps, de l'épargne salariale ou les jours RTT pourraient être convertis en points pour financer des formations ou des aides à la création d'entreprise. Deuxième piste, un compte « ciblé sur la liberté de l'usage des temps au long de la

vie ». France Stratégie veut permettre aux individus « *une meilleure articulation de leurs différents temps de vie et une reconnaissance de leurs activités, y compris non marchandes (soins aux proches, engagement syndical, associatif, service civique)* ». La solution serait de rendre certains droits convertibles et échangeables. Enfin, une troisième voie penche sur « *l'accès aux droits et la sécurité des transitions* ». Le CPA serait alors élargi aux droits liés à l'assurance maladie, à la retraite complémentaire, aux allocations familiales... Il éviterait les ruptures de droits entre deux statuts et faciliterait l'accès à des informations utiles particulières. Ce « compte ressources » servirait ainsi à un salarié tenté par le statut d'indépendant à calculer l'impact de ce genre de décision sur sa retraite...

Si Manuel Valls n'a pas voulu trancher entre l'un ou l'autre des scénarios, la CGPME a réagi en proposant d'insérer le secteur public dans le périmètre du CPA. Le chantier s'annonce immense et la date arrêtée du 1^{er} janvier ne pourra que constituer une première étape.

KAREEN JANSELME

Image non disponible.
 Restriction de l'éditeur

9 OCTOBRE, AUTOUR DE LA MINISTRE DU TRAVAIL, MYRIAM EL KHOMRI ET DU PREMIER MINISTRE, LES REPRÉSENTANTS DE FRANCE STRATÉGIE, ORGANE DE RÉFLEXION DÉPENDANT DE MATIGNON, PRÉSENTAIENT LE FUTUR COMPTE PERSONNEL D'ACTIVITÉ. PHOTO ÉRIC FEFERBERG/AFP

FRANCE

LE COMPTE PERSONNEL D'ACTIVITE OU LA GENESE D'UNE SECURITE SOCIALE PROFESSIONNELLE

JEAN-CHRISTOPHE CHANUT



Le compte personnel d'activité (CPA) doit, à l'avenir, permettre de faciliter la mobilité des salariés et des non salariés en leur assurant de ne pas perdre une partie de leurs droits sociaux. Un rapport remis au Premier ministre jette les bases de ce qu'il pourrait être concrètement.

« La protection des actifs est née des métiers. Elle s'est développée sur la base du salariat, dans le cadre d'appartenances professionnelles stables et définies (...). Sans dénier son caractère collectif, il s'agit maintenant de l'organiser autour de la personne ». Ainsi débute le rapport de [France Stratégie](#) sur le futur « compte personnel d'activité » (CPA), remis aujourd'hui au premier ministre.

Annoncé par le président de la République en avril dernier, le CPA est alors qualifié par François Hollande "de plus grande réforme sociale du quinquennat". Sa création a été actée par la loi Rebsamen d'août 2015 sur le dialogue social. Le sujet doit faire l'objet d'une table ronde lors de la conférence sociale du 19 octobre qui réunira les organisations patronales et syndicales et le gouvernement. Ensuite, syndicats et patronat devront se prononcer avant le 1er décembre sur leur souhait ou non d'ouvrir une vaste négociation sur le CPA, sachant que ce nouveau dispositif doit



commencer de voir partiellement le jour au 1er janvier 2017.

PERMETTRE LA PORTABILITÉ DES DROITS TOUT AU LONG DE LA VIE MÊME EN CAS DE CHANGEMENT DE STATUT

Voilà pour le calendrier. Reste à essayer de comprendre ce qu'est le CPA, c'est tout l'objet du volumineux rapport (près de 160 pages) du rapport de [France Stratégie](#).

La réforme proposée est extrêmement ambitieuse et vient bousculer toute l'architecture sociale actuelle. Il s'agirait selon [France Stratégie](#) d'instituer un système universel à points dont chaque personne résidant en France, salariée ou non, serait dotée dès l'âge de 16 ans. Ce compte comporterait des droits « portables » tout au long de la vie afin de sécuriser les parcours professionnels. L'idée est donc de regrouper les comptes existants (formation, pénibilité, épargne-temps, voire assurance chômage avec les droits rechargeables...), pour constituer un "capital" attaché à la personne plus qu'au statut professionnel. Les droits se conserveraient tout au long de la vie, quelles que soient les ruptures sur le marché du travail. Et le titulaire disposerait d'un droit de tirage, notamment pour se former, se réorienter faire une pause dans sa carrière, etc. . Un dispositif qualifié par Manuel Valls de "sécurité sociale professionnelle"... une expression chère à la CGT.

Le CPA serait financé par plusieurs sources publiques (Etat, régions, sécurité sociale, etc.), via un redéploiement de certaines dépenses actuelles, et privées (entreprise et personne porteuse du compte), via, par exemple, l'argent de la formation professionnelle ou des mécanismes d'épargne.

TROIS SCÉNARIOS ENVISAGEABLES

Concrètement, selon [France Stratégie](#), le CPA pourrait prendre trois formes.

Un premier scénario préconise un CPA orienté vers la formation pour permettre « la capacité d'évolution professionnelle ». Mais, pour [France Stratégie](#), ce premier scénario « *ne permet pas à lui seul d'atteindre complètement les objectifs poursuivis par le CPA* ».

Il s'agirait de regrouper le compte personnel de formation (CPF), le compte personnel de prévention et pénibilité (CPP), le compte épargne temps (CET), voire l'épargne salariale et les jours de RTT... Tous ces droits seraient convertis en points qui pourraient être utilisés pour financer des actions de formation, d'accompagnement d'aide à la mobilité, d'aide à la création d'entreprise. Le tout pour inciter à davantage de mobilité professionnelle.

Deuxième scénario: un CPA « *ciblé sur la liberté de l'usage des temps au long de la vie* ». L'objectif principal de cette vision du CPA est « *la liberté des individus dans et par le travail grâce à une meilleure articulation de leurs différents temps de vie et une reconnaissance de leurs activités, y compris non marchandes (soins aux proches, engagement syndical, associatif, service civique)* ».



Une sorte de « banque du temps » en fait. Sous cette forme de CPA, la notion de capacité (pouvoir faire) est préférée à celle d'employabilité. Seraient alors mobilisés les droits à la formation et les droits à congés (congrés payés, RTT, etc.) qui seraient utilisés pour mieux articuler les différents temps de vie (professionnel, personnel, familial, social, etc.).

Pour France Stratégie, cette forme de CPA :

« offre aux personnes davantage de liberté dans l'exercice de leurs responsabilités. Cela se traduira par des articulations renouvelées entre les temps consacrés à l'emploi rémunéré et aux autres sphères de la vie. Pour les employeurs, cette flexibilité accrue dans la gestion des temps peut également être un atout, dans la mesure où elle permet plus de fluidité et de souplesse face aux variations des commandes ou de la conjoncture ».

Troisième scénario: un CPA ciblé « sur l'accès aux droits et la sécurité des transitions ». Selon France Stratégie, « Il inscrit le CPA dans une vision plus large visant à donner à chacun une meilleure connaissance et un accès plus simple à ses droits sociaux afin de lui permettre d'être davantage acteur de son parcours ».

Cela suppose donc d'assurer la continuité des droits sociaux de manière à éviter les ruptures et pertes de droits entre deux statuts. Cette forme de CPA regrouperait l'ensemble des droits (CPF, CET, mais aussi assurance maladie, retraite, assurance chômage). Il permettrait aussi d'avoir accès aux informations utiles en termes de droits sociaux : famille, maladie, chômage, etc. Dans ce scénario, France Stratégie qualifie le CPA de « compte-ressources ».

Cela permettrait, par exemple, à un salarié qui veut passer en indépendant de savoir quel impact aura ce changement sur sa retraite. Ou à un travailleur qui risque d'être licencié de connaître ses droits au chômage. Le numérique jouerait un rôle prépondérant avec la création d'une plateforme. France Stratégie développe d'ailleurs énormément sur l'importance de l'outil numérique pour faire fonctionner le CPA.

On le voit, le sujet est vaste, il mérité encore d'être affiné et précisé. Le chantier devrait s'étendre sur plusieurs années selon France Stratégie. Le 1er janvier 2017 ne constituera qu'une première étape de son application. A cet égard, le rapport suggère qu'à l'horizon 2017, l'effort se concentre sur trois aspects du CPA :

« ? les droits nouveaux, sous forme d'abondements au compte, pour les personnes fragilisées par un éloignement durable de l'emploi ou un manque de qualifications (jeunes décrocheurs et chômeurs de longue durée, notamment) et d'une portabilité étendue de certains droits ;

? le développement, en lien avec les futurs utilisateurs, d'un site et d'une application regroupant les principaux droits et les informations et services qui auront été jugés les plus utiles ;

? la mise en œuvre d'un accompagnement renforcé et renouvelé, qui pourrait dans un premier temps passer pour les jeunes décrocheurs par une extension de la garantie jeune par le CPA et pour les autres actifs par un accès renforcé au conseil en évolution professionnelle ».



FRANCE

Le gouvernement jette les bases d'une « Sécurité sociale professionnelle »

Manuel Valls a reçu, vendredi 9 octobre, un rapport sur le compte personnel d'activité

François Hollande l'avait présenté en avril comme « la grande réforme sociale du quinquennat ». Six mois après cette déclaration du chef de l'Etat sur Canal+, on commence à entrevoir les contours du compte personnel d'activité (CPA). France Stratégie, un organisme de réflexion placé auprès du premier ministre, a remis à Manuel Valls, vendredi 9 octobre, un rapport qui doit nourrir les débats sur ce sujet inscrit à l'ordre du jour de la prochaine conférence sociale, le 19 octobre. Le chef de gouvernement ne privilégie pour l'heure aucun scénario, le patronat et les syndicats devant encore être consultés. Mais il a indiqué vendredi, dans un communiqué, que ce nouveau dispositif sera ambitieux et constituera une étape-clé dans la mise en place d'une « Sécurité sociale professionnelle ».

A ce stade, le CPA n'est qu'un embryon de projet dont les bases ont été jetées dans un article de la loi sur le « dialogue social » du 17 août. Le texte prévoit que « chaque personne » disposera, à partir du 1^{er} janvier 2017, d'un compte « qui rassemble, dès son entrée sur le marché du travail et tout au long de sa [carrière], les droits sociaux personnels utiles pour sécuriser son parcours professionnel ».

De nouvelles formes d'emploi

Une disposition extrêmement vague, que le rapport de France Stratégie permet de mieux cerner. L'organisme dirigé par l'économiste Jean Pisani-Ferry part du constat que le marché du travail a profondément changé depuis la fin des Trente Glorieuses : la part des personnes qui, sur une année donnée, changent d'activité, s'inscrivent à Pôle emploi ou sortent du chômage, est passée de 12 % à 20 % entre 1975 et 2009. La précarité touche de plein fouet les jeunes, les moins qualifiés et les seniors. Dans le même temps, de nouvelles formes d'emploi émergent, « à la frontière du salariat et du travail indépendant » (auto-entrepreneurs, portage salarial...).

Or notre modèle social « n'a pas été pensé pour ceux qui alternent les contrats très courts, cumulent deux emplois ou changent de statut, de salarié à indépendant par exemple », relève le rapport. Le CPA vise à mieux protéger ceux qui se trouvent dans ces situations et à leur éviter de perdre des droits.

Pour France Stratégie, le dispositif doit s'appliquer à l'ensemble des actifs : salariés du privé, fonctionnaires, indépendants... Il a vocation à fusionner le compte personnel de formation, le compte épargne temps et le compte per-

sonnel de prévention de la pénibilité. Ouvert dès 16 ans, il suit le travailleur tout au long de sa vie active et stocke les droits que celui-ci a capitalisés, à travers un système de points. Avec une telle unité de mesure, des droits à l'assurance-chômage pourraient ainsi être convertis en heures de formation.

A une échéance plus lointaine, le but du dispositif, selon France Stratégie, est aussi de faire tomber les cloisons qui s'élèvent dans notre système de protection sociale. Aujourd'hui, de multiples régimes, d'assurance-maladie et de retraites, coexistent. En les mettant « côte à côte », le CPA est susceptible de contribuer à leur rapprochement. ■

BERTRAND BISSUEL



IDÉES

Les nouveaux indicateurs du progrès sont là, utilisons-les !

Le rapport gouvernemental sur l'usage des indicateurs alternatifs au PIB, remis le 6 octobre, ouvre enfin un débat public sur notre modèle économique

PAR LUCAS CHANCEL
ET DAMIEN DEMAILLY

Gâce à la loi sur les nouveaux indicateurs de richesse, votée en avril 2015, la France réintègre le peloton de tête des pays en pointe sur les indicateurs complémentaires au produit intérieur brut (PIB). Après la commission Stiglitz de 2009, et alors que plusieurs de nos voisins européens s'étaient dotés de nouveaux indicateurs (la Belgique et le Royaume-Uni en particulier), ceux-ci avaient déserté les débats politiques français.

La nouvelle loi change la donne, en imposant que les principales mesures de la loi de finances soient évaluées à l'aune d'indicateurs sociaux et environnementaux. Cette évaluation fait l'objet d'un rapport annuel du gouvernement soumis au Parlement. Simple exercice de style ou changement radical de la vie politique française ?

Avant de voir sous quelles conditions cette nouvelle loi peut réellement changer la donne, soulignons que l'adoption de nouveaux indicateurs est une nécessité. La France traverse en effet des crises multiples : au-delà des mauvais chiffres de la croissance qui continuent de faire l'actualité, les inégalités s'accroissent, tout comme la pression sur notre environnement ou la défiance envers nos élus.

La boussole du PIB ne permet pas

à elle seule de rendre compte de ce qui est important, pas plus que le taux de chômage ou celui de la dette publique, alors que leur poids dans le débat public est important. Si ces indicateurs économiques sont essentiels au pilotage de l'action publique, ils deviennent contreproductifs quand ils s'emparent à eux seuls du monopole des objectifs politiques légitimes.

Le vote de la loi sur les indicateurs a ouvert une pièce en deux actes. Dans l'acte I, *France Stratégie* – l'ancien Commissariat au Plan – et le Conseil économique, social et environnemental (CESE) ont mené une consultation qui a débouché sur dix indicateurs : le taux d'emploi, le patrimoine productif, la dette publique et privée, l'espérance de vie en bonne santé, le bien-être subjectif, les inégalités de revenu, la part des diplômés du supérieur, l'empreinte carbone, l'abondance des oiseaux et le taux de recyclage des déchets. Le processus de sélection de ces indicateurs a été vivement critiqué, notamment pour son manque d'ouverture.

MÉCANISME D'ALERTE

A titre de comparaison, la consultation avec le grand public a duré six mois au Royaume-Uni ; en France, quelques semaines seulement. On peut également regretter le nombre élevé d'indicateurs choisis, dix en France contre cinq en Belgique, qui

réduit leur capacité à être appréhendés et à concurrencer la portée symbolique du PIB.

Ce tableau de bord a néanmoins le mérite d'exister, et pour imparfait qu'il soit, il contient des indicateurs qui ont fait consensus, comme les inégalités de revenu ou les émissions de CO₂ liées à la consommation des Français. Le risque n'est pas tant que ces indicateurs soient introduits dans le débat public, mais plutôt qu'ils soient enterrés, à l'image des cinquante indicateurs de la « stratégie pour le développement durable » dont peu de responsables politiques ou de citoyens connaissent l'existence.

Comment leur éviter un tel sort ? C'est tout l'enjeu de l'acte II de la loi sur les nouveaux indicateurs, qui a débuté le 6 octobre avec la sortie du premier rapport du gouvernement.

Tout d'abord, à quelques mois de la conférence Climat de Paris, l'exécutif, et le premier ministre en tête, doivent s'emparer du sujet en publiant et en commentant publiquement ce rapport, mais aussi – surtout – en tirant les conséquences en termes de priorités politiques. Les indicateurs doivent en effet servir de mécanisme d'alerte sur l'état de notre société.

VÉRITABLE DÉBAT CITOYEN

Il nous paraît essentiel, aussi, d'organiser un débat parlementaire sur la base du rapport, afin d'éclairer les



choix effectués dans le cadre du projet de loi de finances et de familiariser les députés avec ces indicateurs. C'est ainsi qu'ils acquerront un rôle politique réel.

Par ailleurs, le tableau de bord d'indicateurs gagnerait à être discuté avec le plus grand nombre. Si dans l'acte I de la loi les consultations ont été limitées, l'année prochaine pourrait être l'occasion d'un véritable débat citoyen, visant à mettre certains indicateurs en exergue voire à en définir d'autres. Il contribuerait à une meilleure légitimation et appropriation de ces indicateurs qui ne peuvent être uniquement perçus comme de nouveaux instruments dans la boîte à outils des gouvernants : ils sont aussi de puissants symboles, porteurs d'une nouvelle conception de la prospérité individuelle et collective.

Les nouvelles mesures du progrès sont là – ou presque : il faut désormais apprendre à s'en servir. ■

*Lire aussi le supplément
« Culture & idées »*

LES INÉGALITÉS S'ACCROISSENT, TOUT COMME LA PRESSION SUR NOTRE ENVIRONNEMENT OU LA DÉFIANCE ENVERS NOS ÉLUS



Lucas Chancel

et Damien Demailly

*sont respectivement
chercheur et coordinateur
du programme
Nouvelle Prospérité
à l'Institut
du développement
durable et des relations
internationales (Iddri)*



URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 11 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



Gerard Filoche

@gerardfiloche

102543

Tweets

3530

Following

28794

Followers

"compte personnel d'activité" = nouveau "livret ouvrier" par gerardfiloche <http://t.co/r7NDmZWs1e> via @MediapartLeClub

"compte personnel d'activité" = nouveau "livret ouvrier" par gerardfiloche <http://t.co/r7NDmZWs1e> via @MediapartLeClub





0 commentaire

- Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"

Pour déposer un commentaire, vous devez être identifié et posséder un pseudo





URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



RTL France
@RTLFrance

145221
Tweets

163
Following

512124
Followers

3 questions pour comprendre le compte personnel d'activité > <http://t.co/D7VbFAOvrR>
<http://t.co/kQ6oacgKu3>

3 questions pour comprendre le compte personnel d'activité >
<http://t.co/D7VbFAOvrR> <http://t.co/kQ6oacgKu3>



A l'antenne samedi 10, dimanche 11 et lundi 12 octobre 2015



Samedi 10 octobre

7h05-8h TERRE A TERRE / Ruth Stégassy

Blues des experts : les OGM

Avec Christophe Noisette, rédacteur en chef du site Inf'OGM

8h10-9h LE SECRET DES SOURCES / Benoit Bouscarel

ENREGISTRE A BAYEUX, au Prix-CALVADOS DES CORRESPONDANTS DE GUERRE

Syrie : la course à l'horreur.

Avec Sophie NIVELLE CARDINALE, Grand reporter et lauréate 2013 du prix BAYEUX, Véronique de VIGUERIE et Manon QUEROUIL BRUNEEL, pour leur livre profession reporter éd de la Martinière

Garance Le CAISNE, Grand Reporteur, pour son livre Opération César chez Stock, Thierry OBERLE, Grand reporter au FIGARO, pour son livre JINAN, Esclave de DAESH, chez

Fayard, et Fabrice LORVO, Avocat, Spécialiste du droit des médias.

Le Clin d'oeil, Nathalie LOPES.

9h07-10h REPLIQUES / Alain Finkielkraut

Le sens de la République

Avec Georges Bensoussan, historien français, auteur de Les territoires perdus de la République (Pluriel), et Patrick Weil, Directeur de recherche au CNRS Centre d'Histoire Sociale du XXe siècle, auteur de Le sens de la République : essai Grasset

10h-11h CONCORDANCE DES TEMPS / Jean Noël Jeanneney

EN DIRECT DES RENDEZ VOUS D'HISTOIRE DE BLOIS

Napoléon et son Empire : tout savoir sur tous... histoire du renseignement sous le Consulat et l'Empire, avec Emmanuel de Waresquiel, historien

11h-12h AFFAIRES ETRANGERES / Christine Ockrent

Israël-Palestine, plaie ouverte (vers une 3e intifada ?)

Avec en studio, Alain Dieckhoff, Directeur de recherche au CNRS, il enseigne à Sciences-Po, Leila Shahid, ancienne ambassadrice de la Palestine à Bruxelles auprès de l'Union européenne, de la Belgique et du Grand-Duché du Luxembourg, et Denis Charbit, Professeur de Sciences politiques à l'Université ouverte d'Israël (au téléphone depuis Raanana), Frédéric Encel, Professeur de relations internationales à l'ESG Management School et Maître de conférences à Sciences-Po Paris

La chronique d'Eric Chol de Courrier International

12h-12h30 L'ECONOMIE EN QUESTIONS / Dominique Rousset

Emission spéciale enregistrée aux Rendez-vous de l'histoire à Blois :

Les cycles de croissance ont-ils une histoire ?

Avec Pierre Dockès, professeur émérite de sciences économiques à l'université Lumière-Lyon 2 et Olivier Feiertag, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Rouen.

12h30-12h45 LE JOURNAL

12h45-12h50 Le monde selon Michel Onfray

12h50-13h30 L'ATELIER DU POUVOIR / Vincent Martigny & Thomas Wieder

Jean-Marc Ayrault: ma vie à Matignon"

Avec Jean-Marc Ayrault, député de Loire-Atlantique .

13h30-14h LA SUITE DANS LES IDEES / Sylvain Bourmeau

Alexis Spire et Katia Weidenfeld, auteurs de L'impunité fiscale (La Découverte)

14h-15h LA CONVERSATION SCIENTIFIQUE / Etienne Klein

Une Histoire de l'expansion de l'univers

Avec Marc Lachize-Rey, astrophysicien, directeur de recherche au CNRS APC - Astroparticule et Cosmologie

15h-16h PROJECTION PRIVEE / Michel Ciment

Roland Barthes et le cinéma

Avec Antoine de Baecque, historien de la littérature et critique de cinéma. Il enseigne à l'Ecole normale supérieure au département « Histoire et Théorie des Arts », Marie Gil, agrégée de lettres modernes, docteur de l'université Paris-IV-Sorbonne. Pour son ouvrage « Roland Barthes. Au lieu de la vie » paru dans la collection « Grandes biographies » aux éditions Flammarion, Jean Narboni, critique de cinéma, historien et universitaire. Pour son livre « Naissance d'un livre : sur la chambre claire de Roland Barthes » aux éditions Les Prairies ordinaires, et Typhaine Samoyault, enseignante universitaire, critique littéraire et romancière. Pour son livre « Roland Barthes : biographie » aux éditions du Seuil.

Conseil de la semaine : Thierry Frémeaux pour « Lumière 2015 », Grand Lyon Film Festival (12 au 18 octobre) et le coffret « Lumière ! », les 1ers films du cinéma en DVD et Blu-Ray

16h-17h UNE VIE UNE ŒUVRE / Perrine Kervran

Moïse, au-delà du mystère

Par Lydia Ben Ytzhak. Réalisation : Philippe Baudouin.

17h-17h55 LE TEMPS DES ECRIVAINS / Christophe Ono-Dit-Biot

EN DIRECT DES RENDEZ VOUS D'HISTOIRE DE BLOIS

Avec Erik Orsenna, pour La vie, la mort, la vie : Louis Pasteur, 1822-1895, Fayard

17h55-18h Le monde selon Antoine Garapon

18h-18h10 LE JOURNAL

18h10-19h SUR LA ROUTE / Julie Gacon

ENREGISTRE A BAYEUX, au Prix-CALVADOS DES CORRESPONDANTS DE GUERRE

Sur la route... avec les migrants

Ils s'appellent Luqman, Fawad, Khyber, Jawid et Rohani. Ils ont quitté l'Afghanistan pour rejoindre la lointaine Europe par le « Kotchok », ce chemin clandestin qu'on prend parce qu'on n'a pas le choix, et que l'on arpente d'abord, et longtemps, en rêve. La journaliste Claire Billet et le photographe Olivier Jobard ont partagé leur voyage jusqu'en France et en ont fait un livre, Kotchok – Sur la route avec les migrants. Ils seront nos invités au Prix Bayeux.

19h-19h30 TOUT UN MONDE / Marie Hélène Fraissé

Philippines: aux frontières ultimes de la Conquista

Avec Romain Bertrand, historien, directeur de recherches (Sciences-CERI), qui vient de publier *Le long remord de la Conquête / Manille-Mexico-Madrid: l'affaire Diego de Avila, 1577-1580* (Seuil)

19h30-20h LE SALON NOIR / Vincent Charpentier

L'Homme à désormais son musée

Avec Valérie Kozlowsky, conservateur du patrimoine, conceptrice parcours permanent pour la partie 2 "D'où venons-nous?" (Préhistoire), Marie Merlin, chef de projet, Patrick Paillet, préhistorien, Maître de conférences et Antoine Lourdeau, archéologie préhistorique au MNHN

20h-21h FICTION / SAMEDI NOIR coordination Blandine Masson

Retour à Biarritz de Ian ManooK / Petits polars SNCF/Le Monde

Réalisation : Michel Sidoroff

21-23h MAUVAIS GENRES / François Angelier

Spécial bandes dessinées belge : Hergé, Jacobs, Van Melkebeke

À l'occasion de la sortie, chez Gallimard/Moulinsart, d'un somptueux volume du regretté Pierre Sterckx sur l'art d'Hergé - Hergé et l'art, Mauvais genres recevra Benoît Mouchard (directeur éditorial de Casterman, auteur, aux Impressions nouvelles, de Jacques van Melkebeke, entre Hergé et Jacobs) et Benoît Peeters (écrivain, éditeur, historien et théoricien de la bande dessinée, auteur, également aux Impressions nouvelles, de Lire Tintin - les bijoux ravis).

23h-0h SUPERSONIC / Thomas Baumgartner

Avec Franck Vigroux artiste protéiforme pour son spectacle Horizon Parallèle, et Fabio Viscogliosi artiste, écrivain, dessinateur et musicien, autour de son livre *Les Hors-la-loi* (Coéditions FRAC Aquitaine & les éditions Confluences)

0h-6h30 LES NUITS /Philippe Garbit

La Nuit rêvée de Michel Deguy

Par Christine Goémé

00:00 - 00:25

La Nuit rêvée de Michel Deguy - Entretien 1/3

Par Christine Goémé

Réalisation Virginie Mourthé

1ère diffusion : 11/10/2015

00:25 - 01:00

Poésie sur parole - Récital Mathieu Bénézet

Par Jean-Baptiste Para

Réalisation Dominique Briffaut

1ère diffusion : 12/04/1997

01:00 - 01:50

Du jour au lendemain - Michel Chaillou : «La petite vertu»

Par Alain Veinstein

1ère diffusion : 14/03/1990

01:50 - 02:50

La suite dans les idées - La revue Critique

Par Sylvain Bourmeau

Avec Francis Marmande, Philippe Roger, André Chabin et Sylvie Patron

Réalisation Pierre Willer

1ère diffusion : 13/03/2000

02:50 - 03:20

Revues et corrigés - Marcel Arland : La nouvelle NRF

Par Gérard Guégan et Raphaël Sorin

Avec Marcel Arland

1ère diffusion : 27/02/1976

03:20 - 03:55

La Nuit rêvée de Michel Deguy - Entretien 2/3

Par Christine Goémé

Réalisation Virginie Mourthé

1ère diffusion : 11/10/2015

03:55 - 05:00

L'histoire en direct - 1968, Vincennes, une université expérimentale, 1

Par Emmanuel Laurentin

Avec Hélène Cixous, Madeleine Rebérioux, Daniel Defert, Henri Weber et Jean-François Lyotard

Réalisation Christine Robert

1ère diffusion : 07/09/1998

05:00 - 05:30

Agora - Le collège international de philosophie

Par Gilles Lapouge

Avec François Châtelet

1ère diffusion : 16/07/1982

05:30 - 06:05

Entretiens avec Roger Laporte, 2

Par Philippe Lacoue-Labarthe et Jean-Luc Nancy

Avec Roger Laporte et Jacques Derrida

1ère diffusion : 27/05/1975

06:05 - 06:25

Fiction - Les couleurs du monde

De Paul Willems

Réalisation Blandine Masson

1ère diffusion : 26/10/2001

06:25 - 06:29

La Nuit rêvée de Michel Deguy - Entretien 3/3

Par Christine Goémé

Réalisation Virginie Mourthé

1ère diffusion : 11/10/2015

Dimanche 11 Octobre

6h30-7h LE TEMPS BUISSONNIER / Aline Pailler

Pendant les vacances de la Toussaint... Place à la création jeunesse au Théâtre Paris-Villette
Avec Laurent Gutmann & Elsa Bouchain, pour la création 2015 « Zohar ou la carte mémoire »
Texte et mise en scène de Laurent Gutmann

7h05-8h LES RACINES DU CIEL / Frédéric Lenoir

L'épreuve de l'étranger : pourquoi et comment lire les philosophes arabes ?

Avec Ali Benmakhlouf, professeur de philosophie à l'université de Paris Est Créteil Val de Marne
et à l'université libre de Bruxelles, et Jean-Baptiste Brenet, professeur à l'Université de Paris
1-Panthéon Sorbonne .

8h07-8h30 CHRETIENS D'ORIENT / sEBASTIEN DE Courtois

La présence de l'église melkite en Orient

Avec Mgr Charbel Maalouf

8h30-9h SERVICE PROTESTANT / Michel Schaeffer

9h10-9h42 TALMUDIQUES par Marc-Alain Ouaknin

9h42-10h DIVERS ASPECTS DE LA PENSEE CONTEMPORAINE

10h05-11h MESSE / Jérôme Rousse Lacordaire

11h-12h L'ESPRIT PUBLIC par Philippe Meyer

1. La campagne pour l'élection présidentielle américaine

2. Comprendre le conflit social à Air France

Avec Sylvie Kauffmann, directrice éditoriale au journal Le Monde, Jean-Louis Bourlanges,
professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, François Bujon de l'Estang, ambassadeur de
France, et Thierry Pech, directeur général de la fondation Terra Nova

12h-12h30 ON NE PARLE PAS LA BOUCHE PLEINE / Alain Kruger

Foul sentimental

Avec Tobie Nathan, universitaire, diplomate, écrivain.

12h30-12h45 LE JOURNAL

12h45-12h50 Le monde selon Antoine Perraud

12h50-14h DES PAPOUS DANS LA TETE / Françoise Treussard

14h-15h LES REGARDEURS par Jean de Loisy

La Grotte Chauvet-Pont d'Arc (Ardèche, 36 000 ans)

Avec Jean-Michel Geneste, archéologue du Paléolithique, Directeur des recherches
archéologiques de la grotte Chauvet-Pont d'Arc, Ministère de la culture et de la communication

15h-16h VILLES MONDES coord. Catherine Liber

SAINT PETERSBOURG VILLE-MONDES par Olivier Barrot - Réalisation : Guillaume Baldy

Escale 2 : « Saint-Pétersbourg, l'européenne » dimanche 11 octobre à 15h

Saint-Pétersbourg, la moderne. Cheminons dans cette métropole contemporaine, de tout temps
rivale de Moscou, avec les Pétersbourgeois, avec animateurs de cercle écologiste, directeurs de
galerie d'art, musiciens de jazz, étudiants fans de rock, supporters de l'équipe locale de hockey sur

glace...

16h-17h CULTURES D'ISLAM / Abdenmour Bidar

L'islam et la loi politique

Avec Bernard Bourdin est docteur en philosophie, en théologie et en histoire des religions et Anoush Ganjipour, directeur de programme de recherche au Collège international de philosophie.

17h-17h55 RUE DES ECOLES / Louise Turret

Le genre à l'école et la mixité filles-garçons

Avec Johanna Dagorn, chercheuse associée en sciences de l'éducation à l'Université Bordeaux 2 (en duplex depuis Bordeaux) ; Yves Raibaud, géographe, maître de conférence à l'Université Bordeaux-Montaigne et Yannick Kiervel, professeur des écoles

17h55-18h Le monde selon Gilles Kepel

18h10-19h DIMANCHE, ET APRES / Olivia Gesbert

Air France, un conflit si français, et après ?

Avec Jacky Bontems, ancien numéro 2 de la CFDT, chargé de mission à **France stratégie** et président du groupe de réflexion Réseau 812, co-auteur de «Le Moteur du changement : la démocratie sociale», préfacé par François Hollande, qui vient de paraître aux ed. Lignes de repères – Fondation Jean Jaurès, Marc Crépon, philosophe, auteur de «La gauche, c'est quand ?», à paraître le 22 octobre prochain aux éditions des Equateurs, et Leïla de Comarmond, journaliste aux Echos, auteure des « Vingt ans qui ont changé la CGT » chez Denoël.

19h-20h SOFT POWER par Frédéric Martel

Culture, numérique, rayonnement international : quel projet pour l'Île-de-France ?

Avec Valérie Pécresse, candidate à la présidence de la région Île-de-France pour Les Républicains, députée des Yvelines

L'Alphabet numérique : « Radio 2.0 », avec Xavier Filliol, organisateur des « Rencontres radio 2.0 », qui auront lieu le 13 octobre à la Sacem

20h-20h30 SECRET PROFESSIONNEL / Charles Dantzig

Le secret professionnel de deux étudiants de l'Ecole normale supérieure et de l'enseignement de la littérature

Le premier s'appelle Julian Michelet, il est né en 1990 et vient d'être reçu premier à l'agrégation de Lettres classiques ; le second s'appelle Anatole Tomczak, il est né en 1992 et il est titulaire d'un master de Lettres modernes."

20h30-21h UNE SAISON AU THEATRE / Joëlle Gayot

Avec Christophe Honoré à l'occasion de son spectacle "Fin de l'Histoire", d'après Witold Gombrowicz, au Théâtre de Lorient puis au Théâtre National de la Colline.

21h-23h THEATRE & Cie coord. Blandine Masson

HOMMAGE A HENNING MANKELL

>« Ténèbres » de Henning Mankell publié aux Editions de l'Aches et enregistré d'après la mise en scène de Brigitte Jaques créée à Théâtre Ouvert en 2007. Traduction : Terje Sinding. Réalisation : Brigitte Jaques-Wajeman et Jean Couturier. Musique originale : Marc Olivier Dupin.

Immigrés clandestins, un père et sa fille se cachent.

>« Un portrait de l'inspecteur Wallander » de Henning Mankell. Réalisation : Jean Couturier, Choix des extraits des romans de Henning Mankell par Emmanuel Douin.

Son épouse est partie, il peine à communiquer avec son père et sa fille, la société est de plus en

plus violente et incompréhensible, un nouveau meurtre atroce et mystérieux vient d'être commis.

23h-0h CHANSON BOUM / Hélène Hazera

A Bilh et Anne Sylvestre

0h-5h LES NUITS / Philippe Garbit

00:02 - 01:32

Mardis du cinéma - Buster Keaton

Par Simone Douek

Avec Pierre Etaix, Jean Douchet, Claude Autant-Lara et Eleonore Keaton

Réalisation Maurice Audran

1ère diffusion : 03/09/1985

01:32 - 02:32

Nouvelles policières - Témoin à charge

D'Agatha Christie

Nouvelles choisies et présentées par Francis Lacassin

Réalisation Jacques Béraud

1ère diffusion : 08 et 09/08/1985

02:32 - 03:52

A voix nue - Arnaud Desplechin :

1- Le cinéma français existe-t-il ?,

2- Grandir avec les films,

4- Ecrire et lire

Par Sylvain Bourmeau

Avec Arnaud Desplechin

Réalisation Thierry Guffroy

1ère diffusion : 10, 11 et 13/05/2004

03:52 - 04:57

La circonférence nulle part

De Pierre Senges

Réalisation Jean-Matthieu Zahnd

1ère diffusion : 10/04/2010

Lundi 12 octobre 2015

5h-6h L'ELOGE DU SAVOIR / Christine Goémé

6h-6h30 UN AUTRE JOUR EST POSSIBLE / Tewfik Hakem

Série : 5 lettres à Maurice Jaubert par Maryline Desbiolles (pour son ouvrage *Le beau temps*, Seuil et hommage au Festival Lumières à Lyon) Episode 1 : L'enfance

L'invité (e) du jour : Thierry Frémeaux à l'occasion de la 7ème édition du Festival Lumières du 12 au 18 octobre à Lyon

6h30-9h LES MATINS / Guillaume Erner

Que cherche Poutine ?

Première partie :

Isabelle Facon, Chercheur spécialiste de la politique de défense et de sécurité russe, Fondation pour la recherche stratégique

Deuxième partie : Pierre Hassner, Directeur de recherche honoraire au CERI, spécialiste des relations internationales, qui publie *La revanche des passions : métamorphoses de la violence et crises du politique* (Fayard, 7 octobre)

6h45-6h57 Les Enjeux internationaux / Thierry Garcin

Russie. Pourquoi la Chine est-elle un partenaire de plus en plus important de Moscou ?

Avec Jean-Christophe Romer, professeur à l'IEP de Strasbourg.

9h-10h LA FABRIQUE DE L'HISTOIRE / Emmanuel Laurentin

La prostitution au XIXème siècle

Entretien avec Christine Langlois, rédactrice en chef de la revue « Terrain » pour l'ultime numéro 65 de septembre 2015 sur la nostalgie et Gil Bartholeyns, historien à l'Institut de recherches historiques du Septentrion-CNRS (IRHIS), chaire culture visuelle à l'Université de Lille 3 pour son article dans la revue.

Puis en deuxième partie, à l'occasion de l'exposition « Splendeurs et misères. Images de la prostitution, 1850-1910 », entretien avec Gabrielle Houbre, maîtresse de conférences en histoire des femmes à l'université Paris 7-Denis Diderot, Responsable de la spécialité de master "Identités, altérités, histoire de l'Europe", membre de l'Institut Universitaire de France pour son « Prostitutions. Des représentations aveuglantes ».

10h-10h50 LES NOUVEAUX CHEMINS DE LA CONNAISSANCE / Adèle Van Reeth

John Locke (1/4): L'Essai sur l'entendement humain

Avec Jean-Michel Vienne, professeur honoraire de philosophie à l'université de Nantes.

10h50-11h LE TEMPS DES LIBRAIRES / Christophe Ono-dit-Biot

Fabienne Olive, Les oiseaux rares à Paris, présente La carte des Mendelssohn, de Dian Meur (Sabine Wespieser)

11h-11h50 CULTURES MONDE / Florian Delorme

Devenir femme & après ?

De l'imam Amina Wadûd à Beyoncé : décroiser le féminisme

Avec Elsa Dorlin, philosophe contemporaine, professeure de philosophie politique & sociale au département de Science politique de l'université Paris 8, auteure notamment de *Black Feminism*, *Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*, L'Harmattan, 2011, et par téléphone, Christine Delphy, sociologue française, chercheuse du CNRS depuis 1966 dans le domaine des études féministes. Elle est une des cofondatrices de *Nouvelles Questions féministes* avec Simone de Beauvoir, Malika Hamidi, docteure en sociologie, directrice de l'European Muslim Network, sa thèse, soutenue en mars 2015, portait sur les Féministes musulmanes dans le contexte postcolonial de l'Europe francophone : stratégies identitaires et mobilisations translocales (EHESS).

11h50-12h LA VIE MODERNE / Blandine Masson

"Sur les bancs" d'après une idée originale de Thomas Baumgartner 6 à 10/10

12h-13h30 LA GRANDE TABLE / Caroline Broué

1ère partie : Opéra

Avec Stéphanie d'Oustrac, chanteuse lyrique, pour Theodora de Haendel au Théâtre des Champs Élysées (jusqu'au 20 octobre)

2ème partie : Les Nouveaux territoires de résistance

Avec Claude Alphandéry, ancien résistant, économiste, spécialiste de l'économie sociale et solidaire, signe Une famille engagée (Odile Jacob, octobre 2015)

12h30 LE JOURNAL / Mathieu Laurent

Omar Ouhamane correspondant permanent à Beyrouth

13h30-14h LES PIEDS SUR TERRE / Sonia Kronlund

Les amoureux éconduits (R)

Ils ont aimé en secret ou ont avoué leur amour, mais leur désir n'a jamais pu être assouvi. Ce sont des histoires d'amour ratées que l'on garde pour soi sans trop oser les raconter...

1ère diffusion le 21/06/2011

Reportage : Elise Andrieu - Réalisation : Annabelle Brouard (et Nathalie Salles)

14h-14h55 CONTINENT SCIENCES / Stéphane Deligeorges

Avec Jean-François Becquaert, docteur en astrophysique, spécialiste de missions spatiales et conférencier en planétarium, pour Le Sahara vient des étoiles (Fayard), ouvrage qui synthétise les connaissances astrophysiques dont on dispose aujourd'hui sur l'Univers et les éclaire d'images qui séduiront les lecteurs curieux comme les spécialistes.

14h55-15h LES BONNES FEUILLES

Xavier Mauméjean, Kafka à Paris (Alma)

15h-16h CULTURE MUSIQUE / Matthieu Garrigou-Lagrange

GOING TO CHICAGO par Christine LeCerf

Chicago Tour

16h-17h LES NOUVELLES VAGUES / Marie Richeux

ROBOTS 1/5 : Un robot pour quoi faire ?

Avec (en duplex depuis Toulouse) Célia Izoard, journaliste et traductrice. Elle travaille sur la critique de la technologie, en opposition, en particulier, à la biométrie. Elle a notamment publié, dans le dernier numéro de la Revue Z, une lettre ouverte aux roboticiens du CNRS : "Pourquoi le développement des robots humanoïdes ?"

17h-17h55 SUR LES DOCKS / Irène Omélianenko

« Voleurs, voyous : Des hommes en toutes lettres »

Un documentaire de Michel Pomarède et Jean-Philippe Navarre

Ces trois hommes ont braqué des banques, ont fait de la prison pour cela et se définissent comme des « voleurs, des voyous ». Gangsters ? Non, ça c'est une appellation de policiers. Ce qui les réunit aussi c'est l'écriture.

17h55-18h LES CARNETS DE L'ECONOMIE / Vincent Lemerre

L'économie traditionnelle face au numérique... la panique ?

Avec Sandrine Cassini, journaliste aux Echos

18h20-19h DU GRAIN A MOUDRE / Hervé Gardette

La guerre en Syrie est-elle en train de devenir une guerre mondiale ?

Avec Bertrand Badie, professeur de science politique à Sciences Po Paris, auteur de Un monde de souffrances. Ambivalence de la mondialisation (Salvator, 2015) et co-directeur, avec Dominique Vidal, de Un monde d'inégalités : l'état du monde 2016 (La Découverte, 2015) ; Agnès Levallois, consultante spécialiste du Moyen-Orient et des questions méditerranéennes, chargée de cours à l'ENA et à Sciences Po et Ariel Colonosmos, directeur de recherche au CNRS (CERI) et enseignant à Sciences Po, spécialiste des relations internationales, auteur de La politique des

oracles : raconter le futur aujourd'hui (Albin Michel, 2014).

19h-20h PING PONG / Mathilde Serrell et Martin Quénéhen

Coulisses du cinéma et chaos des années 80

Avec Fanny HERRERO, scénariste, pour la série : «Dix pour cent » Signée Cédric Klapisch, et Franck MAUBERT, écrivain, pour Les Uns contre les autres Ed. Fayard

19h55- 20h DENIS PODALYDES LIT...

« Sarrasine » d'Honoré de Balzac

20h-20h30 A VOIX NUE

Svetlana Alexievitch par JP Thibaudat

Rediffusion 2005

20h30-21h LE FEUILLETON coordonné par Blandine Masson

Millenium 1 / Les hommes qui n'aimaient pas les femmes, de Stieg Larsson

Adaptation et dialogues : Sophie Bocquillon

Réalisation : François Christophe

20h55-21h LES CARNETS DE LA CREATION / Aude Lavigne

Avec Vania Vaneau, danseuse chorégraphe brésilienne, spectacle « Blanc » au festival Zone d'Occupation Artistique (du 20 au 31 octobre) à Micadanses, Paris.

21h-22h LA DISPUTE / Arnaud Laporte

L'Invité de la semaine : Agnès Desarthe, écrivain et traductrice, auteur du livre Ce coeur changeant (éd. de L'Olivier) paru le 20 août 2015, Prix littéraire Le Monde 2015.

Joelle Gayot et Philippe Chevilley, autour de Fleur de cactus, de Barillet et Grédy, mis en scène par Michel Fau, du 25 septembre au 20 décembre 2015 au Théâtre Antoine, et Vu du pont, d'Arthur Miller, mis en scène par Ivo Van Hove, du 10 oct au 2 novembre 2015, Odéon Ateliers Berthier

22h15-23h HORS-CHAMPS / Laure Adler

Avec Michel Lussault, philosophe

23h-0h BACKSTAGE / Aurélie Charon

Les visions de Melchior Derouet

Avec Melchior Derouet, comédien, skieur, aveugle depuis sa naissance. Il a joué au « Soleil » avec Ariane Mnouchkine, puis avec Rodrigo Garcia. Il prépare les championnats de France de ski, et son entraîneur de ski + Rodrigo Garcia au téléphone

LIVE : COCO ROSIE

0h-5h LES NUITS /Philippe Garbit

00:02 - 01:22

La joie de vivre - Gilbert Bécaud

Par Henri Spade

Avec Gilbert Bécaud, Marcel Carné, Jacques Pills et Pierre Delanoë

1ère diffusion : 10/06/1956

01:22 - 02:42

Nuits magnétiques - Le théâtre du Vieux Colombier

Par Nicolas Roméas



URL : <http://www.franceculture.fr/>

PAYS : France

TYPE : Web Grand Public

► 9 octobre 2015 - 18:10

[Cliquez ici pour accéder à la version en ligne](#)

Avec Hubert Gignoux, Jean-Louis Barrault et Jean Dasté

Réalisation Bruno Sourcis

1ère diffusion : 30/03/1993

02:42 - 04:02

Salut international à Jacques Prévert

Par Paul Bordry

Produit par l'Unesco

1ère diffusion : 01/05/1978

04:03 - 04:56

Sur les Docks - Voleurs, voyous : Des hommes en toutes lettres

Par Michel Pomarède

Réalisation Jean-Philippe Navarre

Multidiffusion du 12/10/2015





AFP - Le JT, 1ère édition du samedi 10 octobre

AFP - Le JT, 1ère édition du samedi 10 octobre. Durée: 01:40

10/10/2015 - 18:05 AFP - Le JT, 1ère édition du samedi 10 octobre. Durée: 01:40 10/10/2015 - 17:50 Quelques milliers de professeurs ont manifesté samedi 10 octobre 2015 à Paris contre la réforme du collège, censée renforcer dès la rentrée 2016 l'interdisciplinarité, l'accompagnement personnalisé et l'autonomie des établissements. Durée: 01:24 10/10/2015 - 17:20 "Vous êtes les bienvenus chez les Républicains quels que soient votre couleur de peau, votre origine, votre religion, votre vote lors des dernières élections", a affirmé M. Sarkozy, samedi 10 octobre 2015 à Paris faisant allusion, sans citer son n... 10/10/2015 - 13:00 Valérie Pécresse, candidate Les Républicains à la présidence de la région Ile-de-France, a dénoncé samedi 10 octobre 2015, lors des Etats généraux de la fédération de Paris, du parti Les Républicains, le manque d'attractivité de Paris par rapport ... 10/10/2015 - 12:25 Quatre hommes ont été condamnés vendredi 9 octobre 2015 à Antananarivo aux travaux forcés à perpétuité pour le lynchage de deux Européens et d'un Malgache, frappés à coups de rondins avant d'être brûlés sur une île touristique de Madagascar en 201... 10/10/2015 - 01:35 Christian Estrosi, tête de liste Les Républicains pour les régionales de décembre en Paca, tenait vendredi soir un meeting à Marseille. L'occasion pour lui de critiquer le programme de Marion Maréchal Le Pen, "absolument incompatible" selon lui "a... 09/10/2015 - 18:30 AFP - Le JT, 2ème édition du vendredi 9 octobre - Proche-Orient: 5 Palestiniens tués lors de heurts avec les forces israéliennes, les premières victimes de Gaza - Justice: rejet d'une demande d'arrêt des traitements pour Vincent Lambert, le médecin ... 09/10/2015 - 16:55 Sans aucune surprise, le manager du XV de France Philippe Saint-André a retenu vendredi 9 octobre 2015 l'ossature installée depuis un mois et demi pour le premier moment de vérité de la Coupe du monde, dimanche (17H45 françaises) face à l'Irlande ... 09/10/2015 - 14:10 Le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne a rejeté vendredi 9 octobre la demande d'arrêt des traitements de Vincent Lambert réclamée par son neveu. Durée: 01:15 09/10/2015 - 13:21 Le sélectionneur de l'équipe de France Didier Deschamps a déclaré jeudi 8 octobre qu'il avait "toujours confiance" en Michel Platini, suspendu 90 jours par la commission d'éthique de la Fifa. Durée: 00:26 09/10/2015 - 13:10 Grand cru mythique du Bordelais, Château Margaux, monument historique, est resté architecturalement tel quel depuis la construction en 1815 de son emblématique château à colonnades: pour célébrer cet anniversaire, un nouveau chai vient d'être inau... 09/10/2015 - 12:45 AFP - Le JT, 1ère édition du vendredi 9 octobre. Durée: 01:31 09/10/2015 - 12:26 Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pou... 09/10/2015 - 12:25 La France a effectué dans la nuit de jeudi à vendredi une deuxième frappe aérienne contre le groupe Etat islamique (EI) à Raqa, dans l'est de la Syrie, a annoncé le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian. EXTRAIT de son interview sur ... 09/10/2015 - 10:20 Le chaos est total à la tête du foot mondial: Sepp Blatter et Michel Platini ont été suspendus jeudi pour 90 jours par la commission d'éthique de la Fifa et le glas des ambitions de l'ancien capitaine des Bleus à la présidence de l'instance suprêm...



AFP - Le JT, 1ère édition du samedi 10 octobre

AFP - Le JT, 1ère édition du samedi 10 octobre. Durée: 01:40

10/10/2015 - 18:05 AFP - Le JT, 1ère édition du samedi 10 octobre. Durée: 01:40 10/10/2015 - 17:50 Quelques milliers de professeurs ont manifesté samedi 10 octobre 2015 à Paris contre la réforme du collège, censée renforcer dès la rentrée 2016 l'interdisciplinarité, l'accompagnement personnalisé et l'autonomie des établissements. Durée: 01:24 10/10/2015 - 17:20 "Vous êtes les bienvenus chez les Républicains quels que soient votre couleur de peau, votre origine, votre religion, votre vote lors des dernières élections", a affirmé M. Sarkozy, samedi 10 octobre 2015 à Paris faisant allusion, sans citer son n... 10/10/2015 - 13:00 Valérie Pécresse, candidate Les Républicains à la présidence de la région Ile-de-France, a dénoncé samedi 10 octobre 2015, lors des Etats généraux de la fédération de Paris, du parti Les Républicains, le manque d'attractivité de Paris par rapport ... 10/10/2015 - 12:25 Quatre hommes ont été condamnés vendredi 9 octobre 2015 à Antananarivo aux travaux forcés à perpétuité pour le lynchage de deux Européens et d'un Malgache, frappés à coups de rondins avant d'être brûlés sur une île touristique de Madagascar en 201... 10/10/2015 - 01:35 Christian Estrosi, tête de liste Les Républicains pour les régionales de décembre en Paca, tenait vendredi soir un meeting à Marseille. L'occasion pour lui de critiquer le programme de Marion Maréchal Le Pen, "absolument incompatible" selon lui "a... 09/10/2015 - 18:30 AFP - Le JT, 2ème édition du vendredi 9 octobre - Proche-Orient: 5 Palestiniens tués lors de heurts avec les forces israéliennes, les premières victimes de Gaza - Justice: rejet d'une demande d'arrêt des traitements pour Vincent Lambert, le médecin ... 09/10/2015 - 16:55 Sans aucune surprise, le manager du XV de France Philippe Saint-André a retenu vendredi 9 octobre 2015 l'ossature installée depuis un mois et demi pour le premier moment de vérité de la Coupe du monde, dimanche (17H45 françaises) face à l'Irlande ... 09/10/2015 - 14:10 Le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne a rejeté vendredi 9 octobre la demande d'arrêt des traitements de Vincent Lambert réclamée par son neveu. Durée: 01:15 09/10/2015 - 13:21 Le sélectionneur de l'équipe de France Didier Deschamps a déclaré jeudi 8 octobre qu'il avait "toujours confiance" en Michel Platini, suspendu 90 jours par la commission d'éthique de la Fifa. Durée: 00:26 09/10/2015 - 13:10 Grand cru mythique du Bordelais, Château Margaux, monument historique, est resté architecturalement tel quel depuis la construction en 1815 de son emblématique château à colonnades: pour célébrer cet anniversaire, un nouveau chai vient d'être inau... 09/10/2015 - 12:45 AFP - Le JT, 1ère édition du vendredi 9 octobre. Durée: 01:31 09/10/2015 - 12:26 Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pou... 09/10/2015 - 12:25 La France a effectué dans la nuit de jeudi à vendredi une deuxième frappe aérienne contre le groupe Etat islamique (EI) à Raqa, dans l'est de la Syrie, a annoncé le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian. EXTRAIT de son interview sur ... 09/10/2015 - 10:20 Le chaos est total à la tête du foot mondial: Sepp Blatter et Michel Platini ont été suspendus jeudi pour 90 jours par la commission d'éthique de la Fifa et le glas des ambitions de l'ancien capitaine des Bleus à la présidence de l'instance suprêm...



AFP - Le JT, 1ère édition du vendredi 9 octobre

Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pou...



AFP - Le JT, 1ère édition du vendredi 9 octobre

AFP - Le JT, 1ère édition du vendredi 9 octobre. Durée: 01:31

09/10/2015 - 12:45AFP - Le JT, 1ère édition du vendredi 9 octobre. Durée: 01:3109/10/2015 - 12:26Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pou...09/10/2015 - 12:25La France a effectué dans la nuit de jeudi à vendredi une deuxième frappe aérienne contre le groupe Etat islamique (EI) à Raqa, dans l'est de la Syrie, a annoncé le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian. EXTRAIT de son interview sur ...09/10/2015 - 10:20Le chaos est total à la tête du foot mondial: Sepp Blatter et Michel Platini ont été suspendus jeudi pour 90 jours par la commission d'éthique de la Fifa et le glas des ambitions de l'ancien capitaine des Bleus à la présidence de l'instance suprêm...08/10/2015 - 23:15Le syndicat de pilotes majoritaire à Air France, le SNPL, sera reçu vendredi par la direction de la compagnie, une première depuis l'échec des négociations sur le plan de productivité "Perform 2020". Un dirigeante du syndicat des pilotes SNPL affi...08/10/2015 - 22:00Le Musée Grévin à Paris va rendre hommage à la gastronomie française en accueillant cet automne les doubles de cire de la chef étoilée Anne-Sophie Pic et le maître pâtissier Pierre Hermé, a annoncé mercredi l'institution. Durée: 01:1108/10/2015 - 20:15L'un des trois héros américains du Thalys, Spencer Stone, a été poignardé dans la nuit de mercredi à jeudi à Sacramento et se trouvait dans un état stable. Durée: 00:3708/10/2015 - 17:58AFP - Le JT, 2ème édition du jeudi 8 octobre08/10/2015 - 17:55La situation de la collecte des ordures à Paris "s'améliore" au quatrième jour de grève des éboueurs de la capitale, mais l'incertitude demeure sur la poursuite de leur mouvement, a indiqué jeudi 8 octobre la Mairie de Paris. Durée: 01:0108/10/2015 - 15:20La France ambitionne d'accueillir 100 millions de touristes étrangers en 2020 et veut réunir près d'un milliard d'euros pour développer le tourisme via une plateforme d'investissements qui a été lancée jeudi 8 octobre. Durée: 01:1508/10/2015 - 15:15François Hollande a déclaré jeudi 8 octobre 2015 que "la République ne connaît pas de races ni de couleurs de peau", dans une allusion aux propos polémiques de Nadine Morano sur la France "pays de race blanche", lors d'une allocution au site-mémor...08/10/2015 - 00:05Nadine Morano n'a pas voulu céder: elle a donc été privée mercredi 7 octobre de son investiture pour les régionales, après son refus d'envoyer une lettre d'excuses pour ses propos controversés sur la France, "pays de race blanche", comme le lui av...07/10/2015 - 23:05La femme Louis Vuitton de l'été prochain est mi-combattante bionique, mi-ballerine punk, avec des vêtements qui mêlent protection et broderies. Nicolas Ghesquière a présenté mercredi 7 octobre une collection aux accents futuristes mercredi, au der...07/10/2015 - 21:45Nadine Morano, qui ne s'est pas excusée pour ses propos controversés sur la France "pays de race blanche", a perdu mercredi 7 octobre son investiture Les Républicains aux régionales en Meurthe-et-Moselle. Durée: 00:3807/10/2015 - 21:25La présidente du Front National Marine Le Pen a interpellé François Hollande en séance plénière mercredi 7 octobre au Parlement européen à Strasbourg, qualifiant le président français de "vice-chancelier" d'Angela Merkel. Durée: 01:48



AFP - Le JT, 1ère édition du vendredi 9 octobre

AFP - Le JT, 1ère édition du vendredi 9 octobre. Durée: 01:31
Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pou... La France a effectué dans la nuit de jeudi à vendredi une deuxième frappe aérienne contre le groupe Etat islamique (EI) à Raqa, dans l'est de la Syrie, a annoncé le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian. EXTRAIT de son interview sur ... Le chaos est total à la tête du foot mondial: Sepp Blatter et Michel Platini ont été suspendus jeudi pour 90 jours par la commission d'éthique de la Fifa et le glas des ambitions de l'ancien capitaine des Bleus à la présidence de l'instance suprêm... Le syndicat de pilotes majoritaire à Air France, le SNPL, sera reçu vendredi par la direction de la compagnie, une première depuis l'échec des négociations sur le plan de productivité "Perform 2020". Un dirigeante du syndicat des pilotes SNPL affi... Le Musée Grévin à Paris va rendre hommage à la gastronomie française en accueillant cet automne les doubles de cire de la chef étoilée Anne-Sophie Pic et le maître pâtissier Pierre Hermé, a annoncé mercredi l'institution. Durée: 01:11 L'un des trois héros américains du Thalys, Spencer Stone, a été poignardé dans la nuit de mercredi à jeudi à Sacramento et se trouvait dans un état stable. Durée: 00:37 AFP - Le JT, 2ème édition du jeudi 8 octobre La situation de la collecte des ordures à Paris "s'améliore" au quatrième jour de grève des éboueurs de la capitale, mais l'incertitude demeure sur la poursuite de leur mouvement, a indiqué jeudi 8 octobre la Mairie de Paris. Durée: 01:01 La France ambitionne d'accueillir 100 millions de touristes étrangers en 2020 et veut réunir près d'un milliard d'euros pour développer le tourisme via une plateforme d'investissements qui a été lancée jeudi 8 octobre. Durée: 01:15 François Hollande a déclaré jeudi 8 octobre 2015 que "la République ne connaît pas de races ni de couleurs de peau", dans une allusion aux propos polémiques de Nadine Morano sur la France "pays de race blanche", lors d'une allocution au site-mémor... Nadine Morano n'a pas voulu céder: elle a donc été privée mercredi 7 octobre de son investiture pour les régionales, après son refus d'envoyer une lettre d'excuses pour ses propos controversés sur la France, "pays de

race blanche", comme le lui av... La femme Louis Vuitton de l'été prochain est mi-combattante bionique, mi-ballerine punk, avec des vêtements qui mêlent protection et broderies. Nicolas Ghesquière a présenté mercredi 7 octobre une collection aux accents futuristes mercredi, au der... Nadine Morano, qui ne s'est pas excusée pour ses propos controversés sur la France "pays de race blanche", a perdu mercredi 7 octobre son investiture Les Républicains aux régionales en Meurthe-et-Moselle. Durée: 00:38 La présidente du Front National Marine Le Pen a interpellé François Hollande en séance plénière mercredi 7 octobre au Parlement européen à Strasbourg, qualifiant le président français de "vice-chancelier" d'Angela Merkel. Durée: 01:48

09/10/2015 - 12:4509/10/2015 - 12:2609/10/2015 - 12:2509/10/2015 - 10:2008/10/2015 - 23:1508/10/2015 - 22:0008/10/2015 - 20:1508/10/2015 - 17:5808/10/2015 - 17:5508/10/2015 - 15:2008/10/2015 - 15:1508/10/2015 - 00:0507/10/2015 - 23:0507/10/2015 - 21:4507/10/2015 - 21:25



AFP - Le JT, 1ère édition du vendredi 9 octobre

Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pou...



Air France renoue le dialogue avec les pilotes



En privé, un membre du gouvernement acquiesce en confiant qu'il aurait fallu aussi « dire que le plan social était violent ». Cet article vous a plu ? 17H11

La fièvre catarrhale ovine s'étend à quatre nouveaux départements 16H25

Le chanteur engagé Leny Escudero est mort à 82 ans 15H34

Tollé en raison d'une grève SNCF en PACA, en plein chaos... 15H30

Intempéries sur la Côte d'Azur : une facture entre 550 et 650... 15H07

Policier blessé en Seine-Saint-Denis: le complice du braqueur mis... 15H06

Aux Izards, Frédéric Mercadal, entraîneur de foot de Merah et... 14H52

Le Pont d'Avignon rendu accessible aux fauteuils roulants 14H48

Côte d'Azur: entre 550 millions et 650 millions d'euros de dégâts 14H40

Air France renoue le dialogue avec ses pilotes 14H38

Squat de Syriens à Toulouse: le bailleur social demande une... 14H11

Pape François : ce qu'ils disent de lui 14H05

Les impôts locaux flambent: psychodrame dans un village de l'Ain 13H54

Seine-Saint-Denis : le braqueur mis en examen pour tentative de... 13H48

Paris : l'église Sainte-Rita échappe (pour le moment) à sa démolition 13H26

Policier blessé dans le 93: information judiciaire pour « tentative... 13H10

« Porcherie des 1. 000 truies » en Bretagne: recours contre... 12H29

Family Facility : le site qui aide les parents séparés à s'organiser 12H17

Valls: le compte personnel d'activité, « outil » pour une « vraie... 11H57

Comment choisir son avocat ? 11H37

Air France renoue le dialogue avec les pilotes 11H28

Vincent Lambert : le tribunal administratif rejette la demande... 11H18

Baby-planner : des coaches pour bébé pour parents débordés 10H54

Italie : « La pédophilie ?

Quatre jours après des violences spectaculaires au siège d'Air France, la première rencontre entre la direction et les pilotes s'est « très bien passée », premier pas vers une reprise des négociations pour éviter d'appliquer la totalité du plan de 2. 900 suppressions de postes.

Après les efforts déjà faits depuis 2012 par les salariés (gel des salaires, perte de jours de repos, plus de 5. 500 suppressions de postes en trois ans), qui devraient permettre à la compagnie de renouer avec les bénéfices en 2015, les salariés « se sentent aujourd'hui floués », soulignent également CGT, FO et Unsa.

Lire la suite sur www.lepoint.fr...

L'Etat, actionnaire, serait ainsi invité à faire un petit geste financier au sujet de la « taxe Chirac » sur les billets d'avions, dont Air France fournit actuellement les trois-quarts des recettes, soit environ 60 millions d'euros par an.

La direction d'Air France a reçu vendredi les deux principaux syndicats de pilotes, le SNPL et le SPA, quatre jours après les incidents qui ont émaillé le CCE de la compagnie.

Seule certitude : la direction du groupe va recevoir, en ordre dispersé, les différents syndicats, dont ceux des personnels au sol, au cours de la semaine prochaine, pour des négociations bilatérales à chaque fois.

Lire la suite sur www.franceinfo.fr...

Ils reprochent au Premier ministre Manuel Valls d'avoir eu depuis les débordements violents de lundi « de la compassion vis-à-vis de la direction de l'entreprise, aucune vis-à-vis des salariés », dont il a « oubl(ié) de parler ». « La presse fait les choux gras des actes de violence isolés » qui ont émaillé la manifestation lorsque plusieurs centaines de salariés ont envahi le Comité central d'entreprise, notent-ils en regrettant que l'image du DRH à moitié dénudé par des salariés en colère ait éclipsé celle d'un rassemblement « historique » de 2. 500 salariés, tous types de personnels confondus. « Refuser de faire le lien entre l'envahissement du CCE par les salarié(e)s et la souffrance que beaucoup d'entre eux subissent au quotidien depuis les premières restructurations (...) serait irresponsable », écrivent les trois syndicats, qui avaient appelé lundi à la grève. « Pour comprendre la colère des salarié(e)s Air France, ayons à l'esprit que la direction leur avait promis qu'après les efforts contraints fournis dans le plan Transform, un plan de croissance serait lancé », poursuivent-ils.

Ils réitèrent leur demande d'une « feuille de route tripartite » entre « l'Etat stratège et actionnaire » (à 17% d'Air France), la direction d'Air France et les organisations syndicales, pour discuter de « la stratégie de développement de l'entreprise », du « maintien de l'emploi » et des « capacités d'investissements ». « Le gouvernement ne pourra échapper à un débat politique sur le transport aérien français aujourd'hui en danger de mort », ajoutent-ils.

Ils reprochent au Premier ministre Manuel Valls d'avoir eu depuis les débordements violents de lundi « de la compassion vis-à-vis de la direction de l'entreprise, aucune vis-à-vis des salariés ».

Lire la suite sur www.lesechos.fr...

Tous les services Finances perso Comparateur de banques Comparateur de livrets d'épargne Comparateur de Sicav & Fcp Comparateur de contrats d'assurance vie Comparateur de contrats d'assurance Auto Comparateur de contrats d'assurance voiturette Comparateur de contrats d'assurance Moto Comparateur de contrats d'assurance 50cc Comparateur de contrats d'assurance Santé Comparateur de contrats d'assurance Habitation Comparateur de contrats d'assurance accident Comparateur de contrats d'assurance obsèques Comparateur de contrats d'assurance RC pro Comparateur de contrats d'assurance Animaux Droit de la consommation Droit de la famille Tous les services Capital.

Tous les services Immobilier Petites annonces Estimation immobilière Calculette crédit Comparateur de crédit Assurances loyers impayés Investir dans une SCPI Simulateurs défiscalisation en immobilier Droit immobilier Tous les services Capital.

Le PDG d' Cours – Actualités Air France -KLM, Alexandre de Juniac, avait invité vendredi les représentants des syndicats de pilotes en présence de Frédéric Gagey, PDG d'Air France, et de Xavier Broseta, le directeur des ressources humaines de la compagnie molesté lundi par des manifestants, des images qui ont fait le tour du monde. "C'était une réunion constructive et l'occasion de renouer le dialogue avec la direction.

Lire la suite sur www.capital.fr...

Quatre jours après les spectaculaires incidents qui ont interrompu le Comité central

d'entreprise, la direction d'Air France et celle de la SNPL, premier syndicat de pilote de la compagnie, se réunissait pour la première fois, vendredi 9 octobre. À l'évidence, les deux parties ont décidé de faire retomber la pression et de renouer, si possible, le dialogue social.

Chez Air France, l'heure est à nouveau au dialogue La direction d'Air France et les pilotes semblent prêts à reprendre les négociations, dix jours après l'échec des négociations et quatre jours après les violences syndicales.

Le président du syndicat des pilotes (SNPL) d' Air France phillipe Evain après une réunion au siège de la compagnie, le 9 octobre.

Lire la suite sur www.la-croix.com...

Le mandat voté par le conseil du SNPL à une quasi-unanimité (moins 8 abstentions) se résume en trois points : « le maintien de l'emploi, retrouver l'efficacité économique à travers des efforts des pilotes et la mise en place par l'Etat d'un environnement équitable ». « La compagnie fait un effort, les pilotes font un effort et l'Etat fait un effort », explique un porte-parole du syndicat.

Pour éviter tout risque d'incident et de pression extérieure, la reprise des négociations entre la direction d'Air France et les pilotes a eu lieu au siège du groupe Air France-KLM à l'aérogare des Invalides, dans le quartier des ministères déjà hautement sécurisé.

Le PDG du groupe Air France-KLM, Alexandre de Juniac, le PDG d'Air France, Frédéric Gagey, et le directeur des ressources humaines, Xavier Broseta participe à cette réunion ainsi que l'autre syndicat de pilotes, minoritaire, le SPAF.

Lire la suite sur www.tourhebd.com...

Dans une motion votée jeudi soir, les membres du SNPL ont mandaté leurs élus pour « négociier Perform dans le triple objectif » de « maintenir l'emploi », « contribuer à l'amélioration de l'efficacité économique de l'entreprise au travers des efforts des pilotes » et obtenir de l'Etat l'assurance d' »un environnement économique juste et équilibré » pour la compagnie.

Les discussions entre la direction et les syndicats ont jusqu'à présent échoué sur la principale demande de la compagnie : faire voler les navigants une centaine d'heures de plus par an (+14% à 18% selon les vols), à salaire égal. (Crédits : Reuters) Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), majoritaire au sein de la compagnie aérienne, a été reçu vendredi matin par la direction.

Depuis le 30 septembre, les négociations entre syndicats de pilotes et la direction étaient donc au point mort. Faute d'accord, la direction avait dès lors opté pour un « plan B » de réduction de l'activité, générant un sureffectif potentiel de 2. 900 emplois, dont 300 parmi les pilotes.

Lire la suite sur www.latribune.fr...

Air France, un conflit si français, et après ?

"Voyous", "état de choc", "inacceptables"... Le gouvernement, avec la droite du "chienlit", a choisi de soutenir la direction d'Air France sans un mot pour apaiser la colère des salariés. Ni avant, ni après ce CCE qui tourne mal, le PS n'a reconnu la violence de ce nouveau plan social, dans un contexte de crise et de hausse permanente du chômage. Et pourtant,

"faut-il vraiment avoir à choisir entre la violence inadmissible à l'encontre des deux dirigeants d'Air France et celle infligée aux 2 900 salariés de la compagnie aérienne, promis, en cas d'échec de la négociation, à rejoindre les statistiques de Pôle Emploi ? ", s'interroge Grégoire Biseau dans Libé. Place de la confrontation, état du dialogue social, intervention de l'Etat... De quoi le conflit Air France est-il révélateur ? Sur quoi va-t-il déboucher ? Avec :- Jacky Bontems , ancien numéro 2 de la CFDT, chargé de mission à **France stratégie** et président du groupe de réflexion Réseau 812, co-auteur de "Le Moteur du changement : la démocratie sociale ", préfacé par François Hollande, qui vient de paraître aux ed. Lignes de repères – Fondation Jean Jaurès.- Marc Crépon , philosophe, auteur de "La gauche, c'est quand ?" , à paraître le 22 octobre prochain aux éditions des Equateurs.....Dimanche, et après ? sur les réseaux sociaux :Twitter :Posez vos questions sur le compte @dimancheetapres et suivez nous en live tweet au hashtag #etapresCompte twitter d'Olivia Gesbert : @OliviaGesbertCompte twitter de Mathias Mégy : @matmegyFacebook :Le programme et l'actualité de "Dimanche, et après" c'est à suivre sur FacebookInvité(s) :Jacky Bontems , ancien numéro 2 de la CFDT, chargé de mission à **France stratégie** et président du groupe de réflexion Réseau 812Marc Crépon , philosophe, directeur de recherche au CNRSLeïla de Comarmond, journaliste aux Echos



ÉCONOMIE FACE À FACE

Best Western renforce son réseau

Le premier réseau hôtelier mondial rassemble 4 100 hôtels indépendants, dont 300 en France. Un nouveau logo et une nouvelle identité sont prévus pour 2016.

L'actualité de la marque

Positionnement

En 1946, M. K Guertin, hôtelier californien indépendant, propose à une soixantaine de ses confrères, tous situés sur la Route 66, de mutualiser leurs moyens pour investir dans de nouveaux panneaux de signalisation. Ils créent ainsi le réseau des meilleurs établissements hôteliers de l'Ouest Américain, Best Western. Le réseau trouve vite sa clientèle, s'étend partout aux Etats-Unis, puis arrive dans les années 1970 en Europe. Le premier Best Western ouvre en France en 1981. Aujourd'hui présente dans 100 pays, avec 4 100 hôtels, Best Western revendique la place de première marque hôtelière mondiale en nombre d'établissements. « Nous comptons plus de 300 hôtels en France, situés en cœurs de grandes et moyennes villes et dans les zones touristiques majeures telles que Paris ou la côte d'Azur », explique Maud Serrault, directrice France marketing et e-commerce. La marque déploie 3 gammes d'hôtels. Les Best Western, les plus nombreux, qui se positionnent comme des hôtels milieu de gamme à bon rapport qualité prix, implantés en centres-villes et détenant 3 étoiles. Les Best Western Plus : affichant 4 étoiles, positionnés moyen-haut de gamme et installés en cœur de ville et périphérie. Et les Best Western Premier, dotés de 4 voire

5 étoiles aux prestations plus élevées. Ils sont une vingtaine en France.

Stratégie

Depuis 2005, la stratégie de la marque est de faire monter tous ses hôtels en gamme et de devenir la chaîne hôtelière leader de la satisfaction et de la relation clients. « Nous avons travaillé l'amélioration de la qualité, des services, de la décoration, énonce Maud Serrault. Tous nos établissements ont été audités et incités à réaliser les travaux de rénovation nécessaires. » Une ambition d'harmonisation difficile, puisque chaque hôtel du réseau reste indépendant même s'il est adhérent de la coopérative Best Western... Autres priorités, affiner le maillage du territoire, en ouvrant 10 à 15 établissements en France par an sur des destinations stratégiques. « Best Western cible aujourd'hui à 50 % la clientèle de loisirs et à 50 % les clients business. » Internet est devenu un axe de réservation très fort qui génère plus de 53 % des ventes. Le groupe devrait enfin se doter d'un nouveau logo et d'une nouvelle identité, permettant de mieux différencier ses trois catégories d'hôtels, courant 2016.

Politique sociale

1 385 personnes travaillent au sein

du siège social aux Etats-Unis. 94 travaillent directement pour le groupe en France. Et les 4 100 hôtels, tous indépendants, emploient indirectement entre 5 et plusieurs dizaines de personnes, en fonction de leur taille et de leur catégorie. Le siège social parisien a recruté une quinzaine de personnes en 2015 (revenus managers, animateurs réseau qualité, designers, etc). Par ailleurs, pour rejoindre le réseau, les hôtels indépendants déjà classés 3, 4 voire 5 étoiles, doivent déposer un dossier de candidature qui sera étudié par le conseil d'administration de la coopérative. S'il est admis à rejoindre le réseau, l'hôtelier devra s'acquitter de droits d'entrée calculés en fonction de la taille et de l'implantation de son établissement. Et verser ensuite un commissionnement calculé sur son chiffre d'affaires.



L'AVIS DE L'EXPERT

Christian DE BERGH

Directeur général
du département retail branding
de l'agence Dragon Rouge.

Les points forts

Les tarifs sont clairs, axés autour d'un seul niveau de prix, par ville et par catégorie. Au niveau mondial, Best Western compte près de quatre fois plus d'hôtels que Mercure. C'est un réseau très puissant et une chaîne « volontaire », unie dans un système de coopérative plutôt original, dont chaque propriétaire d'hôtel devient un associé. La marque a fait des efforts pour monter en gamme progressivement ces dernières années. Résultat il n'y a plus d'effet « déceptif » et les hôtels qui ne jouent pas le jeu sont sortis du réseau. Enfin, le programme de fidélité est assez actif et intéressant.

Les points faibles

C'est une marque américaine qui ne fait pas naturellement partie de notre culture hôtelière et reste méconnue des Français. Best Western n'a pas de personnalité forte, même si les équipes françaises semblent avoir mis ce sujet au cœur de la stratégie pour les prochaines années. On choisit toujours aujourd'hui un Best western par commodité, parce que l'hôtel est par exemple mieux situé dans une ville, que par préférence de marque. Comme pour Mercure, cela ressemble au final plus à des enseignes accrochées à des bâtiments très différents qu'à une marque forte et homogène.



8^e groupe hôtelier international en nombre de chambres
3^e groupe hôtelier d'Europe



4 100
établissements dans le monde
dont **300** en France



Présent dans
100 pays



10 à 15
ouvertures par an en France
(190 dans le monde en 2014)



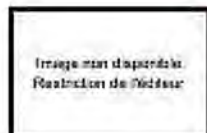
117 euros Prix d'une chambre
du samedi 17 au dimanche 18 octobre
au Best Western Bordeaux Bayonne
Etche Ona, 3 étoiles (sans petit déjeuner)

studio.v2

Les produits qui CARTONNENT



(DR.)



(DR.)



(Isidore Zoko.)

• La e-conciergerie

Lancé en 2013, ce service permet aux clients de se connecter via une application mobile ou le web à tous les services de l'hôtel (room service, spa, etc) et aux points d'intérêts de la ville. 128 hôtels en sont aujourd'hui équipés. 25 % des clients qui utilisent actuellement le wifi dans les hôtels du réseau utilisent ce service.

• Best Western Rewards

Lancée dans les années 1980, la carte de fidélité est valable dans l'ensemble du réseau au niveau mondial. 350 000 clients en sont détenteurs en France. Ils peuvent bénéficier de nuits gratuites et de cadeaux divers.

• Le Best Western Hôtel de la Poste

Installé à Troyes (Aube), dans un ancien relais de poste, il a rejoint le réseau en 1993. Cet hôtel 4 étoiles est doté de 32 chambres dont 7 suites junior et 2 suites senior et a été entièrement rénové en 2013-2014.
Prix moyen d'une chambre : 117, 50 € la nuit.



La fiche D'IDENTITÉ

• **Président France** : Olivier Cohn.

• **Siège social** : Phoenix (USA),
Courbevoie (92) pour
Best Western France.



(REA/Pascal Sittler.)

• **Chiffre d'affaires groupe** :
1,523 milliards de dollars (1,35 milliards d'euros)
dont 45,18 millions d'euros pour la France.

• **Effectif en France** : 94 collaborateurs au siège.

DATE DE CRÉATION

1946



Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

(Isidore Zoko.)



Bientôt un « compte personnel »

Attention, révolution sociale: avec le « compte personnel d'activité », les droits ne seront plus collectifs et attachés à l'emploi occupé, mais individuels, portables d'une situation à l'autre.

« Les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changeant » : c'est là l'objectif fixé hier par le Premier ministre au futur « compte personnel d'activité », objet d'un rapport de **France Stratégie**. Ce projet sera au centre de la conférence sociale du 19 octobre, avant de figurer dans la loi que prépare la ministre du Travail, Myriam El Khomri, pour l'année prochaine. Un système à points que contiendra ce compte ? Il regroupera les droits acquis dans divers domaines : le compte personnel formation, le compte pénibilité retraite, le compte épargne temps... La ministre du Travail a suggéré d'y inclure un « droit à la deuxième chance », dans un entretien à notre **journal France Stratégie** y ajoute dans son rapport les droits rechargeables à l'assurance chômage. Il s'agit de poser les bases d'une « vraie sécurité sociale professionnelle », résume le Premier ministre, reprenant à dessein une expression de la CGT. Et il fonctionnera comment ? Selon un système à points convertibles d'un domaine à l'autre, suggère **France Stratégie**. Des droits à l'allocation-chômage ou le compte épargne temps serviraient par exemple à une formation. Dès l'âge de 16 ans le compte serait ouvert dès l'âge de 16 ans voire plus tôt pour les apprentis. Et les « décrocheurs » du système scolaire seraient d'emblée dotés de davantage de points, donc de droits. Le projet est vaste, et politiquement chargé : ce sera « la grande réforme » sociale du quinquennat, selon François Hollande. Mais il est aussi techniquement très complexe, et trop nouveau pour avoir suscité beaucoup de travaux précis. « Attention à ne pas créer une coquille vide », avertit un connaisseur du dossier, s'effrayant des délais – politiquement contraints. Il n'empêche, ce compte personnel d'activité marque une vraie révolution dans la protection sociale: le passage de droits collectifs, acquis au sein de l'entreprise, à des droits individuels, portables d'une entreprise et d'un statut à l'autre.



Bientôt un « compte personnel d'activité »

Attention, révolution sociale: avec le « compte personnel d'activité », les droits ne seront plus collectifs et attachés à l'emploi occupé, mais individuels, portables d'une situation à l'autre.



« Les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changent » : c'est là l'objectif fixé hier par le Premier ministre au futur « compte personnel d'activité », objet d'un rapport de **France Stratégie**. Ce projet sera au centre de la conférence sociale du 19 octobre, avant de figurer dans la loi que prépare la ministre du Travail Myriam El Khomri pour 2016.

Un système à points

Que contiendra ce compte ? Il regroupera les droits acquis dans divers domaines : le compte personnel formation, le compte pénibilité retraite, le compte épargne temps... La ministre du Travail a suggéré d'y inclure un « droit à la deuxième chance », dans un entretien à notre journal. **France Stratégie** y ajoute dans son rapport les droits rechargeables à l'assurance chômage. Il s'agit de poser les bases d'une « vraie sécurité sociale professionnelle », résume le Premier ministre, reprenant à dessein une expression de la CGT. Et il fonctionnera comment ? Selon un système à points, convertibles d'un domaine à l'autre, suggère **France Stratégie**. Des droits à l'allocation-chômage ou le compte épargne temps serviraient par exemple à une formation.

Dès l'âge de 16 ans

Le compte serait ouvert dès l'âge de 16 ans, voire plus tôt pour les apprentis. Et les « décrocheurs » du système scolaire seraient d'emblée dotés de davantage de points, donc de droits.

Le projet est vaste, et politiquement chargé : ce sera « la grande réforme » sociale du quinquennat, selon François Hollande. Mais il est aussi techniquement très complexe, et trop nouveau pour avoir suscité beaucoup de travaux précis. « Attention à ne pas créer une coquille vide », avertit un connaisseur du dossier. Il n'empêche, ce compte personnel d'activité marque une vraie révolution dans la protection sociale : le passage de droits collectifs, acquis au sein de l'entreprise, à des droits individuels, portables d'une entreprise et d'un statut à l'autre.



URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 10 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



Daniel_Jerome44

@Daniel_Jerome44

212782

Tweets

13238

Following

12085

Followers

Bientôt un compte personnel d'activité <http://t.co/z0a42qksot>

Bientôt un compte personnel d'activité <http://t.co/z0a42qksot>





Bientôt, un "compte personnel" d'activité

Attention, révolution sociale: avec le « compte personnel d'activité », les droits ne seront plus collectifs et attachés à l'emploi occupé, mais individuels, portables d'une situation à l'autre.



«Les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changeant » : c'est là l'objectif fixé hier par le Premier ministre au futur « compte personnel d'activité », objet d'un rapport de **France Stratégie**. Ce projet sera au centre de la conférence sociale du 19 octobre, avant de figurer dans la loi que prépare la ministre du Travail, Myriam El Khomri, l'année prochaine.

Ce compte regroupera les droits acquis dans divers domaines : compte personnel formation, compte pénibilité retraite, compte épargne temps... La ministre du Travail a suggéré d'y inclure un « droit à la deuxième chance ». **France Stratégie** y ajoute dans son rapport les droits rechargeables à l'assurance chômage. Il s'agit de poser les bases d'une « vraie sécurité sociale professionnelle », résume le Premier ministre, reprenant à dessein une expression de la CGT.

Dès l'âge de 16 ans

Il fonctionnera selon un système à points, convertibles d'un domaine à l'autre, suggère **France Stratégie**. Des droits à l'allocation-chômage ou le compte épargne temps serviraient par exemple à une formation. Le compte serait ouvert dès l'âge de 16 ans, voire plus tôt pour les apprentis. Et les « décrocheurs » du système scolaire seraient d'emblée dotés de davantage de points, donc de droits. Le projet est vaste, et politiquement chargé : ce sera « la grande réforme » sociale du quinquennat, selon François Hollande. Mais il est aussi techniquement complexe, et trop nouveau pour avoir suscité des travaux précis. « Attention à ne pas créer une coquille vide », avertit un connaisseur du dossier. Il n'empêche, ce compte personnel marque une révolution dans la protection sociale : le passage de droits collectifs, acquis au sein de l'entreprise, à des droits individuels, portables d'une entreprise et d'un statut à l'autre.



Bientôt, un « compte personnel »

Avec le « compte personnel d'activité », les droits ne seront plus collectifs et attachés à l'emploi occupé, mais individuels, portables d'une situation à l'autre.



France-Monde France Social Emploi A la Une

« Les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changeant » : c'est là l'objectif fixé hier par le Premier ministre au futur « compte personnel d'activité », objet d'un rapport de **France Stratégie**. Ce projet sera au centre de la conférence sociale du 19 octobre, avant de figurer dans la loi que prépare la ministre du Travail Myriam El Khomri pour l'année prochaine.

Un système à points

Que contiendra ce compte ? Il regroupera les droits acquis dans divers domaines : le compte personnel formation, le compte pénibilité retraite, le compte épargne temps... La ministre du Travail a suggéré d'y inclure un « droit à la deuxième chance », dans un entretien à notre journal.

France Stratégie y ajoute dans son rapport les droits rechargeables à l'assurance chômage. Il s'agit de poser les bases d'une « vraie sécurité sociale professionnelle », résume le Premier ministre, reprenant à dessein une expression de la CGT. Et il fonctionnera comment ? Selon un système à points, convertibles d'un domaine à l'autre, suggère **France Stratégie**. Des droits à l'allocation-chômage ou le compte épargne temps serviraient par exemple à une formation.

Dès l'âge de 16 ans

Le compte serait ouvert dès l'âge de 16 ans, voire plus tôt pour les apprentis. Et les « décrocheurs » du système scolaire seraient d'emblée dotés de davantage de points, donc de droits. Le projet est vaste, et politiquement chargé : ce sera « la grande réforme » sociale du quinquennat, selon François Hollande. Mais il est aussi techniquement très complexe, et trop nouveau pour avoir suscité beaucoup de travaux précis. « Attention à ne pas créer une coquille vide », avertit un connaisseur du dossier, s'effrayant des délais – politiquement contraints.

Il n'empêche, ce compte personnel d'activité marque une vraie révolution dans la protection sociale : le passage de droits collectifs, acquis au sein de l'entreprise, à des droits individuels, portables d'une entreprise et d'un statut à l'autre.



Bientôt, un « compte personnel » d'activité



« Les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changent » : c'est là l'objectif fixé hier par le Premier ministre au futur « compte personnel d'activité », objet d'un rapport de **France Stratégie**. Ce projet sera au centre de la conférence sociale du 19 octobre, avant de figurer dans la loi que prépare la ministre du Travail, Myriam El Khomri, l'année prochaine.

Ce compte regroupera les droits acquis dans divers domaines : compte personnel formation, compte pénibilité retraite, compte épargne temps... La ministre du Travail a suggéré d'y inclure un « droit à la deuxième chance ». **France Stratégie** y ajoute dans son rapport les droits rechargeables à l'assurance chômage. Il s'agit de poser les bases d'une « vraie sécurité sociale professionnelle », résume le Premier ministre, reprenant à dessein une expression de la CGT.

Dès l'âge de 16 ans

Il fonctionnera selon un système à points, convertibles d'un domaine à l'autre, suggère **France Stratégie**. Des droits à l'allocation-chômage ou le compte épargne temps serviraient par exemple à une formation. Le compte serait ouvert dès l'âge de 16 ans, voire plus tôt pour les apprentis. Et les « décrocheurs » du système scolaire seraient d'emblée dotés de davantage de points, donc de droits. Le projet est vaste, et politiquement chargé : ce sera « la grande réforme » sociale du quinquennat, selon François Hollande. Mais il est aussi techniquement complexe, et trop nouveau pour avoir suscité des travaux précis. « Attention à ne pas créer une coquille vide », avertit un connaisseur du dossier. Il n'empêche, ce compte personnel marque une révolution dans la protection sociale : le passage de droits collectifs, acquis au sein de l'entreprise, à des droits individuels, portables d'une entreprise et d'un statut à l'autre.



SOCIAL

Bientôt, un «compte personnel»

Avec le «compte personnel d'activité», les droits ne seront plus collectifs et attachés à l'emploi occupé, mais individuels, portables d'une situation à l'autre.

« Les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changeant » : c'est là l'objectif fixé hier par le Premier ministre au futur « compte personnel d'activité », objet d'un rapport de [France Stratégie](#). Ce projet sera au centre de la conférence sociale du 19 octobre, avant de figurer dans la loi que prépare la ministre du Travail Myriam El Khomri pour l'année prochaine.

Un système à points

Que contiendra ce compte? Il regroupera les droits acquis dans divers domaines : le compte personnel formation, le compte pénibilité retraite, le compte épargne temps. La ministre du Travail a suggéré d'y inclure un « droit à la deuxième chance », dans un entretien à notre journal. [France Stratégie](#) y ajoute dans son rapport les droits rechargeables à l'assurance chômage. Il s'agit de poser les bases d'une « vraie sécurité sociale professionnelle », résume le Premier ministre, reprenant à dessein une expression de la CGT. Et il fonctionnera comment? Selon un système à points, convertibles d'un domaine à l'autre, suggère [France Stratégie](#). Des droits à l'allocation-chômage ou le compte épargne temps serviraient par exemple à une formation.

Dès l'âge de 16 ans

Le compte serait ouvert dès l'âge de 16 ans, voire plus tôt pour les apprentis. Et les « décrocheurs » du système scolaire seraient d'emblée dotés de davantage de points, donc de droits. Le projet est vaste, et politiquement chargé : ce sera « la grande réforme » sociale du quinquennat, selon François Hollande. Mais il est aussi techniquement très complexe, et trop nouveau pour avoir suscité beaucoup de travaux précis. « Attention à ne pas créer une coquille vide », avertit un connaisseur du dossier, s'effrayant des délais - politiquement contraints.

Il n'empêche, ce compte personnel d'activité marque une vraie révolution dans la protection sociale : le passage de droits collectifs, acquis au sein de l'entreprise, à des droits individuels, portables d'une entreprise et d'un statut à l'autre.

Francis Brochet ■





Château Margaux fête ses 200 ans entre tradition et modernité

Le sélectionneur de l'équipe de France Didier Deschamps a déclaré jeudi 8 octobre qu'il avait "toujours confiance" en Michel Platini, suspendu 90 jours par la commission d'éthique de la Fifa. Durée: 00:26 Grand cru mythique du Bordelais, Château Margaux, monument historique, est resté architecturalement tel quel depuis la construction en 1815 de son emblématique château à colonnades: pour célébrer cet anniversaire, un nouveau chai vient d'être inau... AFP - Le JT, 1ère édition du vendredi 9 octobre. Durée: 01:31 Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pou... La France a effectué dans la nuit de jeudi à vendredi une deuxième frappe aérienne contre le groupe Etat islamique (EI) à Raqa, dans l'est de la Syrie, a annoncé le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian. EXTRAIT de son interview sur ... Le chaos est total à la tête du foot mondial: Sepp Blatter et Michel Platini ont été suspendus jeudi pour 90 jours par la commission d'éthique de la Fifa et le glas des ambitions de l'ancien capitaine des Bleus à la présidence de l'instance suprême... Le syndicat de pilotes majoritaire à Air France, le SNPL, sera reçu vendredi par la direction de la compagnie, une première depuis l'échec des négociations sur le plan de productivité "Perform 2020". Un dirigeant du syndicat des pilotes SNPL affi... Le Musée Grévin à Paris va rendre hommage à la gastronomie française en accueillant cet automne les doubles de cire de la chef étoilée Anne-Sophie Pic et le maître pâtissier Pierre Hermé, a annoncé mercredi l'institution. Durée: 01:11 L'un des trois héros américains du Thalys, Spencer Stone, a été poignardé dans la nuit de mercredi à jeudi à Sacramento et se trouvait dans un état stable. Durée: 00:37 AFP - Le JT, 2ème édition du jeudi 8 octobre La situation de la collecte des ordures à Paris "s'améliore" au quatrième jour de grève des éboueurs de la capitale, mais l'incertitude demeure sur la poursuite de leur mouvement, a indiqué jeudi 8 octobre la Mairie de Paris. Durée: 01:01 La France ambitionne d'accueillir 100 millions de touristes étrangers en 2020 et veut réunir près d'un milliard d'euros pour développer le tourisme via une plateforme d'investissements qui a été lancée jeudi 8 octobre. Durée: 01:15 François Hollande a déclaré jeudi 8 octobre 2015 que "la République ne connaît pas de races ni de couleurs de peau", dans une allusion aux propos polémiques de Nadine Morano sur la France "pays de race blanche", lors d'une allocution au site-mémoire... Nadine Morano n'a pas voulu céder: elle a donc été privée mercredi 7 octobre de son investiture pour les régionales, après son refus d'envoyer une lettre d'excuses pour ses propos controversés sur la France, "pays de race blanche", comme le lui av... La femme Louis Vuitton de l'été prochain est mi-combattante bionique, mi-ballerine punk, avec des vêtements qui mêlent protection et broderies. Nicolas Ghesquière a présenté mercredi 7 octobre une collection aux accents futuristes mercredi, au der...



COMMUNIQUE DE LA CGPME A PROPOS DU COMPTE PERSONNEL D'ACTIVITE

A l'occasion de la remise au Premier Ministre du rapport de **France Stratégie** sur le "Compte Personnel d'Activité", la CGPME souhaite préciser sa position.

La Confédération des PME adhère à la nécessité de donner davantage de lisibilité aux droits sociaux et de mieux prendre en compte la pluralité des activités et des statuts. A cet égard, il serait important d'inclure, au-delà des contractuels, l'ensemble du secteur public dans le périmètre du CPA et ce afin de dépasser la notion de statut et de favoriser les passerelles entre secteur public et privé. La CGPME propose également que l'inclusion du compte épargne-temps dans le CPA n'ouvre pas simplement droit à formation, mais permette, dans une logique individuelle et volontaire, de se constituer des droits supplémentaires dans une perspective "d'achat" de retraite anticipée. Toutefois, la mise en œuvre concrète du CPA ne peut s'envisager dans un avenir proche alors même que le Compte Personnel de Formation (CPF) peine à monter en puissance et que le Compte Personnel de Prévention de la Pénibilité reste virtuel. De plus, la complexité du système informatique à mettre en œuvre pour des millions de comptes individuels exige de ne pas confondre vitesse et précipitation dans une optique électorale. A défaut, on s'expose à une monumentale usine à gaz allant au-delà même de ce que l'on a pu connaître lors de la mise en place du RSI ! Enfin toute nouvelle contrainte administrative sur les entreprises serait insupportable. De même l'ouverture de "nouveaux droits" dont il faudrait bien financer le coût est inenvisageable alors même que notre système de protection sociale est déjà au bord de l'asphyxie.

Compte personnel d'activité : 3 questions pour comprendre le nouveau dispositif

Le compte personnel d'activité devrait permettre de "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", comme l'a annoncé Manuel Valls, ce vendredi 9 octobre.

Annoncé par François Hollande en avril dernier, le compte personnel d'activité (CPA) a été présenté comme "la grande réforme" sociale du quinquennat. Six mois plus tard, les pistes se précisent. À noter que le dispositif, dont le principe est inscrit dans la loi Rebsamen sur le dialogue social, sera au cœur de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, des contours et modalités seront ensuite précisés par une loi en 2016. Tout en "sécurisant les parcours professionnels, il s'adresse aux "salariés (qui) ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou qu'ils en changent", rappelle Matignon. Selon un rapport **France Stratégie** remis à Manuel Valls ce vendredi 9 octobre, la mise en place du CPA passe par le regroupement des comptes existants (formation, pénibilité, épargne-temps, voire assurance chômage...). Il permettra de constituer un "capital" de ceux qui travaillent", mais sera attaché à la personne plus qu'au statut professionnel. Les droits se conserveraient tout au long de la vie, quelles que soient les ruptures sur le marché du travail.

1. Qu'est ce qu'un compte personnel d'activité ? Ce compte devrait être lancé au 1er janvier 2017 et permettra de garder certains droits même si un salarié change d'emploi ou de région. Le CPA serait universel, ouvert automatiquement à l'âge de 16 ans (voire avant pour les apprentis), au moment de la réception de la Carte vitale, à toute personne y compris non salariée résidant en France, explique **France Stratégie**. Sans trancher la question du financement, l'organisme évoque un "fonds propre global". Il permettra "une meilleure adaptation à la réalité du marché du travail et aux transformations de l'économie", résume l'organisme. En "décloisonnant le système de protection sociale", il souhaite réduire la coupure entre les "insiders", les salariés intégrés au marché du travail, et les "outsiders" (chômeurs, précaires...). 2. Comment fonctionnera-t-il ? Afin de "réduire les inégalités", il y aurait une dotation initiale pour les publics les plus "fragiles" sur le marché du travail, par exemple les jeunes "décrocheurs" sans formation ou les chômeurs de longue durée. Elle serait financée par la solidarité nationale. Un premier scénario préconise un CPA orienté vers la formation et "l'amélioration de la capacité professionnelle": il regrouperait le compte personnel de formation (CPF), le compte personnel de prévention et pénibilité, le compte épargne temps (CET)... Le but : inciter à davantage de mobilité professionnelle, développer l'employabilité. Deuxième scénario : un CPA "banque du temps", auquel le titulaire pourrait ajouter des droits à congés supplémentaires alimentés par du temps de travail non marchand, tels que le bénévolat ou le service civique. Dans les deux cas, certains droits seraient convertibles. Dernière option, un CPA au périmètre encore plus large, qui regrouperait l'ensemble des droits comme l'assurance maladie, la retraite, l'assurance chômage. Une meilleure lisibilité sera possible via le numérique avec une application smartphone, tablette ou en ligne.

3. Une meilleure autonomie ? Le compte personnel d'activité permettra à un salarié qui veut passer en indépendant de savoir quel impact aura ce changement sur sa retraite. L'assurance chômage pourrait éventuellement être convertible en autres droits (formation, épargne-temps). En revanche, les droits liés aux risques sociaux (maladie et retraite notamment) seraient, eux, non convertibles, afin de ne pas les "dilapider". Les droits acquis au cours de la carrière seraient transportables d'une entreprise à l'autre. Pour éviter l'effet "baluchon" dissuasif à l'embauche, le CPA serait considéré comme un "coffre-fort" appartenant à l'individu - libre à lui de le partager ensuite avec son employeur. Le CPA "nécessite un débat national large, avec un calendrier qui s'étendra sur de nombreuses années", souligne **France Stratégie**. Sans trancher dans les différents scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon, le Premier ministre a confirmé que le CPA devra "favoriser la mobilité des salariés, dès lors assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle, et permettra aux entreprises de disposer d'employés mieux formés et plus autonomes".



Compte personnel d'activité : coup d'envoi au 1er janvier 2017 !



En complément de cet article, découvrez notre outil de gestion du Compte Personnel de Formation (CPF) en 2015, mais également le transfert des heures de DIF vers le CPF. Dans une précédente actualité, publiée en avril 2015 et que vous pouvez retrouver en cliquant [ici](#), nous vous annonçons de l'arrivée prochaine d'un CPA (Compte Personnel d'Activité).

La loi relative au dialogue social et à l'emploi (dite loi Rebsamen) entérine ce nouveau dispositif dont l'entrée en vigueur est fixée au 1^{er} janvier 2017.

Que va contenir le CPA ?

Selon l'article 38 de la loi, le CPA devrait rassembler :

A en croire l'exposé des motifs du projet de loi et l'extrait du Conseil des ministres du 8 avril 2015 et notamment le discours du Premier ministre, le CPA devrait contenir :

Extrait Conseil des ministres du 8 avril 2015 – discours du Premier ministre

Depuis le début du quinquennat, nous avons créé, avec les partenaires sociaux, de nouveaux droits pour les salariés, qui les suivent tout au long de leur carrière : compte personnel de formation, compte pénibilité, droits rechargeables à l'assurance chômage... Ces droits permettent à chaque salarié de construire et sécuriser son propre parcours professionnel. Mais ils sont encore trop cloisonnés, reflet de leur construction par "sédimentation".

Concertation puis entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017

L'article 38 de la loi fixe le calendrier suivant :

Un CPA dès l'entrée sur le marché du travail

De façon relativement analogue au CPE, la loi prévoit que le CPA soit à la disposition de son détenteur :

**Extrait de la loi :****Article 38**

Afin que chaque personne dispose au 1^{er} janvier 2017 d'un compte personnel d'activité qui rassemble, dès son entrée sur le marché du travail et tout au long de sa vie professionnelle, indépendamment de son statut, les droits sociaux personnels utiles pour sécuriser son parcours professionnel, une concertation est engagée avant le 1^{er} décembre 2015 avec les organisations professionnelles d'employeurs et syndicales de salariés représentatives au niveau national et interprofessionnel, qui, si elles le souhaitent, ouvrent une négociation sur la mise en œuvre du compte personnel d'activité. Avant le 1^{er} juillet 2016, le Gouvernement présente au Parlement un rapport sur les modalités possibles de cette mise en œuvre.



Références



LOI n° 2015-994 du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi, JO du 18 août 2015



Extrait Conseil des ministres du 8 avril 2015 – discours du Premier ministre





♦ **Compte personnel d'activité** : Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", a estimé dans un communiqué le Premier ministre Manuel VALLS, qui s'est vu remettre vendredi (cf. BQ du 09/10/2015) un rapport sur le sujet par le président de France Stratégie, commissaire général à la stratégie et à la prospective Jean PISANI-FERRY. Le CPA, annoncé par le président de la République François HOLLANDE en avril dernier (cf. BQ du 07/04/2015) doit regrouper les droits sociaux de chacun, droits à formation, compte pénibilité, compte épargne temps et mutuelle. Les droits se conserveraient tout au long de la vie, quelles que soient les ruptures sur le marché du travail. Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de France Stratégie : CPA orienté vers la formation, CPA "banque du temps", ou CPA au périmètre très large. Ces différentes pistes comportent un axe central : un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès. Ses objectifs : sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail.



Compte personnel d'activité : une avancée sociale majeure, vraiment ?

C'est, à en croire François Hollande, « la grande réforme sociale du quinquennat ». Annoncé en avril par le chef de l'État en personne, pour amadouer Martine Aubry et la gauche du PS, le compte personnel d'activité (CPA) doit permettre aux salariés de rebondir grâce à l'accumulation de droits tout au long de la vie malgré des carrières de plus en plus heurtées. C'est en quelque sorte la face « sécurité » d'une nouvelle « flexi-sécurité » à la française. Reste à donner un contenu à ce qui n'est pour l'instant qu'une coquille vide, inscrite dans la loi Rebsamen sur le dialogue social. Comme souvent, le gouvernement a balisé le terrain en commandant un rapport de **France Stratégie**, dont les conclusions ont été présentées vendredi à Manuel Valls. Pour le Premier ministre, le compte personnel d'activité « favorisera la mobilité des salariés, dès lors assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle, et permettra aux entreprises de disposer d'employés mieux formés et plus autonomes. Il s'agit donc de poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle, gage d'efficacité économique et de progrès social ». « Sécurité sociale professionnelle », le mot n'est pas choisi au hasard. C'est un des grands chevaux de bataille de la CGT. Un effort de « lisibilité » des droits sociaux Présenté comme une innovation sociale majeure, le CPA n'est pourtant rien...



Compte personnel d'activité : une avancée sociale majeure, vraiment ?

C'est, à en croire François Hollande, « la grande réforme sociale du quinquennat ». Annoncé en avril par le chef de l'État en personne, pour amadouer Martine Aubry et la gauche du PS, le compte personnel d'activité (CPA) doit permettre aux salariés de rebondir grâce à l'accumulation de droits tout au long de la vie malgré des carrières de plus en plus heurtées. C'est en quelque sorte la face « sécurité » d'une nouvelle « flexi-sécurité » à la française. Reste à donner un contenu à ce qui n'est pour l'instant qu'une coquille vide, inscrite dans la loi Rebsamen sur le dialogue social.

Comme souvent, le gouvernement a balisé le terrain en commandant un rapport de **France Stratégie**, dont les conclusions ont été présentées vendredi à Manuel Valls. Pour le Premier ministre, le compte personnel d'activité « favorisera la mobilité des salariés, dès lors assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle, et permettra aux entreprises de disposer d'employés mieux formés et plus autonomes. Il s'agit donc de poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle, gage d'efficacité économique et de progrès social ». « Sécurité sociale professionnelle », le mot n'est pas choisi au hasard. C'est un des grands chevaux de bataille de la CGT.

Un effort de « lisibilité » des droits sociaux

Présenté comme une innovation sociale majeure, le CPA n'est pourtant rien d'autre que le regroupement, sous un portail électronique unique, du compte personnel de formation (CPF) institué par la réforme de la formation professionnelle, du compte pénibilité créé dans le cadre de la réforme des retraites ainsi que des droits rechargeables à l'assurance chômage, voire des droits à la retraite et à l'épargne salariale. Selon la proposition de **France Stratégie**, il serait ouvert pour tout un chacun à partir de 16 ans.

« En termes de lisibilité des droits pour le salarié, cela peut avoir un sens », reconnaît toutefois le secrétaire général de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), Jean-Eudes du Mesnil du Buisson. Le point de vue des partenaires sociaux compte puisque les caractéristiques du CPA seront discutées entre patronat et syndicats au cours d'une concertation, notamment à l'occasion de la conférence sociale programmée le 19 octobre. Dans ce cadre, la CGPME vient d'être reçue au ministère du Travail pour préparer la journée qui doit aussi porter sur la COP21 et le numérique.

« Ne pas confondre vitesse et précipitation »

Le gouvernement pourrait décider d'y inclure le compte épargne temps (CET), sur lequel les salariés peuvent stocker des jours de RTT non pris, afin, par exemple, de financer une éventuelle formation. La CGPME plaide même pour que les droits acquis au titre du CET puissent financer des départs anticipés à la retraite, moyennant un abondement de la part du salarié. De quoi récolter davantage de cotisations pour financer le système de retraites. Mais pas question pour l'organisation patronale de cautionner « l'ouverture de *nouveaux droits* dont il faudrait bien financer le coût (...) alors même que notre système de protection sociale est déjà au bord de l'asphyxie », explique-t-elle dans un communiqué.

La CGPME appelle aussi à « ne pas confondre vitesse et précipitation » alors que le gouvernement espère pouvoir faire entrer le CPA en vigueur au 1er janvier 2017 après le vote d'une loi début 2016. Le compte personnel de formation (CPF) peine encore à décoller tandis que le compte personnel de pénibilité n'est toujours pas opérationnel. « Nous craignons qu'on se retrouve dans la même situation que lors de la création du RSI (Régime social des indépendants, NDLR), que le compte personnel d'activité soit mis en place avant même de savoir comment ça va se passer sur le plan technique, prévient Jean-Eudes du Mesnil du Buisson. Un seul portail devra permettre à des millions de salariés d'accéder à tous les droits, il va falloir assurer la

sécurité de système ».

Et pour la fonction publique ?

Le patronat ne veut surtout pas que cela se traduise par des contraintes administratives supplémentaires pour l'employeur. En clair, il est hors de question que ce soit l'entreprise elle-même qui renseigne les informations sur les droits acquis par les salariés au travers de chacun des dispositifs. Autre revendication patronale, que le CPA ne concerne pas uniquement les salariés du privé, mais aussi les fonctionnaires, pour leur permettre de revenir plus facilement vers le privé, « un prélude pour dépasser le statut des fonctionnaires », rêve Jean-Eudes du Mesnil du Buisson. Pour l'instant, le gouvernement semble toutefois vouloir se limiter aux contractuels de la fonction publique.

En revanche, la CGPME semble désormais rassurée sur sa crainte initiale : le CPA ne devrait pas faire supporter au nouvel employeur les coûts des droits acquis précédemment par un salarié fraîchement embauché.



Compte personnel d'activité : une avancée sociale majeure, vraiment ?



Manuel Valls annonce vouloir poser les bases d'une "vraie sécurité sociale professionnelle à la française", en regroupant des dispositifs existants.

C'est, à en croire François Hollande, « la grande réforme sociale du quinquennat ». Annoncé en avril par le chef de l'État en personne, pour amadouer Martine Aubry et la gauche du PS, le compte personnel d'activité (CPA) doit permettre aux salariés de rebondir grâce à l'accumulation de droits tout au long de la vie malgré des carrières de plus en plus heurtées. C'est en quelque sorte la face « sécurité » d'une nouvelle « flexi-sécurité » à la française. Reste à donner un contenu à ce qui n'est pour l'instant qu'une coquille vide, inscrite dans la loi Rebsamen sur le dialogue social.

Comme souvent, le gouvernement a balisé le terrain en commandant un rapport de **France Stratégie**, dont les conclusions ont été présentées vendredi à Manuel Valls. Pour le Premier ministre, le compte personnel d'activité « favorisera la mobilité des salariés, dès lors assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle, et permettra aux entreprises de disposer d'employés mieux formés et plus autonomes. Il s'agit donc de poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle, gage d'efficacité économique et de progrès social ». « Sécurité sociale professionnelle », le mot n'est pas choisi au hasard. C'est un des grands chevaux de bataille de la CGT.

Un effort de « lisibilité » des droits sociaux

Présenté comme une innovation sociale majeure, le CPA n'est pourtant rien d'autre que le regroupement, sous un portail électronique unique, du compte personnel de formation (CPF) institué par la réforme de la formation professionnelle, du compte pénibilité créé dans le cadre de la réforme des retraites ainsi que des droits rechargeables à l'assurance chômage, voire des droits à la retraite et à (...)



URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



Daniel_Jerome44

@Daniel_Jerome44

212407

Tweets

13208

Following

12080

Followers

Compte personnel d'activité : une avancée sociale majeure, vraiment ? - Le Point <http://t.co/xinZit7qWs>

Compte personnel d'activité : une avancée sociale majeure, vraiment ?

- Le Point <http://t.co/xinZit7qWs>





URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



Le Point
@LePoint

106493
Tweets

801
Following

475748
Followers

Compte personnel d'activité : une avancée sociale majeure, vraiment ? <http://t.co/BUX6dgu4ML>

Compte personnel d'activité : une avancée sociale majeure, vraiment ?
<http://t.co/BUX6dgu4ML>



Compte personnel d'activité, base d'une sécurité professionnelle selon Valls

Le Premier ministre Manuel Valls s'est vu remettre ce vendredi un rapport de **France Stratégie** sur le compte personnel d'activité.



Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi 9 octobre un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou qu'ils en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité (compte personnel de prévention de la pénibilité) -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Une vraie sécurité sociale professionnelle"

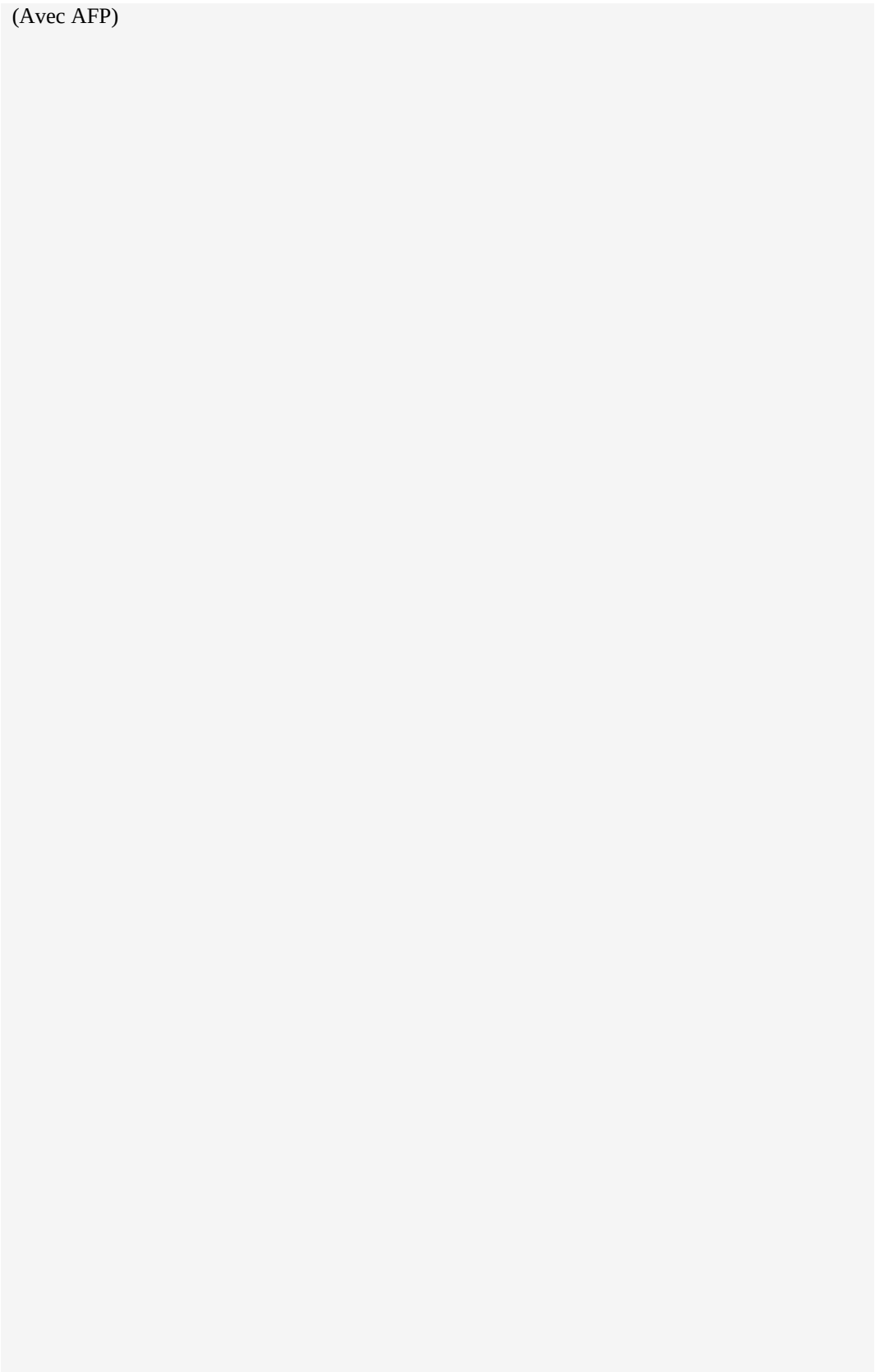
Sans trancher dans les différents scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon, le Premier ministre estime que le CPA devra "favoriser la mobilité des salariés, dès lors assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle, et permettra aux entreprises de disposer d'employés mieux formés et plus autonomes".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle, gage d'efficacité économique et de progrès social", résume-t-il.

Le rapport de **France Stratégie**, piloté par Selma Mahfouz, propose différents scénarios de mise en oeuvre, avec un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans. Il regrouperait, par un outil numérique "innovant", souligne Matignon, un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, et éventuellement convertibles à travers un système de points.

Les conclusions de ce rapport dont M. Valls salue "la qualité", seront débattues lors de la conférence sociale du 19 octobre, et "serviront de travaux avec les partenaires sociaux" pour la mise en place du CPA "qui sera inscrit dans le projet de loi" que la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera début 2016.

(Avec AFP)





Compte personnel d'activité, base d'une sécurité professionnelle selon Valls



Le Premier ministre Manuel Valls s'est vu remettre ce vendredi un rapport de **France Stratégie** sur le compte personnel d'activité.

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi 9 octobre un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou qu'ils en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité (compte personnel de prévention de la pénibilité) -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Une vraie sécurité sociale professionnelle"

Sans trancher dans les différents scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon, le Premier ministre estime que le CPA devra "favoriser la mobilité des salariés, dès lors assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle, et permettra aux entreprises de disposer d'employés mieux formés et plus

... Lire la suite sur Challenges

- Valls et Myriam El Khomri



URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



Globalnews

@pascalpernai

82967

Tweets

4806

Following

4540

Followers

Compte personnel d'activité, base d'une sécu professionnelle selon Valls: Le Premier ministre Manuel Valls s'e... <http://t.co/chfvyMz6xo>

Compte personnel d'activité, base d'une sécu professionnelle selon Valls: Le Premier ministre Manuel Valls s'e... <http://t.co/chfvyMz6xo>





Compte personnel d'activité: un rapport remis à Valls

Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pour sécuriser les parcours professionnels. IMAGES de la remise du rapport. Durée: 00:27



Compte personnel d'activité: un rapport remis à Valls

Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pour sécuriser les parcours professionnels. IMAGES de la remise du rapport. Durée: 00:27



Compte personnel d'activité: un rapport remis à Valls

Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pour sécuriser les parcours professionnels. IMAGES de la remise du rapport. Durée: 00:27



Compte personnel d'activité: un rapport remis à Valls

Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pour sécuriser les parcours professionnels. IMAGES de la remise du rapport. Durée: 00:27



Compte personnel d'activité: un rapport remis à Valls

Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pour sécuriser les parcours professionnels. IMAGES de la remise du rapport. Durée: 00:27



Compte personnel d'activité: un rapport remis à Valls

Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pour sécuriser les parcours professionnels. IMAGES de la remise du rapport. Durée: 00:27



Compte personnel d'activité: un rapport remis à Valls

Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pour sécuriser les parcours professionnels. IMAGES de la remise du rapport. Durée: 00:27



Compte personnel d'activité: un rapport remis à Valls



Conférence sociale : cap vers la transition énergétique, le numérique et le futur CPA

La création du compte personnel d'activité (CPA) sera au coeur de la conférence sociale du 19 octobre. Dans un rapport remis au Premier ministre, le 9 octobre, **France Stratégie** avance trois scénarios.

La réforme du droit du travail ne sera pas au menu de la future conférence sociale, quatrième du genre, qui se déroulera le 19 octobre au Palais d'Iéna, à Paris. Cette grande réunion annuelle de concertation entre le gouvernement, les partenaires sociaux et les représentants des collectivités territoriales, instaurée par François Hollande en 2012, a déjà abouti à d'importantes réformes, notamment la loi sur la dialogue social du 17 août dernier, ou celle sur la sécurisation de l'emploi du 14 juillet 2013...

Par rapport aux précédentes, la réunion se veut plus resserrée, sur une seule journée au lieu de deux, et autour de trois thématiques, selon le programme de travail mis en ligne sur le site du ministère du Travail. Trois tables-rondes se succéderont l'après-midi : la première sur la sécurisation des parcours professionnels et la création du compte personnel d'activité (CPA), présidée par la ministre du Travail, Myriam El Khomri, la deuxième sur les enjeux d'emplois et de formation liés à la transition énergétique et à la COP21, présidée par la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, et, enfin, la troisième sur la Nouvelle France industrielle et la transformation numérique, présidée par le ministre de l'Economie, Emmanuel Macron.

Une loi pour 2016

La création du CPA sera le grand chantier des mois à venir. En avril, François Hollande en avait fait "la grande réforme" sociale de son quinquennat. Son principe figure la loi du 17 août : il consiste à couvrir sous un même chapeau l'ensemble des comptes (nouveau compte personnel de formation, pénibilité, épargne temps...) et droits sociaux concourant à la sécurisation des parcours professionnels. Il repose sur l'idée que les droits ne seraient plus attachés à l'emploi ou au statut mais aux personnes, qui les conserveraient tout au long de leur carrière. Une manière de s'adapter à l'évolution des conditions de travail et des carrières, de plus en plus séquencées, afin d'éviter toute rupture d'accès aux droits. Une loi est annoncée pour 2016 sur la base des conclusions de la conférence sociale, pour une entrée en vigueur en 2017.

Dans la perspective de la conférence sociale, les partenaires sociaux et les pouvoirs publics disposeront d'une base de travail : le rapport de **France Stratégie** remis au Premier ministre, Manuel Valls, le 9 octobre. Pour **Jean Pisani-Ferry**, commissaire général de **France Stratégie**, le but est aussi "permettre que des réformes économiques soient moins anxiogènes et donc mieux acceptées"... "A l'heure où le numérique transforme les attentes des citoyens et redéfinit la notion de service, il conduira inévitablement à repenser l'interface entre assurés et gestionnaires des risques sociaux et sans doute, à terme, l'organisation de la protection sociale", souligne-t-il en introduction de ce rapport.

Trois scénarios

La commission de **France Stratégie**, présidée par Selma Mahfouz, préconise un système universel à points, ouvert à partir de l'âge de 16 ans, au moment de la réception de la carte Vitale, à toute personne résidant en France, salariée ou non, jusqu'à son décès. Elle avance trois scénarios allant du plus resserré au plus large. Dans le premier, le CPA serait orienté vers de la formation et des capacités d'évolution professionnelle. Il reposerait avant tout sur le CPF et serait complété par le compte pénibilité, le compte épargne-temps, l'épargne salariale, voire l'assurance chômage. Dans le deuxième cas, le CPA s'apparenterait à une sorte de "banque des temps". Aux précédents droits s'ajouteraient les droits à congés, les activités d'intérêt général. Il reposerait sur une "fongibilité" entre ces différents droits, permettant de les convertir de l'un à l'autre. Le bénéficiaire pourrait par exemple utiliser ses allocations chômage pour financer une formation, un congé parental, un projet personnel... Le CPA permettrait de "solvabiliser des activités non

marchandes, reconnues comme socialement utiles".

Le troisième scénario serait centré sur "l'accès aux droits et la sécurité des transitions". Aux précédents droits, il associerait les droits sociaux associés à la personne (mais sans fongibilité) : assurance maladie, retraite complémentaire, allocations familiales... Il permettrait par exemple à un salarié risquant d'être licencié de connaître ses droits au chômage, ou de connaître ses droits à la retraite en cas de changement de statut (indépendant)...

Associer le secteur public ?

Dans un communiqué du 9 octobre, la CGPME a proposé que l'inclusion du compte épargne-temps dans le CPA puisse "constituer des droits supplémentaires dans une perspective 'd'achat' de retraite anticipée". Elle suggère aussi d'inclure "l'ensemble du secteur public dans le périmètre du CPA" afin "de dépasser la notion de statut et de favoriser les passerelles entre secteur public et privé".

Derrière ce chantier colossal se posent beaucoup de questions : la fongibilité des droits, la transmissions entre époux (en cas de décès par exemple) ou encore la publicité des droits vis-à-vis du futur employeur... Sans compter le fait que le CPF connaît, lui-même, des difficultés au démarrage et que le compte pénibilité n'est pas encore en place. **France Stratégie** ne fait qu'effleurer, enfin, la question du coût d'un tel chamboulement.



CPA : "Poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle"

Manuel Valls, en présence de Myriam El Khomri, a reçu le rapport de **France Stratégie** sur le compte personnel d'activité (CPA), commandé en juillet dernier. Les préconisations du rapport alimenteront les débats de la Conférence sociale du 19 octobre prochain. Les contours définitifs du CPA feront l'objet d'un projet de loi présenté au début de l'année 2016.

De nos jours, le marché du travail est devenu plus ouvert. L'équation "un emploi égal un statut tout au long de la carrière professionnelle", n'est plus de mise. Depuis 30 ans, les parcours professionnels sont de plus en plus discontinus, comme le montre le taux de 3,4 % d'actifs occupant un deuxième emploi. Plus complexe, le marché du travail est aussi plus instable. Les périodes de transition professionnelle entraînent parfois des pertes et des ruptures de droits. Ainsi, plus de 4 actifs sur 10 connaissent dans leur parcours professionnel un déclassement ou un éloignement de l'emploi. Les plus touchés par cette instabilité du marché du travail sont les jeunes, les seniors, les femmes et, de manière générale, les actifs les moins qualifiés. Les partenaires sociaux architectes du CPA de personnes en CDD connaissent une période de chômage chaque année. L'objectif du Gouvernement est de faire en sorte que les salariés ne soient pas dépossédés de leurs droits quand ils perdent leur emploi ou qu'ils en changent. Pour sécuriser les parcours professionnels et les doter d'une meilleure adaptabilité à la réalité du marché du travail et aux transformations de l'économie, le Gouvernement a décidé la mise en place d'un nouvel outil : le compte personnel d'activité (CPA) regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...). " Mieux protéger les actifs tout au long de leur parcours, et être davantage acteur de ce parcours, c'est l'ambition du CPA ", explique Myriam El Khomri. C'est dans cette même logique que le Gouvernement a mis en place, depuis 2012, des droits qui suivent les salariés tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi, concernant : la formation, avec le compte personnel de formation ; l'assurance chômage, avec les droits rechargeables à l'assurance chômage ; la prise en compte de la pénibilité, avec le compte personnel de prévention de la pénibilité. Annoncé par le président de la République et prévu par la loi relative au dialogue social et à l'emploi du 17 août 2015, le compte personnel d'activité fera l'objet d'un projet de loi présenté par Myriam El Khomri début 2016 pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2017. Avant cela, le dispositif sera débattu entre les partenaires sociaux, lors de la Conférence sociale du 19 octobre prochain. Le rapport commandé par le Premier ministre à **France Stratégie**, en juillet dernier, propose des pistes de réflexion autour d'un système universel, à points, de droits "fongibles" et convertibles



CPA : une sécurité sociale professionnelle pour s'adapter à la fin de l'emploi à vie



François Hollande promet que ce sera "LA grande réforme sociale" de son quinquennat : le CPA, le compte personnel d'activité, devrait voir le jour en 2017. Un rapport a été remis hier au gouvernement par France Stratégie sur le sujet. Il s'agit de créer une sécurité sociale professionnelle.

Un peu comme il existe une couverture maladie, il y aurait une couverture professionnelle. Lorsque l'on travaille, on cumule des droits. Il s'agirait de les regrouper sous un seul et même compte : droits à la formation, mais aussi droits liés à la pénibilité et pourquoi pas ceux de l'assurance chômage, du compte épargne temps ou de l'épargne salariale...

Tous seraient réunis au sein du compte personnel d'activité. Le détail n'est pas encore fixé. Mais surtout, ce compte serait ouvert à vie. Tous ces droits nous suivraient quelque soit notre parcours professionnel, nos changements d'entreprises, nos périodes de chômage... Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Le CPA serait ouvert dès 16 ans, voire avant si l'on est apprenti. C'est ce que propose le rapport remis hier par France Stratégie, un groupe de réflexion lié au gouvernement.

Comment cela fonctionnerait-il ?

Non seulement on pourrait emmener ses droits avec soi tout au long de sa carrière. Mais ces droits seraient convertibles. France Stratégie suggère un système de points, un peu comme ceux d'une carte fidélité, points utilisables selon les besoins. Par exemple, les jours du compte épargne temps pourraient être transformés en heures de formation. Ce sont des pistes. Tout reste à encore discuter.

Pourquoi créer ce CPA ? Ce qui existe aujourd'hui ne suffit pas à couvrir ceux qui travaillent ?

Ce n'est plus du tout adapté à la réalité du marché du travail. Notre système social s'est construit sur l'idée que le travail c'est un emploi stable, à temps plein. C'est de moins en moins vrai. La vie professionnelle est faite d'interruptions de carrière, de périodes sans emploi, de changement de métiers. C'est le cas de 4 actifs sur 10 aujourd'hui. De 7 femmes sur 10 même.

Comment évoluent les parcours professionnels ?

Pour les salariés, c'est de plus en plus de contrats précaires. Plus de 80% des embauches se font en CDD, en grande majorité avec des contrats de moins d'un mois. Il y a de plus en plus de travailleurs indépendants. Cela représente 11% de l'emploi au total. Enfin, de plus en plus de gens cumulent plusieurs emplois. C'est encore faible, moins de 3.5% de la population active, mais cela progresse, notamment chez les plus jeunes et les plus diplômés.

Carrières multiples, parcours professionnels morcelés, il s'agit de répondre à cela.

Le Président de la République promet le compte personnel d'activité pour 2017, dans à peine plus d'un an. Est-ce réaliste ?

Cela semble utopique. Le chantier est colossal. Le compte personnel d'activité sera au menu de la conférence sociale le 19 octobre, discuté entre patronat et syndicats, puis inscrit dans la loi en 2016. Si le calendrier est tenu, janvier 2017 devrait être le début de son entrée en vigueur. Mais le début seulement. Pas certain que la grande réforme sociale promise par François Hollande soit pleinement appliquée avant la fin du quinquennat.

Fiscalité :

Crédit d'impôt : le Cice largement adopté par les entreprises

Le Cice, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, a été largement adopté par les entreprises, d'après le comité de suivi du dispositif. Mais pour une évaluation de ses effets sur les entreprises, il faudra attendre l'an prochain.

Le Cice, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, a été largement adopté par les entreprises. «*Le taux de non-recours est anecdotique*», a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie et président du comité de suivi du dispositif fiscal. Le 22 septembre, à Paris, il présentait le rapport 2015 de cette instance. Entré en vigueur en janvier 2013, le Cice porte sur la masse salariale des employés dont la rémunération n'excède pas 2,5 fois le smic. Au total, pour 2015, la créance fiscale devrait s'élever à 18,2 milliards d'euros, d'après les estimations avancées par le comité. Au 31 juillet dernier, le montant déclaré par les entreprises atteignait déjà 14,2 milliards, au titre des salaires 2014.

Tendance à la baisse, en revanche, pour le préfinancement du Cice par Bpifrance, la banque publique d'investissement : l'activité a diminué de 32 % pour atteindre 680 millions d'euros sur les six premiers mois de l'année. L'établissement a durci les règles de l'octroi et la demande de préfinancement a diminué, précise le rapport du comité.

Toutes les entreprises n'ont pas également profité du Crédit d'impôt. Ce sont prioritairement les secteurs qui utilisent intensivement de la main-d'œuvre qui en bénéficient, comme l'hébergement et la restauration, les services administratifs ou la construction : la part de la masse salariale éligible au Cice y est supérieure à 75 %. En revanche, les entreprises de secteurs tels que l'industrie pharmaceutique, les activités financières et les assurances, en bénéficient moins,

puisqu'elles ont en moyenne moins de 40 % de leur masse salariale éligible au crédit d'impôt. Une répartition qui confirme celle déjà observée en 2013 par le comité de suivi.

Autre analyse réalisée par l'instance, celle du lien entre export et Cice. Au total, en effet, note le rapport, les entreprises exportatrices bénéficient de près de la moitié du total du Cice, ce qui correspond à leur part dans l'emploi total. Mais plus elles exportent, moins leur part de masse salariale éligible au Cice est importante. Et parmi les entreprises exportatrices, ce sont celles qui commercialisent des produits dont les valeurs unitaires sont les plus faibles qui bénéficient le plus de ce crédit d'impôt. Bref, le Cice ne constitue pas l'outil pour booster les champions de l'export proposant produits et services innovants et haut de gamme, qui supposent des investissements en recherche et développement et une main d'œuvre très qualifiée.

Des intentions, une évaluation en 2016 et un jugement immédiat

D'après les déclarations d'intentions des entreprises, interrogées en juillet dernier par le comité, les sociétés comptent utiliser le Cice prioritairement pour investir, puis pour accroître leur résultat d'exploitation, et enfin pour embaucher. Diminuer les prix de vente vient loin derrière, en dernière position. Et si ces tendances sont comparables dans l'industrie et dans les services (hors commerce), ce dernier secteur semble plus enclin à embaucher : 54 % des entreprises de services déclarent avoir l'intention d'affecter le Cice à l'emploi, contre 35 % dans l'industrie.

L'Adie invite jeunes et seniors à créer leur boîte, du 5 au 9 octobre

Un bar à chocolat-librairie clermontois a fait partie des vainqueurs «jeunes», l'an dernier. Du 5 au 9 octobre prochain, jeunes (18/32 ans) et seniors (à partir de 45 ans), sont invités à présenter leur projet d'entreprise au concours organisé par l'Adie, l'association de microcrédit, et plusieurs partenaires qui vont distribuer des récompenses (les Banques Populaires, AG2R La Mondiale, les vêtements Bonobo). L'événement se tient dans le cadre de la deuxième édition de la campagne d'information de l'Adie, «*Il n'y a pas d'âge(s) pour créer sa boîte !*». Rencontres et points d'informations sont prévus sur l'ensemble du territoire. Plus d'informations sur l'adie.org.

Au-delà de ces déclarations d'intentions, pour pouvoir connaître l'évaluation des effets concrets du Cice, il faudra attendre 2016, a prévenu le comité. Le CESE, le Conseil économique social et environnemental, lui, n'a pas attendu pour porter son jugement sur l'efficacité du dispositif. Ainsi que le rapporte le magazine l'Express du 23 septembre, le projet de rapport sur l'«*état de la France en 2015*» du CESE pointe «*des effets décevants du Crédit d'impôt compétitivité et emploi, par ailleurs mal ciblé, qui n'aurait pour effet que de sauver des emplois dans un premier temps et ne favoriserait pas nécessairement la création d'emplois (...)*».

Anne DAUBREE



De quoi est composé le futur compte personnel d'activité?

Mis en place par la loi Rebsamen sur le dialogue social et l'emploi, le Compte personnel d'activité (CPA) verra le jour en janvier 2017. Il devrait réunir sous un même compte: le compte personnel de formation et le compte pénibilité. Quand il changera d'entreprise, le salarié conservera ses droits et pourra assurer son suivi via un accès personnalisé à son compte. Manuel Valls doit en préciser les contours ce vendredi, après avoir reçu le rapport de **France Stratégie** sur le sujet. En plus de ces deux dispositifs, le CPA pourrait également être complété par les droits au chômage rechargeables permettant au chômeur de préserver ses droits en cas de reprise d'emploi, le compte épargne-temps pour épargner les jours de congés non pris et la possibilité de garder sa mutuelle lorsqu'on change d'entreprise.



DERNIÈRE MINUTE

EMPLOI ET CHÔMAGE **France stratégie** propose trois scénarios pour mettre en place le compte personnel d'activité

Le compte personnel d'activité doit-il réunir tous les droits acquis et cumulés par les personnes au titre de leur activité professionnelle ou seulement une série limitée de droits sociaux? Le rapport remis par **France stratégie** le 9 octobre au Premier ministre ne tranche pas la question, mais propose trois scénarios pour la mise en place ce nouveau dispositif qui doit voir le jour au 1er janvier 2017. Ces scénarios reposent sur plusieurs principes et notamment sur une logique d'extension de la portabilité à de nouveaux droits sociaux et sur la mise en place d'une fongibilité permettant de mobiliser des droits d'une nature pour abonder des droits d'une autre nature. Dans une telle hypothèse, un CET permettrait par exemple de compléter un CPF pour financer une formation.



Des fans célèbrent ce qui aurait été les 75 ans de John Lennon

Compte personnel d'activité: un rapport remis à Valls Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pou...

ditorial

Numérique : quel modèle social au XXI^e siècle ?

Trois millions, c'est le nombre d'emplois qui peuvent être détruits en France

par la digitalisation de l'économie d'ici à 2025. Après la casse de l'outil industriel et la suppression de milliers d'emplois ouvriers depuis le premier choc pétrolier, la robotisation et les nouvelles formes de création de valeur liées au numérique menacent maintenant les emplois intermédiaires. Un enjeu majeur, donc, mais un silence de plomb. Pourquoi ? Parce que le gouvernement refuse d'ouvrir le débat en grand avec le monde du travail sur le modèle social du XXI^e siècle et s'enferme dans la fuite en avant du low-cost et de la compétitivité-coût. C'est le sens du rapport Combrexelle, qui, en remettant en cause la hiérarchie des normes, casse la négociation collective en la transformant en outil de régression sociale et de chantage à l'emploi.

Pourtant, le numérique pourrait aussi permettre d'ouvrir un nouveau cycle de progrès social, économique et environ-

nemental. En ouvrant la voie à une économie du partage, économe en énergie et en ressources naturelles, rompant avec la logique productiviste. En permettant l'horizontalité et la diffusion de l'information, à l'opposé de la centralisation du pouvoir et des richesses qui minent nos démocraties.

Mais pour cela, il faut sortir du diktat du court terme et prendre rapidement des mesures sans équivoque : créer un nouveau statut du travail salarié permettant au niveau interprofessionnel d'assurer à la fois la protection sociale et la reconnaissance de l'autonomie des salariés du numérique. Adopter, du fait de l'effacement des frontières spatiotemporelles générées par le numérique, une nouvelle définition de l'entreprise étendue, créant des solidarités avec l'ensemble de ses prestataires et sous-traitants. Protéger les libertés pour empêcher qu'Internet ne devienne un outil de surveillance de masse. Réformer la fiscalité pour taxer les nouvelles formes de création de valeur. Et enfin, pour renouer avec les créations d'emplois, lier la révolution numérique à une réduction massive du temps de travail, hebdomadaire et sur la vie tout entière.

C'est l'enjeu de la campagne lancée l'année dernière par l'Ugict, qui commence à porter ses fruits, avec notamment la reprise du droit à la déconnexion dans le très officiel rapport Mettling. Ouvrir des perspectives et permettre aux ingénieur-es, cadres et technicien-nés de peser, avec toutes leurs connaissances et propositions, sur la révolution numérique pour qu'elle soit synonyme de progrès, tel est l'objectif des Rencontres d'Options du 21 octobre prochain. Nous comptons sur la participation de toutes et tous, à Paris ou sur la toile !



Sophie Binet
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE
DE L'UGICT-CGT



Fukushima: la barrière d'étanchéité presque terminée

AFP - Le JT, 2ème édition du vendredi 9 octobre -Proche-Orient: 5 Palestiniens tués lors de heurts avec les forces israéliennes, les premières victimes de Gaza -Justice: rejet d'une demande d'arrêt des traitements pour Vincent Lambert, le médecin ... Sans aucune surprise, le manager du XV de France Philippe Saint-André a retenu vendredi 9 octobre 2015 l'ossature installée depuis un mois et demi pour le premier moment de vérité de la Coupe du monde, dimanche (17H45 françaises) face à l'Irlande ... Le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne a rejeté vendredi 9 octobre la demande d'arrêt des traitements de Vincent Lambert réclamée par son neveu. Durée: 01:15 Le sélectionneur de l'équipe de France Didier Deschamps a déclaré jeudi 8 octobre qu'il avait "toujours confiance" en Michel Platini, suspendu 90 jours par la commission d'éthique de la Fifa. Durée: 00:26 Grand cru mythique du Bordelais, Château Margaux, monument historique, est resté architecturalement tel quel depuis la construction en 1815 de son emblématique château à colonnades: pour célébrer cet anniversaire, un nouveau chai vient d'être inau... AFP - Le JT, 1ère édition du vendredi 9 octobre. Durée: 01:31 Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pou... La France a effectué dans la nuit de jeudi à vendredi une deuxième frappe aérienne contre le groupe Etat islamique (EI) à Raqa, dans l'est de la Syrie, a annoncé le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian. EXTRAIT de son interview sur ... Le chaos est total à la tête du foot mondial: Sepp Blatter et Michel Platini ont été suspendus jeudi pour 90 jours par la commission d'éthique de la Fifa et le glas des ambitions de l'ancien capitaine des Bleus à la présidence de l'instance suprême... Le syndicat de pilotes majoritaire à Air France, le SNPL, sera reçu vendredi par la direction de la compagnie, une première depuis l'échec des négociations sur le plan de productivité "Perform 2020". Un dirigeant du syndicat des pilotes SNPL affi... Le Musée Grévin à Paris va rendre hommage à la gastronomie française en accueillant cet automne les doubles de cire de la chef étoilée Anne-Sophie Pic et le maître pâtissier Pierre Hermé, a annoncé mercredi l'institution. Durée: 01:11 L'un des trois héros américains du Thalys, Spencer Stone, a été poignardé dans la nuit de mercredi à jeudi à Sacramento et se trouvait dans un état stable. Durée: 00:37 AFP - Le JT, 2ème édition du jeudi 8 octobre La situation de la collecte des ordures à Paris "s'améliore" au quatrième jour de grève des éboueurs de la capitale, mais l'incertitude demeure sur la poursuite de leur mouvement, a indiqué jeudi 8 octobre la Mairie de Paris. Durée: 01:01 La France ambitionne d'accueillir 100 millions de touristes étrangers en 2020 et veut réunir près d'un milliard d'euros pour développer le tourisme via une plateforme d'investissements qui a été lancée jeudi 8 octobre. Durée: 01:15



Government of French Republic Prime Minister : Remise du rapport sur la mise en place du compte personnel d'activité

Jean Pisani-Ferry, commissaire général de **France Stratégie** et Selma Mahfouz, commissaire adjointe, ont remis au Premier ministre, en présence de Myriam El Khomri, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, leur rapport sur la mise en place du compte personnel d'activité.

Ce dispositif, annoncé par le Président de la République, et inscrit dans la loi sur le dialogue social, part d'un principe : les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou qu'ils en changent. C'est dans cette logique que, depuis 2012, le Gouvernement a mis en place des droits - à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables à l'assurance chômage), à la prise en compte de la pénibilité (compte personnel de prévention de la pénibilité) - qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi.

Il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels. Le compte personnel d'activité en sera l'outil. Il favorisera la mobilité des salariés, dès lors assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle, et permettra aux entreprises de disposer d'employés mieux formés et plus autonomes. Il s'agit donc de poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle, gage d'efficacité économique et de progrès social.

France Stratégie propose différentes approches de déploiement en insistant sur les principes d'universalité, de portabilité et de souplesse, sur la nécessité d'accompagner les personnes actives dans la mobilisation de ce nouveau dispositif et sur l'importance de mettre en place des outils numériques innovants.

Le Premier ministre a remercié les auteurs et salué la qualité du rapport dont les conclusions alimenteront notamment les débats de la conférence sociale du 19 octobre. Elles serviront aux travaux avec les partenaires sociaux sur le contenu et le calendrier de mise en place de ce compte personnel d'activité, qui sera inscrit dans le projet de loi que Myriam EL KHOMRI présentera début 2016.

Informations parlementaires

ASSEMBLÉE NATIONALE Session ordinaire de 2015-2016

ORDRE DU JOUR

NOR : INPX1503031X

Mercredi 7 octobre 2015

A 15 heures. – 1^{re} séance publique :

1. Questions au Gouvernement.

2. Discussion, après engagement de la procédure accélérée, du projet de loi relatif à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires (n° 1278, 3099).

Rapport de Mme Françoise Descamps-Crosnier, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

A 21 h 30. – 2^e séance publique :

Suite de l'ordre du jour de la première séance.

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

NOR : INPX1503030X

Programme de travail de l'Assemblée nationale

(Conférence des présidents du mardi 6 octobre 2015)

DATES	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
Semaine du Gouvernement Mardi 6 octobre 2015		A 15 heures : – Questions au Gouvernement. – Explications de vote et vote par scrutin public : Pt liberté de la création, architecture et patrimoine (2954). – Suite Pn fin de vie (2887, 3091). – Pt réutilisation informations du secteur public (3037, 3090).	A 21 h 30 : – Suite odj de l'après-midi.
Mercredi 7		A 15 heures : – Questions au Gouvernement. – Pt déontologie et droits et obligations des fonctionnaires (1278, 2880, 3099).	A 21 h 30 : – Suite odj de l'après-midi.
Jeudi 8	A 9 h 30 (1) : – Pn suppression freins au développement des entreprises (3030, 3088). – Pn accueil et habitat des gens du voyage (2687, 3095). – Pn isolement électronique des détenus et renseignement pénitentiaire (2571, 3092). – Pn rétablissement autorisation sortie du territoire pour les mineurs (2960, 3093).	A 15 heures : – Suite odj du matin.	A 21 h 30 : – Suite odj de l'après-midi.
Vendredi 9	A 9 h 30 : – Pt ratification protocole à la convention relative aux droits de l'enfant (3040) (2). – Suite Pt déontologie et droits et obligations des fonctionnaires (1278, 2880, 3099).	A 15 heures : – Suite odj du matin.	A 21 h 30 : – Suite odj de l'après-midi.

DATES	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
<u>Semaine du Gouvernement</u> Mardi 13		A 15 heures : – Questions au Gouvernement. – Explications de vote et votes par scrutin public : – Pn suppression freins au développement des entreprises (3030) ; – Pn accueil et habitat des gens du voyage (2687) ; – Pn isolement électronique des détenus et renseignement pénitentiaire (2571). – Pt loi de finances pour 2016 (3096).	A 21 h 30 : – Suite odj de l'après-midi.
Mercredi 14		A 15 heures : – Questions au Gouvernement sur des sujets européens. – Suite odj de la veille.	A 21 h 30 : – Suite odj de l'après-midi.
Jeudi 15	A 9 h 30 : – Suite odj de la veille.	A 15 heures : – Suite odj du matin.	A 21 h 30 : – Suite odj de l'après-midi.
Vendredi 16	A 9 h 30 : – Suite odj de la veille.	A 15 heures : – Suite odj du matin.	A 21 h 30 : – Suite odj de l'après-midi.
<u>Semaine du Gouvernement</u> Lundi 19		A 16 heures : – Suite Pt loi de finances pour 2016 (3096) ; – débat prélèvement sur recettes au profit de l'Union européenne ; – suite articles de la première partie.	A 21 h 30 : – Suite odj de l'après-midi.
Mardi 20		A 15 heures : – Questions au Gouvernement. – Explications de vote et vote par scrutin public : Pt loi de finances pour 2016 (première partie) (3096). – Sous réserve de son dépôt, Pt loi de financement de la sécurité sociale pour 2016.	A 21 h 30 : – Suite odj de l'après-midi.
Mercredi 21		A 15 heures : – Questions au Gouvernement. – Suite odj de la veille.	A 21 h 30 : – Suite odj de l'après-midi.
Jeudi 22	A 9 h 30 : – Suite odj de la veille.	A 15 heures : – Suite odj du matin.	A 21 h 30 : – Suite odj de l'après-midi.
Vendredi 23	A 9 h 30 : – Suite odj de la veille.	A 15 heures : – Suite odj du matin.	A 21 h 30 : – Suite odj de l'après-midi.
<u>Semaine du Gouvernement</u> Lundi 26		A 16 heures : – Sous réserve de son dépôt, suite Pt loi de financement de la sécurité sociale pour 2016.	A 21 h 30 : – Suite odj de l'après-midi.
Mardi 27		A 15 heures : – Questions au Gouvernement. – Explications de vote et vote par scrutin public : Pt loi de financement de la sécurité sociale pour 2016. – Suite Pt loi de finances pour 2016 (seconde partie) (3096) : • Défense.	A 21 h 30 : – Suite odj de l'après-midi : • Recherche et enseignement supérieur.
Mercredi 28		A 15 heures : – Questions au Gouvernement. – Suite Pt loi de finances pour 2016 (seconde partie) (3096) : • Justice ; • Aide publique au développement ; Prêts à des Etats étrangers (compte spécial).	A 21 h 30 : – Suite odj de l'après-midi : • Enseignement scolaire.
Jeudi 29	A 9 h 30 : – Suite odj de la veille : • Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation.	A 15 heures : – Suite odj du matin : • Immigration, asile et intégration.	
(1) Ordre du jour proposé par le groupe Les Républicains. (2) Procédure d'examen simplifiée.			

► 7 octobre 2015 - N°232

COMMISSIONS ET ORGANES DE CONTRÔLE

NOR : INPX1503029X

1. Création

Constitution

Mission d'information sur l'offre automobile française

La Conférence des présidents a décidé, en application de l'article 145, alinéa 4, du Règlement, sur proposition du Président de l'Assemblée nationale et à la demande de la présidente de la commission des affaires économiques, la création d'une mission d'information sur l'offre automobile française dans une approche industrielle, énergétique et fiscale.

Cette mission sera composée de 30 membres.

Les Présidents de groupe voudront bien faire connaître à la présidence (division des questions et des scrutins, 35540), avant le **mardi 13 octobre 2015**, les noms des candidats qu'ils proposent pour cette mission.

Constitution

Mission d'information commune

La Conférence des Présidents, en application de l'article 145, alinéa 2, du Règlement, a pris acte de la création d'une mission d'information commune sur l'application de la loi du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques.

Cette mission sera composée de 24 membres.

Les Présidents de groupe voudront bien faire connaître à la Présidence (division des questions et des scrutins, 35540), avant le **mercredi 14 octobre 2015**, à 14 heures, à 15 heures les noms des candidats qu'ils proposent pour cette mission.

2. Composition

Modifications à la composition des commissions

Démissions

Affaires sociales : M. Alain Claeys.

Finances : Mme Luce Pane.

Nominations

Le groupe Socialiste, républicain et citoyen a désigné :

Affaires sociales : Mme Luce Pane.

Finances : M. Alain Claeys.

Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes

Président : M. Bernard Accoyer.

Vice-présidents :

Mme Marie-Line Reynaud.

M. Denys Robiliard.

M. Michel Voisin.

Secrétaires :

M. Arnaud Richard.

Mme-Paola Zanetti.

3. Réunions

Mercredi 7 octobre 2015

Commission des affaires culturelles :

A 9 h 30 salle 6238 (Affaires culturelles) :

– audition de M. Etienne Thobois, directeur général de l'association « Ambition olympique et paralympique Paris 2024 ».

A 16 h 30 salle 6238 (Affaires culturelles) :

– audition de M. Michel Cosnard, dont la nomination en qualité de président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur est envisagée par le Président de la République ;

– vote à huis clos sur cette nomination en application de l'article 13 de la Constitution.

Commission des affaires économiques :

A 9 h 30 salle 6241 (Affaires économiques) :

– présentation du rapport d'application de la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.

A 16 h 15 (salle Lamartine) :

– audition, conjointe avec la commission des affaires européennes, de M. Maros Sefcovic, vice-président de la Commission européenne, en charge de l'Union de l'énergie.

Commission des affaires étrangères :

A 9 h 45 salle 4223 (33, rue Saint-Dominique) :

– audition de M. Jean-Christophe Belliard, directeur d'Afrique et de l'Océan Indien au ministère des affaires étrangères et du développement international pour un point de situation sur le Burkina Faso et un point sur les liens entre la situation de certains pays africains et les flux migratoires ;

– examen, ouvert à la presse, du projet de loi autorisant la ratification du protocole facultatif à la convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications (n° 3040).

A 16 h 15 (salle Lamartine) :

– audition, ouverte à la presse et commune avec la commission des affaires européennes, de M. Maros Sefcovic, vice-président de la Commission européenne, en charge de l'énergie.

Commission des affaires européennes :

A 16 h 15 (salle Lamartine) :

– audition de M. Maros Sefcovic, vice-président de la Commission européenne en charge de l'énergie et du climat, conjointe avec la commission des affaires économiques, la commission des affaires étrangères, la commission du développement durable et la commission des affaires européennes du Sénat.

Commission des affaires sociales :

A 16 h 15 salle 6351 (Affaires sociales) :

– audition de Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, et de M. Christian Eckert, secrétaire d'État au budget, auprès du ministre des finances et des comptes publics, sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2016 (sous réserve de son dépôt).

Commission de la défense :

A 9 heures salle 4123 (33, rue Saint-Dominique) :

– audition de M. Laurent Collet-Billon, délégué général pour l'armement, sur le projet de loi de finances pour 2016.

A 16 h 30 salle 4123 (33, rue Saint-Dominique) :

– audition du général André Lanata, chef d'état-major de l'armée de l'air, sur le projet de loi de finances pour 2016.

Commission du développement durable :

A 9 h 15 salle 6237 (Développement durable) :

– audition de M. Philippe Van de Maele, candidat à la présidence de l'établissement public d'aménagement de Paris Saclay.

A 16 h 15 (salle Lamartine) :

– audition, commune avec les commissions des affaires économiques, des affaires étrangères et des affaires européennes, de M. Maros Sefcovic, vice-président de la Commission européenne, en charge de l'Union de l'énergie.

Commission des finances :

A 9 h 30 salle 6350 (Finances) :

– examen de la première partie du projet loi de finances pour 2016 (rapport).

A 16 h 15 salle 6350 (Finances) :

– examen de la première partie du projet loi de finances pour 2016 (rapport).

A 21 heures salle 6350 (Finances) :

– examen de la première partie du projet loi de finances pour 2016 (rapport).

Commission des lois :

A 14 h 45 salle 6242 (Lois) :

– déontologie et droits et obligations des fonctionnaires (n° 1278, 2880) (amendements, art. 88) ;

– nomination de rapporteurs.

► 7 octobre 2015 - N°232

Jeudi 8 octobre 2015

Comité d'évaluation et de contrôle :

A 11 heures (8^e Bureau) :

- examen du programme de travail du Comité pour la session 2015-2016 ;
- nomination d'un vice-président.

Commission des affaires sociales :

A 9 h 15 salle 6351 (Affaires sociales) :

- suppression freins au développement des entreprises (n° 3030) (amendements, art. 88).

Commission de la défense :

A 9 h 30 salle 4123 (33, rue Saint-Dominique) :

- audition, ouverte à la presse, de représentants des syndicats des personnels civils de la défense sur le projet de loi de finances pour 2016.

A 15 heures salle 4123 (33, rue Saint-Dominique) :

- audition du général Denis Favier, directeur général de la gendarmerie nationale, sur le projet de loi de finances pour 2016.

Commission des finances :

A 9 h 30 salle 6350 (Finances) :

- éventuellement, suite examen de la première partie du projet loi de finances pour 2016 (rapport).

Commission des lois :

A 10 h 30 salle 6242 (Lois) :

- modifier les dispositions relative à l'accueil et l'habitat des gens du voyage (n° 2687) (amendements, art. 88) ;
- isolement électronique détenus et renseignement pénitentiaire (n° 2571) (amendements, art. 88) ;
- rétablir pour les mineurs l'autorisation de sortie du territoire (n° 2960) (amendements, art. 88).

Mission d'information relative au paritarisme :

A 9 h 30 salle 6351 (Affaires sociales) :

A 9 h 30 :

- audition, ouverte à la presse, de M. Jean-Henri Pyronnet, sous-directeur des relations individuelles et collectives du travail à la direction générale du travail.

A 10 h 45 :

- audition, ouverte à la presse, de M. Jean-Paul Guillot, président de Réalités du dialogue social (RDS).

4. Ordre du jour prévisionnel

Mardi 13 octobre 2015

Commission des affaires étrangères :

A 17 heures :

- avis de Mme Estelle Grelier, rapporteure sur le prélèvement européen ;
- décision du Conseil relative au système des ressources propres de l'UE (n° 3086).

Commission des affaires européennes :

A 17 h 15 (salle Lamartine) :

- réunion en visioconférence, avec la commission des libertés civiles, justice et affaires intérieures du Parlement européen, sur les questions migratoires.

Commission des affaires sociales :

A 16 h 15 salle 6351 (Affaires sociales) :

- financement de la sécurité sociale pour 2016 (sous réserve de son dépôt) (rapport).

A 21 h 30 salle 6351 (Affaires sociales) :

- financement de la sécurité sociale pour 2016 (sous réserve de son dépôt) (rapport) (suite).

Commission de la défense :

A 16 h 30 salle 4123 (33, rue Saint-Dominique) :

- audition du général Jean-Pierre Bosser, chef d'état-major de l'armée de terre, sur le projet de loi de finances pour 2016.

A 18 h 30 salle 4123 (33, rue Saint-Dominique) :

- audition de M. Jean-Paul Bodin, secrétaire général pour l'administration, sur le projet de loi de finances pour 2016.

Commission des finances :

A 14 h 30 salle 6350 (Finances) :

- examen de la première partie du projet loi de finances pour 2016 (rapport) (amendements, art.88).

Mercredi 14 octobre 2015

Commission des affaires culturelles :

A 9 h 30 salle 6238 (Affaires culturelles) :

- projet de loi de finances pour 2016 (n° 3096) (seconde partie)
- mission Enseignement scolaire (présentation du rapport pour avis) ;

- mission Recherche et enseignement supérieur : Recherche ; Enseignement supérieur et vie étudiante (présentation des rapports pour avis).

A 16 h 30 salle 6238 (Affaires culturelles) :

- projet de loi de finances pour 2016 (n° 3096) (seconde partie)
- mission Action extérieure de l'État : Diplomatie culturelle et d'influence (présentation du rapport pour avis) ;
- mission Sport, jeunesse et vie associative (présentation du rapport pour avis).

Commission des affaires économiques :

A 9 h 30 salle 6241 (Affaires économiques) :

- présentation du rapport de la mission d'information sur la filière forêt-bois.

Commission des affaires étrangères :

A 9 h 45 :

- audition de M. Jérôme Bonnafont, directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au ministère des affaires étrangères et du développement international.

Commission des affaires européennes :

A 16 h 30 salle de la commission (3^e étage, 33, rue Saint-Dominique) :

- les pays du partenariat oriental (communication) ;
- examen de textes européens.

Commission des affaires sociales,

A 9 h 30 salle 6351 (Affaires sociales) :

- financement de la sécurité sociale (sous réserve de son dépôt) (rapport) (suite).

A 16 h 15 salle 6351 (Affaires sociales) :

- financement de la sécurité sociale pour 2016 (sous réserve de son dépôt) (rapport) (suite).

A 21 h 30 salle 6351 (Affaires sociales) :

- financement de la sécurité sociale pour 2016 (sous réserve de son dépôt) (rapport) (suite).

Commission du développement durable :

A 9 h 30 salle 6237 (Développement durable) :

- audition de Mme Cécile Mesquida et de M. Bernard Guiringer, rapporteurs du Conseil économique, social et environnemental (CESE) sur leur avis « Réussir la conférence climat 2015 » et M. Gaël Virlovet sur son avis « 20 ans de lutte contre le réchauffement climatique en France : bilan et perspectives des politiques publiques ».

Commission des finances :

A 9 h 30 salle 6350 (Finances) :

- projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2016 (avis) (sous réserve de son dépôt).

Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

A 14 heures salle 6566 (Lois) :

- audition sur les crédits pour 2016 du programme 137 « Egalité entre les femmes et les hommes ».

Jeudi 15 octobre 2015

Commission de la défense :

A 9 h 30 salle 4123 (33, rue Saint-Dominique) :

- audition ouverte à la presse, de représentants d'associations d'anciens combattants, sur le projet de loi de finances pour 2016.

A 11 heures salle 4123 (33, rue Saint-Dominique) :

- audition de l'amiral Bernard Rogel, chef d'état-major de la marine, sur le projet de loi de finances pour 2016.

A 15 heures salle 4123 (33, rue Saint-Dominique) :

- audition du général Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées, sur le projet de loi de finances pour 2016.

► 7 octobre 2015 - N°232

Mardi 20 octobre 2015

Commission des affaires étrangères :

A 17 heures :

- audition de M. Harlem Désir, secrétaire d'État chargé des affaires européennes, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international.

A 18 h 30 :

- audition de M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international.

Commission des affaires européennes :

A 17 heures salle de la commission (3^e étage, 33, rue Saint-Dominique) :

- audition de Harlem Désir, secrétaire d'État aux affaires européennes, sur le Conseil européen des 15 et 16 juin, conjointe avec la commission des Affaires étrangères.

Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes :

A 17 heures salle 6566 (Lois) :

- table ronde sur transformation numérique, l'emploi et le travail des femmes.

Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale :

A 17 heures :

- audition, ouverte à la presse, de M. Nicolas Revel, directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), de M. Pascal Cormery, président de la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (CCMSA), et M. Michel Brault, directeur général, et de M. Gérard Quévillon, président du Régime social des indépendants (RSI), et M. Stéphane Seiller, directeur général, sur " la gestion du régime de l'assurance maladie obligatoire par certaines mutuelles ".

Mercredi 21 octobre 2015

Commission du développement durable :

A 9 h 30 salle 6237 (Développement durable) :

- réunion avec une délégation de la commission des transports du Bundestag.

Mardi 27 octobre 2015

Commission des affaires culturelles :

A 16 h 30 salle 6238 (Affaires culturelles) :

- projet de loi de finances pour 2016 (n° 3096) (seconde partie)
- mission Médias, livre et industries culturelles : Audiovisuel-avances à l'audiovisuel public ; Presse ; Livre et industries culturelles (présentation des rapports pour avis).

Commission du développement durable :

A 16 h 30 salle 6237 (Développement durable) :

- économie bleue (n° 2964) (rapport)

A 21 heures salle 6237 (Développement durable) :

- économie bleue (n° 2964) (rapport) (suite) (éventuellement)

Mercredi 28 octobre 2015

Commission des affaires culturelles :

A 9 h 30 salle 6238 (Affaires culturelles) :

- audition de Mme Delphine Ernotte, présidente de France Télévisions.

A 16 h 30 salle 6238 (Affaires culturelles) :

- projet de loi de finances pour 2016 (n° 3096) (seconde partie) :
- mission Culture : Création-transmission des savoirs et démocratisation de la culture ; Patrimoines (présentation des rapports pour avis)

Commission des affaires étrangères :

A 16 h 30 :

- audition de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense.

Jeudi 29 octobre 2015

Comité d'évaluation et de contrôle :

A 11 heures :

- suivi de l'évaluation de l'aide médicale de l'Etat : examen du rapport.

Jeudi 19 novembre 2015

Comité d'évaluation et de contrôle :

A 11 heures :

- évaluation des politiques publiques en faveur de la mixité sociale dans l'éducation nationale : examen du rapport.

5. Membres présents ou excusés

Commission des affaires européennes :

Réunion du mardi 6 octobre 2015 à 17 heures :

Présents. – Mme Danielle Auroi, Mme Isabelle Bruneau, M. Yves Daniel, M. William Dumas, Mme Marietta Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Didier Quentin.

Excusés. – Mme Chantal Guittet, M. Pierre Lequiller, M. Jean-Louis Roumegas.

Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire :

Réunion du mardi 6 octobre 2015 à 16 h 30 :

Présents. – Mme Laurence Abeille, Mme Sylviane Alaux, M. Julien Aubert, M. Guy Bailliar, M. Sylvain Berrios, M. Jean-Louis Bricout, M. Alain Calmette, M. Jean-Paul Chanteguet, M. Guillaume Chevrollier, M. Alain Chrétien, M. Jean-Jacques Cottel, M. Philippe Duron, Mme Sophie Errante, M. Olivier Falorni, M. Yannick Favennec, M. Michel Heinrich, Mme Valérie Lacroute, M. Arnaud Leroy, M. Michel Lesage, M. Gérard Menuel, M. Yves Nicolin, M. Bertrand Pancher, M. Rémi Pavros, Mme Catherine Quéré, Mme Barbara Romagnan, M. Gilles Savary, Mme Suzanne Tallard, M. Jean-Pierre Vigier.

Excusés. – M. Serge Bardy, Mme Chantal Berthelot, M. Vincent Burrone, M. Patrice Carvalho, M. David Douillet, M. Christian Jacob, M. Alain Leboeuf, Mme Marie Le Vern, Mme Martine Lignières-Cassou, M. Napole Polutélé, M. Martial Saddier, M. Gilbert Sauvan, M. Gabriel Serville.

Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République :

Réunion du mardi 6 octobre 2015 à 14 h 45 :

Présents. – M. Christian Assaf, M. Luc Belot, M. Jacques Bompard, M. René Dosière, M. Patrick Mennucci, M. Paul Molac, M. Pascal Popelin, M. Dominique Raimbourg, M. Bernard Roman, M. Jean-Luc Warsmann

Excusés. – M. Ibrahim Aboubacar, M. Sergio Coronado, M. Marc Dolez, Mme Laurence Dumont, M. Daniel Gibbes, Mme Françoise Guégot, M. Alfred Marie-Jeanne, Mme Sandrine Mazetier, Mme Maina Sage, M. Roger-Gérard Schwartzberg.

DOCUMENTS ET PUBLICATIONS

NOR : INPX1503032X

Documents parlementaires

Dépôt du vendredi 2 octobre 2015

Dépôt d'un rapport

M. le président de l'Assemblée nationale a déposé, le 2 octobre 2015, au nom du groupe de travail sur l'avenir des institutions, un rapport, n° 3100, intitulé « Refaire la démocratie ».

Dépôts du mardi 6 octobre 2015

Dépôt de rapports d'information

Distribution de documents

Propositions de loi

N° 3073. – Proposition de loi de M. François de Rugy et Mme Barbara Pompili et plusieurs de leurs collègues visant à l'automatisme du déclenchement de mesures d'urgence en cas de pics de pollution (renvoyée à la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire). – Document mis en distribution le 7 octobre 2015.

N° 3074. – Proposition de loi de Mme Bérengère Poletti et plusieurs de ses collègues visant à familiariser les plus jeunes aux langues étrangères (renvoyée à la commission des affaires culturelles et de l'éducation). – Document mis en distribution le 7 octobre 2015.

- N° 3076. – Proposition de loi de M. Camille de Rocca Serra et plusieurs de ses collègues visant à établir un contrat à durée indéterminée à vocation saisonnière (renvoyée à la commission des affaires sociales). – *Document mis en distribution le 7 octobre 2015.*
- N° 3078. – Proposition de loi de M. Christian Estrosi et plusieurs de ses collègues visant à lutter contre les marges abusives afin d'aider nos éleveurs, renforcer le pouvoir d'achat et améliorer l'information du consommateur (renvoyée à la commission des affaires économiques). – *Document mis en distribution le 7 octobre 2015.*
- N° 3079. – Proposition de loi de M. Bruno Le Roux, Mme Laurence Dumont et les membres du groupe Socialiste, républicain et citoyen et apparentés relative aux modalités de dépôt de candidature aux élections (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République). – *Document mis en distribution le 7 octobre 2015.*
- N° 3083. – Proposition de loi de MM. Julien Aubert, Bruno Le Maire et plusieurs de leurs collègues portant réforme du régime social des indépendants (renvoyée à la commission des affaires sociales). – *Document mis en distribution le 7 octobre 2015.*
- N° 3084. – Proposition de loi de M. Bruno Le Roux, Mme Pascale Crozon, M. Erwann Binet, Mmes Michèle Delaunay, Laurence Dumont, Catherine Lemorton et les membres du groupe Socialiste, républicain et citoyen et apparentés relative à la modification du sexe à l'état civil (renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République). – *Document mis en distribution le 7 octobre 2015.*

Rapports

- N° 3088. – Rapport de M. Gérard Cherpion au nom de la commission des affaires sociales sur la proposition de loi de M. Christian Jacob et plusieurs de ses collègues visant à supprimer les freins au développement des entreprises posés depuis 2012 (3030). – *Document mis en distribution le 7 octobre 2015.*

Rapports d'information

- N° 3097. – Rapport d'information de M. Laurent Grandguillaume déposé en application de l'article 145 du règlement en conclusion des travaux de la mission d'information commune sur la banque publique d'investissement Bpifrance. – *Document mis en distribution le 7 octobre 2015.*
- N° 3098. – Rapport d'information de MM. Jean-Marie Boffara et Éric Woerth déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur le financement public de l'audiovisuel en France. – *Document mis en distribution le 7 octobre 2015.*
- M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 6 octobre 2015, de Mme Isabelle Bruneau et M. Marc Laffineur, un rapport d'information, n° 3101, déposé par la commission des affaires européennes sur l'Union européenne et la lutte contre l'optimisation fiscale.
- M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 6 octobre 2015, de M. Yves Daniel, un rapport d'information, n° 3102, déposé par la commission des affaires européennes sur les enjeux de la production biologique dans l'Union européenne.

SÉNAT Session ordinaire de 2015-2016

ORDRE DU JOUR

NOR : INPX1503027X

Mercredi 7 octobre 2015

A 14 h 30, le soir et la nuit :

Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif au droit des étrangers en France (n° 655, 2014-2015).

Rapport de M. François-Noël BUFFET, fait au nom de la commission des lois (n° 716, 2014-2015).

Texte de la commission (n° 717, 2014-2015).

Avis de M. Guy-Dominique KENNEL, fait au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication (n° 2, 2015-2016).

Délais limites

Débat sur les conclusions de la commission d'enquête sur le fonctionnement du service public de l'éducation, sur la perte de repères républicains que révèle la vie dans les établissements scolaires et sur les difficultés rencontrées par les enseignants dans l'exercice de leur profession.

Inscriptions de parole dans le débat : **vendredi 9 octobre 2015, à 17 heures.**

Deuxième lecture de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la protection de l'enfant (n° 444, 2014-2015).

Inscriptions de parole dans la discussion générale : **vendredi 9 octobre 2015, à 17 heures.**

Dépôt des amendements : **lundi 12 octobre 2015, à 11 heures.**

Explications de vote sur la proposition de loi organique (n° 572, 2014-2015) et la proposition de loi (n° 573, 2014-2015) portant dématérialisation du Journal officiel de la République française.

Inscriptions de parole dans la discussion générale : **vendredi 9 octobre 2015, à 17 heures.**

Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, tendant à consolider et clarifier l'organisation de la manutention dans les ports maritimes (n° 565, 2014-2015).

Dépôt des amendements : **lundi 12 octobre 2015, à 12 heures.**

Proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel (n° 519, 2014-2015).

Dépôt des amendements : **lundi 12 octobre 2015, à 12 heures.**

Explications de vote des groupes sur le projet de loi relatif au droit des étrangers en France (n° 717, 2014-2015).

Inscriptions de parole dans la discussion générale : **lundi 12 octobre 2015, à 17 heures.**

Débat préalable à la réunion du Conseil européen des 15 et 16 octobre.

Inscriptions de parole dans le débat : **lundi 12 octobre 2015, à 17 heures.**

COMMISSIONS

NOR : INPX1503026X

Réunions

Mercredi 7 octobre 2015

Commission des affaires économiques, à 9 h 30 (salle n° 263) :

Audition, ouverte à la presse, de M. Jean Pisani-Ferry, commissaire général à la stratégie et à la prospective.

Désignations de rapporteurs.

Organismes extraparlimentaires. – Désignations.

Projet de loi de finances pour 2016. – Désignation de rapporteurs pour avis.

Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à 9 h 30 et à l'issue de la réunion (salle RD 204) :

A 9 h 30 :

Groupe de travail sur « les relations avec la Russie : comment sortir de l'impasse ? ». – Examen du rapport d'information de M. Robert del Picchia et Mme Josette Durrieu, co-présidents.

Groupe de travail sur « l'Iran : le renouveau d'une puissance régionale ? ». – Examen du rapport d'information de MM. Jacques Legendre et Daniel Reiner, co-présidents.

A l'issue de la réunion de 9 h 30 (salle RD 204) :

Projet de loi autorisant la ratification du protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac (n° 696, 2014-2015). – Examen du rapport et du texte de la commission.

Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord relatif aux mesures du ressort de l'Etat du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (n° 794, 2013-2014). – Examen du rapport et du texte de la commission.

Projet de loi autorisant l'approbation de l'amendement à la convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, pris par décision II/1 adoptée dans le cadre de la deuxième réunion des Parties à la convention. – Examen du rapport et du texte de la commission.

Commission des affaires sociales, à 10 heures et à 17 h 30 (salle n° 213) :

A 10 heures :

Proposition de loi relative à la protection de l'enfant (n° 444, 2014-2015). – Examen, en deuxième lecture, du rapport et du texte de la commission.

Projet de loi de modernisation de notre système de santé. – Désignation des candidats appelés à faire partie d'une éventuelle commission mixte paritaire.

A 17 h 30 :

Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2016. – Audition de MM. Jean-Louis Deroussen, président du conseil d'administration, et Daniel Lenoir, directeur général, de la caisse nationale d'allocations familiales.

Commission de la culture, de l'éducation et de la communication, à 9 h 30 (salle Médicis) :

A 9 h 30 :

Audition de Mme Sophie Béjean, présidente du comité pour la Stratégie nationale de l'Enseignement supérieur (StraNES), et M. Bertrand Monthubert, rapporteur général, sur leur rapport « Pour une société apprenante ».

A 11 heures (Public – Presse – Captation) :

Audition de M. Michel Cosnard, dont la nomination en qualité de président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur est envisagée par le Président de la République.

A l'issue de l'audition :

Vote sur la proposition de nomination par le Président du Sénat aux fonctions de président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, à 9 h 30 et à 11 heures (salle n° 67) :

A 9 h 30 :

Proposition de loi tendant à consolider et clarifier l'organisation de la manutention dans les ports maritimes (n° 565, 2014-2015). – Examen du rapport et du texte de la commission.

A 11 heures :

Ouvert au public et à la presse :

Audition de M. Philippe Van de Maele, candidat proposé aux fonctions de Président-directeur général de l'établissement public de Paris-Saclay.

Commission des finances, à 9 h 30 (salle n° 131) :

A 9 h 30 :

Projet de loi de finances pour 2016. – Mission « Immigration, asile et intégration ». – Examen du rapport de M. Roger Karoutchi, rapporteur spécial.

A l'issue de la réunion de 9 h 30 :

Contrôle budgétaire. – Communication de M. Vincent Eblé, rapporteur spécial, sur les dépenses fiscales relatives à la rénovation des monuments historiques.

Contrôle budgétaire. – Communication de M. Philippe Dominati, rapporteur spécial, sur les moyens consacrés au renseignement au sein des programmes « Police nationale » et « Gendarmerie nationale ».

Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2016, sous réserve de son dépôt. – Nomination d'un rapporteur pour avis.

Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, à 11 heures (salle n° 216) et à 11 h 45 (salle Clemenceau) :

A 11 heures (salle n° 216) :

Nomination d'un rapporteur.

Projet de loi relatif au droit des étrangers en France (n° 655, 2014-2015). – Eventuellement, suite de l'examen des amendements éventuels sur le texte de la commission.

A 11 h 45 (salle Clemenceau) :

Ouvert au public - Captation :

Proposition de loi organique (n° 572, 2014-2015) et proposition de loi (n° 573, 2014-2015) portant dématérialisation du *Journal officiel* de la République française. – Examen du rapport et des textes de la commission.

Commission spéciale sur la lutte contre le système prostitutionnel, à 14 h 30 (salle n° 263) :

Proposition de loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel (n° 519, 2014-2015). – Examen, en deuxième lecture, du rapport et du texte de la commission.

Membres présents ou excusés

Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale :

Séance du mardi 6 octobre 2015 :

Présents : Eliane Assassi, Philippe Bas, Jacques Bigot, François Bonhomme, François-Noël Buffet, Luc Carvounas, Jacky Dero-medi, Yves Détraigne, Pierre Frogier, Jacqueline Gourault, Philippe Kaltenbach, Jean-Yves Leconte, Alain Marc, Patrick Masclet, Michel Mercier, Marie Mercier, Jacques Mézard, François Pillet, Hugues Portelli, Alain Richard, Jean-Pierre Sueur, Simon Sutour, Catherine Tasca, Catherine Troendlé, Lana Tetuanui, René Vandier-donck, Jean-Pierre Vial.

Excusé : Esther Benbassa.

Ont délégué leur droit de vote : Christophe Béchu, Mathieu Dar-naud, Michel Delebarre, Yves Détraigne, Catherine Di Folco, Christophe-André Frassa, François Grosdidier, Jean-Jacques Hyst, Patrick Masclet, François Pillet, Hugues Portelli, André Reichardt, Bernard Saugey, François Zocchetto.

Convocations

Commission de la culture, de l'éducation et de la communication :

Convocation rectifiée :

Mercredi 7 octobre 2015 (salle Médicis) :

1. A 11 heures. – Audition de M. Michel Cosnard, dont la nomination en qualité de président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur est envisagée par le Président de la République.

Cette audition est ouverte au public et à la presse et fera l'objet d'une captation vidéo.

Le public est invité à s'inscrire auprès du secrétariat de la commission de la culture (secretariat-afcult@senat.fr) au plus tard le mardi 6 octobre.

Les journalistes sont invités à s'inscrire auprès de la direction de la communication (presse@senat.fr).

2. Le reste de l'ordre du jour est sans changement.

Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale :

Convocation rectifiée :

La réunion prévue initialement **mercredi 7 octobre 2015**, à 8 h 30 (salle de la commission des lois) aura lieu à 11 heures.

L'ordre du jour demeure inchangé.

L'ordre du jour de la réunion de 11 h 45 en salle Clemenceau demeure inchangé.

COMMISSION DES AFFAIRES EUROPÉENNES

Réunion

Mercredi 7 octobre 2015

Commission des affaires européennes, à 16 h 15 (salle Lamartine, Assemblée nationale)

Réunion commune avec la commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale :

Audition de M. Maros Sefcovic, vice-président de la commission européenne, commissaire à l'Union de l'énergie.

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

NOR : INPX1503028X

Documents enregistrés à la présidence du Sénat le mardi 6 octobre 2015

Dépôt d'une proposition de loi

N° 10 (2015-2016). – Proposition de loi de M. Pierre-Yves COLLOMBAT et les membres du groupe du Rassemblement démocratique et social européen, relative à la protection des forêts contre l'incendie dans les départements sensibles. *Envoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.*

Dépôt d'une proposition de résolution

N° 11 (2015-2016). – Proposition de résolution de M. Didier ROBERT tendant à créer une commission d'enquête sur le fonctionnement, la gestion et les orientations de l'Agence de l'outre-mer pour la mobilité. *Envoyée à la commission des affaires sociales et, pour avis, à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale*

Documents mis en distribution le mercredi 7 octobre 2015

N° 677.(2014-2015) – Proposition de loi de Mme Isabelle DEBRÉ relative au **financement des dépenses électorales**, *envoyée à la commission des lois.*

N° 687 (2014-2015). – Rapport d'information de M. Philippe DALLIER, fait *au nom de la commission des finances*, sur l'**enquête de la Cour des comptes** relative aux **aides personnelles au logement**.

N° 6. – Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relative aux **mesures de surveillance des communications électroniques internationales**, *envoyée à la commission des lois.*

RAPPORTS AU PARLEMENT

NOR : INPX1503025X

Dépôt de rapport

M. le président du Sénat a reçu de M. le Premier ministre le tableau de programmation des mesures d'application de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Il a été transmis à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable ainsi qu'à la commission des affaires économiques.

Interview de Mme Myriam El Khomri, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social à Radio Classique le 2 octobre 2015, sur les chiffres du chômage, la réforme du code du travail et la croissance économique pour 201



Vous êtes ici: Accueil

Discours publics

Les discours dans l'actualité

5.

•
•
•
•

Personnalité, fonction : EL KHOMRI Myriam, LECLERC Gérard.

FRANCE. Ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social;

GÉRARD LECLERC

L'invitée du matin, c'est Myriam EL KHOMRI, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social.

MYRIAM EL KHOMRI

Bonjour.

GÉRARD LECLERC

Bonjour. On démarre avec ces derniers chiffres de l'Insee qui ne sont pas extraordinaires puisque la croissance pour 2015 est revue légèrement en baisse, 1,1 %, et avec comme conséquence pas de baisse du chômage avant la fin de l'année, on resterait autour de dix pourcents. C'est décevant, non ?

MYRIAM EL KHOMRI

Les chiffres du mois d'août en effet, avec vingt mille demandeurs d'emploi en plus, ne sont pas satisfaisants, mais nous voyons que nous avons la croissance qui repart, le climat des affaires qui n'a jamais été aussi bon depuis quatre ans. Mais nous avons dans notre pays une hausse démographique qui fait que cette croissance, malgré ce climat-là, ça ne permet pas de créer suffisamment d'emplois. Donc aujourd'hui, même s'il y a des bonnes nouvelles notamment sur le chômage des jeunes puisque nous avons près de dix mille jeunes qui sont sortis du chômage sur les trois derniers mois, ce qui est une bonne chose et ce qui montre que les outils qu'on a mis en place portent leurs fruits. Il faut bien, en effet, que les entreprises puissent créer de l'emploi et donc que cette croissance soit un peu plus forte.

GÉRARD LECLERC

Certes, ça va un petit mieux pour les jeunes mais en revanche, ça ne va toujours pas notamment pour les seniors ; ça ne va toujours pas pour les chômeurs de longue durée et chaque mois on bat

des records. Quand allons-nous arriver à inverser cette fameuse courbe du chômage ?

MYRIAM EL KHOMRI

Je commence dès aujourd'hui un tour dans l'ensemble des régions de France pour me retrouver au niveau local.

GÉRARD LECLERC

Mais à quoi ça sert un tour de France ?

MYRIAM EL KHOMRI

Pour mobiliser les acteurs de l'emploi, de la formation et du monde de l'entreprise. Pourquoi ? Parce que nous avons parfois des blocages. Je le pense par exemple sur la question de l'apprentissage. L'apprentissage est utile, parce qu'on sait que quand un jeune est apprenti, près de soixante-dix pourcents trouve un emploi derrière. Nous avons parfois des blocages, des jeunes qui cherchent des entreprises, des entreprises qui n'arrivent pas à trouver des apprentis. On voit bien qu'au niveau local, une plus forte mobilisation de tous les acteurs et plus de fluidité et la formation prioritaire, entre les emplois non-pourvus, parce que nous avons cette question des emplois non-pourvus qui se pose dans notre pays. Il faut que nous soyons en capacité de mettre les personnes, notamment les seniors, les chômeurs de longue durée, face à ces formations prioritaires afin qu'ils puissent répondre à ces offres d'emploi. Il y a donc des choses qui fonctionnent bien : l'apprentissage, je le dis. Ça fait quatre ans que nous n'avions pas eu une hausse de l'apprentissage ; aujourd'hui c'est plus virgule six, virgule cinq pourcents (sic). C'est important. Nous avons également des secteurs d'avenir : je pense au numérique, je pense à la transition écologique et il convient aujourd'hui de former les personnes notamment celles qui sont le plus en difficulté : chômeurs longue durée, seniors, pour permettre ces reconversions professionnelles parfois.

GÉRARD LECLERC

Mais est-ce que ça suffit ? Parce que vous dites vous-même, il y a quand même des signes de reprise et ça ne bouge pas sur le front de l'emploi.

MYRIAM EL KHOMRI

Parce qu'on a une croissance démographique importante dans notre pays.

GÉRARD LECLERC

Oui, mais ça

MYRIAM EL KHOMRI

Nous avons tous les ans beaucoup plus de personnes qui rentrent sur le marché de l'emploi et si nous avons aujourd'hui mis en place le Pacte de responsabilité et de solidarité, c'est justement pour permettre aux entreprises de créer de l'emploi et d'investir. Sur le budget de 2016, nous avons l'impôt des entreprises qui va diminuer ainsi que l'impôt des ménages. Pour nous, ça c'est essentiel. C'est-à-dire que nous savons aujourd'hui que dans notre pays, ceux qui créent de l'emploi ce sont les entreprises et nous essayons donc de mettre en oeuvre toutes les mesures, notamment pour soutenir les TPE, afin qu'elles puissent créer cet emploi. En effet, la croissance n'est pas suffisamment forte pour qu'elle crée plus d'emploi. Nous avons quand même des créations nettes d'emploi mais pas suffisamment pour absorber tous les jeunes notamment qui rentrent sur le marché.

GÉRARD LECLERC

Est-ce qu'il ne faudrait pas aller plus loin, plus fort, et notamment lever un certain nombre de blocages ? Je pense à une série particulière, c'est tout ce qui est lié au droit du travail. Il y a un rapport qui a été fait par monsieur COMBREXELLE pour revoir justement l'organisation du travail, le fameux code du travail. Le problème, c'est qu'au même moment le gouvernement dit : « Oui, mais on ne touche pas au contrat de travail, on ne touche pas aux trente-cinq heures, on ne touche pas au SMIC ». Alors qu'est-ce qui reste ?

MYRIAM EL KHOMRI

Le Premier ministre a dit : « On ne touche pas au CDI, au SMIC et aux trente-cinq heures ». Nous souhaitons, en effet, laisser plus de place à la négociation collective et aux accords d'entreprise.

GÉRARD LECLERC

Mais sur quoi ?

MYRIAM EL KHOMRI

Les concertations ont commencé avec les partenaires sociaux. Nous croyons au dialogue social. Ces concertations ont commencé depuis hier, je les rencontre tous pour avoir leur avis sur le rapport de Jean-Denis COMBREXELLE. Il y a trois niveaux aujourd'hui de régulation : le code du travail, les accords de branche et les accords d'entreprise. L'organisation du temps de travail pourrait faire l'objet d'accords d'entreprise. Aujourd'hui l'objectif, c'est que nous soyons en capacité de laisser plus de souplesse aux entreprises - je pense notamment aux petites entreprises tout en maintenant des garanties pour les droits des salariés.

GÉRARD LECLERC

On va voir ce qui va se passer mais effectivement, il y a toujours ce doute. Au même moment, il y a Nicolas SARKOZY, lui, qui a fait ses propositions dans Les Echos cette semaine. Là au moins, les choses sont plus claires. Il veut refonder le modèle social, il dit : « Il faut sortir des trente-cinq heures par la négociation, y compris en passant par des référendums dans les entreprises s'il n'y a pas d'accord. Il faut des allocations chômage dégressives ; il faut supprimer le fameux seuil de dix salariés qui freine les embauches ». Est-ce que ce n'est pas ça, les bonnes solutions ? Est-ce qu'il ne faut pas prendre des risques, en tout cas aller carrément vers de vraies réformes ?

MYRIAM EL KHOMRI

Non. Ce que propose Nicolas SARKOZY, c'est plus de syndicats, c'est la fin du paritarisme, c'est tout pour les accords d'entreprise. Je partage qu'il faut faire un travail dans le cadre des accords d'entreprise, que ça peut être un bon niveau de négociations, mais pas en supprimant les branches professionnelles. Je vous parlais des trois niveaux. Supprimer les branches professionnelles, c'est quelque part permettre du dumping social et permettre également une concurrence déloyale entre les entreprises d'un même secteur. Nous, nous sommes donc attachés à ces trois niveaux de régulation et nous ne souhaitons pas détricoter l'ensemble des droits des salariés parce que c'est la proposition qui est faite par Nicolas SARKOZY. Aujourd'hui il y a une concertation, il y a une envie de bouger et je crois que les partenaires sociaux sont responsables. Il faut donc tout à fait que nous arrivions à trouver ensemble les niveaux de régulation nécessaires, et surtout permettre cette souplesse mais pas en limitant les garanties des salariés.

GÉRARD LECLERC

Il y a quand même toujours cet obstacle du code du travail, tous les chefs d'entreprise le disent : « C'est trop compliqué ». Robert BADINTER, qui est un homme de gauche, a fait des propositions en disant qu'effectivement il faut simplement garder un certain nombre de droits fondamentaux, puis il faut alléger le reste.

MYRIAM EL KHOMRI

C'est ce sur quoi nous travaillons. Vous savez par exemple, le débat sur les trente-cinq heures est un faux débat. Aujourd'hui, la durée légale est de trente-cinq heures et ça permet le seuil de déclenchement des heures supplémentaires mais beaucoup d'entreprises travaillent au-delà. Beaucoup de salariés dans les entreprises travaillent au-delà des trente-cinq heures et peuvent annualiser aussi le temps de travail. Ça, c'est la réalité des entreprises aujourd'hui. Aujourd'hui, le travail que nous sommes en train de mener, à la fois avec ce que dit Robert BADINTER mais également tout ce que propose le rapport de Jean-Denis COMBREXELLE, vise justement à regarder quels sont les niveaux de régulation les plus pertinents par rapport aux garanties qui doivent être données aux salariés.

GÉRARD LECLERC

Ça veut dire quoi, le niveau de garantie pertinent ?

MYRIAM EL KHOMRI

Ce qui doit relever du code du travail, ce qui doit relever de la branche professionnelle et ce qui doit relever de l'accord d'entreprise. La concertation a commencé. A l'issue fin octobre, nous ferons des propositions à l'issue de ce travail de concertation pour voir comment nous pouvons donner plus de souplesse.

GÉRARD LECLERC

Et tout ça, ça pourra déboucher quand ?

MYRIAM EL KHOMRI

Dans une loi que je dois porter au premier semestre 2016.

GÉRARD LECLERC

Vous savez, vous avez une lourde responsabilité sur les épaules parce que François HOLLANDE a dit que s'il n'y a pas d'inversion de la courbe du chômage, il ne pourra pas se représenter en 2017. Cette inversion, vous la voyez pour quand ?

MYRIAM EL KHOMRI

Je ne suis pas le ministre ni des statistiques mensuelles, ni des pronostics.

GÉRARD LECLERC

J'ai bien compris mais là, c'est le président de la République qui lui-même a pris ce

MYRIAM EL KHOMRI

Je crois que le cap fixé par le gouvernement est clair. Le Pacte de responsabilité et de solidarité, nous nous y sommes engagés et nous sommes en train de le mettre en oeuvre. Si je vais sur le terrain, c'est parce qu'en effet parfois il y a des blocages dans certains domaines. Aujourd'hui pour nous, nous mettons en place tous les outils afin justement de permettre ces créations d'emploi. C'est tout le travail qui est en train d'être mis en oeuvre depuis trois ans. On voit que sur les jeunes, ça porte ses fruits donc il faut continuer, renforcer, aller plus vite et plus loin.

GÉRARD LECLERC

Les négociations ont échoué à AIR FRANCE. Les pilotes ont refusé notamment de travailler davantage. Il y aurait dix pourcents des lignes qui pourraient être supprimées avec le plan de restructuration de la direction, des milliers d'emplois on parle de trois mille pourraient disparaître. Vous êtes ministre du Dialogue social, qu'est-ce que vous faites ? Vous laissez AIR FRANCE se débrouiller avec les syndicats ou le gouvernement va intervenir d'une façon ou d'une autre pour essayer de faciliter la discussion ?

MYRIAM EL KHOMRI

Ecoutez, le gouvernement et le Premier ministre, Alain VIDALIES, Emmanuel MACRON et moi-même sommes particulièrement préoccupés, bien sûr, par cette situation. Alain VIDALIES a des contacts très réguliers avec l'ensemble des acteurs en jeu et nous attendons donc justement que nous puissions régler cette situation qui nous préoccupe, en effet, parce qu'il y a beaucoup d'emplois en jeu, et parce que c'est aussi un magnifique fleuron de notre économie. Nous y sommes donc attachés.

GÉRARD LECLERC

Oui, mais est-ce que ce n'est pas justement un exemple des blocages et de la difficulté de négocier en France ?

MYRIAM EL KHOMRI

Ecoutez, le rapport de Jean-Denis COMBREXELLE dit bien qu'il y a une question culturelle dans notre pays. L'enjeu de la négociation collective, c'est comment nous pouvons passer parfois d'une culture de l'affrontement à la culture de la négociation. Pour cela il faut de la confiance, de la confiance entre les différents acteurs et cette confiance ne se décrète pas. Nous devons donc tout mettre en oeuvre mais je fais confiance à l'intelligence collective.

GÉRARD LECLERC

Merci Myriam EL KHOMRI.

MYRIAM EL KHOMRI

Merci.

Source : Service d'information du Gouvernement, le 8 octobre 2015



URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



Les Echos
@LesEchos

138933
Tweets

367
Following

604294
Followers

Jean Pisani-Ferry : «La fin de l'emploi à vie nous invite à repenser notre protection sociale»
<http://t.co/gozFliERzM> <http://t.co/0TQwLyNr1N>

Jean Pisani-Ferry : «La fin de l'emploi à vie nous invite à repenser
notre protection sociale» <http://t.co/gozFliERzM>
<http://t.co/0TQwLyNr1N>





Jean-Claude Mailly : « L'austérité fragilise la République »

Pour Jean-Claude Mailly, François Hollande a “rendu les armes”. 35 heures, code du travail, retraites: le secrétaire général de FO craint que les réformes en cours n’ouvrent la porte à une régression sociale généralisée.



Article paru dans Marianne du 2 octobre

Marianne : Matignon annonce une nouvelle loi au printemps 2016 qui réformera en partie le code du travail. Emmanuel Macron dézingue le statut des fonctionnaires. A Force ouvrière, vous jugez la République sociale en danger. Expliquez-vous.

Jean-Claude Mailly : La lettre d'intention de Manuel Valls demandant à l'ancien directeur du travail Jean-Denis Combexelle de privilégier les accords d'entreprise et les saillies du vice-Premier ministre Emmanuel Macron sur les fonctionnaires renvoient à une même toile de fond : 2012. Souvenez-vous : que promettait François Hollande candidat ? De baisser le coût du travail, de s'attaquer à nos conventions collectives ? Non, de renégocier le pacte budgétaire européen ! Or, une fois élu, le président a très vite rendu les armes. Et les gouvernements de l'Union ont renoncé à prendre la main

sur les marchés financiers. Dès lors, nous avons sombré dans une sorte de paralysie. La France est rentrée dans le moule, en s'engageant à respecter les 3 % de déficit ; elle a reconnu aux institutions européennes le droit d'intervenir directement par des recommandations, voire demain par des sanctions, sur ses politiques économique et sociale. On a accordé au patronat avec le pacte de « responsabilité », sans exiger de contreparties réelles, 41 milliards d'euros de baisse de charges financées par 50 milliards d'euros de réduction de dépenses publiques et sociales.

Résultat ? Chaque mois, cette politique d'austérité affaiblit nos services publics, fragilise l'investissement, marginalise certains territoires, comme l'a étudié le géographe Christophe Guilluy. Or, l'égalité républicaine, ce n'est pas l'égalitarisme. Mais c'est maintenir un minimum d'égalité de droits entre tous les citoyens et toutes les citoyennes sur l'ensemble du territoire !

Dans le domaine social, en dépit de notre faible taux de syndicalisation, 90 % des salariés (contre 60 % seulement en Allemagne) sont couverts par des conventions collectives et des accords d'entreprise selon un principe de faveur ou de hiérarchie des normes. Notre République permet donc à un ouvrier d'une PME dépourvue de représentants syndicaux de bénéficier de garanties communes à son secteur d'activité, au même titre qu'un collègue d'une multinationale. Qu'en 2016 la loi sociale brise ce cadre en donnant la primauté à des accords d'entreprise dérogatoires aux normes supérieures, et les inégalités entre les salariés vont se creuser. Cette boîte de Pandore ouverte, nous risquons une régression sociale généralisée dans bien des secteurs, comme la restauration ou les services qui comptent des myriades de petites sociétés. Car les entreprises les moins vertueuses seront aussi les plus concurrentielles. Alors nous ne serions plus en république ! Déjà, des activités précaires portées par le numérique, comme le « Turc mécanique » d'Amazon (des microtâches dispatchées en ligne), ne correspondent ni au salariat ni à l'entreprise individuelle, c'est de la dérégulation sociale et économique. C'est aussi parce qu'elles sont conscientes de ces dangers que la CGPME et l'UPA défendent comme nous les accords de branche !

Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, évoque des « règles plus accessibles et adaptées aux salariés ». Jean-Denis Combrexelle recommande que ces accords d'entreprise soient signés a minima par des syndicats représentant 50 % des salariés, contre 30 % aujourd'hui. Est-ce un leurre ?

J.-C.M. : On se fourvoie en confondant démocratie sociale et démocratie politique. Un accord d'entreprise n'est pas l'expression libre de l'opinion des salariés, mais le résultat d'un compromis avec l'employeur. Or, en renvoyant prioritairement la négociation au niveau de l'entreprise, on les contraint à défendre leurs intérêts au niveau auquel ils sont le moins libres. Dans une entreprise, une direction peut exercer un chantage à l'emploi, pas dans une discussion de branche ! Dans tous les pays d'Europe (Espagne et Portugal par exemple) où cette décentralisation a été imposée, le dialogue social s'est appauvri. Quant aux accords à 50 %, ils sont pervers, car ils naissent essentiellement pour justifier des dérogations défavorables aux salariés. Je ne prise pas davantage la logique binaire du référendum. Voyez le résultat à Smart où ce type de consultation instrumentalisé par un groupe richissime met les syndicats sous pression afin qu'ils entérinent des baisses de salaire. Quand j'entends certains, comme Bruno Le Maire, se saisir de cet exemple pour critiquer notre représentativité, je suis outré. En 2005, une majorité des Français refusaient une Constitution européenne. Le gouvernement auquel il appartenait a ratifié le traité de Lisbonne...

Le 19 octobre, jour de conférence sociale, le président va vous demander de discuter du compte personnel d'activité (CPA) qui permettrait aux salariés de passer d'un emploi à l'autre en conservant leur assurance santé, leurs droits à la formation, leur épargne temps. Le tout en échange de plus de flexibilité. Quelle est votre réaction, alors que nous fêtons les 70 ans de la Sécurité sociale ?

J.-C.M. : Force ouvrière refuse de négocier à la va-vite, d'ici à mars, un dispositif collectif de droits transférables dont le mécanisme est complexe. Et puis, des annonces à objectif médiatique comme le contrat de génération, combien en avons-nous eues ? Pas question donc d'échanger un CPA contre plus de flexibilité. La flexisécurité, c'est déjà démodé !

Les lois Rebsamen et Macron ne sont pas encore en place, et on nous annonce de nouveaux chantiers au nom de la « réforme permanente », parfois pour des raisons politiciennes... Or, le bougisme n'est pas synonyme de progrès ! Que le gouvernement rythme ses annonces uniquement en fonction d'un calendrier électoral nous pose problème : nous ne sommes pas chargés de sa com ! Je note, pour ma part, que le manque de visibilité dérouté les investisseurs étrangers. Qu'il incite aussi les chefs d'entreprise, comme le prouvent les mauvais chiffres du chômage d'août..., à temporiser leurs embauches.

En outre, si nous ne trouvons pas, avant le 16 octobre, d'accord avec le Medef pour sauver les retraites complémentaires, cette conférence sociale va être tendue.

Pourquoi les négociations avec le patronat sur l'Agirc sont-elles à couteaux tirés alors que le régime de pensions des cadres ne dispose plus que de 73 milliards d'euros de réserve, soit moins de trois ans de versements ?

J.-C.M. : Parce que la politique de Hollande a un effet boomerang : le président a tellement gâté le Medef qu'en son sein les faucons dominent les colombes. Certains au patronat jugent qu'ils perdent leur temps avec le paritarisme, qu'il faut laisser la gestion des complémentaires, du chômage, à l'Etat, ou au privé pour satisfaire les assureurs. Ainsi, dans cette négociation, le Medef prétend essorer de 10 à 30 % les pensions des assurés qui liquident leurs complémentaires avant 65 ans, afin de les contraindre à travailler plus longtemps. Cette idéologie est inacceptable, notamment parce que 60 % de ces seniors ne sont plus en emploi au moment où ils réclament leur pension ! Si le Medef persiste, nous entrerons dans une zone inconnue : ce sera la fin d'un mode de régulation. Il n'y aurait plus, dans la foulée, de discussions sur la convention d'assurance chômage. Et Force ouvrière n'hésiterait pas à mobiliser.

Mobiliser pour obtenir une inflexion sociale de l'Europe, c'est aussi l'objectif du congrès de la Confédération européenne des syndicats (CES) dont vous avez ouvert les débats à Paris. Comment Luca Visentini, son nouveau secrétaire général, pèsera-t-il davantage à Bruxelles ?

J.-C.M. : Il subsiste entre nos 90 confédérations syndicales des conceptions différentes, par exemple entre l'Europe du Sud, qui pour moi s'étend jusqu'à la Belgique, et l'Europe du Nord. Il nous est aussi difficile, compte tenu de droits différents, d'organiser des grèves à l'échelle de l'Union. Mais nos positions se sont considérablement rapprochées. En 2012, la CES s'est opposée au pacte budgétaire européen. Luca Visentini va donc réclamer une rupture avec l'austérité, qui est un échec, et une relance des investissements et de la demande interne, dont les salaires. En Europe comme en France, l'austérité est trois fois suicidaire. Socialement parce qu'elle remet en question les droits, économiquement parce qu'elle plante la croissance, démocratiquement parce qu'elle alimente les mouvements du rejet de l'autre.

Retraites complémentaires : la négo qui fâche Cadre, vous percevez 3 500 € net par mois. Vos 62 ans fêtés, vos trimestres validés, vous espériez toucher une retraite complète. Vous risquez de déchanter ! Selon les estimations réalisées par les caisses Agirc et Arrco à la demande l'Ugict, sur une pension de 2 355 € par mois, vous perdrez environ 300 € par mois la première année, 200 la deuxième et 100 la troisième... si le Medef impose ses vues le 16 octobre. La CFDT propose de partager l'effort à court terme de renflouement des caisses en imposant entre 2019 et 2021 sur les complémentaires une surcotisation de 0,1 % par an aux entreprises, et de 0,4 % aux salariés partant à la retraite au titre de « la solidarité intergénérationnelle » (environ 324 € sur trois ans pour 3 500 € net par mois). Une proposition que FO ne soutient pas au motif qu'elle introduit une distinction entre cotisants. « En revanche, nous voulons que les entreprises qui se séparent de seniors de plus de 55 ans par rupture conventionnelle [une sorte de préretraite financée par les caisses de chômage] soient taxées », affirme à Marianne Jean-Claude Mailly. Et pour cause : ce dévoiement du dispositif représenterait 16 % des ruptures conventionnelles qui elles-mêmes constituaient en août une part écrasante des inscriptions à Pôle emploi en catégories A, B et C sous l'appellation « autre cas » (43,6 % des inscriptions totales)...



Jean-Claude Mailly : « L'austérité fragilise la République »

Actualités Pour Jean-Claude Mailly, François Hollande a “rendu les armes”. 35 heures, code du travail, retraites : le secrétaire général de FO craint que les réformes en cours n'ouvrent la porte à une régression sociale généralisée.



Article paru dans Marianne du 2 octobre

Marianne : Matignon annonce une nouvelle loi au printemps 2016 qui reformera en partie le code du travail. Emmanuel Macron dézingue le statut des fonctionnaires. A Force ouvrière, vous jugez la République sociale en danger. Expliquez-vous.

Jean-Claude Mailly : La lettre d'intention de Manuel Valls demandant à l'ancien directeur du travail Jean-Denis Combexelle de privilégier les accords d'entreprise et les saillies du vice-Premier ministre Emmanuel Macron sur les fonctionnaires renvoient à une même toile de fond : 2012. Souvenez-vous : que promettait François Hollande candidat ? De baisser le coût du travail, de s'attaquer à nos conventions collectives ? Non, de renégocier le pacte budgétaire européen ! Or, une fois élu, le président a très vite rendu les armes. Et les gouvernements de l'Union ont renoncé à prendre la main

sur les marchés financiers. Dès lors, nous avons sombré dans une sorte de paralysie. La France est rentrée dans le moule, en s'engageant à respecter les 3 % de déficit ; elle a reconnu aux institutions européennes le droit d'intervenir directement par des recommandations, voire demain par des sanctions, sur ses politiques économique et sociale. On a accordé au patronat avec le pacte de « responsabilité », sans exiger de contreparties réelles, 41 milliards d'euros de baisse de charges financées par 50 milliards d'euros de réduction de dépenses publiques et sociales. Résultat ? Chaque mois, cette politique d'austérité affaiblit nos services publics, fragilise l'investissement, marginalise certains territoires, comme l'a étudié le géographe Christophe Guilluy. Or, l'égalité républicaine, ce n'est pas l'égalitarisme. Mais c'est maintenir un minimum d'égalité de droits entre tous les citoyens et toutes les citoyennes sur l'ensemble du territoire !

Dans le domaine social, en dépit de notre faible taux de syndicalisation, 90 % des salariés (contre 60 % seulement en Allemagne) sont couverts par des conventions collectives et des accords d'entreprise selon un principe de faveur ou de hiérarchie des normes. Notre République permet donc à un ouvrier d'une PME dépourvue de représentants syndicaux de bénéficier de garanties communes à son secteur d'activité, au même titre qu'un collègue d'une multinationale. Qu'en 2016 la loi sociale brise ce cadre en donnant la primauté à des accords d'entreprise dérogatoires aux normes supérieures, et les inégalités entre les salariés vont se creuser. Cette boîte de Pandore ouverte, nous risquons une régression sociale généralisée dans bien des secteurs, comme la restauration ou les services qui comptent des myriades de petites sociétés. Car les entreprises les moins vertueuses seront aussi les plus concurrentielles. Alors nous ne serons plus en république ! Déjà, des activités précaires portées par le numérique, comme le « Turc mécanique » d'Amazon (des microtâches dispatchées en ligne), ne correspondent ni au salariat ni à l'entreprise individuelle, c'est de la dérégulation sociale et économique. C'est aussi parce qu'elles sont conscientes de ces dangers que la CGPME et l'UPA défendent comme nous les accords de branche !

Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, évoque des « règles plus accessibles et adaptées aux salariés ». Jean-Denis Combrexelle recommande que ces accords d'entreprise soient signés a minima par des syndicats représentant 50 % des salariés, contre 30 % aujourd'hui. Est-ce un leurre ?

J.-C.M. : On se fourvoie en confondant démocratie sociale et démocratie politique. Un accord d'entreprise n'est pas l'expression libre de l'opinion des salariés, mais le résultat d'un compromis avec l'employeur. Or, en renvoyant prioritairement la négociation au niveau de l'entreprise, on les contraint à défendre leurs intérêts au niveau auquel ils sont le moins libres. Dans une entreprise, une direction peut exercer un chantage à l'emploi, pas dans une discussion de branche ! Dans tous les pays d'Europe (Espagne et Portugal par exemple) où cette décentralisation a été imposée, le dialogue social s'est appauvri. Quant aux accords à 50 %, ils sont pervers, car ils naissent essentiellement pour justifier des dérogations défavorables aux salariés. Je ne prise pas davantage la logique binaire du référendum. Voyez le résultat à Smart où ce type de consultation instrumentalisé par un groupe richissime met les syndicats sous pression afin qu'ils entérinent des baisses de salaire. Quand j'entends certains, comme Bruno Le Maire, se saisir de cet exemple pour critiquer notre représentativité, je suis outré. En 2005, une majorité des Français refusaient une Constitution européenne. Le gouvernement auquel il appartenait a ratifié le traité de Lisbonne...

Le 19 octobre, jour de conférence sociale, le président va vous demander de discuter du compte personnel d'activité (CPA) qui permettrait aux salariés de passer d'un emploi à l'autre en conservant leur assurance santé, leurs droits à la formation, leur épargne temps. Le tout en échange de plus de flexibilité. Quelle est votre réaction, alors que nous fêtons les 70 ans de la Sécurité sociale ?

J.-C.M. : Force ouvrière refuse de négocier à la va-vite, d'ici à mars, un dispositif collectif de droits transférables dont le mécanisme est complexe. Et puis, des annonces à objectif médiatique comme le contrat de génération, combien en avons-nous eues ? Pas question donc d'échanger un CPA contre plus de flexibilité. La flexisécurité, c'est déjà démodé !

Les lois Rebsamen et Macron ne sont pas encore en place, et on nous annonce de nouveaux chantiers au nom de la « réforme permanente », parfois pour des raisons politiciennes... Or, le bougisme n'est pas synonyme de progrès ! Que le gouvernement rythme ses annonces uniquement en fonction d'un calendrier électoral nous pose problème : nous ne sommes pas chargés de sa com ! Je note, pour ma part, que le manque de visibilité dérouté les investisseurs étrangers. Qu'il incite aussi les chefs d'entreprise, comme le prouvent les mauvais chiffres du chômage d'août..., à temporiser leurs embauches.

En outre, si nous ne trouvons pas, avant le 16 octobre, d'accord avec le Medef pour sauver les retraites complémentaires, cette conférence sociale va être tendue.

Pourquoi les négociations avec le patronat sur l'Agirc sont-elles à couteaux tirés alors que le

régime de pensions des cadres ne dispose plus que de 73 milliards d'euros de réserve, soit moins de trois ans de versements ?

J.-C.M. : Parce que la politique de Hollande a un effet boomerang : le président a tellement gâté le Medef qu'en son sein les faucons dominent les colombes. Certains au patronat jugent qu'ils perdent leur temps avec le paritarisme, qu'il faut laisser la gestion des complémentaires, du chômage, à l'Etat, ou au privé pour satisfaire les assureurs. Ainsi, dans cette négociation, le Medef prétend essorer de 10 à 30 % les pensions des assurés qui liquident leurs complémentaires avant 65 ans, afin de les contraindre à travailler plus longtemps. Cette idéologie est inacceptable, notamment parce que 60 % de ces seniors ne sont plus en emploi au moment où ils réclament leur pension ! Si le Medef persiste, nous entrerons dans une zone inconnue : ce sera la fin d'un mode de régulation. Il n'y aurait plus, dans la foulée, de discussions sur la convention d'assurance chômage. Et Force ouvrière n'hésiterait pas à mobiliser.

Mobiliser pour obtenir une inflexion sociale de l'Europe, c'est aussi l'objectif du congrès de la Confédération européenne des syndicats (CES) dont vous avez ouvert les débats à Paris. Comment Luca Visentini, son nouveau secrétaire général, pèsera-t-il davantage à Bruxelles ?

J.-C.M. : Il subsiste entre nos 90 confédérations syndicales des conceptions différentes, par exemple entre l'Europe du Sud, qui pour moi s'étend jusqu'à la Belgique, et l'Europe du Nord. Il nous est aussi difficile, compte tenu de droits différents, d'organiser des grèves à l'échelle de l'Union. Mais nos positions se sont considérablement rapprochées. En 2012, la CES s'est opposée au pacte budgétaire européen. Luca Visentini va donc réclamer une rupture avec l'austérité, qui est un échec, et une relance des investissements et de la demande interne, dont les salaires. En Europe comme en France, l'austérité est trois fois suicidaire. Socialement parce qu'elle remet en question les droits, économiquement parce qu'elle plante la croissance, démocratiquement parce qu'elle alimente les mouvements du rejet de l'autre.

Retraites complémentaires : la négo qui fâche

Cadre, vous percevez 3 500 € net par mois. Vos 62 ans fêtés, vos trimestres validés, vous espériez toucher une retraite complète. Vous risquez de déchanter ! Selon les estimations réalisées par les caisses Agirc et Arrco à la demande l'Ugict, sur une pension de 2 355 € par mois, vous perdrez environ 300 € par mois la première année, 200 la deuxième et 100 la troisième... si le Medef impose ses vues le 16 octobre. La CFDT propose de partager l'effort à court terme de renflouement des caisses en imposant entre 2019 et 2021 sur les complémentaires une surcotisation de 0,1 % par an aux entreprises, et de 0,4 % aux salariés partant à la retraite au titre de « la solidarité intergénérationnelle » (environ 324 € sur trois ans pour 3 500 € net par mois). Une proposition que FO ne soutient pas au motif qu'elle introduit une distinction entre cotisants. « En revanche, nous voulons que les entreprises qui se séparent de seniors de plus 55 ans par rupture conventionnelle [une sorte de préretraite financée par les caisses de chômage] soient taxées », affirme à Marianne Jean-Claude Mailly. Et pour cause : ce dévoiement du dispositif représenterait 16 % des ruptures conventionnelles qui elles-mêmes constituaient en août une part écrasante des inscriptions à Pôle emploi en catégories A, B et C sous l'appellation « autre cas » (43,6 % des inscriptions totales)...

> Lire la suite www.marianne.net





La France, Eden du big data ?

**Peut-on dire qu'en France, on n'a pas de pétrole, mais on a des données ?
 et surtout les moyens de les faire parler : une volonté au plus haut niveau de l'Etat,
 des plans d'investissement et des industriels volontaires.**

Par Marie-Odile Charaudeau et Charles Huot

Il y a un an, le tournant numérique tardait à venir en France et le secteur numérique ne représentait alors que 5,5% de la richesse nationale¹. Si la plupart des entreprises nationales reconnaissent l'importance stratégique des données et leur valeur, beaucoup cherchaient comment mettre en œuvre leur transformation numérique basée sur une véritable stratégie data. Moins de la moitié des entreprises avaient étudié l'opportunité du big data et seulement 18 % d'entre elles avaient des plans d'action big data en cours de déploiement. La plupart d'entre elles n'étaient encore qu'au niveau de *proof of concept* ou à l'étude des apports du big data en termes de marketing et de communication². Seulement 6% d'entre elles utilisaient réellement le big data³ au quotidien !

Mais la France change !

Faire basculer la France dans l'économie numérique est une volonté des instances publiques. « Il faut prendre acte de la transformation profonde induite par la révolution numérique » indique le rapport France Stratégie.

Le rapport « La nouvelle grammaire du succès - La transformation numérique de l'économie française », remis en novembre 2014 par Philippe Lemoine, décrit un bilan globalement positif. Les entreprises françaises sortent progressivement de leur attentisme et souvent sans avoir résolu toutes les questions stratégiques, organisationnelles ou technologiques. Plus de la moitié des dirigeants français estiment que le numérique entraînera des changements économiques dans leur secteur et 46 % craignent de perdre des clients au bénéfice de nouveaux acteurs si leur entreprise ne prend pas le virage numérique dans des douze mois à venir.⁴

« Plus que du pétrole, la data est le carburant de l'économie numérique », affirme Axelle Lemaire Secrétaire d'État en charge du numérique. « Et sa valeur croît avec l'utilisation. »

Le big data est l'un des 34 plans de la Nouvelle France Industrielle⁵. Son objectif est de positionner la France comme le pays de référence dans le domaine du big data. Le premier bilan de Paul Hermelin, PDG de Capgemini, chargé de le co-piloter avec François

Bourdoncle, révèle que les perspectives du big data pour l'économie française sont de 9 milliards d'euros et près de 137 000 emplois en 2020. Une multitude de projets innovants ont pu aussi être lancés. Ces perspectives concordent avec celles du 2^{ème} baromètre « big data Index »⁶ : l'index de maturité du big data a augmenté de 66% entre 2012 et 2014, passant de 32 à 53.

Le degré d'implication varie suivant les filières. Les premiers secteurs d'activité à récolter les bénéfices d'une meilleure exploitation de leurs données⁷ sont :

- L'industrie : 24%
- La finance : 20%
- Les télécommunications et les médias : 15%

En 2012, les projets menés par les organisations se concentraient essentiellement sur la *Business Intelligence*, avec notamment des besoins liés à l'analyse prédictive et à la gestion des données clients non structurées. Les nouveaux projets portent davantage sur l'exploitation de données en volume ou sur des problématiques de temps réel avec des périmètres fonctionnels et des enjeux différents selon les secteurs et les directions métiers (source : Markess).

1 Source : Rapport « Accélérer la mutation numérique des entreprises : un gisement de croissance et de compétitivité pour la France »

2 <http://www.larevuedudigital.com/2014/12/23/le-big-data-a-petits-pas-dans-le-marketing-et-la-communication/>

3 <http://www.ey.com/FR/fr/Services/Advisory/EY-etude-Big-data-2014>

4 Source : <http://www.accenture.com/fr-fr/Pages/insight-europes-growth-digital-opportunities-competitiveness-growth.aspx>

5 <http://www.economie.gouv.fr/big-data-feuille-route-en-action>

6 <http://france.emc.com/about/news/press/2014/20141010-01.htm>

7 http://www.microsoft.com/france/hub-presse/emailing/infographie_microsoft_big_data_mai2014/index.html





La transformation numérique des entreprises françaises bénéficie aux acteurs de l'IT. Si les outils de collecte, de stockage et de traitement restent l'apanage de grands groupes américains ou de la communauté *open source*, l'analyse des données massives est un secteur où les Français disposent d'un solide savoir-faire. D'ailleurs de nombreuses start-up françaises s'y investissent. La Secrétaire d'État en charge du numérique recommande de faire éclore ce potentiel, en misant sur l'open innovation et en accompagnant des jeunes entreprises à forte capacité d'innovation. Les challenges big data du plan « Nouvelle France Industrielle » en mettant en contact des grands groupes, détenteurs de masses de données, et des start-up ayant des idées pour les valoriser, en est une illustration.

L'univers numérique double tous les deux ans. Il pose la complexité d'un nouveau monde : dès 2020 il pourrait compter jusqu'à 80 milliards d'objets connectés et peser 44 000 milliards de gigaoctets, soit 10 fois plus qu'à présent ! L'institut Montaigne et le cabinet AT Kearney ont publié en avril 2015 une étude intitulée : « big data et objets connectés » dans laquelle ils démontrent que la France dispose de tous les atouts pour être un champion de la révolution numérique.

L'avenir se prépare : le Gouvernement travaille sur le projet de loi numérique, la Secrétaire d'État en charge du numérique s'est engagée à revoir la réglementation concernant les données personnelles et à la mettre à l'heure du numérique afin d'accompagner l'innovation par la data. Emmanuel Macron, Ministre des Finances, a présenté le 18 mai dernier le programme Industrie du futur, qui succède aux 34 plans pour la

Nouvelle France Industrielle : les trois nouvelles priorités numériques de la France sont l'économie des données, les objets intelligents et la confiance numérique.

La France prend le virage de la révolution digitale et elle dispose de nombreux atouts lui permettant de se placer dans le peloton de tête mondial du big data. ■

LES AUTEURS



Marie-Odile Charaudeau, après avoir évolué des fonctions techniques à des missions de marketing et de stratégie au sein du Groupe Bull, Marie-Odile Charaudeau a rejoint en 2004 l'APROGED, Association des professionnels pour la Maîtrise et la Valorisation des contenus, en tant que Déléguée générale. Elle est diplômée de l'ISG (Institut Supérieur de Gestion) et du CELSA.

@MOC_Aproged
www.aproged.org



Charles Huot (@HuotCharles) est Directeur général délégué en charge du développement stratégique et de l'innovation de TEMIS (www.temis.com). Avant de cofonder TEMIS en juin 2000, Charles a passé 10 ans chez IBM en tant que directeur international des ventes pour les logiciels de Text Mining. Il a effectué une thèse en Intelligence Économique à l'université de Marseille pour laquelle il a reçu un doctorat sur l'application des méthodes d'analyse de données au traitement de l'information scientifique et technique.

Il exerce de nombreuses responsabilités au sein des associations professionnelles de son secteur d'activité. Il est notamment président du GFII, de l'APROGED et du comité éditorial de l'Alliance big data et membre du bureau exécutif de Cap Digital.



Le Compte personnel d'activité (CPA), de l'utopie au concret

Le compte personnel d'activité pour sécuriser votre parcours professionnel



Comment fonctionnera le compte personnel d'activité, destiné à favoriser la mobilité des travailleurs ? Dans un rapport remis vendredi 9 octobre à Manuel Valls, **France Stratégie**, un organisme rattaché au Premier ministre, formule une série de recommandations sur le CPA, créé par la loi relative au dialogue social et à l'emploi du 17 août.

« Sécuriser son parcours professionnel »

Cette réforme, dite loi Rebsamen, définit le compte personnel d'activité comme un dispositif propre à chaque personne, ouvert « dès son entrée sur le marché du travail » et durant toute sa carrière.

Le CPA comportera, « indépendamment de son statut, les droits sociaux personnels utiles pour sécuriser son parcours professionnel ».

La fusion de trois comptes

Mais que signifient ces principes ? Le CPA doit fusionner :

- le compte épargne-temps, déjà en vigueur dans certaines entreprises et dans la fonction publique d'Etat. Dans le secteur privé, le CET permet aux salariés de convertir des sommes d'argent qu'ils ont affectées, des périodes de congé ou de repos non utilisées en congé rémunéré ou en salaire ;
- le compte personnel de prévention de la pénibilité, qui doit entrer pleinement en application le 1^{er} juillet 2016. Le but est d'octroyer des droits aux salariés exerçant une activité difficile, comme un départ anticipé à la retraite ;
- le compte personnel de formation, disponible depuis début 2015 pour faciliter l'accès à des formations.

Un compte ouvert dès 16 ans

France Stratégie recommande que le CPA « soit ouvert automatiquement à 16 ans et clos au moment du décès ».

Le dispositif bénéficierait aux salariés, « aux professions indépendantes ou aux fonctionnaires » ainsi qu'aux « personnes qui enchaînent ou cumulent des statuts, dans et hors de l'emploi ».

Durant leur carrière, les titulaires accumuleraient des droits, notamment à la formation, matérialisés par des points inscrits sur leur compte. Vous pourrez consulter en ligne votre CPA.

Le CPA, au programme de la Conférence sociale

Le gouvernement et les organisations syndicales et patronales discuteront du dispositif lors de la Conférence sociale pour l'emploi du 19 octobre.

Les règles du CPA doivent être débattues au Parlement dans un projet de loi présenté en début d'année prochaine, pour une entrée en vigueur prévue le 1^{er} janvier 2017.

Le compte personnel d'activité prend forme



Comment fonctionnera le compte personnel d'activité, destiné à favoriser la mobilité des travailleurs ? Dans un rapport remis vendredi 9 octobre à Manuel Valls, **France Stratégie**, un organisme rattaché au Premier ministre, formule une série de recommandations sur le CPA, créé par la loi relative au dialogue social et à l'emploi du 17 août.

« Sécuriser son parcours professionnel »

Cette réforme, dite loi Rebsamen, définit le compte personnel d'activité comme un dispositif propre à chaque personne, ouvert « dès son entrée sur le marché du travail » et durant toute sa carrière.

Le CPA comportera, « indépendamment de son statut, les droits sociaux personnels utiles pour sécuriser son parcours professionnel ».

La fusion de trois comptes

Mais que signifient ces principes ? Le CPA doit fusionner :

- le compte épargne-temps, déjà en vigueur dans certaines entreprises et dans la fonction publique d'Etat. Dans le secteur privé, le CET permet aux salariés de convertir des sommes d'argent qu'ils ont affectées, des périodes de congé ou de repos non utilisées en congé rémunéré ou en salaire ;
- le compte personnel de prévention de la pénibilité, qui doit entrer pleinement en application le 1^{er} juillet 2016. Le but est d'octroyer des droits aux salariés exerçant une activité difficile, comme un départ anticipé à la retraite ;
- le compte personnel de formation, disponible depuis début 2015 pour faciliter l'accès à des formations.

Un compte ouvert dès 16 ans

France Stratégie recommande que le CPA « soit ouvert automatiquement à 16 ans et clos au moment du décès ».

Le dispositif bénéficierait aux salariés, « aux professions indépendantes ou aux fonctionnaires » ainsi qu'aux « personnes qui enchaînent ou cumulent des statuts, dans et hors de l'emploi ».

Durant leur carrière, les titulaires accumuleraient des droits, notamment à la formation, matérialisés par des points inscrits sur leur compte. Vous pourrez consulter en ligne votre CPA.

Le CPA, au programme de la Conférence sociale

Le gouvernement et les organisations syndicales et patronales discuteront du dispositif lors de la Conférence sociale pour l'emploi du 19 octobre.

Les règles du CPA doivent être débattues au Parlement dans un projet de loi présenté en début d'année prochaine, pour une entrée en vigueur prévue le 1^{er} janvier 2017.



Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou qu'ils en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits — à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité (compte personnel de prévention de la pénibilité) — qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué. Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels" ; le compte personnel d'activité "en sera l'outil". Sans trancher dans les différents scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon, le Premier ministre estime que le CPA devra "favoriser la mobilité des salariés, dès lors assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle, et permettra aux entreprises de disposer d'employés mieux formés et plus autonomes". "Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle, gage d'efficacité économique et de progrès social", résume-t-il. Le rapport de **France Stratégie**, piloté par Selma Mahfouz, propose différents scénarios de mise en œuvre, avec un axe central : un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans. Il regrouperait, par un outil numérique "innovant", souligne Matignon, un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, et éventuellement convertibles à travers un système de points. Les conclusions de ce rapport dont M. Valls salue "la qualité", seront débattues lors de la conférence sociale du 19 octobre, et "serviront de travaux avec les partenaires sociaux" pour la mise en place du CPA "qui sera inscrit dans le projet de loi" que la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera début 2016.



Le compte personnel d'activité sur les rails



Le 3 avril dernier à l'occasion d'un déplacement dans l'Oise François Hollande l'avait annoncé : à partir du 1^{er} janvier 2017 tout salarié devrait disposer d'un compte personnel d'activité (CPA), un dispositif regroupant l'ensemble des droits sociaux acquis tout au long du parcours professionnel.

Sécuriser son parcours professionnel. Tel est l'objectif du rapport remis ce matin à Matignon par **France Stratégie** un organisme de réflexion placé auprès du Premier ministre. Il fixe le dispositif de ce nouvel outil, le CPA, dont le principe figure déjà dans la loi Rebsamen sur le dialogue social et l'emploi du 17 août 2015.

Des droits sociaux flexibles

Droit à la formation, compte pénibilité, compte épargne temps, assurance maladie, chômage ou encore retraite, il n'est pas toujours facile pour un salarié de s'y retrouver. Le compte personnel d'activité va y remédier. Désormais, non seulement le salarié aura accès à l'ensemble de ses droits sur un même compte, mais ces droits seront convertibles. Par exemple, les jours épargne temps pourront être transformés en jours de formation. Même chose en cas de changement d'entreprise, le salarié conservera ses droits. Pour plus de lisibilité, des applications Smartphone tablettes seront disponibles pour savoir où on en est.

Réduire les inégalités

Tous les salariés sont concernés, privé, fonctionnaires, indépendants... Le CPA pourra s'ouvrir dès l'âge de 16 ans et même avant pour les apprentis. Les jeunes sans qualification, les chômeurs de longue durée auront une dotation financée par la solidarité nationale. Les droits au chômage seront rechargeables. Le chômeur pourra conserver ses droits à l'indemnisation en cas de reprise d'emploi. Il en perdait une partie auparavant. « En décroissant le système de protection sociale », ce nouveau dispositif, réduira la frontière sur le marché du travail entre les titulaires d'un CDI et ceux qui enchaînent les contrats précaires.

Le compte personnel d'activité sera au cœur de la prochaine conférence sociale du 19 octobre. Ses contours et ses modalités seront précisés dans une loi présentée par la ministre du Travail Myriam El Khomri l'année prochaine. Une grande mesure sociale qui permettrait aussi à François Hollande de mobiliser son camp un an avant l'élection présidentielle.



Le Compte Personnel d'Activité, une mesure pour s'adapter au nouveau marché du travail et à ses mutations



Le rapport sur le Compte personnel d'activité qui a été remis ce matin au Premier Ministre expose le contexte dans lequel s'inscrit ce qui est présenté comme « la grande réforme sociale du quinquennat », avant d'en détailler les enjeux, objectifs, et conditions de mise en œuvre. Un contexte particulier En France, le marché du travail ... [Read more](#) [Lire la suite](#) »



Le Compte Personnel d'Activité (CPA), nouveau gadget social avant les élections ?

Alors que les résultats économiques de notre pays sont désastreux, qu'on a méthodiquement installé le bazar social et la défiance économique depuis 2012, le pouvoir politique tire une dernière cartouche, le Compte Personnel d'Activité.

France Stratégie nous prévient dans sa note du 9 octobre 2015, le Compte Personnel d'Activité est une utopie, un vœu pieux du pouvoir actuel en forme de testament : "Nous n'avons pas réussi à comprendre le XXI^e siècle, nous sommes coresponsables de la non-adaptation de la France depuis la fin des années 70, mais comme tout est médiatique et communication, nous allons tenter un dernier coup, un magique Compte Personnel d'Activité qui sécurisera les Français pour le siècle tout entier" (alors que les enquêtes démontrent que 80 % des Français sont aujourd'hui inquiets pour leur retraite).

Le CPA est un gigantesque bluff

Soit il sera limité aux seuls salariés (et chômeurs de catégories A) et on ne voit pas en quoi il soutiendra les précaires, les indépendants, les mères de famille reprenant un travail à 50 ans ou les expatriés rentrant en France, soit il englobera absolument toutes les activités que peuvent mener les habitants d'un pays depuis l'âge de 16 ans (âge légal pour travailler) jusqu'à leur mort (certains pourraient vouloir ou devoir travailler jusqu'à un âge très avancé) et dans ce cas c'est un chantier le milieu du siècle.

Comment prendre en compte tout ce qui n'est pas salariat ?

Le salariat est la face visible de l'activité en France, il régresse fortement et on est en droit de se demander si nous n'allons pas revenir à la situation d'avant-guerre quand 50 % de la population active n'était pas salariée.

- Une mère de famille fait un vrai travail en élevant ses enfants, le Compte Personnel d'Activité prendra-t-il en compte ceux et celles qui élèvent (parfois dans de très grandes difficultés) leurs enfants ? Le fait d'élever des enfants donnera-t-il des droits à la retraite, à la formation ou au chômage et qui paiera ? (pas l'État qui n'a plus aucun moyen sauf à emprunter encore et toujours).
- Un bénévole dans une association : le travail des bénévoles leur ouvrira-t-il enfin des droits et si tel est le cas qui cotisera également pour ces nouveaux droits ?
- Un étudiant travaillant durant ses études verra-t-il ses droits à la retraite, à la formation, au chômage, eux aussi, validés, et ceci sans que personne ne paie de cotisations ?
- Un parlementaire ou un élu : ces statuts doivent-ils être conservés, pourquoi un élu devrait-il être rémunéré pour représenter les Français ? Pourquoi les parlementaires ont-ils droit à des caisses de retraite si généreuses, bien au-delà du commun des travailleurs ?
- Un fonctionnaire ou un travailleur à statut (SNCF, RATP, EDF...) sera-t-il soumis aux mêmes règles et devoirs que tous les autres actifs à savoir :
 - Mêmes cotisations retraite, chômage, formation, maladie.
 - Mêmes durées pour bénéficier des droits que tous les autres actifs.
 - Mêmes droits à la retraite, aux congés maladie, aux congés payés.
- Un travailleur indépendant (libéral, auto-entrepreneur, chef d'entreprise...) bénéficiera-t-il lui aussi des mêmes droits que les salariés (chômage, formation, retraite ?)
- Un travailleur étranger aura-t-il les mêmes droits qu'un travailleur ayant fait toute sa carrière en

France ?

- Un travailleur expatrié (avec un contrat de travail étranger) verra-t-il aussi à son retour son compte crédité des mêmes droits que s'il avait travaillé en France ?

Ces différents éléments (et il y en a beaucoup d'autres) posent la question de l'équité sociale dans notre pays.

- Peut-on continuer à protéger les insiders qui ont un CDI ou qui sont fonctionnaires en laissant à la porte les jeunes, les non-salariés, les intérimaires ou les indépendants ?

- Est-il normal qu'une année d'activité apporte peut-être 2 fois plus de droits à un fonctionnaire (et 4 fois plus à un parlementaire) qu'à un travailleur indépendant ? Si non, comment y remédier sinon en mettant tous les travailleurs sur un même pied d'égalité ?

- Est-il normal que ceux qui constituent aujourd'hui la variable d'ajustement du travail (les contrats courts, les sous traitants) soient pénalisés socialement par rapport à ceux qui bénéficient à plein de régimes protecteurs (un fonctionnaire n'a aucun mal à faire une carrière complète et à temps complet, car il ne risque aucun licenciement ni interruption) ?

Le CPA est une boîte de Pandore que nos apprentis du pouvoir feraient bien de ne pas ouvrir. La seule vraie question qui se pose à notre pays est toute autre, c'est celle de la réforme complète de l'État. La seule réforme que l'État ne veut toujours pas envisager : la sienne propre.

L'État qui est incapable de mettre en œuvre le Compte Personnel de Formation (CPF) des salariés (un dossier pourtant 10 fois plus simple en apparence que celui de tous les autres droits sociaux réunis), l'État qui aujourd'hui porte la responsabilité de la chute dramatique de l'éducation en France (que ce soit scolaire, dans le domaine de l'apprentissage ou de la formation professionnelle).

Cet État a-t-il réellement les moyens de ses discours ou ne ferait-il pas mieux de mener la seule réforme qui soit nécessaire au pays : la Réforme de l'État lui-même, de ses statuts, de ses périmètres et de son poids dans l'économie et la société ?

@IdedifSuivre



Le compte personnel d'activité au programme de la conférence sociale

—





Le compte personnel d'activité ou la genèse d'une sécurité sociale professionnelle

Le compte personnel d'activité (CPA) doit, à l'avenir, permettre de faciliter la mobilité des salariés et des non salariés en leur assurant de ne pas perdre une partie de leurs droits sociaux. Un rapport remis au Premier ministre jette les bases de ce qu'il pourrait être concrètement. La réforme proposée est extrêmement ambitieuse et vient bousculer toute l'architecture sociale actuelle. Il s'agirait selon **France Stratégie** d'instituer un système universel à points dont chaque personne résidant en France, salariée ou non, serait dotée dès l'âge de 16 ans. Ce compte comporterait des droits « portables » tout au long de la vie afin de sécuriser les parcours professionnels. L'idée est donc de regrouper les comptes existants (formation, pénibilité, épargne-temps, voire assurance chômage avec les droits rechargeables...), pour constituer un "capital" attaché à la personne plus qu'au statut professionnel. Les droits se conserveraient tout au long de la vie, quelles que soient les ruptures sur le marché du travail. Et le titulaire disposerait d'un droit de tirage, notamment pour se former, se réorienter faire une pause dans sa carrière, etc.. Un dispositif qualifié par Manuel Valls de "sécurité sociale professionnelle"... une expression chère à la CGT.



Le compte personnel d'activité ou la genèse d'une sécurité sociale professionnelle

.

Le compte personnel d'activité (CPA) doit, à l'avenir, permettre de faciliter la mobilité des salariés et des non salariés en leur assurant de ne pas perdre une partie de leurs droits sociaux. Un rapport remis au Premier ministre jette les bases de ce qu'il pourrait être concrètement.

« La protection des actifs est née des métiers. Elle s'est développée sur la base du salariat, dans le cadre d'appartenances professionnelles stables et définies (...). Sans dénier son caractère collectif, il s'agit maintenant de l'organiser autour de la personne ». Ainsi débute le rapport de **France Stratégie** sur le futur « compte personnel d'activité » (CPA), remis aujourd'hui au premier ministre.

Annoncé par le président de la République en avril dernier, le CPA est alors...



Le compte personnel d'activité ou la genèse d'une sécurité sociale professionnelle



« La protection des actifs est née des métiers. Elle s'est développée sur la base du salariat, dans le cadre d'appartenances professionnelles stables et définies (...). Sans dénier son caractère collectif, il s'agit maintenant de l'organiser autour de la personne ». Ainsi débute le

rapport de **France Stratégie** sur le futur « compte personnel d'activité » (CPA), remis aujourd'hui au premier ministre.

Annoncé par le président de la République en avril dernier, le CPA est alors qualifié par François Hollande "de plus grande réforme sociale du quinquennat". Sa création a été actée par la loi Rebsamen d'août 2015 sur le dialogue social. Le sujet doit faire l'objet d'une table ronde lors de la conférence sociale du 19 octobre qui réunira les organisations patronales et syndicales et le gouvernement. Ensuite, syndicats et patronat devront se prononcer avant le 1er décembre sur leur souhait ou non d'ouvrir une vaste négociation sur le CPA, sachant que ce nouveau dispositif doit commencer de voir partiellement le jour au 1er janvier 2017.

Permettre la portabilité des droits tout au long de la vie même en cas de changement de statut

Voilà pour le calendrier. Reste à essayer de comprendre ce qu'est le CPA, c'est tout l'objet du volumineux rapport (près de 160 pages) du rapport de **France Stratégie**.

La réforme proposée est extrêmement ambitieuse et vient bousculer toute l'architecture sociale actuelle. Il s'agirait selon **France Stratégie** d'instituer un système universel à points dont chaque personne résidant en France, salariée ou non, serait dotée dès l'âge de 16 ans. Ce compte comporterait des droits « portables » tout au long de la vie afin de sécuriser les parcours professionnels. L'idée est donc de regrouper les comptes existants (formation, pénibilité, épargne-temps, voire assurance chômage avec les droits rechargeables...), pour constituer un "capital" attaché à la personne plus qu'au statut professionnel. Les droits (...)
[Lire la suite sur La Tribune.fr](#)

François Hollande fait du "compte personnel d'activité" sa grande réforme du quinquennat

Formation professionnelle: le compte personnel en service

Négociations sur l'emploi : l'accord sur la "flexisécurité" en 10 points



URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



LaTribune
@LaTribune

32176
Tweets

577
Following

103579
Followers

Le compte personnel d'activité ou la genèse d'une sécurité sociale professionnelle
><http://t.co/T1yQqQDMe6> <http://t.co/3wo3RSy4LS>

Le compte personnel d'activité ou la genèse d'une sécurité sociale professionnelle
><http://t.co/T1yQqQDMe6> <http://t.co/3wo3RSy4LS>





Le compte personnel d'activité posera les bases "d'une vraie sécurité sociale professionnelle", selon le Premier ministre Manuel VALLS

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", a estimé dans un communiqué le Premier ministre Manuel VALLS, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet par le président de France Stratégie, commissaire général à la stratégie et à la prospective, M. Jean PISANI-FERRY (cf. CE du 09/10/2015).

Le CPA, annoncé par le président de la République François HOLLANDE en avril dernier (cf. CE du 07/04/2015), doit regrouper les droits sociaux de chacun, droits à formation, compte pénibilité, compte épargne temps et mutuelle. Les droits se conserveraient tout au long de la vie, quelles que soient les ruptures sur le marché du travail.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits – à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité – qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", a développé Matignon dans un communiqué. Pour M. VALLS, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels".

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de France Stratégie : CPA orienté vers la formation, CPA "banque du temps", ou CPA au périmètre très large (cf. CE du 09/10/2015). Ces différentes pistes comportent un axe central : un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès. Ses objectifs : sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie" : lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Mme Selma MAHFOUZ, directrice, adjointe au commissaire général à la stratégie et à la prospective, lors d'une conférence de presse. "Ça fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer sur un système plus centré sur la personne", a commenté M. PISANI-FERRY.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant – sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles. Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement : un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion. Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au cœur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam EL KHOMRI présentera une loi en 2016. Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".



Le compte personnel d'activité présenté aujourd'hui



Ce doit être "la grande réforme sociale du quinquennat". François Hollande l'a annoncée en mars dernier. Et les contours en sont posés aujourd'hui. Manuel Valls a reçu un rapport sur le "compte personnel d'activité". Un compte qui regroupera, tout au long de la vie, tous les droits que l'on acquiert en travaillant.

Quand on travaille, on accumule des heures de formation. On met aussi des jours de côté sur un compte épargne temps. Certains gagnent des points sur le nouveau "compte pénibilité". Mais tous ces "comptes d'épargne" sont séparés. Certains de ces outils, comme le compte épargne temps, sont liés à une entreprise et une seule.

L'idée de ce nouveau "compte personnel d'activité" - le CPA, il va falloir s'habituer à cet acronyme, c'est de pouvoir mettre tout ça dans un seul compte, qui suivrait le salarié du début à la fin de sa carrière. Même s'il change plusieurs fois d'employeur. Même s'il passe du privé au public ou inversement. Et il est même question de pouvoir convertir des points d'un compte à un autre. Par exemple transformer des heures de compte épargne temps en heures de formation.

Alors, on n'en est pas encore là, et l'actualité du jour, c'est la remise d'un rapport à Manuel Valls. **France Stratégie**, un organisme de réflexion placé auprès du Premier ministre, évoque plusieurs pistes. Tout ça sera examiné au cours de la grande conférence sociale qui débutera lundi 19. Et vous ne devriez pas profiter de ce compte avant le début de l'année 2017.

Les explications de Patrick Levy Waitz, président du think tank Fondation ITG, qui a participé à l'élaboration du CPA sont dans cette chronique.



Le compte personnel d'activité selon Manuel Valls

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet. Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changeant", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits - à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité - qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

"Sécurisation des parcours professionnels"

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels" ; le compte personnel d'activité "en sera l'outil". "Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il. Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon. Ces différentes pistes comportent un axe central : un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

Ses objectifs : sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie" : lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse. "Ça fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer sur un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont, par exemple, liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Système de points

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement : un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion. Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au coeur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016. Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".



Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi

vendredi 09 octobre 2015



Manuel Valls le 6 octobre 2015 à Roissy-en-France un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

- "Décloisonner" -

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ca fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut

basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté **Jean Pisani-Ferry**, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au coeur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016.

Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".

Â© 2015 AFP
précédent

[suivant](#)



Le compte personnel d'activité sur les rails



Le 3 avril dernier à l'occasion d'un déplacement dans l'Oise François Hollande l'avait annoncé : à partir du 1^{er} janvier 2017 tout salarié devrait disposer d'un compte personnel d'activité (CPA), un dispositif regroupant l'ensemble des droits sociaux acquis tout au long du parcours professionnel.

Sécuriser son parcours professionnel. Tel est l'objectif du rapport remis ce matin à Matignon par **France Stratégie** un organisme de réflexion placé auprès du Premier ministre. Il fixe le dispositif de ce nouvel outil, le CPA, dont le principe figure déjà dans la loi Rebsamen sur le dialogue social et l'emploi du 17 août 2015.

Des droits sociaux flexibles

Droit à la formation, compte pénibilité, compte épargne temps, assurance maladie, chômage ou encore retraite, il n'est pas toujours facile pour un salarié de s'y retrouver. Le compte personnel d'activité va y remédier. Désormais, non seulement le salarié aura accès à l'ensemble de ses droits sur un même compte, mais ces droits seront convertibles. Par exemple, les jours épargne temps pourront être transformés en jours de formation. Même chose en cas de changement d'entreprise, le salarié conservera ses droits. Pour plus de lisibilité, des applications Smartphone tablettes seront disponibles pour savoir où on en est.

Réduire les inégalités

Tous les salariés sont concernés, privé, fonctionnaires, indépendants... Le CPA pourra s'ouvrir dès l'âge de 16 ans et même avant pour les apprentis. Les jeunes sans qualification, les chômeurs de longue durée auront une dotation financée par la solidarité nationale. Les droits au chômage seront rechargeables. Le chômeur pourra conserver ses droits à l'indemnisation en cas de reprise d'emploi. Il en perdait une partie auparavant. « En décloisonnant le système de protection sociale », ce nouveau dispositif, réduira la frontière sur le marché du travail entre les titulaires d'un CDI et ceux qui enchainent les (...)



Le compte personnel d'activité, selon Manuel Valls

Le Premier ministre, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet, estime qu'il sera l'outil d'une vraie sécurité sociale professionnelle. Source AFP



Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet. Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changeant", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits - à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité - qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

"Sécurisation des parcours professionnels"

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels" ; le compte personnel d'activité "en sera l'outil". "Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il. Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon. Ces différentes pistes comportent un axe central : un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

Ses objectifs : sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie" : lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse. "Ça fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer sur un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont, par exemple, liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Système de points

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement : un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion. Par

ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au coeur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016. Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".



Le compte personnel d'activité, un "outil" de simplification

Ce vendredi, Manuel Valls s'est vu remettre un rapport sur compte personnel d'activité. La proposition du gouvernement entrera en vigueur en 2017. Le principe du CPA est que les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou qu'ils en changent. Pour le Premier ministre, ce sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle.



Le compte personnel d'activité: future "sécu" professionnelle, selon Manuel Valls

Emploi Gestion de Carrière Par L'EXPRESS.fr avec AFP, publié le 09/10/2015 à 13:22, mis à jour à 13:30



VIDEO. Formation, pénibilité, chômage, retraite... Le compte personnel d'activité permettra aux individus de conserver les droits acquis tout au long de leur carrière. Objectif de ce nouveau dispositif: "sécuriser les parcours", a affirmé le Premier ministre ce vendredi.

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre, Manuel Valls, qui s'est vu remettre ce vendredi 9 octobre un rapport de France Stratégie sur le sujet.

&amp;nbsp;

Le principe du CPA est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou qu'ils en changent", rappelle Matignon. "C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits - à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité (compte personnel de prévention de la pénibilité) - qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué. Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

>> Lire aussi: Le compte personnel d'activité, qu'est-ce que c'est?

Un projet de loi en 2016

L'idée est donc de regrouper les comptes existants (formation, pénibilité, épargne-temps, voire assurance chômage, retraite...), pour les attacher à la personne plus qu'au statut professionnel. On pourrait les "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, quelles que soient les ruptures sur le marché du travail, et ils seraient éventuellement convertibles à travers un système de points. Cela pourrait se faire via "un outil numérique innovant", souligne Matignon.

le CPA avait été présenté en avril dernier par François Hollande comme "la grande réforme"

sociale du quinquennat.

Les conclusions du rapport de France Stratégie, dont Manuel Valls a salué "la qualité", seront débattues lors de la conférence sociale du 19 octobre, et "serviront de travaux avec les partenaires sociaux" pour la mise en place du CPA "qui sera inscrit dans le projet de loi" que la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera début 2016. Il devrait entrer en vigueur en 2017.

Des droits rattachés à l'individu plus qu'au statut

Le rapport, piloté par Selma Mahfouz, propose différents scénarios de mise en oeuvre, avec un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, au moment de la réception de la Carte vitale, à toute personne y compris non salariée résidant en France, explique France Stratégie. Sans trancher la question du financement, l'organisme évoque un "fonds propre global".

L'objectif est de sécuriser les parcours professionnels, pour "une meilleure adaptation à la réalité du marché du travail et aux transformations de l'économie", résume l'organisme. En "décloisonnant le système de protection sociale", il souhaite réduire la coupure entre les "insiders", les salariés intégrés au marché du travail, et les "outsiders" (chômeurs, précaires...).

Trois scénarios

Afin de "réduire les inégalités", il y aurait une dotation initiale pour les publics les plus "fragiles" sur le marché du travail, par exemple les jeunes "décrocheurs" sans formation ou les chômeurs de longue durée. Elle serait financée par la solidarité nationale.

Un premier scénario préconise un CPA orienté vers la formation et "l'amélioration de la capacité professionnelle": il regrouperait le compte personnel de formation (CPF), le compte personnel de prévention et pénibilité, le compte épargne temps (CET)... Le but: inciter à davantage de mobilité professionnelle, développer l'employabilité.

Deuxième scénario: un CPA "banque du temps", auquel le titulaire pourrait ajouter des droits à congés supplémentaires alimentés par du temps de travail non marchand, tels que bénévolat ou le service civique.

Dans les deux cas, certains droits seraient convertibles ("fongibles"): les droits en CET pourraient par exemple être utilisés en formation, ou l'inverse. Le tout serait libellé en points - comme l'est actuellement le compte pénibilité.

Troisième scénario: un CPA au périmètre encore plus large, qui regrouperait l'ensemble des droits (CPF, CET, mais aussi assurance maladie, retraite, assurance chômage) et leur donnerait une meilleure lisibilité, via le numérique (application smartphone, tablette, en ligne).

Cela permettrait, par exemple, à un salarié qui veut passer en indépendant de savoir quel impact aura ce changement sur sa retraite. Où à un travailleur qui risque d'être licencié de connaître ses droits au chômage.

L'assurance chômage pourrait éventuellement être convertible en autres droits (formation, épargne-temps). En revanche, les droits liés aux risques sociaux (maladie et retraite notamment) seraient, eux, non convertibles, afin de ne pas les "dilapider".

Les droits acquis au cours de la carrière seraient transportables d'une entreprise à l'autre.

Pour éviter l'effet "baluchon" dissuasif à l'embauche, le CPA serait considéré comme un "coffre-fort" appartenant à l'individu - libre à lui de le partager ensuite avec son employeur. Le CPA "nécessite un débat national large, avec un calendrier qui s'étendra sur de nombreuses années", souligne France Stratégie.

Favoriser la mobilité des salariés

Sans trancher dans ces différents scénarios, le Premier ministre estime que le CPA devra "favoriser la mobilité des salariés, dès lors assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle, et permettra aux entreprises de disposer d'employés mieux formés et plus autonomes. [...] Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle, gage d'efficacité économique et de progrès social."



URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



Daniel_Jerome44

@Daniel_Jerome44

212377

Tweets

13207

Following

12074

Followers

Le compte personnel d'activité: future "sécu" professionnelle, selon Manuel Valls <http://t.co/4kNcWCOyAw>

Le compte personnel d'activité: future "sécu" professionnelle, selon Manuel Valls <http://t.co/4kNcWCOyAw>





URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



LEXPRESS
@LEXPRESS

65019
Tweets

701
Following

885537
Followers

Le compte personnel d'activité: future "sécu" professionnelle, selon Manuel Valls <http://t.co/oF3a8JdDzt> <http://t.co/epwn8rBez>

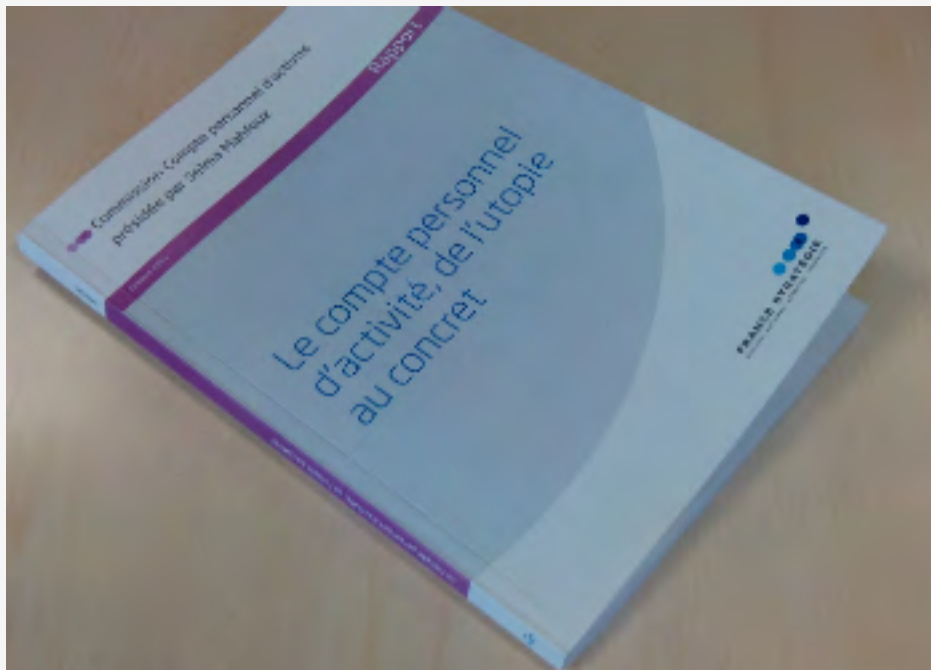
Le compte personnel d'activité: future "sécu" professionnelle, selon Manuel Valls <http://t.co/oF3a8JdDzt> <http://t.co/epwn8rBez>





Le CPA dévoile ses contours

France Stratégie a présenté ses pistes pour définir ce dispositif inscrit dans la loi Rebsamen et qui doit faire l'objet d'une loi avant l'été prochain.



Il fera partie, avec les enjeux pour l'emploi de la transition énergétique et la transformation numérique, du menu de la prochaine conférence sociale, le 19 octobre prochain. Le compte personnel d'activité (CPA), futur outil de la sécurisation des parcours, est l'objet d'un rapport que **France Stratégie** a remis au Premier ministre, le 9 octobre.

Attacher les droits à la personne

L'ambition du CPA est multiple, explique Selma Mahfouz, qui a présidé la commission CPA de **France Stratégie**. Il s'agit de « décroisonner le système de protection sociale pour le rendre plus inclusif », de développer l'accès à la formation, de « redonner des chances » en corrigeant les inégalités par l'attribution de dotations supplémentaires aux personnes fragiles. Un dispositif « universel » en somme, qui permet « d'attacher les droits à la personne et non au statut », afin de faciliter les transitions et la mobilité.

Pour cela **France Stratégie** propose un système à points, ouvert automatiquement dès 16 ans et qui réunirait l'ensemble des droits acquis au cours de la vie professionnelle : CPF, compte pénibilité, CET, droits à certains congés, assurance chômage... Son efficacité repose sur certains principes, poursuit Selma Mahfouz, qui devront être débattus par les acteurs sociaux : la portabilité, qui doit être la plus large possible afin de lever les obstacles à l'exercice de certains droits (conditions d'ancienneté par exemple). Ou encore la fongibilité « encadrée » des droits, afin de donner davantage de liberté aux individus dans l'utilisation de leur compte, certains droits pouvant en financer d'autres. Il s'agit aussi d'améliorer l'accès aux droits, en les rendant plus visibles et plus lisibles, via un outil numérique à bâtir, mais aussi en veillant à ce que chacun puisse bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Trois scénarios

Trois scénarios, « non exclusifs les uns des autres », sont proposés. Le premier – à la base des deux autres - circonscrit l'utilisation du CPA à des actions de formation ou à des aides à la mobilité. Y seraient inclus, outre le CPF et le CIF, les droits contenus dans le compte pénibilité, le CET, l'épargne salariale, éventuellement une partie des allocations chômage.

La deuxième option est davantage tournée vers la « maîtrise des temps tout au long de la vie ». Les droits acquis pourraient par exemple permettre de solvabiliser certaines périodes d'activité non marchande. Dans cette hypothèse, des périodes comme le service civique pourraient donner droit à des points supplémentaires et certains droits à congé abonderaient également le CPA.

Enfin, une troisième voie propose d'axer le CPA sur la continuité des droits, en permettant aux personnes d'y puiser pour atténuer les risques lorsqu'elles passent, par exemple, d'un statut à un autre, en ayant, insiste Selma Mahfouz, « toutes les cartes en main ».

Il appartient désormais au gouvernement et aux partenaires sociaux de déterminer où mettre du curseur du futur CPA, « porteur, selon **France Stratégie**, d'une transformation profonde de notre modèle social. ». L'échéance du 1er janvier 2017, à laquelle le CPA est censé être opérationnel, pourrait donc n'être qu'une première étape.

**Billet**

Le dialogue social, *off the air*

Par Laurence Garnerie, Rédactrice en chef

Négociation collective : de Robert Badinter à Jean-Denis Combrexelle, en passant par l'Institut Montaigne et Terra Nova, tous les rapports sur la réforme du droit du travail publiés ces derniers mois ont fait de ces deux mots le sésame qui permettrait de réformer le droit du travail. Mais les images terrifiantes du DRH d'Air France, molesté par un groupe de salariés déchaînés lors du comité central d'entreprise (CCE) du 5 octobre dernier, laissent malheureusement entrevoir le long chemin à parcourir pour parvenir à une régulation du travail fondée sur le dialogue plutôt que sur la loi. Car les clivages sociaux restent aigus en France. Classes populaires contre classes aisées, patronat contre syndicats, cadres contre employés, pilotes contre personnels au sol... les Français n'ont jamais cessé d'être catégorisés par un jeu politique ambigu soutenant une fois les uns, une fois les autres, rarement la collectivité. Au point de former paradoxalement aujourd'hui un seul et même ensemble : celui d'une population réputée ingérable socialement, dont la mentalité doit nécessairement évoluer si elle veut relever les défis de son époque.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Paris, 9 oct. 2015 (AFP) -

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.



- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, France Stratégie et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.

vab/fpo/nas/sd

Afp le 09 oct. 15 à 15 11.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philippen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

"Inadapté"

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

"Foisonnement"

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

"Apparences trompeuses"

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?



Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et

on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

"Inadapté"

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

"Foisonnement"

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

"Apparences trompeuses"

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.

Le référendum est déjà une pratique fréquente pour adopter un accord : pas moins de 11453 l'année dernière, soit 18,7 % de l'ensemble des accords, selon le Bilan annuel de la négociation collective. Ils sont organisés dans deux cas de figure : l'adoption de plans d'intéressement, de participation et d'épargne salariale, de régimes de prévoyance ou de retraite complémentaires; sur d'autres sujets, quand les conditions d'un accord négocié ne sont pas réunies.



Jean-Denis Combrexelle. Photo AFP

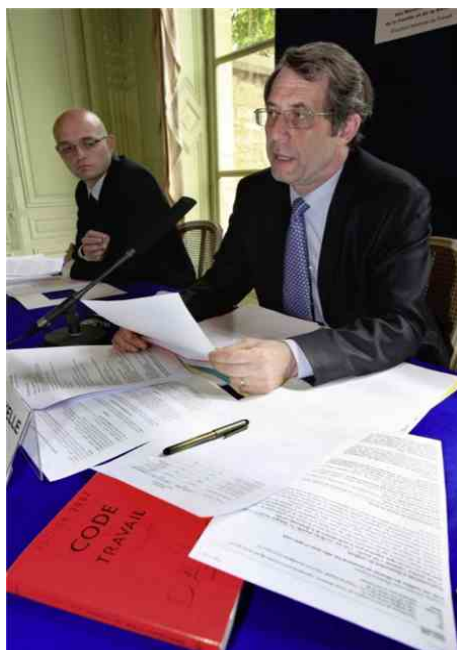
Cela, pour le droit. En pratique, de nombreux référendums, souvent les plus médiatisés, sont sans valeur juridique : ainsi chez Smart, où

l'accord doit être agréé par les partenaires sociaux. « Un déni de concertation, critique Laurent Berger (CFDT). En procédant de la sorte, la direction a davantage durci la situation qu'en passant par la négociation ».

C'est le reproche fait au référendum, de court-circuiter les syndicats représentatifs. De la même manière qu'en politique, il contourne le Parlement et les représentants du peuple. Mais cette « démocratie directe » a ses partisans. François Bayrou (MoDem) a suggéré un référendum pour surmonter la crise à Air France, comme en 1994. Et l'ancien directeur du Travail, Jean-Denis Combrexelle, dans son rapport sur le dialogue social, propose que les très petites entreprises, dépourvues d'instance de représentation du personnel, utilisent le référendum pour entériner les accords de branche, avec les modalités particulières à l'entreprise.

F.B. ■

Le référendum est déjà une pratique fréquente pour adopter un accord : pas moins de 11453 l'année dernière, soit 18, 7 % de l'ensemble des accords, selon le Bilan annuel de la négociation collective. Ils sont organisés dans deux cas de figure : l'adoption de plans d'intéressement, de participation et d'épargne salariale, de régimes de prévoyance ou de retraite complémentaires; sur d'autres sujets, quand les conditions d'un accord négocié ne sont pas réunies.



Jean-Denis Combrexelle. Photo AFP

Cela, pour le droit. En pratique, de nombreux référendums, souvent les plus médiatisés, sont sans valeur juridique : ainsi chez Smart, où l'accord doit être agréé par les

partenaires sociaux. « Un déni de concertation, critique Laurent Berger (CFDT). En procédant de la sorte, la direction a davantage durci la situation qu'en passant par la négociation ».

C'est le reproche fait au référendum, de court-circuiter les syndicats représentatifs. De la même manière qu'en politique, il contourne le Parlement et les représentants du peuple

Mais cette « démocratie directe » a ses partisans. François Bayrou (MoDem) a suggéré un référendum pour surmonter la crise à Air France, comme en 1994. Et l'ancien directeur du Travail, Jean-Denis Combrexelle, dans son rapport sur le dialogue social, propose que les très petites entreprises, dépourvues d'instance de représentation du personnel, utilisent le référendum pour entériner les accords de branche, avec les modalités particulières à l'entreprise.

F.B. ■

Le référendum est déjà une pratique fréquente pour adopter un accord : pas moins de 11453 l'année dernière, soit 18, 7 % de l'ensemble des accords, selon le Bilan annuel de la négociation collective. Ils sont organisés dans deux cas de figure : l'adoption de plans d'intéressement, de participation et d'épargne salariale, de régimes de prévoyance ou de retraite complémentaires; sur d'autres sujets, quand les conditions d'un accord négocié ne sont pas réunies.

Cela, pour le droit. En pratique, de nombreux référendums, souvent les plus médiatisés, sont sans valeur juridique : ainsi chez Smart, où l'accord doit être agréé par les partenaires sociaux. « Un déni de concertation, critique Laurent Berger (CFDT) dans un entretien à l'Est républicain. En procédant de la sorte, la direction a davantage durci la situation qu'en passant par la négociation ».

C'est le reproche fait au référendum, de court-circuiter les syndicats représentatifs. De la même manière qu'en politique, il contourne le Parlement et les représentants du peuple. Mais cette « démocratie directe » a ses partisans. François Bayrou (MoDem) a suggéré un référendum pour surmonter la crise à Air France. Et l'ancien directeur du Travail, Jean-Denis Combrexelle, dans son rapport sur le dialogue social, propose que les très petites entreprises, dépourvues d'instance de représentation du personnel, utilisent le référendum pour entériner les accords de branche, avec les modalités particulières à l'entreprise.

F.B. ■



Le référendum est déjà une pratique fréquente pour adopter un accord : pas moins de 11453 l'année dernière, soit 18, 7 % de l'ensemble des accords, selon le Bilan annuel de la négociation collective. Ils sont organisés dans deux cas de figure : l'adoption de plans d'intéressement, de participation et d'épargne salariale, de régimes de prévoyance ou de retraite complémentaires; sur d'autres sujets, quand les conditions d'un accord négocié ne sont pas réunies.

Cela, pour le droit. En pratique, de nombreux référendums, souvent les plus médiatisés, sont sans valeur juridique : ainsi chez Smart, où l'accord doit être agréé par les partenaires sociaux. « Un déni de concertation, critique Laurent Berger (CFDT) dans un entretien à l'Est républicain. En procédant de la sorte, la direction a davantage durci la situation qu'en passant par la négociation ».

C'est le reproche fait au référendum, de court-circuiter les syndicats représentatifs. De la même manière qu'en politique, il contourne le Parlement et les représentants du peuple. Mais cette « démocratie directe » a ses partisans. François Bayrou (MoDem) a suggéré un référendum pour surmonter la crise à Air France. Et l'ancien directeur du Travail, Jean-Denis Combrexelle, dans son rapport sur le dialogue social, propose que les très petites entreprises, dépourvues d'instance de représentation du personnel, utilisent le référendum pour entériner les accords de branche, avec les modalités particulières à l'entreprise.

F.B. ■



Le Rendez-Vous des Éditorialistes: Le dialogue entre la direction et les pilotes d'Air France est renoué – 09/10

Au sommaire: Le dialogue entre la direction et les pilotes d'Air France, l'égalisation des taxes sur l'essence et le diesel, le rapport sur la mise en place du compte personnel d'activité... Avec: Cyrille Lachèvre, journaliste économique à l'Opinion. Et Sophie Fay, chef du service "Économie" de l'Obs. - 18h l'heure H, du vendredi, présenté par Guillaume Paul, sur BFM Business.



Les ambitions de France Stratégie pour le compte personnel d'activité (Remise du rapport à Matignon)

Le rapport France Stratégie [1] sur le compte personnel d'activité a été remis vendredi 9 octobre au Premier ministre Manuel Valls. Il rappelle tout d'abord les enjeux de sécurisation des parcours que constitue la mise en place d'un tel dispositif. « Construire le CPA, c'est bien davantage qu'agréger des dispositions existantes [2], c'est donner aux yeux de chacun une existence visible au concept de sécurité professionnelle et par (...) Article réservé aux abonnés du "Quotidien de la formation" Vous êtes abonné? Connectez-vous Mis en ligne le 12 octobre 2015



Les contours du compte personnel d'activité plus nets

Réunir, dans un même outil, tous les droits sociaux accumulés par un salarié : c'est l'ambition du compte personnel d'activité. Un rapport de **France Stratégie** se penche sur sa mise en œuvre.



© H. Hamon / MVJS - Myriam El Khomri, ministre du travail, a reçu le rapport de **France Stratégie** le 9 octobre.

Dans un monde du travail marqué par une précarisation croissante, un nombre considérable de salariés n'ont pas forcément un développement continu de leurs droits sociaux (retraite, chômage...). Et la numérisation de l'économie risque de rendre rapidement obsolète le système actuel, dans lequel les droits sont bien souvent associés à l'occupation d'un emploi.

Annoncée par le président de la République en avril et inscrite dans la loi relative au dialogue social et à l'emploi en août, la création du compte personnel d'activité (CPA) ambitionne de dépasser ces difficultés, en associant à chacun un relevé de droits (accumulés et utilisés), accessible à tout moment et qui évolue au fil de la carrière, mais qui lui reste toujours attaché, quelle que soit sa situation professionnelle. Tous les actifs, salariés ou non, du privé comme du public, seraient concernés, l'objectif étant de sécuriser les parcours, au-delà du seul CDI.

Le rapport de **France Stratégie**, présenté le 9 octobre au Premier ministre Manuel Valls et à la ministre du Travail Myriam El Khomri, dresse quelques perspectives. Celles qui ne posent pas de problème, d'abord : pour devenir une véritable « sécurité sociale professionnelle », le CPA doit être universel, il doit au maximum permettre la portabilité des droits (d'un emploi à un autre), il doit être structuré autour d'une unité de point (à la place des heures de formation, des trimestres de retraite, des jours d'allocation-chômage, en euros d'allocations familiales...).

Travail prospectif

Mais **France Stratégie** pose aussi des questions plus épineuses. Celles du périmètre du CPE, d'abord. Quels droits en feront partie ? Comment regrouper au même endroit des acquis de nature et de temporalités différentes ? Cela promet des débats particulièrement techniques. De même, la facilité et la liberté d'utilisation de ces droits sont aujourd'hui très variables. Mieux : pourra-t-on utiliser les points engrangés au titre de la formation à d'autres fins ? Pour toutes ces interrogations, **France Stratégie** esquisse de pistes de réflexion qui promettent de sérieux casse-tête.

Dans ce travail prospectif, les auteurs du rapport dressent trois scénarios différents. Le premier imagine un compte orienté sur l'évolution professionnelle, qui facilite les transitions professionnelles. Le deuxième scénario cible la liberté de l'usage des temps au long de la vie. L'objectif est alors de permettre au travailleurs de mieux répartir les périodes d'emploi selon les âges de la vie. Le troisième scénario, enfin, esquisse un compte ciblé sur l'accès aux droits et la sécurité des transitions. L'ambition est ici de rendre les individus davantage acteurs de leur parcours.

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Finalité	Sécurisation des parcours par un développement des capacités professionnelles	Liberté dans l'usage des temps tout au long de la vie	Sécurisation des parcours par la continuité et l'accès aux droits
Champ	Universel : de 16 ans au décès pour tous les résidents en France		
Droits inclus	GPF, C3P, C3F, C3T, épargne salariale + éventuellement allocations chômage	Idem scénario 1 + droits à congés + activités civiques donnant des points	Idem scénario 1 (ou scénario 2) + principaux droits sociaux associés à la personne (santé, logement, etc.)
Utilisations	Formation, aide à la mobilité, aide à la création d'entreprise Fongibilité asymétrique vers la formation et ce qui accompagne le développement professionnel (accompagnement, mobilité, accès à l'emploi, etc.)	Idem scénario 1 + Solvabilisation de périodes de travail non marchand d'utilité collective : temps familial, engagement civique, congés longs, bénévolat, etc.)	Idem scénario 1 + droits personnels, mais non fongibles (droits chômage ou retraite et simulations)
Droits nouveaux	+ Dotations personnelles pour compenser des inégalités de chances (jeunes sans qualifications, chômeurs de longue durée, par exemple) + Portabilité plus grande de certains droits (congés, etc.)	Idem scénario 1 + possibilité de financer des périodes de travail non marchand	Idem scénario 1 (ou 2)
Informations et services	Informations utiles à la définition d'un projet minières qui recrutent, qualité des formations + services d'accompagnement, de conseil, forums	Idem scénario 1	+ Informations utiles à l'accès aux droits et outils de simulation (chômage, retraite, etc.)
Intérêt pour l'employeur	Formation et mobilité des actifs	+ Gestes plus souples des temps et des fluctuations de l'activité, réduction possible du stress, financement alternatif d'activités socialisées	+ Autonomie plus grande des actifs, conduisant à plus de liberté et de fluidité sur le marché du travail
Unité de compte	Points		
Financement	Droits initiaux, mutualisation, dotations financées par la solidarité + co-financements individuels possibles		
Complexité de mise en œuvre	Couverture d'un nombre limité d'actifs par les C3T et l'épargne salariale Définition des règles de fongibilité	Définition des activités d'utilité collective Mutualisation des financements	Conciliation de la complexité des systèmes de droits (et des SI) et de la simplification pour l'usager

© **France Stratégie** - Les trois scénarios du CPA imaginés par **France Stratégie**.

Pour la mise en œuvre du CPA, **France Stratégie** mise sur la loi, même si certains éléments devront passer par la négociation entre partenaires sociaux. Les premières briques de cet édifice pourraient être posées dès 2017.



Manifestation à Paris contre la réforme du collège

Quelques milliers de professeurs ont manifesté samedi 10 octobre 2015 à Paris contre la réforme du collège, censée renforcer dès la rentrée 2016 l'interdisciplinarité, l'accompagnement personnalisé et l'autonomie des établissements. Durée: 01:24 "Vous êtes les bienvenus chez les Républicains quels que soient votre couleur de peau, votre origine, votre religion, votre vote lors des dernières élections", a affirmé M. Sarkozy, samedi 10 octobre 2015 à Paris faisant allusion, sans citer son n... Valérie Pécresse, candidate Les Républicains à la présidence de la région Ile-de-France, a dénoncé samedi 10 octobre 2015, lors des Etats généraux de la fédération de Paris, du parti Les Républicains, le manque d'attractivité de Paris par rapport ... Quatre hommes ont été condamnés vendredi 9 octobre 2015 à Antananarivo aux travaux forcés à perpétuité pour le lynchage de deux Européens et d'un Malgache, frappés à coups de rondins avant d'être brûlés sur une île touristique de Madagascar en 201... Christian Estrosi, tête de liste Les Républicains pour les régionales de décembre en Paca, tenait vendredi soir un meeting à Marseille. L'occasion pour lui de critiquer le programme de Marion Maréchal Le Pen, "absolument incompatible" selon lui "a... AFP - Le JT, 2ème édition du vendredi 9 octobre -Proche-Orient: 5 Palestiniens tués lors de heurts avec les forces israéliennes, les premières victimes de Gaza -Justice: rejet d'une demande d'arrêt des traitements pour Vincent Lambert, le médecin ... Sans aucune surprise, le manager du XV de France Philippe Saint-André a retenu vendredi 9 octobre 2015 l'ossature installée depuis un mois et demi pour le premier moment de vérité de la Coupe du monde, dimanche (17H45 françaises) face à l'Irlande ... Le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne a rejeté vendredi 9 octobre la demande d'arrêt des traitements de Vincent Lambert réclamée par son neveu. Durée: 01:15 Le sélectionneur de l'équipe de France Didier Deschamps a déclaré jeudi 8 octobre qu'il avait "toujours confiance" en Michel Platini, suspendu 90 jours par la commission d'éthique de la Fifa. Durée: 00:26 Grand cru mythique du Bordelais, Château Margaux, monument historique, est resté architecturalement tel quel depuis la construction en 1815 de son emblématique château à colonnades: pour célébrer cet anniversaire, un nouveau chai vient d'être inau... AFP - Le JT, 1ère édition du vendredi 9 octobre. Durée: 01:31 Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pou... La France a effectué dans la nuit de jeudi à vendredi une deuxième frappe aérienne contre le groupe Etat islamique (EI) à Raqa, dans l'est de la Syrie, a annoncé le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian. EXTRAIT de son interview sur ... Le chaos est total à la tête du foot mondial: Sepp Blatter et Michel Platini ont été suspendus jeudi pour 90 jours par la commission d'éthique de la Fifa et le glas des ambitions de l'ancien capitaine des Bleus à la présidence de l'instance suprêm... Le syndicat de pilotes majoritaire à Air France, le SNPL, sera reçu vendredi par la direction de la compagnie, une première depuis l'échec des négociations sur le plan de productivité "Perform 2020". Un dirigeant du syndicat des pilotes SNPL affi...



MARCHÉS

Monnaies L'euro moins recherché

Tandis que le yuan chinois a vu passer sa part dans les paiements internationaux de 0, 8 % en 2012 à 2, 8 % en 2015 et que le dollar US a atteint 44, 8 % en août contre 38, 8 % début 2014, l'euro perd du terrain. S'il formait 40, 2 % des paiements en janvier 2013 il est tombé à 27, 2 % en août 2015. Le géant des échanges interbancaires Swift indique aussi que la composition des réserves de change s'établit à 64, 1 % en dollars au 1er trimestre 2015 contre 61 % en 2013, l'euro régressant à 20, 7 % après un pic à 27, 6 % en 2009. L'euro était censé, à sa création, atteindre la parité avec le dollar en matière de réserves.

FISCALITÉ Le plan international de lutte contre les multinationales fuyant l'impôt a été approuvé à Lima par les ministres des Finances des pays du G20. Ce nouveau mécanisme, qui doit recevoir en novembre l'onction des chefs d'États, vise à freiner les techniques d'optimisation fiscale à la limite de la légalité qui feraient perdre aux États 240 milliards de dollars l'an.

SOCIAL Le compte personnel d'activité sera

« l'outil » pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi « poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle », a estimé le Premier ministre Manuel Valls, qui a reçu vendredi un rapport sur le sujet. Le principe du CPA, dispositif annoncé par François

Hollande, est que

« les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changeant » : droits à la formation, à l'assurance chômage, à la prise en compte de la pénibilité. Le chantier s'annonce immense. La CGPME (patrons de PME) redoute « une usine à gaz » .

MARITIME Le groupe de transport et logistique Stef a renoncé à son offre de reprise des lignes Corse de la SNCM, évoquant des contraintes qui ne

« garantissant pas la pérennité » d'une compagnie. Cette annonce intervient cinq jours avant l'examen par le tribunal de commerce de Marseille des offres de reprise, qui ne sont donc plus qu'au nombre de trois et après plusieurs défilés de salariés. (ici le 25 septembre, Marcel Faure, CGT-SNCM , AFP) .

LABORATOIRES L'AFM-Téléthon va créer une usine de production à Evry pour développer des médicaments innovants pour les maladies rares, mais qui pourra aussi bénéficier à des maladies fréquentes, avec le fonds public SPI.

■

Le temps de la précarité 2.0

TRAVAIL Comment le numérique est utilisé pour éroder les droits des salariés. **P. 10**

DROITS SOCIAUX

Modèle social et secteur numérique : lutter contre la précarité 2.0

Économie de partage ou collaborative : ces jolis qualificatifs de l'économie novatrice liée aux outils numériques dissimulent de nouvelles formes de travail précaire.

Un service d'avocats sur Internet qui répond à vos questions avec diligence pour un abonnement modique. Un appartement pas cher loué à l'autre bout du monde en quelques clics d'ordinateur. Un simple coup de téléphone et une moto-taxi vous attend quelques heures plus tard devant chez vous... Tous ces services se sont développés récemment grâce à Internet et aux applications de téléphones mobiles. Ces nouveaux outils ont permis de réduire les intermédiaires, et donc les coûts, en proposant des services plus rapides et moins chers. Cette révolution numérique percute les modèles traditionnels d'entreprises et fait miroiter un nouvel eldorado aux entrepreneurs en devenir. La société étalon Uber, créée en 2009, génère aujourd'hui un milliard de dollars de chiffre d'affaires, avec une valorisation boursière de 40 milliards, et a déjà conquis 58 pays. Un succès tel qu'on emploie désormais son nom pour qualifier le phénomène d'« *ubérisation* » de l'économie !

Mais attention au mirage. Car derrière l'entreprise se cache un travailleur sollicité souvent à la demande, avec une protection sociale et un salaire à géométrie variable. Dans la jungle de l'économie dite « col-

laborative », la régulation ne fait pas loi.

Étudiant en entrepreneuriat international, Adam a voulu créer sa propre boîte de motos-taxis tout en poursuivant ses cours. Il s'est tourné vers le statut d'autoentrepreneur. « *C'était un test avant de commencer la vraie vie active ! Je voulais combiner le plaisir de la moto et gagner ma vie. Les démarches étaient simplifiées, avoir un comptable n'était pas obligatoire. En quelques secondes sur Internet, j'ai créé ma société.* » Adam a étudié la comptabilité et sait rédiger un bilan d'activité. Monter seul son entreprise ne lui fait pas peur. Un ami lui ouvre son réseau, et le bouche-à-oreille fait le reste « *Avec un téléphone, on peut gagner sa vie, se réjouit le jeune homme. Quand je suis sur la moto, je suis dans mon bureau.* » Une infrastructure minimale, un statut simplifié. Mais finalement peu enviable aux yeux d'Adam. « *Ce statut limite ton chiffre d'affaires à 32 900 euros dans le secteur des services. C'est intéressant quand tu n'as pas beaucoup de charges, mais quand tu investis 30 000 euros dans une moto, puis que tu achètes des casques, des vestes, que tu dois souscrire à une assurance professionnelle... Tu ne peux même pas récupérer la TVA puisqu'il ne s'agit pas d'une vraie société. Et pour un emprunt, les banques ne trouvent pas le statut d'autoentrepreneur très cré-*

dible. » Adam doit aussi cotiser à la Sécurité sociale des indépendants (RSI), mais ses cotisations varient selon son chiffre d'affaires. Pour la retraite, les trimestres sont validés – ou pas – en fonction de ses revenus. Un aléa peu rassurant pour les autoentrepreneurs : en 2011, seuls un quart d'entre eux se versaient un salaire régulier. Et pour 90 % d'entre eux, le montant était inférieur au salaire minimum. Rares sont ceux qui ont pu valider des trimestres pour leurs vieux jours.

Heureusement pour Adam, son activité fonctionne. Mais il ne compte pas ses heures. Ses premières courses peuvent débuter vers 5 h 30, à l'arrivée des premiers vols internationaux. Le chauffeur y récupère des hommes d'affaires pressés qui veulent éviter les embouteillages parisiens. Adam finit vers 22 heures le soir. On est loin des 11 heures de repos consécutives prévues par le Code du travail pour les salariés. À 27 ans, ce motard sait déjà qu'il n'exercera pas ce métier usant toute sa vie. « Être autoentrepreneur c'est bien pour débiter ou à temps partiel. La plupart de mes confrères possèdent un autre boulot à côté : ils sont gendarme, chimiste, dentiste retraité. Pour eux, c'est un extra. » Et pour cause : un tiers des autoentrepreneurs exercent également une activité salariée, selon l'Insee (1).

Face à la perte de leur pouvoir d'achat, les salariés ont compris que les plates-formes numériques pouvaient leur apporter un complément de salaire. Audrey Lavigne travaille en banlieue parisienne dans la communication. Lorsque la jeune fille de 32 ans rentre chez ses parents à Rennes, elle finance son trajet grâce à BlaBlaCar. Ce site Internet de covoiturage met en relation conducteurs et passagers, en prélevant une petite commission. « Avant j'utilisais le train, mais c'est aujourd'hui trop cher. En voiture, quand trois personnes m'accompagnent, je rembourse le péage et l'essence. S'il y en a quatre, je gagne de l'argent. » Pour autant, Audrey ne calcule pas

ce que lui coûte l'entretien de

son véhicule dont elle reconnaît mieux prendre soin depuis qu'elle participe à BlaBlaCar. Ces frais ne sont pas remboursés par la société de covoiturage, ni par son assurance. Et même si elle utilise régulièrement le site, qui lui a donné le titre d'« ambassadrice », elle n'en retire aucun bénéfice pécuniaire. Si la conductrice a un accident, elle en sera l'entière responsable. La plate-forme

BlaBlaCar ne prend aucun risque. Et cela lui réussit : la start-up a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 10 millions d'euros en 2013.

Gagne-pain ou gagne-petit ?

Depuis six ans, Natacha multiplie les contrats dans l'enseignement. Auparavant, elle gagnait 3 000 euros net mensuels comme chef de projet multimédia. Désormais, elle perçoit 1 700 euros, tout en bénéficiant de tous les congés scolaires. « J'ai plus de vacances mais moins de moyens. Alors j'ai décidé de rentabiliser l'appartement en m'inscrivant sur Airbnb, un site qui met en relation les particuliers et se rétribue en prélevant un pourcentage. Mon compagnon commence même à comptabiliser les locations dans notre budget annuel ! » Ce couple avec enfant essaie de sous-louer pendant les vacances scolaires et les longs week-ends. « Le seul souci, c'est que l'argent est versé le lendemain de l'arrivée des locataires. Alors, nous ne pouvons pas réserver de billets d'avion : nous voyageons en train ! Cette année nous n'avons pas trouvé de locataire de longue durée. Pour faire la liaison entre les personnes qui se succédaient, nous avons dû recruter une femme de ménage au noir. » Le système contribue ainsi à développer un travail dans les marges... Anne, par exemple, s'est fait prendre au piège de ce revenu à l'accès facile et sans engagement. Il y a deux ans, elle a négocié son départ de son entreprise. Elle a loué son appartement pour économiser ce qu'elle avait perçu comme indemnités. Mais aujourd'hui, la jeune femme ne touche plus ses allocations chômage et vit exclusivement grâce à Airbnb. Bien évidemment, si les revenus de la location lui apportent de quoi vivre,

ils ne constituent pas un salaire et donc n'ouvrent à aucun droit. Et pour multiplier les locations, Anne est obligée de se faire héberger par des amis ou chez ses parents en province. Ce qui complique sa recherche d'emploi. Un cercle vicieux.

Des pistes à creuser...

En abaissant la protection sociale ou en favorisant le travail au noir, les outils du numérique peuvent rapidement stimuler une économie parallèle qui échappe aux caisses de la protection sociale et à la redistribution des richesses. Certains employeurs, notamment dans les professions créatives et culturelles, sont engouffrés dans la brèche et proposent à leurs salariés de les quitter pour devenir indépendants, tout en leur certifiant des commandes. Une opération tout bénéfice pour le patron qui ne paie plus alors de cotisations sociales. On ne peut nier l'attrait que ces nouvelles formes d'emploi peuvent exercer sur des travailleurs autonomes, désireux de concilier différemment vie professionnelle et vie privée. Mais ces travailleurs ne doivent pas être écartés de notre modèle social: ils doivent posséder des droits et y contribuer. « *La CGT préconise une Sécurité sociale professionnelle et un statut du travailleur salarié qui attache de nouveaux droits à la personne, transférable d'une entreprise à l'autre et qui contribue au financement de la protection sociale* », explique Jean-Luc Molins de l'Ugict-CGT, membre de la mission Mettling sur le numérique, qui devrait inspirer la prochaine loi de la ministre du Travail. L'idée serait de ramener les indépendants vers notre système de protection sociale salariale en étendant à tous la création du compte personnel d'activité, qui devrait voir le jour en 2017. D'autres pistes sont à creuser, comme celle

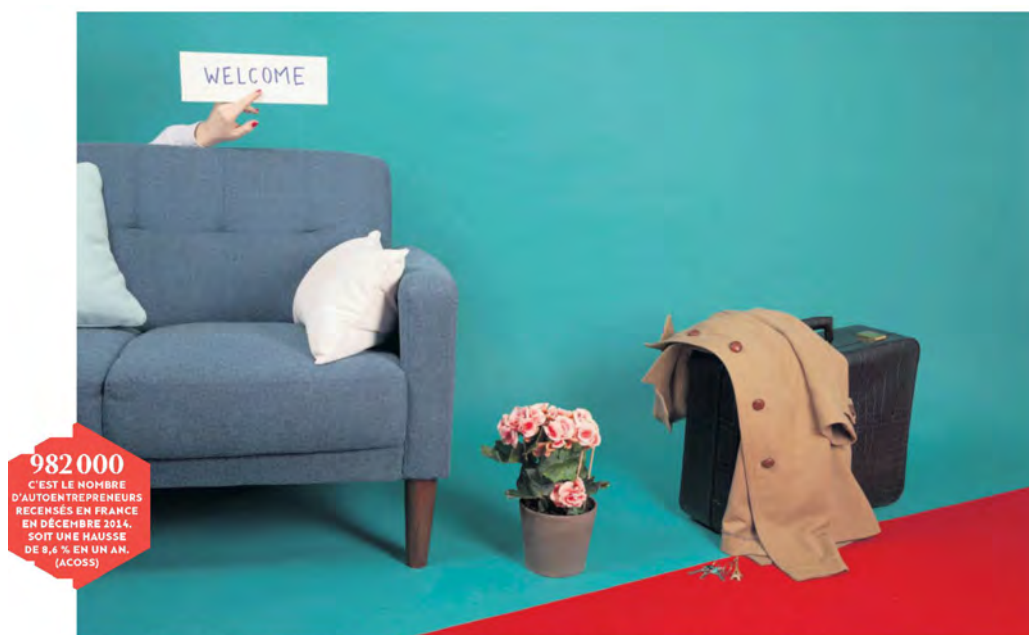
des coopératives d'activité et d'emploi, qui mettent en relation entrepreneurs et indépendants en leur offrant un salaire et une couverture sociale, avance le collectif OuiShare. Un prochain rendez-vous pourrait être l'occasion de donner un coup de pied dans la fourmilière numérique: le sujet sera au cœur de l'une des trois tables rondes de la conférence sociale du 19 octobre, sous la tutelle de ministre de l'Economie. ●

KAREEN JANSELME

(1) Panorama de l'emploi et des revenus non salariés, Insee 2015.

AUX ÉTATS-UNIS, LA FIN DU MODÈLE UBER ?

Aux États-Unis, le modèle Uber pourrait être remis en cause. Des chauffeurs indépendants, rémunérés à la tâche, ont monté une action collective (*class action*) devant la justice californienne pour être requalifiés en salariés et bénéficier de la protection sociale et d'un salaire minimum, ce qu'ont déjà obtenu des livreurs de FedEx. Uber affirme être un simple « *intermédiaire entre ses 160 000 chauffeurs et les particuliers* ». Pourtant la société leur impose certaines conditions sous peine de rompre leur contrat.



LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE PERCUTE LES MODÈLES TRADITIONNELS D'ENTREPRISES ET FAIT ÉMERGER UN NOUVEL ELDORADO AUX ENTREPRENEURS EN DEVENIR. PHOTO CAROLINE CUSAGNINO

**Myriam Métais**

Secrétaire permanente de la Plateforme RSE

Myriam Métais quitte le ministère du Travail pour rejoindre France Stratégie en tant que secrétaire permanente de la Plateforme RSE. Diplômée de l'ENA, du Collège d'Europe et de l'IEP de Bordeaux, elle a entamé sa carrière en 2005 à la Ville de Paris en tant qu'adjointe au chef du service du budget. Elle évolue pour devenir en 2009 chef du bureau de la synthèse budgétaire. Deux ans plus tard, Myriam Métais est nommée rapporteur de la sixième chambre (sécurité sociale et santé) de la Cour des comptes.

En 2013, elle est appelée au cabinet du ministre du Travail pour prendre les fonctions de conseillère budgétaire et administration générale.

**NÉGOCIATION COLLECTIVE**

L'UPA appelle à une simplification du droit du travail et donne la priorité aux branches professionnelles



Après avoir été auditionnée par la commission « Accords collectifs et travail » présidée par Jean-Denis Combrexelle, et alors que les pistes de réforme du droit du travail se multiplient, l'UPA tient à rappeler ses positions dans ces domaines.

D'abord, l'UPA partage l'objectif de donner plus de place au dialogue social et en particulier à la négociation collective.

La loi a vocation à définir « l'ordre public social », c'est-à-dire à déterminer les règles générales que devront respecter la totalité des employeurs et des salariés du pays, en conformité avec les exigences européennes. Mais il n'appartient pas au législateur de déterminer les temps de pause des salariés d'une branche professionnelle, ni d'imposer une durée minimale de travail à temps partiel identique pour toutes les entreprises. Ces intrusions dans l'organisation des professions est totalement contreproductive et tend à alourdir le marché du travail.

Dans cette logique, le rôle central de la négociation collective doit être amplifié.

L'UPA s'oppose à la surenchère actuelle consistant à souhaiter que l'essentiel de la réglementation du travail soit définie au sein des entreprises et que celles-ci puissent déroger à des accords de branche, voire à la loi.

En conclusion, l'UPA soutient la nécessité de réformer la réglementation du travail, en veillant à simplifier le code du Travail et à limiter le champ d'intervention de la loi et des décrets, en maintenant une complémentarité entre les niveaux de négociation, et en développant le rôle pivot de la négociation dans les branches professionnelles.

C'est ce que réclame depuis plusieurs années la Fédération des Fleuristes auprès des Pouvoirs publics. Les dirigeants de notre pays ont peut-être entendu et compris ?

TENDANCE

PARIS, LE 12 OCTOBRE 2015

On the edge

Le rendez-vous du 16 octobre sur l'avenir des retraites complémentaires donnera le ton pour les autres chantiers en discussion entre partenaires sociaux. Inquiets d'un raidissement du Medef, sous pression des assureurs, les syndicats demandent à ce que le patronat ne s'exonère pas de faire une partie du chemin concernant les mesures à prendre à long terme (relèvement aussi des cotisations patronales). On évoque un renvoi à une autre réunion, à la fin de l'année. Lundi prochain, la conférence sociale qui aura à son menu la simplification du droit du travail et le compte personnel d'activité ne devrait pas connaître de nouvelles annonces spectaculaires de la part de l'exécutif.

Le monde de l'entreprise s'inquiète de possibles nouvelles entourloupes auxquelles conduirait le débat budgétaire au Parlement. Sur le terrain, les patrons redoutent la mesure nouvelle, qui, après le report de trois mois de la baisse des charges, pourrait encore démentir le discours de Bercy sur la stabilité des règles, notamment fiscales. Les propositions de réforme du tandem **Ayrault-Muet** devraient être renvoyées au futur débat présidentiel. De son côté, **Hervé Mariton** va interpellier le gouvernement sur les conséquences d'une recapitalisation par l'Etat d'**Areva** qui aggraverait le déficit budgétaire. Bercy rétorquera que l'éventuelle recapitalisation interviendra au terme du processus sur la définition du nouveau plan stratégique du groupe, et qu'elle n'aura pas d'impact sur le solde maastrichtien. Le programme 2016 de cessions de participations de l'Etat dégageant aussi des marges de manœuvre.

L'exécutif s'active pour éviter toute déconvenue lors de la COP21. Au sujet de la sécurité de l'événement, les services de renseignements ont reçu des informations alarmantes sur la venue de manifestants organisés et violents. Sur le fond, Paris doit intégrer tous les scénarios, y compris celui du veto d'un grand pays le 11 décembre. En raison de tensions internationales, par exemple à propos de la Syrie, la Russie pourrait se saisir de la COP21, qui n'est pas trop son sujet, pour « pirater » le sommet. Autre risque : la position d'obstruction des pays du Golfe et de l'Arabie saoudite auprès desquels **Laurence Tubiana** s'active. Enfin, Paris va faire en sorte que, d'un point de vue rédactionnel, l'accord puisse être ratifié par décret de **Barack Obama**, le vote du Congrès n'étant pas possible en raison du rapport de forces politique.

A propos des régionales, la rue de Solferino est tétanisée par un possible quasi grand chelem des listes LR-UDI, d'autant que l'exécutif pourrait demander le moment venu le retrait des listes de gauche, arrivées en troisième position, afin d'empêcher la victoire du FN, précipitant de facto la victoire par exemple de **Xavier Bertrand** en Nord-Pas-de-Calais-Picardie. L'optimisme a gagné aussi le camp de **Valérie Pécresse** en Ile-de-France. Le duel **Hollande-Le Pen** la semaine dernière au Parlement européen – avant-goût du second tour de 2017? – a en tout cas « cornérisé » **Nicolas Sarkozy**, empêtré par le règlement du cas **Morano**. Un député UDI livre une impression décalée sur le climat de cette rentrée : « Au gouvernement, ils sont de moins en moins mauvais, et nous n'avons pas encore vraiment gagné, alors que nous ne pensons qu'à nous disputer les places! » ■



PARIS / Le Compte personnel d'activité (CPA), de l'utopie au concret

PARIS / **France Stratégie** a remis, le vendredi 9 octobre 2015, son rapport au Premier ministre.

La commission présidée par Selma Mahfouz propose trois scénarios possibles pour la mise en œuvre du CPA.

Le 3 avril 2015, le président de la République annonçait la mise en place du compte personnel d'activité au 1er janvier 2017. Le Premier ministre, Manuel Valls, a ensuite demandé à **Jean Pisani-Ferry**, commissaire général de **France Stratégie**, de mettre en place une commission chargée de :

- » préciser le périmètre du CPA ;
- » examiner les enjeux techniques, sociaux et financiers liés à sa mise en place ;
- » apporter une vision sur ce que pourrait être le compte personnel d'activité.

Après 6 séances de travail, 24 auditions et trois ateliers utilisateurs, la commission présidée par Selma Mahfouz, commissaire générale adjointe de **France Stratégie**, a rendu aujourd'hui son rapport au Premier ministre.

Le rapport examine les objectifs et les principes du compte personnel d'activité et dessine plusieurs scénarios pour sa mise en œuvre. Ce nouveau dispositif doit réunir sous un même compte l'ensemble des droits sociaux utiles à chacun pour sécuriser son parcours professionnel.

Le rapport est consultable sur notre site internet.

http://o806.mjt.lu/link/o806/xlpm841342hl/4/tf1W_WMgcX7OhhyzFF4u5Q/aHR0cDovL3N0cmF0ZWdpZS5nb3V2LmZyL3B1YmtpY2F0aW9ucy9jb21wdGUtcGVyc29ubmVsLWRhY3Rpdml0ZS1kZS1sdXRvcGllLWNvbmNyZXQ



Pécresse dénonce le manque d'attractivité de Paris

Valérie Pécresse, candidate Les Républicains à la présidence de la région Ile-de-France, a dénoncé samedi 10 octobre 2015, lors des Etats généraux de la fédération de Paris, du parti Les Républicains, le manque d'attractivité de Paris par rapport ... Quatre hommes ont été condamnés vendredi 9 octobre 2015 à Antananarivo aux travaux forcés à perpétuité pour le lynchage de deux Européens et d'un Malgache, frappés à coups de rondins avant d'être brûlés sur une île touristique de Madagascar en 201... Christian Estrosi, tête de liste Les Républicains pour les régionales de décembre en Paca, tenait vendredi soir un meeting à Marseille. L'occasion pour lui de critiquer le programme de Marion Maréchal Le Pen, "absolument incompatible" selon lui "a... AFP - Le JT, 2ème édition du vendredi 9 octobre -Proche-Orient: 5 Palestiniens tués lors de heurts avec les forces israéliennes, les premières victimes de Gaza -Justice: rejet d'une demande d'arrêt des traitements pour Vincent Lambert, le médecin ... Sans aucune surprise, le manager du XV de France Philippe Saint-André a retenu vendredi 9 octobre 2015 l'ossature installée depuis un mois et demi pour le premier moment de vérité de la Coupe du monde, dimanche (17H45 françaises) face à l'Irlande ... Le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne a rejeté vendredi 9 octobre la demande d'arrêt des traitements de Vincent Lambert réclamée par son neveu. Durée: 01:15 Le sélectionneur de l'équipe de France Didier Deschamps a déclaré jeudi 8 octobre qu'il avait "toujours confiance" en Michel Platini, suspendu 90 jours par la commission d'éthique de la Fifa. Durée: 00:26 Grand cru mythique du Bordelais, Château Margaux, monument historique, est resté architecturalement tel quel depuis la construction en 1815 de son emblématique château à colonnades: pour célébrer cet anniversaire, un nouveau chai vient d'être inau... AFP - Le JT, 1ère édition du vendredi 9 octobre. Durée: 01:31 Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pou... La France a effectué dans la nuit de jeudi à vendredi une deuxième frappe aérienne contre le groupe Etat islamique (EI) à Raqa, dans l'est de la Syrie, a annoncé le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian. EXTRAIT de son interview sur ... Le chaos est total à la tête du foot mondial: Sepp Blatter et Michel Platini ont été suspendus jeudi pour 90 jours par la commission d'éthique de la Fifa et le glas des ambitions de l'ancien capitaine des Bleus à la présidence de l'instance suprême... Le syndicat de pilotes majoritaire à Air France, le SNPL, sera reçu vendredi par la direction de la compagnie, une première depuis l'échec des négociations sur le plan de productivité "Perform 2020". Un dirigeant du syndicat des pilotes SNPL affi... Le Musée Grévin à Paris va rendre hommage à la gastronomie française en accueillant cet automne les doubles de cire de la chef étoilée Anne-Sophie Pic et le maître pâtissier Pierre Hermé, a annoncé mercredi l'institution. Durée: 01:11 L'un des trois héros américains du Thalys, Spencer Stone, a été poignardé dans la nuit de mercredi à jeudi à Sacramento et se trouvait dans un état stable. Durée: 00:37



Petit soir fiscal



Le public de François Hollande l'attendait fébrilement depuis 2012. La grande réforme fiscale devait constituer une sorte de compilation des tubes les plus populaires de l'ex-soliste du groupe Parti socialiste, de « Je n'aime pas les riches, j'en conviens » à « La voie que je vous propose, c'est le redressement dans la

justice ». De la fusion CSG-impôt sur le revenu, grand dessein présidentiel, il ne subsiste aujourd'hui qu'un amendement présenté par deux parlementaires, dont un ex-Premier ministre viré après une raclée électorale. Un dispositif illisible, à l'application incertaine : à supposer qu'il soit voté, rien ne dit que ce bricolage complexe sera prêt avant mai 2017 – au-delà, son sort est plus aléatoire encore.

Ce dernier temps fiscal du quinquennat a été précédé d'une explosion de la pression fiscale sur les ménages et les entreprises, puis d'un retour en arrière partiel et laborieux. Faute de courage, de cohérence entre propos de campagne et action présidentielle, et de majorité soudée, c'est tout ce qui reste du grand soir fiscal. Mais pour le Président, peu importe. Peut-être même laissera-t-il faire, avec sa bénédiction plus ou moins explicite. Objectif : pouvoir revenir devant les électeurs en échappant au reproche « Vous n'avez rien fait ».

De la même façon, face à l'envolée du chômage, il n'a pas touché au marché du travail mais pourra dire : « J'ai lancé le compte personnel d'activité ». A défaut de s'être attaqué à la dépense hospitalière, il argumentera : « J'ai préparé le tiers payant généralisé ». N'ayant supprimé aucun échelon administratif, il vantera : « J'ai regroupé 22 régions en 13 ». Et ainsi de suite. Une longue liste de réformes secondaires, voire à contresens, pour sauver les apparences.

Petit soir fiscal

Le public de François Hollande l'attendait fébrilement depuis 2012. La grande réforme fiscale devait constituer une sorte de compilation des tubes les plus populaires de l'ex-soliste du groupe Parti socialiste, de « Je n'aime pas les riches, j'en conviens » à « La voie que je vous propose, c'est le redressement dans la justice ». De la fusion CSG-impôt sur le revenu, grand dessein présidentiel, il ne subsiste aujourd'hui qu'un amendement présenté par deux parlementaires, dont un ex-Premier ministre viré après une raclée électorale. Un dispositif illisible, à l'application incertaine : à supposer qu'il soit voté, rien ne dit que ce bricolage complexe sera prêt avant mai 2017 - au-delà, son sort est plus aléatoire encore.

Ce dernier temps fiscal du quinquennat a été précédé d'une explosion de la pression fiscale sur les ménages et les entreprises, puis d'un retour en arrière partiel et laborieux. Faute de courage, de cohérence entre propos de campagne et action présidentielle, et de majorité soudée, c'est tout ce qui reste du grand soir fiscal. Mais pour le Président, peu importe. Peut-être même laissera-t-il faire, avec sa bénédiction plus ou moins explicite. Objectif : pouvoir revenir devant les électeurs en échappant au reproche « Vous n'avez rien fait ».

De la même façon, face à l'envolée du chômage, il n'a pas touché au marché du travail mais pourra dire : « J'ai lancé le compte personnel d'activité ». A défaut de s'être attaqué à la dépense

hospitalière, il argumentera : « J'ai préparé le tiers payant généralisé ». N'ayant supprimé aucun échelon administratif, il vantera : « J'ai regroupé 22 régions en 13 ». Et ainsi de suite. Une longue liste de réformes secondaires, voire à contresens, pour sauver les apparences.

Olivier Auguste
@Olivier_Auguste 

CODE DU TRAVAIL

PLUS SOUPLE, PLUS SIMPLE, PLUS JUSTE ?

PARÉE DE TOUTES LES VERTUS PAR LE GOUVERNEMENT, LA RÉFORME ANNONCÉE DU CODE DU TRAVAIL MILITE POUR L'INVERSE DE CE QU'ELLE PRÉTEND. LA PREUVE PAR LE RAPPORT COMBREXELLE.



Qui peut croire un seul instant que la « simplification » de la législation suffirait à garantir prospérité et emploi ?

Ainsi l'a annoncé le Premier ministre le 9 septembre dernier : avant l'été 2016, une réforme du droit du travail sera présentée au Parlement. « Plus de souplesse » et « pas moins de protection » devraient être les deux principes qui en guideront la conception, a-t-il déclaré. Les termes du rapport Combrexelle qui lui a été remis le même jour laisse entrevoir quelles pourraient en être les grandes lignes.

Si réforme il y a, elle sera guidée par un big-bang juridique. A la primauté donnée à la loi devrait, demain, être substituée celle donnée aux accords collectifs. Concrètement, la législation pourrait n'avoir plus pour fonction, à l'avenir, que de rappeler les normes internationales et communautaires comme le droit à la sécurité, à la santé, à la dignité ; celle aussi de fixer le Smic et la durée légale du travail. Au-delà, priorité serait donnée à la négociation.

A la négociation en entreprise, surtout. Les conditions et l'organisation du temps de travail en relèveraient. Le seuil de déclenchement du paiement des heures supplémentaires, l'emploi et les salaires également. Le champ reconnu jusque-là aux accords de branche lui-même serait entamé. Ne resterait plus à ce niveau que

les négociations relatives à la prévoyance, aux minima conventionnels, à la formation professionnelle et aux qualifications. Que le patronat s'en réjouisse, on le comprend. Même si du rififi s'annonce en son sein : les représentants des petites et moyennes entreprises ayant prévenu que, pour leur part, ils aimeraient, eux, que

Oit...

Selon les régions du monde, de 45 % à 90 % des travailleurs relèvent d'emplois placés dans le secteur informel. Autant dire, évoluent sans droits, sans protection, sans emplois de qualité ni garanties collectives. Pour les aider à sortir de cette situation, l'Organisation internationale du travail a adopté mi-juin une norme comme elle n'en a jamais voté. Une norme « hors norme » spécifiquement destinée à lutter contre l'économie informelle qui propose des stratégies et des orientations pratiques pour faciliter la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. Une initiative qui a été vivement saluée par Guy Ryder, le directeur général de l'organisation, pour qui celle-ci va aider à « transformer la vie de millions de travailleurs et de petites entreprises dans le monde en reconnaissant leurs droits, leur dignité et leurs opinions ».



soit accordé un vrai rôle aux accords de branche, faute de quoi la réforme risque bien de ne pas leur profiter. Pour les organisations de salariés, la Cgt, FO, la Fsu et Solidaires en tête, l'analyse est autre.

Il y a urgence. Urgence à mobiliser contre cette réforme annoncée qui, si elle devait s'imposer, signifierait qu'« à la défense de l'intérêt général dont la loi se veut la garante, priorité serait donnée à des négociations qui ne seraient conclues qu'en fonction de l'état d'un rapport de force. Rapport de force dont on sait à quel point il est aujourd'hui bien souvent défavorable aux salariés », analyse Anaïs Ferrer, juriste, conseillère à l'espace confédéral Dlalj.

Les pays sous-développés pour mémoire

Plus de souplesse ? Oui, cette réforme l'assurera pour le patronat. Mais plus de simplicité, plus de justice, c'est une autre affaire. « Qui peut croire (en effet) que le passage d'un droit légiféré à un droit négocié simplifiera quoi que ce soit ? », interrogeait il y a peu Pascal Lokiec, juriste, professeur à l'université Paris Ouest Nanterre-La Défense dans les colonnes de *l'Humanité*⁽¹⁾. Lorsque de telles propositions arrivent alors que tout est fait pour affaiblir les moyens de défense des salariés, il y a de quoi s'inquiéter, poursuivait quelques jours plus tard l'ancien inspecteur du travail Gérard Filoche⁽²⁾.

Seule question qui vaille finalement : une telle réforme permettrait-elle de relancer l'emploi, comme le Medef veut le faire croire. Avec une pointe d'humour, le journaliste économique Philippe Frémeaux⁽³⁾ y a répondu tout récemment. Si tel était le cas, a-t-il écrit, « les pays sous-développés sans législation du travail connaîtraient tous prospérité et plein-emploi depuis longtemps ». N'en déplaise au patronat, le nombre et la qualité des emplois proposés sur le marché du travail « dépendent d'abord de son niveau de développement, de la diversité de l'offre, de la qualité des infrastructures matérielles et immatérielles et des investissements qui permettent de les renforcer : éducation, recherche, etc. Dans un deuxième temps, (...), des réglages de la politique économique qui font que cette offre rencontre ou non une demande qui incite les entreprises à développer l'emploi. »

Martine HASSOUN

(1) <www.humanite.fr/une-simplification-du-code-du-travail-peut-elle-etre-etre-favorable-aux-salaries-577932>.

(2) <www.filoche.net>.

(3) <www.alterecoplus.fr/social/philippe-fremeaux/reformer-le-code-du-travail-ne-fera-pas-baisser-le-chomage-201509081122-00002046.html>.



Policier blessé : le braqueur mis en examen pour tentative de meurtre

Lire la suite sur www.liberation.fr...

Le complice du braqueur qui a grièvement blessé un policier lundi en Seine-Saint-Denis a été mis en examen vendredi pour « tentative de meurtre sur un fonctionnaire de la police nationale », a annoncé le parquet de Bobigny. VIDEO.

Le complice, un homme de 24 ans en fuite pour n'être pas rentré à la prison de Réau (Seine-et-Marne) après une permission et fiché pour radicalisation, avait alors tiré sur un fonctionnaire avec une arme automatique, le blessant très grièvement de deux balles à la tête et au cou.

Deja au moins 2 évadés depuis cette triste affaire.. mis en examen ? et puis ensuite, deux ans avec sursis ? ce qu'il faudrait c'est que le peuple de France, à travers ses citoyens, puisse se joindre en masse à ce rassemblement.

Lire la suite sur www.leparisien.fr...

« Mon premier festival » : le festival des enfants à ne pas manquer ! le 09 octobre 2015 à 13h01 , mis à jour le 09 octobre 2015 à 16h08.

fusillade-en-seine-saint-denis-le-braqueur-decede-etait-en-cavale-8666114@html') » href= »# » rel= »nofollow »>Seine-Saint-Denis : le braqueur décédé était en cavale, Taubira interpellée par les syndicats de police
seine-saint-denis ,fait divers ,justice ,police Justice Le complice du braqueur qui a grièvement blessé un policier lundi en Seine-Saint-Denis a été mis en examen vendredi pour "tentative de meurtre sur un fonctionnaire de la police nationale".

Le complice du braqueur qui a grièvement blessé un policier lundi en Seine-Saint-Denis a été mis en examen vendredi pour « tentative de meurtre sur un fonctionnaire de la police nationale », a annoncé le parquet de Bobigny.

De l'hypercashier de Vincennes à l'affaire Merah, en passant par "Human bomb" en 1992, la célèbre unité de la police nationale fête vendredi, à Bièvres dans l'Essonne, ses trente ans. 340 hommes et femmes font aujourd'hui partie du RAID.

Lire la suite sur lci.tf1.fr...

Pour conserver le précédent brouillon, cliquez sur annuler. 17H11

La fièvre catarrhale ovine s'étend à quatre nouveaux départements 16H25

Le chanteur engagé Leny Escudero est mort à 82 ans 15H34

Tollé en raison d'une grève SNCF en PACA, en plein chaos... 15H30

Intempéries sur la Côte d'Azur : une facture entre 550 et 650... 15H07

Policier blessé en Seine-Saint-Denis: le complice du braqueur mis... 15H06

Aux Izards, Frédéric Mercadal, entraîneur de foot de Merah et... 14H52

Le Pont d'Avignon rendu accessible aux fauteuils roulants 14H48

Côte d'Azur: entre 550 millions et 650 millions d'euros de dégâts 14H40

Air France renoue le dialogue avec ses pilotes 14H38

Squat de Syriens à Toulouse: le bailleur social demande une... 14H11

Pape François : ce qu'ils disent de lui 14H05

Les impôts locaux flambent: psychodrame dans un village de l'Ain 13H54

Seine-Saint-Denis : le braqueur mis en examen pour tentative de... 13H48

Paris : l'église Sainte-Rita échappe (pour le moment) à sa démolition 13H26

Policier blessé dans le 93: information judiciaire pour « tentative... 13H10

« Porcherie des 1. 000 truies » en Bretagne: recours contre... 12H29

Family Facility : le site qui aide les parents séparés à s'organiser 12H17
Valls: le compte personnel d'activité, « outil » pour une « vraie... 11H57
Comment choisir son avocat ? 11H37
Air France renoue le dialogue avec les pilotes 11H28
Vincent Lambert : le tribunal administratif rejette la demande... 11H18
Baby-planner : des coachs pour bébé pour parents débordés 10H54
Italie : « La pédophilie ?

Le complice du braqueur qui a grièvement blessé un policier lundi en Seine-Saint-Denis a été mis en examen vendredi pour « tentative de meurtre sur un fonctionnaire de la police nationale », a annoncé le parquet de Bobigny.

Le complice du braqueur qui a tiré sur le policier avant d'être tué dans la fusillade qui a suivi doit être « présenté devant un juge d'instruction dans la journée » en vue d'une mise en examen.

Lire la suite sur www.lepoint.fr...

Le complice, également âgé de 24 ans, en fuite pour n'être pas rentré à la prison de Réau (Seine-et-Marne) après une permission et fiché pour radicalisation, avait alors tiré sur un fonctionnaire avec une arme automatique, le blessant très grièvement de deux balles à la tête et au cou.

Un homme de 24 ans ayant participé à une fusillade au cours de laquelle un policier a été grièvement blessé à la tête et au cou a été mis en examen pour « tentative de meurtre sur un fonctionnaire de police », selon le parquet de Bobigny.

Selon le parquet, le mis en cause a été condamné à cinq reprises entre 2007 et 2012 par le tribunal pour enfants et par le tribunal correctionnel, notamment pour des faits de vols aggravés commis entre 2006 et 2012.

Lire la suite sur www.lemonde.fr...

Que sait-on de Wilston B. , le braqueur de Saint-Ouen ? Wilston B. , l'un des auteurs du braquage qui s'est produit lundi dans un entrepôt de bijoux à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), est mort après avoir été pris en chasse par la police.

L'autre braqueur, touché lors de la fusillade avec la police, est décédé lundi au terme d'une course-poursuite qui a débuté avec l'attaque d'un entrepôt de bijoux à Saint-Ouen est s'est terminée à l'Ile-Saint-Denis.

Policier blessé en Seine-Saint-Denis : l'un des braqueurs mis en examen
SEINE-SAINT-DENIS – Le complice du braqueur qui a grièvement blessé un policier lundi à l'Ile-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) a été mis en examen pour « tentative de meurtre ».

Lire la suite sur www.metronews.fr...



Pour la majorité des Français, le conflit chez Air France est le signe d'un «dialogue social dégradé»

SONDAGE - Plus des deux tiers des sondés jugent «inexcusables» les violences au CCE...

Le conflit à Air France est «révélateur d'un dialogue social qui se dégrade dans le pays» pour une grande majorité de Français. Plus des deux tiers d'entre eux jugent «inexcusables» les violences au CCE en début de semaine, selon un sondage Odoxa pour iTELE publié vendredi.

>> A lire aussi: Que risquent les auteurs des violences?

Pour 82% des personnes interrogées, la crise qui secoue la compagnie aérienne «est le signe d'un dialogue social qui se dégrade» en France. Ils sont plus nombreux à ressentir cette dégradation chez les sympathisants de droite (86%) que chez les sympathisants de gauche (79%). Seulement 17% des Français n'y voient qu'un «cas isolé».

Des «actes inexcusables» pour 67% des Français

Les violences lors du comité central d'entreprise lundi à Roissy, au cours desquelles deux dirigeants d'Air France se sont fait arracher leurs chemises, constituent des «actes inexcusables» pour 67% des Français (58% de sympathisants de gauche, 75% de sympathisants de droite). Pour 32% d'entre eux en revanche, la «colère» des salariés «dans le contexte d'un plan social» est compréhensible.

La responsabilité du conflit incombe aux pilotes pour 52% des sondés, à la direction pour 46%.

Sondage réalisé en ligne entre les 8 et 9 octobre, auprès d'un échantillon de 1.002 personnes représentatif de la population française, selon la méthode des quotas.

Retrouvez cet article sur 20minutes.fr

Wall Street finit en légère hausse

RDC: la nouvelle compagnie aérienne publique prend son envol

Etats-Unis: une hausse des taux cette année toujours possible

Valls: le compte personnel d'activité, «outil» pour une «vraie sécurité sociale professionnelle»

Recevez toute l'actu de 20minutes.fr par email



Pour le Hamas, les violences en Cisjordanie sont une intifada

Sans aucune surprise, le manager du XV de France Philippe Saint-André a retenu vendredi 9 octobre 2015 l'ossature installée depuis un mois et demi pour le premier moment de vérité de la Coupe du monde, dimanche (17H45 françaises) face à l'Irlande ... Le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne a rejeté vendredi 9 octobre la demande d'arrêt des traitements de Vincent Lambert réclamée par son neveu. Durée: 01:15 Le sélectionneur de l'équipe de France Didier Deschamps a déclaré jeudi 8 octobre qu'il avait "toujours confiance" en Michel Platini, suspendu 90 jours par la commission d'éthique de la Fifa. Durée: 00:26 Grand cru mythique du Bordelais, Château Margaux, monument historique, est resté architecturalement tel quel depuis la construction en 1815 de son emblématique château à colonnades: pour célébrer cet anniversaire, un nouveau chai vient d'être inau... AFP - Le JT, 1ère édition du vendredi 9 octobre. Durée: 01:31 Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pou... La France a effectué dans la nuit de jeudi à vendredi une deuxième frappe aérienne contre le groupe Etat islamique (EI) à Raqa, dans l'est de la Syrie, a annoncé le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian. EXTRAIT de son interview sur ... Le chaos est total à la tête du foot mondial: Sepp Blatter et Michel Platini ont été suspendus jeudi pour 90 jours par la commission d'éthique de la Fifa et le glas des ambitions de l'ancien capitaine des Bleus à la présidence de l'instance suprêm... Le syndicat de pilotes majoritaire à Air France, le SNPL, sera reçu vendredi par la direction de la compagnie, une première depuis l'échec des négociations sur le plan de productivité "Perform 2020". Un dirigeant du syndicat des pilotes SNPL affi... Le Musée Grévin à Paris va rendre hommage à la gastronomie française en accueillant cet automne les doubles de cire de la chef étoilée Anne-Sophie Pic et le maître pâtissier Pierre Hermé, a annoncé mercredi l'institution. Durée: 01:11 L'un des trois héros américains du Thalys, Spencer Stone, a été poignardé dans la nuit de mercredi à jeudi à Sacramento et se trouvait dans un état stable. Durée: 00:37 AFP - Le JT, 2ème édition du jeudi 8 octobre La situation de la collecte des ordures à Paris "s'améliore" au quatrième jour de grève des éboueurs de la capitale, mais l'incertitude demeure sur la poursuite de leur mouvement, a indiqué jeudi 8 octobre la Mairie de Paris. Durée: 01:01 La France ambitionne d'accueillir 100 millions de touristes étrangers en 2020 et veut réunir près d'un milliard d'euros pour développer le tourisme via une plateforme d'investissements qui a été lancée jeudi 8 octobre. Durée: 01:15 François Hollande a déclaré jeudi 8 octobre 2015 que "la République ne connaît pas de races ni de couleurs de peau", dans une allusion aux propos polémiques de Nadine Morano sur la France "pays de race blanche", lors d'une allocution au site-mémor...



► 9 octobre 2015

Pourquoi le compte personnel d'activité va devenir une usine à gaz?

Pour Bertrand Martinot, spécialiste du marché du travail, le compte personnel d'activité sur lequel **France Stratégie** a remis un rapport au Premier ministre ce vendredi, est une idée séduisante mais purement théorique qui risque de se transformer en usine à gaz.



Est-ce le bon timing pour lancer une réforme qui paraît assez compliquée à mettre en oeuvre sur le plan technique?

Tout d'abord, il est très étonnant que le compte personnel d'activité (CPA) soit à l'ordre du jour de la prochaine conférence sociale et non les suites à donner au rapport Combrexelle sur la réforme du code du travail. A mon sens, le CPA n'est pas le sujet prioritaire en cette période où le chômage continue d'atteindre des records. Il faudrait d'abord se pencher sur le droit du travail, la formation, l'apprentissage ou encore l'assurance chômage. D'un point de vue politique, l'idée paraît séduisante: il est plus intéressant de vendre à l'opinion de nouveaux droits sociaux que de pousser la réforme du marché du travail en mettant sur la table la question du temps de travail ou des contrats de travail et du dialogue social.

Sur le fond, le CPA est-il une bonne idée?

Sur le papier le compte personnel d'activité est séduisant. Mais c'est une idée purement théorique. Je ne connais pas un expert du marché du travail qui est capable de dessiner précisément les contours que pourraient prendre le CPA. De plus, on mélange des dispositifs qui n'ont rien à voir entre eux. Le compte épargne temps doit permettre au salarié d'accumuler des droits à un congé rémunéré ou de bénéficier d'une rémunération, immédiate ou différée. Cela n'a rien à voir avec le compte pénibilité qui a pour vocation d'accumuler des points pour pouvoir réaliser une formation ou passer en temps partiel en fin de carrière. Quant au compte personnel de formation, il est lié à une négociation au sein de l'entreprise entre l'employeur et le salarié. Il est d'ailleurs très peu utilisé pour l'instant. Au final, avec le CPA – qui veut réunir ces trois derniers comptes – nous sommes en train de créer une usine à gaz.

Est-ce une avancée pour les salariés?

Cela dépend pour qui. Le paradoxe c'est qu'au nom de l'égalitarisme, on va mettre en place une mesure foncièrement inégalitaire. Le système par points qui se dessine va favoriser un cadre dans une grande entreprise. Ce dernier accumulera plus de points, donc plus de droits, que l'ouvrier dans l'agroalimentaire breton plus exposé au chômage et aux aléas du marché du travail. Le CPA est l'inverse d'une mesure assurantielle où les moyens et les risques sont mutualisés comme c'est le cas pour l'assurance chômage. Au moment où on assiste à une polarisation croissante du

marché du travail, il vaudrait mieux mettre en place des mesures beaucoup plus redistributives en faveur des peu qualifiés, des chômeurs et des précaires.



Pourquoi le compte personnel d'activité va devenir une usine à gaz?

Pour Bertrand Martinot, spécialiste du marché du travail, le compte personnel d'activité sur lequel **France Stratégie** a remis un rapport au Premier ministre ce vendredi, est une idée séduisante mais purement théorique qui risque de se transformer en usine à gaz. Est-ce le bon timing pour lancer une réforme qui paraît assez compliquée à mettre en oeuvre sur le plan technique? Tout d'abord, il est très étonnant que le compte personnel d'activité (CPA) soit à l'ordre du jour de la prochaine conférence sociale et non les suites à donner au rapport Combrexelle sur la réforme du code du travail. A mon sens, le CPA n'est pas le sujet prioritaire en cette période où le chômage continue d'atteindre des records. Il faudrait d'abord se pencher sur le droit du travail, la formation, l'apprentissage ou encore l'assurance chômage. D'un point de vue politique, l'idée paraît séduisante: il est plus intéressant de vendre à l'opinion de nouveaux droits sociaux que de pousser la réforme du marché du travail en mettant sur la table la question du temps de travail ou des contrats de travail et du dialogue social. Sur le fond, le CPA est-il une bonne idée? Sur le papier le compte personnel d'activité est séduisant. Mais c'est une idée purement théorique. Je ne connais pas un expert du marché du travail qui est capable de dessiner précisément les contours que pourraient prendre le CPA. De plus, on mélange des dispositifs qui n'ont rien à voir entre eux. Le compte épargne temps doit permettre au salarié d'accumuler des droits à un congé rémunéré ou de bénéficier d'une rémunération, immédiate ou différée. Cela n'a rien à voir avec le compte pénibilité qui a pour vocation d'accumuler des points pour pouvoir réaliser une formation ou passer en temps... Lire la suite sur Challenges Bertrand Martinot



Droit du travail

■ Réforme du Code du travail : El Khomry souligne « l'illisibilité des droits » des salariés

La ministre du Travail, Myriam El Khomri, interrogée sur le Code du travail, estime dans un entretien aux quotidiens du groupe Ebra (Républicain Lorrain, Est Républicain, etc.) parus le 9 octobre, que « la vraie question est l'illisibilité des droits pour les salariés, et la complexité pour les petites entreprises. Et les cadres trop rigides empêchent les adaptations au plus près du terrain ». « En partant du rapport de Jean-Denis Combexelle, nous devons redonner du souffle à la négociation collective, en faire un levier de performance économique et sociale. Ce sera l'objectif de la loi que je présenterai début 2016 », ajoute-t-elle. Interrogée sur le fonctionnement du service public de l'emploi, la ministre estime que « Pôle emploi s'est beaucoup amélioré, dans le contact avec les entreprises, ou sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi de longue durée ». « Mais il y a beaucoup d'acteurs, dans les champs de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle », souligne-t-elle. « Avec trop de lourdeurs, parfois de blocages, au détriment des demandeurs d'emploi ». « Il nous faut absolument une meilleure coordination, je suis sûre que nous pouvons gagner en efficacité » (avec l'AFP).



Qu'attendre du Compte personnel d'Activité ?



Le Compte Personnel d'Activité (CPA) sera bien effectif au 1er janvier 2017. Le commissaire général de **France Stratégie, Jean Pisani-Ferry**, a remis le 9 octobre son rapport sur le sujet au premier ministre Manuel Valls. Reste au patronat et aux syndicats de préciser les contours de ce nouveau compte, ce qu'ils devront commencer à faire le 19 octobre, lors de la conférence sociale. Le contenu définitif du CPA fera l'objet d'un projet de loi au début de l'année 2016.

Présenté comme une innovation sociale majeure, le CPA ne sera pas seulement le regroupement, sous un portail électronique unique, de l'ensemble des droits sociaux de chaque français dès l'âge

de 16 ans : d'après le rapport de **France Stratégie**, il devrait révolutionner l'utilisation même de ces droits. Avec le CPA, les salariés seront assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle ; et surtout, ils seront libres de les utiliser quand ils en auront besoin !

Concrètement, le CPA devrait comprendre le Compte personnel de formation, le compte pénibilité créé dans le cadre de la réforme des retraites, les droits rechargeables à l'assurance chômage, voire même des droits à la retraite et à l'épargne salariale. Le Gouvernement pourrait aussi décider d'inclure dans ce CPA le Compte Epargne Temps, sur lequel les salariés peuvent stocker leurs jours de RTT non pris, cela par exemple dans le but de financer une formation, et ainsi développer son employabilité.

Avec le CPA, c'est donc une très importante réforme qui se prépare. François Hollande n'hésite d'ailleurs pas à la définir avec un enthousiasme comme étant « la grande réforme sociale du quinquennat ». Un enthousiasme déjà tempéré par certaines voix, comme celle de la CGPME, qui rappelle que le Compte personnel de formation peine encore à décoller, et que le compte personnel de pénibilité n'est toujours pas opérationnel. La CGPME qui, on s'en souvient, n'était pas favorable à la création du CPF, s'interroge aussi sur la sécurité du système. La conférence sociale promet d'être houleuse...

**RAPPORT COMBREXELLE**

L'UPA salue l'objectif de simplification du droit du travail et le rôle central confié aux branches professionnelles



A la lecture du rapport remis le 9 septembre 2015 au Premier ministre par Jean-Denis Combrexelle, l'UPA se réjouit que cette contribution réaffirme la nécessité de réformer en profondeur le droit du travail, en limitant le rôle de la loi et en développant au contraire la négociation collective.

Le droit du travail est aujourd'hui trop complexe et trop rigide de sorte qu'il retarde fortement la décision d'embauche des chefs d'entreprise qui sont exposés à toutes sortes de sanctions. L'objectif n'est pas de supprimer le code du Travail mais de l'alléger fortement en laissant le soin aux représentants des employeurs et des salariés de préciser les règles adaptées à la réalité des entreprises.

Le rapport répond à cette exigence en confiant un rôle central aux branches professionnelles, conformément aux attentes de l'UPA. Cette solution permettrait aux TPE et aux PME, qui sont dans l'incapacité de négocier des accords d'entreprise en raison de leur taille, d'adopter l'organisation du travail convenant le mieux à leur activité professionnelle.

Pour aller jusqu'au bout de cette logique, l'UPA préconise que les branches professionnelles aient la responsabilité de définir les dispositions qui s'imposeront aux entreprises et celles auxquelles elles pourront déroger.

En tout état de cause, l'UPA demande que la concertation à venir sur la réforme du droit du travail soit la plus approfondie possible, et que les partenaires sociaux contribuent directement à définir le cadre de cette réforme.



Rapports, sites internet

- *L'adaptation de la société au vieillissement de sa population*

– France : année Zéro !, Mission interministérielle présidée par Luc Broussy (2013). www.ladocumentationfrancaise.fr

- *Vieillesse et espace urbain.*

Comment la ville peut-elle accompagner le vieillissement en bonne santé des aînés ? – Note d'analyse du Centre d'analyse stratégique (2013).

<http://archives.strategie.gouv.fr/cas>

- *La Silver économie, une opportunité de croissance pour la France*, rapport de France stratégie (2013).

www.strategie.gouv.fr

- www.silvereco.fr : portail d'actualité de la silver économie.

- www.cnr-sante.fr : site de France silver éco, organisme mandaté par le gouvernement pour animer la filière et labelliser les produits.

Actualité :

Réforme du droit du travail : à quoi sert le rapport Combrexelle ?

Le rapport Combrexelle sur «la négociation collective, le travail et l'emploi», remis à Manuel Valls le 9 septembre, vise notamment à élargir la place de l'accord collectif en droit du travail. Une loi devrait être adoptée l'an prochain. Le point de vue de notre spécialiste en droit du travail.

Il est toujours pathétique de constater en France que les politiques attendent toujours le rapport qu'ils ont commandé... avant de ne rien faire. S'agissant de la compétitivité des entreprises, le rapport Gallois était ainsi attendu comme la pièce manquante. Le rapport Combrexelle n'échappe pas à la règle !

Pourquoi ce rapport ?

Nul ne peut nier que le droit du travail est devenu très compliqué en France. Certes, il l'est naturellement, vue la multitude de ses sources (sources internationales, européennes, conventions et accords collectifs, jurisprudence, Code du travail, Constitution...). Mais, le droit français a une particularité supplémentaire : le poids de son Code du travail, avec 10.000 articles. En comparaison, celui de la Suisse ne comporte que... 54 articles ! Résultat : du stade de petit livre, notre Code est passé à celui de monstre que nous connaissons aujourd'hui. Un document truffé de textes parfois inutiles quand ils ne se contredisent pas les uns les autres. Un code qui comprend des dispositions inassimilables, même pour des juristes chevronnés. Un code qui, finalement, n'est pas compréhensible par ceux auxquels il s'adresse en priorité : les salariés et les employeurs.

En 1991, déjà, le Conseil d'Etat avait utilisé cette célèbre formule : «*quand le droit bavarde, le citoyen ne lui prête plus qu'une oreille distraite*». Et de dénoncer la «*prolifération des textes*», «*l'instabilité des règles*» et «*la dégra-*

dation de la norme». Les causes de ces maux ont été analysées et d'autres formules sévères ont mis en lumière ces dérives : «*logorrhée législative et réglementaire*», «*raffinements byzantins*», «*droit mou*», «*droit à l'état gazeux*». Pire, comme l'ont dénoncé de nombreux professionnels, notre Code en est arrivé à un tel point qu'il ne protège plus le salarié et décourage l'employeur. Triste constat !

C'est dans ces conditions que le gouvernement a commandé à Jean-Denis Combrexelle, conseiller d'Etat et ex-directeur général du Travail, un rapport sur «*la négociation collective, le travail et l'emploi*». On notera que certains des 16 membres de la commission Combrexelle avaient participé à la recodification du code du travail, c'est-à-dire à sa complexification !

L'essentiel du rapport

Finalement, ce rapport ne donne pas de recette pour simplifier le Code du travail, il se contente de renvoyer la plupart des sujets à la négociation collective !

En premier lieu, il propose de réduire la place de la loi dans l'édifice juridique social. Son caractère impératif se limiterait aux principes fondamentaux du droit du travail, baptisé «*l'ordre public social*» : la sécurité, la santé et le respect de la dignité des salariés, les normes communautaires et internationales, la durée maximale de travail, le Smic. Pas question donc de revenir sur le Smic ou les 35 heures. Le Président de la République l'a affirmé.

En second lieu, le rapport propose de revoir l'architecture du Code du travail en faisant «*le partage entre les dispositions impératives, le renvoi à la négociation collective et les dispositions supplétives en l'absence d'accord*», tout en fixant un délai de quatre ans pour arriver à cette fin.

Le document suggère également de «*rationaliser*» et d'«*étendre*», dès 2016, via une loi, les champs de la négociation de branche et d'entreprise sur les «*quatre piliers*» des relations au travail : «*le temps de travail, les salaires, l'emploi et les conditions de travail*».

Ensuite, il prévoit que les accords devront être majoritaires c'est-à-dire signés par des syndicats ayant recueilli au moins 50 % des voix aux élections professionnelles.

Enfin, un salarié refusant les conséquences d'un accord visant à sauver ou à développer des emplois bénéficierait d'un licenciement économique mais avec des indemnités, à définir par la loi, moins élevées que pour un licenciement classique.

Que faut-il en penser ?

Ce rapport peut laisser le lecteur dubitatif. A y regarder de plus près, il semble que les propositions soient quelque peu en dehors de la réalité ! Ainsi, s'agissant des accords de branche, près d'un millier de branches existent aujourd'hui (255 dans le domaine agricole et 687 dans le reste du secteur privé). Dans son rapport

sur la représentativité patronale, en 2013, le même Jean-Denis Combrexelle avait préconisé de diviser ce nombre par trois ou quatre dans cinq ans, avec pour objectif d'arriver à une fourchette comprise entre 100 et 150 branches dans dix ans. Cela s'explique : seule la moitié des 657 conventions collectives, étudiées dans ce cadre, négociaient régulièrement des accords. Moins de 10 % concluaient un accord par an et 40 % tous les un à deux ans. Le problème est que le rapport fixe des objectifs à quatre ans. La mission est donc vouée à l'échec !

De même, on peut se demander si la commission a suffisamment pris en compte le particularisme de la France, pays où les syndicats sont très minoritaires. La France affiche, en effet, le taux de syndicalisation le plus faible de tous les pays développés : 8 % des salariés (contre 55 % en Italie, 69 % en Belgique, 82 % en Suède...) avec une proportion de 5 % dans le secteur privé. La proportion d'entreprises affiliées à un syndicat patronal n'est guère plus élevée... Dans ces conditions il paraît pour le moins osé de promouvoir la négociation avec des syndicats qui ne représentent qu'eux-mêmes au détriment de la loi (sans compter que dans nombre de situations, les accords négociés par les partenaires sociaux sont marqués par une grande confusion, voire une inapplicabilité. Faut-il rappeler la cohorte de textes nébuleux ou inadaptés, négociés par les partenaires sociaux au niveau national

qu'il s'agisse du temps partiel de 24 heures, de la formation, des accords de maintien dans l'emploi, des compléments d'heures...!)

Enfin, il faut rappeler que 84 % des entreprises françaises sont des TPE (moins de 10 salariés) qui n'ont ni représentant syndical, ni représentant du personnel, et pour lesquelles le rapport Combrexelle ne prévoit pas grand-chose !

Finalement, faute pour les gouvernements successifs de résoudre ce problème de la monstruosité du Code du travail, on renvoie le problème aux employeurs, à charge pour eux de négocier des accords majoritaires avec des syndicats de salariés ultra minoritaires.

La législation en matière de durée du travail nécessite plus de 200 articles. Faut-il maintenir celle sur le contrat de travail à temps partiel, dont la complexité est telle qu'il devient difficile, sans aide extérieure, de rédiger un contrat à temps partiel et durée déterminée de moins de 24 heures ! Le vrai courage politique n'aurait-il pas été celui de la simplicité ?

François TAQUET,
avocat,
conseil en droit social



Régionales Paca: Christian Estrosi cherche à se démarquer du FN

Christian Estrosi, tête de liste Les Républicains pour les régionales de décembre en Paca, tenait vendredi soir un meeting à Marseille. L'occasion pour lui de critiquer le programme de Marion Maréchal Le Pen, "absolument incompatible" selon lui "a... AFP - Le JT, 2ème édition du vendredi 9 octobre -Proche-Orient: 5 Palestiniens tués lors de heurts avec les forces israéliennes, les premières victimes de Gaza -Justice: rejet d'une demande d'arrêt des traitements pour Vincent Lambert, le médecin ... Sans aucune surprise, le manager du XV de France Philippe Saint-André a retenu vendredi 9 octobre 2015 l'ossature installée depuis un mois et demi pour le premier moment de vérité de la Coupe du monde, dimanche (17H45 françaises) face à l'Irlande ... Le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne a rejeté vendredi 9 octobre la demande d'arrêt des traitements de Vincent Lambert réclamée par son neveu. Durée: 01:15 Le sélectionneur de l'équipe de France Didier Deschamps a déclaré jeudi 8 octobre qu'il avait "toujours confiance" en Michel Platini, suspendu 90 jours par la commission d'éthique de la Fifa. Durée: 00:26 Grand cru mythique du Bordelais, Château Margaux, monument historique, est resté architecturalement tel quel depuis la construction en 1815 de son emblématique château à colonnades: pour célébrer cet anniversaire, un nouveau chai vient d'être inau... AFP - Le JT, 1ère édition du vendredi 9 octobre. Durée: 01:31 Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pou... La France a effectué dans la nuit de jeudi à vendredi une deuxième frappe aérienne contre le groupe Etat islamique (EI) à Raqa, dans l'est de la Syrie, a annoncé le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian. EXTRAIT de son interview sur ... Le chaos est total à la tête du foot mondial: Sepp Blatter et Michel Platini ont été suspendus jeudi pour 90 jours par la commission d'éthique de la Fifa et le glas des ambitions de l'ancien capitaine des Bleus à la présidence de l'instance suprêm... Le syndicat de pilotes majoritaire à Air France, le SNPL, sera reçu vendredi par la direction de la compagnie, une première depuis l'échec des négociations sur le plan de productivité "Perform 2020". Un dirigeant du syndicat des pilotes SNPL affi... Le Musée Grévin à Paris va rendre hommage à la gastronomie française en accueillant cet automne les doubles de cire de la chef étoilée Anne-Sophie Pic et le maître pâtissier Pierre Hermé, a annoncé mercredi l'institution. Durée: 01:11 L'un des trois héros américains du Thalys, Spencer Stone, a été poignardé dans la nuit de mercredi à jeudi à Sacramento et se trouvait dans un état stable. Durée: 00:37 AFP - Le JT, 2ème édition du jeudi 8 octobre La situation de la collecte des ordures à Paris "s'améliore" au quatrième jour de grève des éboueurs de la capitale, mais l'incertitude demeure sur la poursuite de leur mouvement, a indiqué jeudi 8 octobre la Mairie de Paris. Durée: 01:01



Remise du rapport sur la mise en place du compte personnel d'activité

Jean Pisani-Ferry, commissaire général de **France Stratégie** et Selma Mahfouz, commissaire adjointe, ont remis au Premier ministre, en présence de Myriam El Khomri, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, leur rapport sur la mise en place du compte personnel d'activité.

Ce dispositif, annoncé par le Président de la République, et inscrit dans la loi sur le dialogue social, part d'un principe : les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou qu'ils en changent. C'est dans cette logique que, depuis 2012, le Gouvernement a mis en place des droits – à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables à l'assurance chômage), à la prise en compte de la pénibilité (compte personnel de prévention de la pénibilité) – qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi.

Il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels. Le compte personnel d'activité en sera l'outil. Il favorisera la mobilité des salariés, dès lors assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle, et permettra aux entreprises de disposer d'employés mieux formés et plus autonomes. Il s'agit donc de poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle, gage d'efficacité économique et de progrès social.

France Stratégie propose différentes approches de déploiement en insistant sur les principes d'universalité, de portabilité et de souplesse, sur la nécessité d'accompagner les personnes actives dans la mobilisation de ce nouveau dispositif et sur l'importance de mettre en place des outils numériques innovants.

Le Premier ministre a remercié les auteurs et salué la qualité du rapport dont les conclusions alimenteront notamment les débats de la conférence sociale du 19 octobre. Elles serviront aux travaux avec les partenaires sociaux sur le contenu et le calendrier de mise en place de ce compte personnel d'activité, qui sera inscrit dans le projet de loi que Myriam EL KHOMRI présentera début 2016.



Remise du rapport sur le compte personnel d'activité

Le rapport de **France Stratégie** sur le compte personnel d'activité a été remis à Manuel Valls, Premier ministre, en présence de Myriam El Khomri, ministre du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, vendredi 9 octobre.

Source: Etat



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



Christian Gravel

@Gravel91

6311

Tweets

989

Following

7502

Followers

RT @gouvernementFR: .@manuelvalls a reçu le rapport sur la mise en place du compte personnel d'activité <http://t.co/uLM5YToegT> #CPA <http://...>

RT @gouvernementFR: .@manuelvalls a reçu le rapport sur la mise en place du compte personnel d'activité <http://t.co/uLM5YToegT> #CPA <http://...>



Service Communication

Hôtel de Matignon, le 9 octobre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jean PISANI-FERRY, commissaire général de France Stratégie et Selma MAHFOUZ, commissaire adjointe, ont remis au Premier ministre, en présence de Myriam EL KHOMRI, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, leur rapport sur la mise en place du compte personnel d'activité.

Ce dispositif, annoncé par le Président de la République, et inscrit dans la loi sur le dialogue social, part d'un principe : les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou qu'ils en changent. C'est dans cette logique que, depuis 2012, le Gouvernement a mis en place des droits – à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables à l'assurance chômage), à la prise en compte de la pénibilité (compte personnel de prévention de la pénibilité) – qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi.

Il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels. Le compte personnel d'activité en sera l'outil. Il favorisera la mobilité des salariés, dès lors assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle, et permettra aux entreprises de disposer d'employés mieux formés et plus autonomes. Il s'agit donc de poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle, gage d'efficacité économique et de progrès social.

France Stratégie propose différentes approches de déploiement en insistant sur les principes d'universalité, de portabilité et de souplesse, sur la nécessité d'accompagner les personnes actives dans la mobilisation de ce nouveau dispositif et sur l'importance de mettre en place des outils numériques innovants.

Le Premier ministre a remercié les auteurs et salué la qualité du rapport dont les conclusions alimenteront notamment les débats de la conférence sociale du 19 octobre. Elles serviront aux travaux avec les partenaires sociaux sur le contenu et le calendrier de mise en place de ce compte personnel d'activité, qui sera inscrit dans le projet de loi que Myriam EL KHOMRI présentera début 2016.





► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



Thierry Guerrier
@ThierryGuerrier

22990
Tweets

1470
Following

38418
Followers

RT @gouvernementFR: .@manuelvalls a reçu le rapport sur la mise en place du compte personnel d'activité <http://t.co/uLM5YToegT> #CPA <http://...>

RT @gouvernementFR: .@manuelvalls a reçu le rapport sur la mise en place du compte personnel d'activité <http://t.co/uLM5YToegT> #CPA <http://...>



Service Communication

Hôtel de Matignon, le 9 octobre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jean PISANI-FERRY, commissaire général de France Stratégie et Selma MAHFOUZ, commissaire adjointe, ont remis au Premier ministre, en présence de Myriam EL KHOMRI, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, leur rapport sur la mise en place du compte personnel d'activité.

Ce dispositif, annoncé par le Président de la République, et inscrit dans la loi sur le dialogue social, part d'un principe : les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou qu'ils en changent. C'est dans cette logique que, depuis 2012, le Gouvernement a mis en place des droits – à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables à l'assurance chômage), à la prise en compte de la pénibilité (compte personnel de prévention de la pénibilité) – qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi.

Il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels. Le compte personnel d'activité en sera l'outil. Il favorisera la mobilité des salariés, dès lors assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle, et permettra aux entreprises de disposer d'employés mieux formés et plus autonomes. Il s'agit donc de poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle, gage d'efficacité économique et de progrès social.

France Stratégie propose différentes approches de déploiement en insistant sur les principes d'universalité, de portabilité et de souplesse, sur la nécessité d'accompagner les personnes actives dans la mobilisation de ce nouveau dispositif et sur l'importance de mettre en place des outils numériques innovants.

Le Premier ministre a remercié les auteurs et salué la qualité du rapport dont les conclusions alimenteront notamment les débats de la conférence sociale du 19 octobre. Elles serviront aux travaux avec les partenaires sociaux sur le contenu et le calendrier de mise en place de ce compte personnel d'activité, qui sera inscrit dans le projet de loi que Myriam EL KHOMRI présentera début 2016.





URL : <http://www.twitter.com>

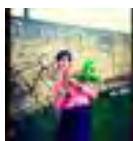
PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



Emmanuelle Souffi

@emmasouffi

5541

Tweets

1984

Following

2344

Followers

RT [@jcchanut](#): Le compte personnel d'activité ou la genèse d'une sécurité sociale professionnelle
<http://t.co/8zJ0yEI5tk> via [@latribune](#)

RT [@jcchanut](#): Le compte personnel d'activité ou la genèse d'une sécurité sociale professionnelle <http://t.co/8zJ0yEI5tk> via [@latribune](#)





URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



Christian Gravel

@Gravel91

6311

Tweets

989

Following

7502

Followers

RT [@MyriamElKhomri](#): La mise en place du compte personnel d'activité doit constituer le socle d'une sécurité sociale professionnelle [#CPA](#)

RT [@MyriamElKhomri](#): La mise en place du compte personnel d'activité doit constituer le socle d'une sécurité sociale professionnelle [#CPA](#)





URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



Thierry Guerrier

@ThierryGuerrier

22994

Tweets

1470

Following

38418

Followers

RT [@MyriamElKhomri](#): La mise en place du compte personnel d'activité doit constituer le socle d'une sécurité sociale professionnelle [#CPA](#)

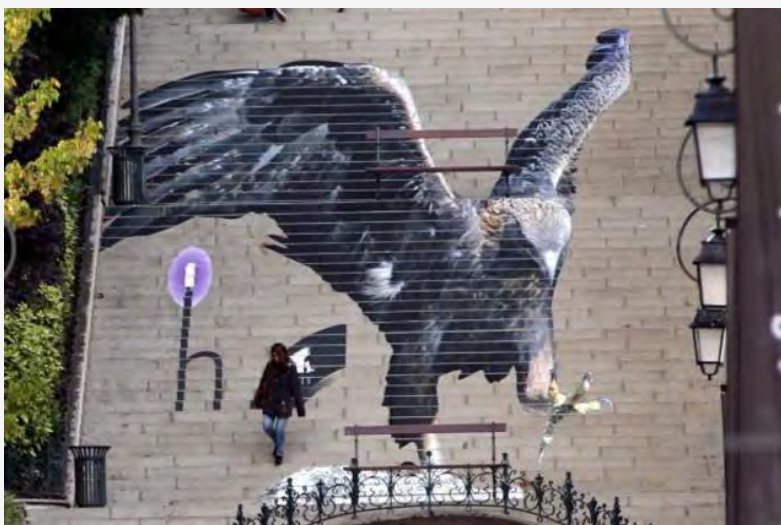
RT [@MyriamElKhomri](#): La mise en place du compte personnel d'activité doit constituer le socle d'une sécurité sociale professionnelle [#CPA](#)





Samedi aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois 2015

Chaque jour, durant les Rendez-vous de l'Histoire 2015, qui se déroulent du 8 au 11 octobre, la rédaction sélectionne pour vous dans la programmation touffue, des coups de cœur. A vivre au jour le jour.



Ce samedi 10 octobre, la rédaction a sélectionné pour vous des rendez-vous (liste non exhaustive), à picorer à l'envi :

- **Cinéma à 9 h : La Bataille de Waterloo** de Georges Regnier (documentaire, France, 1973, 26 min), proposé par l'INA, présenté par Emile Kern et Joëlle Olivier - Les Lobis;
- **Cinéma à 9h15 : M. Zwilling et Mme Zuckerman** de Volker Koepp (documentaire, 1999, VOSTF), proposé par la BnF, présenté par Alain Carou - Les Lobis, *gratuit*
- **9 h 30-11 h : Rêves d'empire**, carte blanche aux éditions Perrin, avec Edmond Dziembowski, Vincent Haeghele, Didier le Fur, Benoit Yvert
> Salle Kléber-Loustau, conseil départemental
- **9 h 30-11 h : Bonaparte et la république française d'Égypte**, de Juan Cole, avec le soutien de l'Ambassade des États-Unis.
> Salle de réception, préfecture
- **9 h 30-11 h : Le Moyen Âge : tout un monde d'empires**, avec Patrick Boucheron, François-Xavier Fauvelle, Sophie Makariou, Gabriel Martinez-Gros, Bing Zhao
> Amphi 1, Université
- **Cinéma à 9h30 : La France est un empire** de Jean d'Aigraives (documentaire, France, 1939), proposé par les AFF du CNC, présenté par Béatrice de Pastre - Les Lobis



- **10 h -11 h : Croissance zéro**, conférence de Patrick Artus
 > Salle des États Généraux, château royal de Blois
- **10 h -11 h : Café littéraire : Empires et démesure dans la bd**, avec Valérie Mangin, Rodolphe, Faure, Claire Sotinel
 > Café littéraire, Halle aux Grains



- **10 h-11 h : Concordance des Temps, émission de France Culture** présentée par Jean-Noël Jeanneney, en direct et en public
 Napoléon et son Empire : tout savoir sur tous, invité Emmanuel de Waresquiel
 > Auditorium de la Bibliothèque Abbé-Grégoire
- **Cinéma à 10h15 : Napoléon Bonaparte** d'Abel Gance (fiction, 2 h 10, version sonore de 1935, AFF du CNC), présenté par Dimitri Vezyroglou - Les Lobis
- **10 h 30-11 h 30 : Pierre le Grand, le premier empereur de toutes les Russies**, de Francine Dominique Liechtenhan, en partenariat avec les Amis du Château et des Musées de Blois
 > Salle des Conférences, château royal de Blois
- **11 h 15-12 h 15 : Napoléon, la construction d'un mythe**, café littéraire avec Stephen Clarke, Xavier Mauduit
 > Café littéraire, Halle aux Grains
- **11 h 15-12 h 45 : Les mots de l'empire**, carte blanche à l'université d'Orléans avec Jean Garrigues, Corinne Legoy, Christian Renoux, Arnaud Suspène
 > Amphi 3, Université



- **11 h 30-12 h 30 : De révolution en république**, grand entretien de **Mona Ozouf**, **Antoine de Baecque**
 > Amphi 1, Université
- **11 h 30-13 h : Qu'est-ce qu'un besoin d'histoire ?** Carte blanche aux éditions Gallimard avec Olivier Delorme, Robert Frank, Patrick Garcia, Philippe Joutard, Éric Vigne
 > Auditorium de la Bibliothèque Abbé Grégoire
- **11 h 30-12 h 30 : Moyen-Orient : les nouveaux empires**, carte blanche au avec Frédéric Encel
 > Petit amphi, INSA



- **11 h 30-12 h 30 : L'Europe, un empire libéral ?** Carte Blanche à la Fondation Jean Jaurès avec **Jean-Marc Ayrault**
 > Maison de la magie
- **11 h 30-12 h 30 : Juifs et Musulmans, la grande séparation ?** De **Benjamin Stora**
 > Salle des États Généraux, château royal de Blois
- **11 h 30-12 h 30 : De l'empire russe à l'empire soviétique : continuité ou rupture ?**
 Entretien avec **Marc Ferro** mené par Hubert Tison
 > Salle Kléber-Loustau, conseil départemental
- **11 h 30-12 h 30 : La vocation impériale de la France** : un modèle culturel extraverti, avec Éric Alary, Christian Pierret, Jean-Robert Pitte
 Carte blanche au Festival international de géographie de Saint-Dié
 > Salle de réception, préfecture
- **11 h 30-12 h 30 : Menaces sur la revue L'Histoire ?** Conférence organisée par les Amis de la revue L'Histoire
 > Hémicycle, Halle aux Grains
- **Cinéma à 11h45 : Prisonniers français des maquis algériens**, de Rémi Laine et Raphaëlle Branche - Les Lobis, *gratuit*
- **Cinéma à 11h45 : Les Perses** de Jean Prat, (fiction, France, 1961, N et B, d'après Eschyle).

Proposé par l'INA, présenté par Joëlle Olivier- Les Lobis

- **12 h 30-13 h 30 : Les amants de Coyoacan : Frida Kahlo et Léon Trotsky**, de Gérard de Cortanze
 - > Salle Lavoisier, conseil départemental
- **12 h 30-13 h 30 : La France à table. Dégustation d'une recette d'Auguste Escoffier**, de Michèle Barrière
 - > Café littéraire, Halle aux Grains
- **Cinéma à 13h45 : Salammô**, de Pierre Marodon (fiction, France, 1925, 1 h 50, copie 35 mm restaurée par les Archives françaises du Film du CNC).

Une adaptation grandiose du chef d'œuvre de Flaubert, accompagnement musical par l'ensemble Beatus de Jean-Paul Rigaud, présenté par Béatrice de Pastre - Les Lobis
- **14 h -15 h : Une histoire du monde arabe**, café littéraire avec Jean-Pierre Filiu, **François Reynaert**
 - > Café littéraire, Halle aux Grains
- **14 h -15 h 30 : Fin de l'empire russe ? Avec** Sabine Dullin, Andreï Gratchev, Bernard Guetta, Alexis Lacroix
 - > Hémicycle de la Halle aux Grains
- **14 h -15 h 30 : Les empires africains dans l'histoire**, carte blanche aux Cahiers d'histoire, avec Catherine Coquery-Vidrovitch, Samuel Sanchez, Nora Lafi, Francis Simonis, Benoit Beucher
 - > Amphi 2, Site Chocolaterie de l'IUT
- **Cinéma à 14 h : livres courts « Autour des empires »** (7 courts métrages), proposé par Ciclic, Ciné'Fil et les Lobis - Les Lobis
- **14 h 15-15 h 45 : Les idées ont une histoire**, rencontre autour du n°2 de La revue du crieur, carte blanche aux éditions La Découverte, avec Nicolas Chevassus-au-Louis, François Cusset, Hugues Jallon
 - > Amphi 3, Université
- **Cinéma à 14 h : Les Kiwis dans la Grande Guerre** de Marie-Lou Vezon (documentaire, France, 2015), présenté par Marie-Lou Vezon - auditorium conservatoire, *gratuit*
- **14 h 30-16 h : L'Algérie indépendante**, carte blanche aux éditions Dunod-Armand Colin, avec Jean-Noël Jeanneney, Anne Liskenne, Chantal Morelle, Maurice Vaïsse
 - > Salle de réception, préfecture
- **14 h 30-16 h : Les capitales impériales**, avec Fabrice d'Almeida, Isabelle Heullant-Donat, Xavier Paulès, Pierre Monnet, Pauline Péretz
 - > Amphi 1, Université
- **14 h 30-15 h 30 : Napoléon, l'empire de l'argent**, de Pierre Branda
 - > Salle des États Généraux, château royal de Blois
- **14 h 30-16 h : Quel type d'empire était le IIIe Reich ?** Carte blanche au Mémorial de la Shoah avec Johann Chapoutot, Christian Ingrao, Barbara Lambauer, Iannis Roder
 - > Grand amphi, INSA
- **14 h 30-16 h : L'empire de la com' : le courage de s'en libérer ?** Avec Cynthia Fleury, **Maurice Leroy**, Isabelle Veyrat-Masson, Claude Weill, Pierre Zémor
 - > Maison de la magie
- **15 h 15-16 h : Le cochon dans tous ses états**, par Michel Pastoureau
 - > Café littéraire, Halle aux Grains
- **15 h 15-16 h 45 : L'empire en jeux (numériques)** : quels enjeux pour l'enseignement de l'histoire ? Avec Marie-Laure Jalabert, Samuel Rufat, Pascal Mériaux, Jose-Luque Roméro
 - > Salle Capitulaire, conseil départemental
- **Cinéma à 15h45 : Dassault, une affaire de famille** de Jean-Christophe Klotz, présenté par

Yannick Dehee - Les Lobis, *gratuit*

- **Cinéma à 15h45 : Marc Ferro et l'affaire arménienne** de Nat Lilenstein et Francis Denel (documentaire, France, 1985, 50 min) Proposé par l'INA, présenté par Joëlle Olivier - Les Lobis
- **16 h-17 h : Le bon gouvernement**, carte blanche aux éditions du Seuil, avec Gérard Courtois, Pierre Rosanvallon
> Salle Kléber-Loustau, Conseil départemental
- **16 h-17 h 30 : François 1er et les arts**, en partenariat avec les Amis du château et des musées de Blois, avec Thierry Crepin-Leblond, Jack Lang, Sylvie le Clech, Jean-Marie le Gall, Olivier Pascal-Moussellard
> Salle des Conférences, château royal de Blois
- **16 h-17 h 30 : chrétiens au Proche-Orient**, carte blanche aux Éditions de l'EHESS pour la revue Archives de sciences sociales des religions, avec Emma Aubin-Boltanski, Alberto Fabio Ambrosio, Aurélien Girard, Bernard Heyberger, Jean-Christophe Ploquin
> Petit amphi, INSA
- **16 h 15-17 h 15 : L'orient et les orientalistes**, par Leyla Dakhli, Mathias Énard
> Café littéraire, Halle aux Grains
- **16 h 15-17 h 45 : Le métier d'historien au XXIe siècle : quels enjeux, quelle éthique ?** Avec Claude Gauvard, Jean-François Sirinelli, Johann Chapoutot, Alain Corbin, Claire Judde de Larivière, Jean Lebrun
> Hémicycle de la Halle aux Grains



- **16 h 30-17 h 30 : Portraits de femmes singulières avec Audrey Pulvar**, Farid Abdelouahab
> Maison de la Magie
- **16 h 30-18 h : Dieu au service des empires**, carte blanche au journal La Croix, avec Edhem Eldem, Maurice Sartre, François Ernenwein, Augustin Jomier
> Amphi 1, Université
- **17 h-18 h : Le temps des écrivains**, émission de France Culture, présentée par Christian Ono-dit-Biot, en direct et en public
> Auditorium de la bibliothèque Abbé Grégoire
- **Cinéma à 17 h : Nu parmi les loups** de Franck Beyer (fiction, RDA, 1962, VOSTF), carte blanche aux Rendez-vous de Weimar avec l'Histoire, présenté par Franka Günther et Suzanne Hantk - Les Lobis, *gratuit*
- **17 h 15-18 h : Comment comprendre l'effondrement de l'empire romain ?** Par Michel de Jaeghere
> Café littéraire, Halle aux Grains
- **17 h 15- 18 h : présentation d'album Communardes !** (Vents d'Ouest), par Wilfrid Lupano
> Maison de la BD
- **17 h 30-18 h 30 : grand entretien de Jean Pisani-Ferry**, avec François Lenglet

- > Salle des États Généraux, château royal de Blois
- **17 h 30-18 h : La vie familiale et sociale d'un anthropologue : Claude Lévi-Strauss** ou la vie savante, d'Emmanuelle Loyer, **en présence de Monique Lévi-Strauss.**
- > Salle Kléber-Loustau, Conseil départemental
- **Cinéma à 18 h : Orlando Ferito / Vincent Dieutre**(documentaire, 2013, 2 h 01, un voyage politique et esthétique dans la Sicile contemporaine, sur les traces de Pasolini - Les Lobis
- **18 h-19 h : Autopsies de crimes historiques**, de Philippe Charlier
- > Amphi 2, Université
- **18 h-19 h : Bonheurs et grandeur : ces journées où les français ont été heureux**, avec Hervé Gaymard, Laurent Theis
- > Salle des Conférences, château royal de Blois
- **18 h 15-19 h 15 : Japon automne 1945 : le démontage d'un empire**, conférence de Pierre-François Souyri
- > Amphi 3, Université
- **Cinéma à 18h30 : La France est notre patrie** de Rithy Panh (documentaire, France/Cambodge, 2015), présenté par Christophe Jacquot, Xavier Sene, et Béatrice de Pastre - Les Lobis, *gratuit*
- **18 h 30-19 h 30 : Les nuits parisiennes**, café littéraire avec **Frédéric Beigbeder**, Antoine de Baecque
- > Café littéraire, Halle aux Grains
- **18 h 30 - 20 h : Rome : l'empire qui n'en finit pas de tomber**, avec Johann Chapoutot, Gabriel Martinez-Gros, Maurice Sartre, Claire Sotinel, Giusto Traina
- > Hémicycle, Halle aux Grains



- **Cinéma à 18h30 : Souvenirs d'un futur radieux** de José Viera Martins (2014) - École du Paysage, *gratuit*
- Souvenirs d'un futur radieux Trailer - FDH 2015 from Ao Norte on Vimeo.
- **19 h-20 h : Le sens de la République**, avec Nicolas Truong, Patrick Weil
 - > Salle des États Généraux, château royal de Blois
 - **19 h-21 h : spectacle Live Magazine, le journal vivant.** Avec douze historiens dont les noms seront dévoilés sur place ; tarifs 12 / 9€, billets à acheter sur livemagazine.fr ou sur place
 - > Maison de la Magie
 - **Cinéma à 19h30 : L'Héritage du kémalisme** d'Anne-Fleur Delaistre (documentaire, France, 2014) - auditorium BAG, *gratuit*
 - **20 h 30 : lecture performance Les sanglots de l'aigle pêcheur**, par le poète kanak Paul Wamo. Pour faire revivre la guerre de 1917 en Nouvelle-Calédonie
 - > Théâtre Nicolas Peskine, *gratuit*

Le programme complet sur le site des RVH

>>> **Retrouvez aussi l'ensemble du dossier NR sur les Rendez-vous de l'Histoire**

A noter aussi : **Des conférences seront diffusées en direct sur la chaîne YouTube du Conseil départemental. Ensuite, elles seront accessibles en podcast sur www.leloiretcher.fr**



Santé : les riches préfèrent la France

Le ministère de la Santé et celui des Affaires étrangères veulent attirer de riches étrangers dans les hôpitaux français. Une marchandisation du soin qui inquiète les professionnels. Enquête.

>>>> Article paru dans Marianne daté du 2 octobre Factures "oubliées" A l'autre bout de la France, l'Assistance publique-Hôpitaux de Marseille (AP-HM) s'est, elle, associée à Mondoramas, un spécialiste de l'organisation de voyages, pour attirer des patients étrangers dans ses blocs opératoires. A l'institution hospitalière, le médical, à l'agence, le commercial. Les patients pour l'un, les clients pour l'autre. Pour l'heure, le binôme, regroupé sous la structure Provence Surgery, ne teste la formule qu'en orthopédie, avant peut-être d'élargir son offre. « Depuis le mois de juillet, nous avons reçu une vingtaine de dossiers, confie Yves Guivarc'h, le patron de Mondoramas. Nous proposons une offre packagée, comprenant l'anesthésie, l'opération, la logistique... Quoi qu'il se passe, le patient paie le même prix. » Pour une hanche, comptez environ 20 000 €, transfert depuis l'aéroport et interprète compris. L'intégralité de la somme doit être réglée en amont, afin d'éviter les mauvaises surprises. C'est l'une des plaies de l'hôpital public français : il a acquis la réputation de soigner gratuitement, un certain nombre de patients « oublient » donc parfois de régler la facture, même quand ils en ont largement les moyens. A Marseille, la créance s'élève à 9 millions d'euros. Elle est essentiellement le fait de touristes admis aux urgences. « Le plus gros problème, ce sont les Américains. Il est très difficile de se faire payer par leur assurance », indique Jean-Marc Viguié, le secrétaire général de l'AP-HM. Les pays du Maghreb ont, eux aussi, une ardoise importante. « Par l'intermédiaire des ambassades, nous essayons de renouer avec les organismes payeurs, les caisses de sécurité sociale. C'est ainsi que nous avons pu solder la quasi-totalité de la créance de la Tunisie, autour de 2 millions d'euros », explique Jean-Marc Viguié. Différence de traitement Les Hôpitaux de Paris, les plus visités des patients étrangers, ont eux aussi lancé une procédure de récupération des impayés. Le trou dans la caisse est énorme : plus de 118 millions d'euros ! Aux premiers rangs des mauvais payeurs, l'Algérie, qui doit 31,6 millions d'euros, le Maroc (11 millions) et les Etats-Unis (5,6 millions). Désormais, de nouvelles méthodes d'admission vont être mises en place pour éviter les ardoises, prévoyant notamment le paiement en avance. Pas d'arrhes, pas de chirurgie ! D'autant que le nombre de séjours de malades internationaux va vraisemblablement monter en puissance : en 2014, l'AP-HP comptabilisait 11 185 séjours de malades internationaux, une augmentation de près de 10 % par rapport à 2010. Depuis 2013, ils paient plus cher que ceux qui cotisent à la Sécurité sociale. L'émir qui a privatisé toute une aile de l'hôpital Ambroise-Paré, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), a donc casqué – même si les tarifs ont dû lui sembler très bas, bien inférieurs à ce qui se fait ailleurs, malgré la majoration. « A un moment où nous avons besoin de tous les moyens pour soigner les plus modestes, où nous devons maîtriser nos dépenses tout en innovant, gagner de l'argent sur ces patients qui en ont les moyens, cela ne me choque pas », assurait à la suite de cet épisode Martin Hirsch, le directeur général de l'AP-HP, ravi d'endosser le costume de Robin des bois des hostos. Certes. En attendant, on ne peut que déplorer une différence de traitement entre ce superriche et le pékin moyen. Les pouvoirs publics, la Fédération hospitalière de France, assurent, eux, que l'accueil de patients solvables, voire très solvables, ne se fera pas au détriment des autres. Malgré leurs dénégations, il y a un risque, réel, de voir s'instaurer, un peu plus encore, un hôpital à double vitesse : d'un côté, les riches, étrangers ou français d'ailleurs, traités plus rapidement et selon leurs exigences parce qu'ils payent plus ; de l'autre, les moins fortunés, obligés d'attendre des mois pour un rendez-vous. « C'est une hypocrisie totale de dire qu'il n'y aura pas de différence de traitement, s'agace André Grimaldi, diabétologue et défenseur de l'hôpital public et de ses valeurs d'égal accès aux soins. On a tous vu déjà des comportements invraisemblables de malades riches. » Des « pauvres » déprogrammés au profit de « riches », des infirmières et aides-soignants considérés comme des domestiques... « Il y a moyen de faire en sorte que cela se passe correctement. A mon avis, la bonne position, c'est d'abord faire payer bien plus que seulement 30 % supplémentaires. Ensuite, ne pas accorder d'aménagement particulier. Et enfin, instaurer une unique caisse de paiement.

Pour l'heure, l'hôpital, le médecin et l'éventuel intermédiaire sont payés », dit André Grimaldi, qui plaide par ailleurs pour que tous les établissements de l'AP-HP profitent de cette manne et pas seulement ceux qui accueillent ces patients. Le ministère de la Santé et celui des Affaires étrangères ont fait connaître leur volonté de mettre en place leur plan d'ici à la fin de l'année. Tout le monde peut être un VIP. Un croissant livré tous les après-midi en chambre. Le Parisien et son supplément le vendredi matin. Coût du service : celui de la viennoiserie et du journal. Pas plus. « Nous proposons nos services à tout le monde. Nous ne sommes absolument pas un service pour très riches, explique Pierre Lassarat, le fondateur d'Happytal, une société de conciergerie hospitalière fondée en 2013. Nous sommes là pour faciliter la vie des personnes hospitalisées et de leurs proches. » Un malade qui a besoin de faire laver son linge, une vieille dame qui a envie d'une mise en plis pendant sa convalescence : la conciergerie hospitalière s'en occupe. Une chemise toute propre est facturée à peine plus de 3 €, le shampoing-soin-coupe-brushing, 29,90 €. Happytal négocie ses prix en amont, avec les fournisseurs. « Tout ce que nous proposons est en lien avec l'hospitalisation », détaille Pierre Lassarat. Pas de caprices, pas d'exigences, juste des demandes raisonnables. « La chose la plus particulière qu'on nous ait demandée jusqu'ici, c'est une personne qui souhaitait que nous lui trouvions un serrurier. Les pompiers étaient venus le chercher et avaient claqué la porte, les clés étaient restées à l'intérieur », raconte Pierre Lassarat. L'accueil de la conciergerie et la hotline sont accessibles de 10 heures à 19 heures. « Nous favorisons les livraisons pour le lendemain, pas dans l'heure », poursuit-il. La conciergerie hospitalière est actuellement présente dans cinq établissements publics, et compte bien se développer d'ici à la fin de l'année. « Je savais que je ne pourrais pas faire évoluer l'accueil hôtelier de l'hôpital dans l'immédiat », explique Christophe Kassel, l'ancien directeur de l'hôpital de Pontoise (Val-d'Oise), qui vient d'être nommé à Caen. « Dans une politique globale d'amélioration de l'accueil et de la qualité de vie à l'hôpital, nous avons donc fait appel à Happytal. » Le service deviendra-t-il « premium » avec le développement du tourisme médical ? « Peut-être faudra-t-il réfléchir à un autre service, très réactif, plus cher », imagine Pierre Lassarat. Mais ce n'est pas dans nos réflexions aujourd'hui. Notre ambition, c'est de servir le plus grand nombre, pas les VIP. » Le tourisme médical en chiffres 7,5 millions de touristes médicaux en 2007 dans le monde. 16 millions en 2012. 8 900 en France. Un marché mondial estimé à 60 milliards d'euros. Le prix de différents traitements (en 2011, en dollars) Pontage coronarien : 113 000 aux Etats-Unis, 10 000 en Inde, 13 000 en Thaïlande, 13 900 au Royaume-Uni, 23 700 en France. Prothèse de hanche : 47 000 aux Etats-Unis, 9 000 en Inde, 12 000 en Thaïlande, 12 000 au Royaume-Uni, 10 700 en France. Mastectomie : 17 000 aux Etats-Unis, 7 500 en Inde, 9 000 en Thaïlande, 5 600 en France. (source: **France Stratégie**)

Santé au travail : les pistes Combrexelle

Quarante-quatre propositions pour réformer le droit du travail. C'est ce que propose Jean-Denis Combrexelle, président de la section sociale au Conseil d'État et ancien directeur général du travail, dans son rapport « La négociation collective, le travail et l'emploi ». Remis au Premier ministre le 9 septembre 2015, le document fait suite à une mission lancée en avril 2015 pour élargir la place de l'accord collectif dans le droit du travail. Face à la complexité du droit du travail actuel, le rapport préconise, dans un délai de 4 ans maximum, une nouvelle architecture avec un socle de principes fondamentaux, et le reste négociable. Le code du travail comporterait des dispositions impératives fixant les prescriptions minimales qui s'imposeraient à tous. Ensuite, la négociation collective serait privilégiée. À défaut d'accords collectifs d'entreprise ou de branche, les dispositions supplétives du code s'appliqueraient.

Le rapport propose de développer la négociation collective dans quatre champs prioritaires : les conditions de travail, le temps de travail, l'emploi et les salaires. Il constate que les questions liées à l'organisation et aux conditions de travail, par exemple pour les TMS ou les RPS, relèvent souvent de micro-décisions de l'employeur alors que les modes d'organisation devraient être pris en compte dans la négociation collective. Il fixe également comme priorités les problématiques nouvelles comme la responsabilité sociétale des entreprises ou l'économie digitale qui change la façon de travailler des salariés.

Concernant les quatre piliers, le rapport propose que la négociation s'effectue, dès 2016, au niveau le plus proche du milieu de travail, c'est-à-dire au niveau de l'entreprise, avec la conclusion d'Actes (accords sur les conditions et temps de travail, l'emploi et les salaires). Ces accords s'appliqueraient en priorité par rapport aux accords de branche et au code du travail, sous réserve de respecter l'ordre public défini par ces derniers.

Le rapport doit servir de base à un projet de loi qui sera présenté fin 2015, début 2016 en Conseil des ministres.

G. C.



Sarkozy: "Bienvenue quelles que soient vos origines"

"Vous êtes les bienvenus chez les Républicains quels que soient votre couleur de peau, votre origine, votre religion, votre vote lors des dernières élections", a affirmé M. Sarkozy, samedi 10 octobre 2015 à Paris faisant allusion, sans citer son nom... Valérie Pécresse, candidate Les Républicains à la présidence de la région Ile-de-France, a dénoncé samedi 10 octobre 2015, lors des Etats généraux de la fédération de Paris, du parti Les Républicains, le manque d'attractivité de Paris par rapport ... Quatre hommes ont été condamnés vendredi 9 octobre 2015 à Antananarivo aux travaux forcés à perpétuité pour le lynchage de deux Européens et d'un Malgache, frappés à coups de rondins avant d'être brûlés sur une île touristique de Madagascar en 201... Christian Estrosi, tête de liste Les Républicains pour les régionales de décembre en Paca, tenait vendredi soir un meeting à Marseille. L'occasion pour lui de critiquer le programme de Marion Maréchal Le Pen, "absolument incompatible" selon lui "a... AFP - Le JT, 2ème édition du vendredi 9 octobre -Proche-Orient: 5 Palestiniens tués lors de heurts avec les forces israéliennes, les premières victimes de Gaza -Justice: rejet d'une demande d'arrêt des traitements pour Vincent Lambert, le médecin ... Sans aucune surprise, le manager du XV de France Philippe Saint-André a retenu vendredi 9 octobre 2015 l'ossature installée depuis un mois et demi pour le premier moment de vérité de la Coupe du monde, dimanche (17H45 françaises) face à l'Irlande ... Le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne a rejeté vendredi 9 octobre la demande d'arrêt des traitements de Vincent Lambert réclamée par son neveu. Durée: 01:15 Le sélectionneur de l'équipe de France Didier Deschamps a déclaré jeudi 8 octobre qu'il avait "toujours confiance" en Michel Platini, suspendu 90 jours par la commission d'éthique de la Fifa. Durée: 00:26 Grand cru mythique du Bordelais, Château Margaux, monument historique, est resté architecturalement tel quel depuis la construction en 1815 de son emblématique château à colonnades: pour célébrer cet anniversaire, un nouveau chai vient d'être inau... AFP - Le JT, 1ère édition du vendredi 9 octobre. Durée: 01:31 Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pou... La France a effectué dans la nuit de jeudi à vendredi une deuxième frappe aérienne contre le groupe Etat islamique (EI) à Raqa, dans l'est de la Syrie, a annoncé le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian. EXTRAIT de son interview sur ... Le chaos est total à la tête du foot mondial: Sepp Blatter et Michel Platini ont été suspendus jeudi pour 90 jours par la commission d'éthique de la Fifa et le glas des ambitions de l'ancien capitaine des Bleus à la présidence de l'instance suprême... Le syndicat de pilotes majoritaire à Air France, le SNPL, sera reçu vendredi par la direction de la compagnie, une première depuis l'échec des négociations sur le plan de productivité "Perform 2020". Un dirigeant du syndicat des pilotes SNPL affi... Le Musée Grévin à Paris va rendre hommage à la gastronomie française en accueillant cet automne les doubles de cire de la chef étoilée Anne-Sophie Pic et le maître pâtissier Pierre Hermé, a annoncé mercredi l'institution. Durée: 01:11

SOCIAL

Attention, révolution sociale: avec le «compte personnel d'activité», les droits ne seront plus collectifs et attachés à l'emploi occupé, mais individuels, portables d'une situation à l'autre.

« Les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changeant » : c'est là l'objectif fixé hier par le Premier ministre au futur « compte personnel d'activité », objet d'un rapport de France Stratégie. Ce projet sera au centre de la conférence sociale du 19 octobre, avant de figurer dans la loi que prépare la ministre du Travail, Myriam El Khomri, l'année prochaine.

Ce comptegroupera les droits acquis dans divers domaines : compte personnel formation, compte pénibilité retraite, compte épargne tempsLa ministre du Travail a suggéré d'y inclure un « droit à la deuxième chance ». France Stratégie y ajoute dans son rapport les droits rechargeables à l'assurance chômage. Il s'agit de poser les bases d'une « vraie sécurité sociale professionnelle », résume le Premier ministre, reprenant à dessein une expression de la CGT.

Dès l'âge de 16 ans

Il fonctionnera selon un système à points, convertibles d'un domaine à l'autre, suggère France Stratégie. Des droits à l'allocation-chômage ou le compte épargne temps serviraient

par exemple à une formation. Le compte serait ouvert dès l'âge de 16 ans, voire plus tôt pour les apprentis. Et les « décrocheurs » du système scolaire seraient d'emblée dotés de davantage de points, donc de droits. Le projet est vaste, et politiquement chargé : ce sera « la grande réforme » sociale du quinquennat, selon François Hollande. Mais il est aussi techniquement complexe, et trop nouveau pour avoir suscité des travaux précis. « Attention à ne pas créer une coquille vide », avertit un connaisseur du dossier. Il n'empêche, ce compte personnel marque une révolution dans la protection sociale : le passage de droits collectifs, acquis au sein de l'entreprise, à des droits individuels, portables d'une entreprise et d'un statut à l'autre. ■

Social - Un rapport remis au Premier ministre pour étendre les droits des salariés Bientôt un compte personnel d'activité

10/10/2015 à 05:00



Attention, révolution sociale : avec le « compte personnel d'activité », les droits ne seront plus collectifs et attachés à l'emploi occupé, mais ...

Bienvenue dans l'édition abonnés ! Pour lire l'intégralité de cet article :

Je bénéficie déjà d'un abonnement, je me connecte :

Se connecter

Pour accéder à votre espace personnel, vous devez fournir un identifiant et un mot de passe.

Mot de passe

- Rester connecté
- mot de passe oublié
- pas encore inscrit

Je ne suis pas encore abonné au site, je consulte les offres pour trouver la formule qui me convient !



SOCIAL

Attention, révolution sociale: avec le «compte personnel d'activité», les droits ne seront plus collectifs et attachés à l'emploi occupé, mais individuels, portables d'une situation à l'autre.

« Les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changeant » : c'est là l'objectif fixé hier par le Premier ministre au futur « compte personnel d'activité », objet d'un rapport de France Stratégie. Ce projet sera au centre de la conférence sociale du 19 octobre, avant de figurer dans la loi que prépare la ministre du Travail, Myriam El Khomri, l'année prochaine.

Ce compte regroupera les droits acquis dans divers domaines : compte personnel formation, compte pénibilité retraite, compte épargne temps. La ministre du Travail a suggéré d'y inclure un « droit à la deuxième chance ». France Stratégie y ajoute dans son rapport les droits rechargeables à l'assurance chômage. Il s'agit de poser les bases d'une « vraie sécurité sociale professionnelle », résume le Premier ministre, reprenant à dessein une expression de la CGT.

Dès l'âge de 16 ans

Il fonctionnera selon un système à points, convertibles d'un domaine à l'autre, suggère France Stratégie.

Des droits à l'allocation-chômage ou le compte épargne temps serviraient

par exemple à une formation. Le compte serait ouvert dès l'âge de 16 ans, voire plus tôt pour les apprentis. Et les « décrocheurs » du système scolaire seraient d'emblée dotés de davantage de points, donc de droits. Le projet est vaste, et politiquement chargé : ce sera « la grande réforme » sociale du quinquennat, selon François Hollande. Mais il est aussi techniquement complexe, et trop nouveau pour avoir suscité des travaux précis. « Attention à ne pas créer une coquille vide », avertit un connaisseur du dossier. Il n'empêche, ce compte personnel marque une révolution dans la protection sociale : le passage de droits collectifs, acquis au sein de l'entreprise, à des droits individuels, portables d'une entreprise et d'un statut à l'autre. ■



SOCIAL UN RAPPORT REMIS AU PREMIER MINISTRE POUR ÉTENDRE LES DROITS DES SALARIÉS

Attention, révolution sociale: avec le «compte personnel d'activité», les droits ne seront plus collectifs et attachés à l'emploi occupé, mais individuels, portables d'une situation à l'autre.

« Les salariés n'ont pas à perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changeant » : c'est là l'objectif fixé hier par le Premier ministre au futur « compte personnel d'activité », objet d'un rapport de France Stratégie. Ce projet sera au centre de la conférence sociale du 19 octobre, avant de figurer dans la loi que prépare la ministre du Travail, Myriam El Khomri, pour l'année prochaine.

Un système à points

Que contiendra ce compte? Il regroupera les droits acquis dans divers domaines : le compte personnel formation, le compte pénibilité retraite, le compte épargne temps. La ministre du Travail a suggéré d'y inclure un « droit à la deuxième chance », dans un entretien à notre journal. France Stratégie y ajoute dans son rapport les droits rechargeables à l'assurance chômage. Il s'agit de poser les bases d'une « vraie sécurité sociale professionnelle », résume le Premier ministre, reprenant à dessein une expression de la CGT. Et il fonctionnera comment? Selon un système à points convertibles d'un domaine à l'autre, suggère France Stratégie. Des droits à l'allocation-chômage ou le compte épargne temps serviraient par exemple à une formation.

Dès l'âge de 16 ans

Le compte serait ouvert dès l'âge de 16 ans voire plus tôt pour les apprentis. Et les « décrocheurs » du système scolaire seraient d'emblée dotés de davantage de points, donc de droits.

Le projet est vaste, et politiquement chargé : ce sera « la grande réforme » sociale du quinquennat, selon François Hollande. Mais il est aussi techniquement très complexe, et trop nouveau pour avoir suscité beaucoup de travaux précis.

« Attention à ne pas créer une coquille vide », avertit un connaisseur du dossier, s'effrayant des délais - politiquement contraints. Il n'empêche, ce compte personnel d'activité marque une vraie révolution dans la protection sociale : le passage de droits collectifs, acquis au sein de l'entreprise, à des droits individuels, portables d'une entreprise et d'un statut à l'autre.

Francis Brochet ■





SOCIAL UN RAPPORT REMIS AU PREMIER MINISTRE POUR ÉTENDRE LES DROITS DES SALARIÉS

Attention, révolution sociale: avec le «compte personnel d'activité», les droits ne seront plus collectifs et attachés à l'emploi occupé, mais individuels, portables d'une situation à l'autre.

« Les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changeant » : c'est là l'objectif fixé hier par le Premier ministre au futur « compte personnel d'activité », objet d'un rapport de France Stratégie. Ce projet sera au centre de la conférence sociale du 19 octobre, avant de figurer dans la loi que prépare la ministre du Travail, Myriam El Khomri, pour l'année prochaine.

Que contiendra ce compte? Il regroupera les droits acquis dans divers domaines : le compte personnel formation, le compte pénibilité retraite, le compte épargne temps. La ministre du Travail a suggéré d'y inclure un « droit à la deuxième chance », dans un entretien à notre journal.

France Stratégie y ajoute dans son rapport les droits rechargeables à l'assurance chômage. Il s'agit de poser les bases d'une « vraie sécurité sociale professionnelle », résume le Premier ministre, reprenant à dessein une expression de la CGT. Et il fonctionnera comment? Selon un système à points, convertibles d'un domaine à l'autre, suggère France Stratégie. Des droits à l'allocation-chômage ou le compte épargne temps serviraient par exemple à une formation.

Dès l'âge de 16 ans

Le compte serait ouvert dès l'âge de

16 ans, voire plus tôt pour les apprentis. Et les « décrocheurs » du système scolaire seraient d'emblée dotés de davantage de points, donc de droits.

Le projet est vaste, et politiquement chargé : ce sera « la grande réforme » sociale du quinquennat, selon François Hollande. Mais il est aussi techniquement très complexe, et trop nouveau pour avoir suscité beaucoup de travaux précis.

« Attention à ne pas créer une coquille vide », avertit un connaisseur du dossier, s'effrayant des délais - politiquement contraints. Il n'empêche, ce compte personnel d'activité marque une vraie révolution dans la protection sociale : le passage de droits collectifs, acquis au sein de l'entreprise, à des droits individuels, portables d'une entreprise et d'un statut à l'autre.

Francis BROCHET ■





SOCIAL UN RAPPORT REMIS AU PREMIER MINISTRE POUR ÉTENDRE LES DROITS DES SALARIÉS

Attention, révolution sociale: avec le «compte personnel d'activité», les droits ne seront plus collectifs et attachés à l'emploi occupé, mais individuels, portables d'une situation à l'autre.

« Les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changeant » : c'est là l'objectif fixé hier par le Premier ministre au futur « compte personnel d'activité », objet d'un rapport de France Stratégie. Ce projet sera au centre de la conférence sociale du 19 octobre, avant de figurer dans la loi que prépare la ministre du Travail, Myriam El Khomri, pour l'année prochaine.

Un système à points

Que contiendra ce compte? Il regroupera les droits acquis dans divers domaines : le compte personnel formation, le compte pénibilité retraite, le compte épargne temps. La ministre du Travail a suggéré d'y inclure un « droit à la deuxième chance », dans un entretien à notre journal. France Stratégie y ajoute dans son rapport les droits rechargeables à l'assurance chômage. Il s'agit de poser les bases d'une « vraie sécurité sociale professionnelle », résume le Premier ministre, reprenant à dessein une expression de la CGT. Et il fonctionnera comment? Selon un système à points, convertibles d'un domaine à l'autre, suggère France Stratégie. Des droits à l'allocation-chômage ou le compte épargne temps serviraient par exemple à une formation.

Dès l'âge de 16 ans

Le compte serait ouvert dès l'âge de 16 ans, voire plus tôt pour les apprentis. Et les « décrocheurs » du système scolaire seraient d'emblée dotés de davantage de points, donc de droits.

Le projet est vaste, et politiquement chargé : ce sera « la grande réforme » sociale du quinquennat, selon François Hollande. Mais il est aussi techniquement très complexe, et trop nouveau pour avoir suscité beaucoup de travaux précis.

« Attention à ne pas créer une coquille vide », avertit un connaisseur du dossier, s'effrayant des délais - politiquement contraints. Il n'empêche, ce compte personnel d'activité marque une vraie révolution dans la protection sociale : le passage de droits collectifs, acquis au sein de l'entreprise, à des droits individuels, portables d'une entreprise et d'un statut à l'autre.

Francis Brochet ■



SOCIAL UN RAPPORT REMIS AU PREMIER MINISTRE POUR ÉTENDRE LES DROITS DES SALARIÉS

Attention, révolution sociale: avec le «compte personnel d'activité», les droits ne seront plus collectifs et attachés à l'emploi occupé, mais individuels, portables d'une situation à l'autre.

« Les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changeant » : c'est là l'objectif fixé hier par le Premier ministre au futur « compte personnel d'activité », objet d'un rapport de France Stratégie. Ce projet sera au centre de la conférence sociale du 19 octobre, avant de figurer dans la loi que prépare la ministre du Travail, Myriam El Khomri, pour l'année prochaine.

Que contiendra ce compte? Il regroupera les droits acquis dans divers domaines : le compte personnel formation, le compte pénibilité retraite, le compte épargne temps. La ministre du Travail a suggéré d'y inclure un « droit à la deuxième chance », dans un entretien à notre journal.

France Stratégie y ajoute dans son rapport les droits rechargeables à l'assurance chômage. Il s'agit de poser les bases d'une « vraie sécurité sociale professionnelle », résume le Premier ministre, reprenant à dessein une expression de la CGT. Et il fonctionnera comment? Selon un système à points, convertibles d'un domaine à l'autre, suggère France Stratégie. Des droits à l'allocation-chômage ou le compte épargne temps serviraient par exemple à une formation.

16 ans, voire plus tôt pour les apprentis. Et les « décrocheurs » du système scolaire seraient d'emblée dotés de davantage de points, donc de droits.

Le projet est vaste, et politiquement chargé : ce sera « la grande réforme » sociale du quinquennat, selon François Hollande. Mais il est aussi techniquement très complexe, et trop nouveau pour avoir suscité beaucoup de travaux précis.

« Attention à ne pas créer une coquille vide », avertit un connaisseur du dossier, s'effrayant des délais - politiquement contraints. Il n'empêche, ce compte personnel d'activité marque une vraie révolution dans la protection sociale : le passage de droits collectifs, acquis au sein de l'entreprise, à des droits individuels, portables d'une entreprise et d'un statut à l'autre.

Francis BROCHET ■

Dès l'âge de 16 ans

Le compte serait ouvert dès l'âge de





Social Un rapport remis au Premier ministre pour étendre les droits des salariés , Bientôt un compte personnel d'activité

10/10/2015 à 05:00



Attention, révolution sociale : avec le « compte personnel d'activité », les droits ne seront plus collectifs et attachés à l'emploi occupé, mais ...

Bienvenue dans l'édition abonnés ! Pour lire l'intégralité de cet article :

Je bénéficie déjà d'un abonnement, je me connecte :

Se connecter

Pour accéder à votre espace personnel, vous devez fournir un identifiant et un mot de passe.

Mot de passe

- Rester connecté
- mot de passe oublié
- pas encore inscrit

Je ne suis pas encore abonné au site, je consulte les offres pour trouver la formule qui me convient !

SOCIALDROIT DES SALARIÉS

Attention, révolution sociale: avec le «compte personnel d'activité», les droits ne seront plus collectifs et attachés à l'emploi occupé, mais individuels, portables d'une situation à l'autre.

« Les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changent » : c'est là l'objectif fixé hier par le Premier ministre au futur « compte personnel d'activité », objet d'un rapport de France Stratégie. Ce projet sera au centre de la conférence sociale du 19 octobre, avant de figurer dans la loi que prépare la ministre du Travail, Myriam El Khomri, pour l'année prochaine.



La ministre du Travail, le Premier ministre et son conseiller social, AFP

Un système à points

Que contiendra ce compte? Il regroupera les droits acquis dans divers domaines : le compte personnel formation, le compte pénibilité retraite, le compte épargne temps. La ministre du Travail a suggéré d'y inclure un « droit à la deuxième chance », dans un entretien à notre journal.

France Stratégie y ajoute dans son rapport les droits rechargeables à l'assurance chômage. Il s'agit de poser les bases d'une « vraie sécurité sociale professionnelle », résume le

Premier ministre, reprenant à dessein une expression de la CGT. Et il fonctionnera comment? Selon un système à points, convertibles d'un domaine à l'autre, suggère France Stratégie. Des droits à l'allocation-chômage ou le compte épargne temps serviraient par exemple à une formation.

Dès l'âge de 16 ans

Le compte serait ouvert dès l'âge de 16 ans, voire plus tôt pour les apprentis. Et les « décrocheurs » du système scolaire seraient d'emblée dotés de davantage de points, donc de droits.

Le projet est vaste, et politiquement chargé : ce sera « la grande réforme » sociale du quinquennat, selon François Hollande. Mais il est aussi techniquement très complexe, et trop nouveau pour avoir suscité beaucoup de travaux précis.

« Attention à ne pas créer une coquille vide », avertit un connaisseur du dossier, s'effrayant des délais - politiquement contraints. Il n'empêche, ce compte personnel d'activité marque une vraie révolution dans la protection sociale : le passage de droits collectifs, acquis au sein de l'entreprise, à des droits individuels, portables d'une entreprise et d'un statut à l'autre.

Francis BROCHET ■



TRAVAILRAPPORT REMIS À VALLS

Attention, révolution sociale: avec le «compte personnel d'activité», les droits ne seront plus collectifs et attachés à l'emploi occupé, mais individuels, portables d'une situation à l'autre.

« Les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changeant » : c'est là l'objectif fixé hier par le Premier ministre au futur « compte personnel d'activité », objet d'un rapport de France Stratégie. Ce projet sera au centre de la conférence sociale du 19 octobre, avant de figurer dans la loi que prépare la ministre du Travail Myriam El Khomri pour 2016.

Un système à points

Que contiendra ce compte? Il regroupera les droits acquis dans divers domaines : le compte personnel formation, le compte pénibilité retraite, le compte épargne tempsLa ministre du Travail a suggéré d'y inclure un « droit à la deuxième chance », dans un entretien à notre journal. France Stratégie y ajoute dans son rapport les droits rechargeables à l'assurance chômage. Il s'agit de poser les bases d'une « vraie sécurité sociale professionnelle », résume le Premier ministre, reprenant à dessein une expression de la CGT. Et il fonctionnera comment? Selon un système à points, i convertibles d'un domaine à l'autre, suggère France Stratégie. Des droits à l'allocation-chômage ou le compte épargne temps serviraient par exemple à une formation.

Dès l'âge de 16 ans

Le compte serait ouvert dès l'âge de 16 ans, voire plus tôt pour les apprentis. Et les « décrocheurs » du système scolaire seraient d'emblée dotés de davantage de points, donc de droits.

Le projet est vaste, et politiquement chargé : ce sera « la grande réforme » sociale du quinquennat, selon François Hollande. Mais il est aussi techniquement très complexe, et trop nouveau pour avoir suscité beaucoup de travaux précis.

« Attention à ne pas créer une coquille vide », avertit un connaisseur du dossier. Il n'empêche, ce compte personnel d'activité marque une vraie révolution dans la protection sociale : le passage de droits collectifs, acquis au sein de l'entreprise, à des droits individuels, portables d'une entreprise et d'un statut à l'autre.

Francis BROCHET. ■





Travail : un nouveau compte personnel



Attention, révolution sociale : avec le « compte personnel d'activité », les droits ne seront plus collectifs et attachés à l'emploi occupé, mais individuels, portables d'une situation à l'autre.

« Les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changeant » : c'est là l'objectif fixé hier par le Premier ministre au futur « compte personnel d'activité », objet d'un rapport de **France Stratégie**. Ce projet sera au centre de la conférence sociale du 19 octobre, avant de figurer dans la loi que prépare la ministre du Travail, Myriam El Khomri, pour l'année prochaine.

Un système à points

Que contiendra ce compte ? Il regroupera les droits acquis dans divers domaines : le compte personnel formation, le compte pénibilité retraite, le compte épargne temps... La ministre du Travail a suggéré d'y inclure un « droit à la deuxième chance », dans un entretien à notre journal.

France Stratégie y ajoute dans son rapport les droits rechargeables à l'assurance chômage. Il s'agit de poser les bases d'une « vraie sécurité sociale professionnelle », résume le Premier ministre, reprenant à dessein une expression de la CGT.

Et il fonctionnera comment ? Selon un système à points, convertibles d'un domaine à l'autre, suggère **France Stratégie**. Des droits à l'allocation-chômage ou le compte épargne temps serviraient par exemple à une formation.

Dès l'âge de 16 ans

Le compte serait ouvert dès l'âge de 16 ans, voire plus tôt pour les apprentis. Et les « décrocheurs » du système scolaire seraient d'emblée dotés de davantage de points, donc de droits.

Le projet est vaste, et politiquement chargé : ce sera « la grande réforme » sociale du quinquennat, selon François Hollande. Mais il est aussi techniquement très complexe, et trop nouveau pour avoir suscité beaucoup de travaux précis. « Attention à ne pas créer une coquille vide », avertit un connaisseur du dossier, s'effrayant des délais – politiquement contraints.

Il n'empêche, ce compte personnel d'activité marque une vraie révolution dans la protection

sociale : le passage de droits collectifs, acquis au sein de l'entreprise, à des droits individuels, portables d'une entreprise et d'un statut à l'autre.



Un compte personnel d'activité pour 2017

En janvier 2017, chaque personne bénéficiera d'un « compte personnel d'activité », qui réunira, dans un seul compte, l'ensemble des droits sociaux professionnels d'une personne. À minima, le CPA réunira, outre le compte personnel de formation, le compte pénibilité, le compte épargne-temps, l'épargne salariale, éventuellement les allocations chômage. Dans des versions plus étoffées, le CPA pourrait également comprendre les droits à congés du salarié, mais aussi ses droits associés à la retraite, à la famille, à la maladie, au chômage etc. C'est ce que dévoilait, hier, un rapport de France stratégie, un organe du gouvernement, sur ce sujet. ■



Une mise à mort annoncée

Mercredi 9 septembre, le rapport rédigé par Jean-Denis Combrexelle, conseiller d'État, sur la réforme du code du travail, a été remis officiellement au chef du gouvernement, Manuel Valls. Sans surprise, tant les fuites savamment organisées avaient donné le ton, les conclusions du rapport proposent de détricoter tout ce qui a fait depuis 1945 l'architecture du droit social français. En résumé, le texte propose de privilégier les accords de branche et d'entreprise plutôt que la loi, garante d'un traitement égal pour tous. Ainsi, la vieille revendication du patronat qui consiste à réduire la portée de la réglementation au profit de la négociation locale, se voit satisfaite. La proposition qui est faite permettrait de fixer par branche, voire par entreprise, les conditions de travail, la durée du temps de travail, l'emploi et les rémunérations. Le code du travail se contenterait de garantir, de façon très générale, les 35 heures, le SMIC et le contrat de travail. On se demande comment il pourra garantir tout cela, alors que la négociation locale prévaudra sur la loi. Ces prescriptions, si elles devaient être mises en place dans la situation actuelle de l'emploi, livreraient les salariés au bon vouloir du patronat, la pression du chômage ne cessant d'augmenter.

Le gouvernement Valls suivra-t-il les préconisations du rapport ?

Les déclarations récentes du président de la République sur la nécessité de moderniser notre droit du travail, ne laissent pas de place au moindre doute quant à la volonté de Manuel Valls de donner, une fois de plus, des gages au patronat. Mais

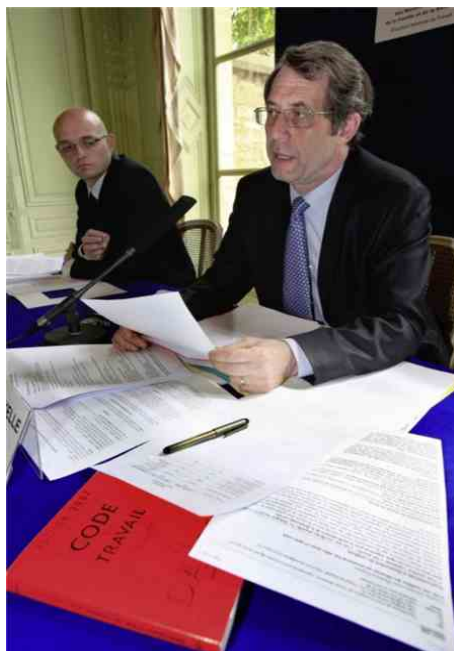
avec quelle contrepartie ? Les mêmes sans doute que pour le CICE (contrat investissement compétitivité emploi), c'est-à-dire rien ! Le gouvernement socialiste fait ce que la droite n'avait pas osé faire, une politique ultralibérale qui s'attaque de front aux acquis sociaux si durement arrachés par les salariés depuis 1936. Ainsi, dans la bouche des sociaux libéraux, les « réformes » consistent à détruire les droits des travailleurs et à satisfaire les appétits patronaux.

Le bilan des mesures de déréglementation (CICE, loi Macron) est pourtant sans appel. Ces mesures étaient censées mettre un coup d'arrêt à la progression du chômage et à en inverser la courbe. Les résultats sont là, c'est un échec cuisant ! Cette obstination du tandem Valls-Hollande à vouloir faire toujours plus et toujours plus loin dans le libéralisme débridé, plombe encore plus notre économie qui s'asphyxie. Le manque de pouvoir d'achat, la précarisation de l'emploi, la déréglementation du droit du travail sont de nature à plonger encore un peu plus notre peuple dans la crise et l'incertitude. L'exemple grec démontre pourtant avec force que plus on mène des politiques d'austérité et antisociales, plus le pays s'enfonce dans la crise. Le PS français aurait-il l'ambition de connaître le sort de son parti frère grec, le PASOK ?

Roger Rio

une pratique déjà répandue

Le référendum est déjà une pratique fréquente pour adopter un accord : pas moins de 11453 l'année dernière, soit 18,7 % de l'ensemble des accords, selon le Bilan annuel de la négociation collective. Ils sont organisés dans deux cas de figure : l'adoption de plans d'intéressement, de participation et d'épargne salariale, de régimes de prévoyance ou de retraite complémentaires; sur d'autres sujets, quand les conditions d'un accord négocié ne sont pas réunies.



Jean-Denis Combrexelle. Photo AFP

l'accord doit être agréé par les partenaires sociaux. « Un déni de concertation, critique Laurent Berger (CFDT). En procédant de la sorte, la direction a davantage durci la situation qu'en passant par la négociation ».

C'est le reproche fait au référendum, de court-circuiter les syndicats représentatifs. De la même manière qu'en politique, il contourne le Parlement et les représentants du peuple

Mais cette « démocratie directe » a ses partisans. François Bayrou (MoDem) a suggéré un référendum pour surmonter la crise à Air France, comme en 1994. Et l'ancien directeur du Travail, Jean-Denis Combrexelle, dans son rapport sur le dialogue social, propose que les très petites entreprises, dépourvues d'instance de représentation du personnel, utilisent le référendum pour entériner les accords de branche, avec les modalités particulières à l'entreprise.

F.B. ■

« Déni de concertation »

Cela, pour le droit. En pratique, de nombreux référendums, souvent les plus médiatisés, sont sans valeur juridique : ainsi chez Smart, où

une pratique déjà répandue

Le référendum est déjà une pratique fréquente pour adopter un accord : pas moins de 11453 l'année dernière, soit 18, 7 % de l'ensemble des accords, selon le Bilan annuel de la négociation collective. Ils sont organisés dans deux cas de figure : l'adoption de plans d'intéressement, de participation et d'épargne salariale, de régimes de prévoyance ou de retraite complémentaires; sur d'autres sujets, quand les conditions d'un accord négocié ne sont pas réunies.



Jean-Denis Combrexelle. Photo AFP

l'accord doit être agréé par les partenaires sociaux. « Un déni de concertation, critique Laurent Berger (CFDT). En procédant de la sorte, la direction a davantage durci la situation qu'en passant par la négociation ».

C'est le reproche fait au référendum, de court-circuiter les syndicats représentatifs. De la même manière qu'en politique, il contourne le Parlement et les représentants du peuple

Mais cette « démocratie directe » a ses partisans. François Bayrou (MoDem) a suggéré un référendum pour surmonter la crise à Air France, comme en 1994. Et l'ancien directeur du Travail, Jean-Denis Combrexelle, dans son rapport sur le dialogue social, propose que les très petites entreprises, dépourvues d'instance de représentation du personnel, utilisent le référendum pour entériner les accords de branche, avec les modalités particulières à l'entreprise.

F.B. ■

« Déni de concertation »

Cela, pour le droit. En pratique, de nombreux référendums, souvent les plus médiatisés, sont sans valeur juridique : ainsi chez Smart, où



Une pratique déjà répandue

Le référendum est déjà une pratique fréquente pour adopter un accord : pas moins de 11 453 l'année dernière, soit 18,7 % de l'ensemble des accords, selon le Bilan annuel de la négociation collective. Ils sont organisés dans deux cas de figure : l'adoption de plans d'intéressement, de participation et d'épargne salariale, de régimes de prévoyance ou de retraite complémentaires ; sur d'autres sujets, quand les conditions d'un accord négocié ne sont pas réunies. Cela, pour le droit. En pratique, de nombreux référendums, souvent les plus médiatisés, sont sans valeur juridique : ainsi chez Smart, où l'accord doit être agréé par les partenaires sociaux. « Un déni de concertation, critique Laurent Berger (CFDT). En procédant de la sorte, la direction a davantage durci la situation qu'en passant par la négociation ». C'est le reproche fait au référendum, de court-circuiter les syndicats représentatifs. De la même manière qu'en politique, il contourne le Parlement et les représentants du peuple... Mais cette « démocratie directe » a ses partisans. François Bayrou (MoDem) a suggéré un référendum pour surmonter la crise à Air France, comme en 1994. Et l'ancien directeur du Travail, Jean-Denis Combexelle, dans son rapport sur le dialogue social, propose que les très petites entreprises, dépourvues d'instance de représentation du personnel, utilisent le référendum pour entériner les accords de branche, avec les modalités particulières à l'entreprise.



Une pratique déjà très répandue

Le référendum est déjà une pratique fréquente pour adopter un accord : pas moins de 11453 l'année dernière, soit 18, 7 % de l'ensemble des accords, selon le Bilan annuel de la négociation collective. Ils sont organisés dans deux cas de figure : l'adoption de plans d'intéressement, de participation et d'épargne salariale, de régimes de prévoyance ou de retraite complémentaires; sur d'autres sujets, quand les conditions d'un accord négocié ne sont pas réunies.

Cela, pour le droit. En pratique, de nombreux référendums, souvent les

plus médiatisés, sont sans valeur juridique : ainsi chez Smart, où l'accord doit être agréé par les partenaires sociaux. « Un déni de concertation, critique Laurent Berger (CFDT). En procédant de la sorte, la direction a davantage durci la situation qu'en passant par la négociation ».

C'est le reproche fait au référendum, de court-circuiter les syndicats représentatifs. De la même manière qu'en politique, il contourne le Parlement et les représentants du peuple. Mais cette « démocratie directe » a ses partisans. François

Bayrou (MoDem) a suggéré un référendum pour surmonter la crise à Air France. Et l'ancien directeur du Travail, Jean-Denis Combrexelle, dans son rapport sur le dialogue social, propose que les très petites entreprises, dépourvues d'instance de représentation du personnel, utilisent le référendum pour entériner les accords de branche, avec les modalités particulières à l'entreprise.

F. B. ■



Une pratique répandue

Le référendum est déjà une pratique fréquente pour adopter un accord : pas moins de 11453 l'année dernière, soit 18, 7 % de l'ensemble des accords, selon le Bilan annuel de la négociation collective. Ils sont organisés dans deux cas de figure : l'adoption de plans d'intéressement, de participation et d'épargne salariale, de régimes de prévoyance ou de retraite complémentaires; sur d'autres sujets, quand les conditions d'un accord négocié ne sont pas réunies.

Cela, pour le droit. En pratique, de nombreux référendums, souvent les plus médiatisés, sont sans valeur

juridique : ainsi chez Smart, où l'accord doit être agréé par les partenaires sociaux. « Un déni de concertation, critique Laurent Berger (CFDT). En procédant de la sorte, la direction a davantage durci la situation qu'en passant par la négociation ».

C'est le reproche fait au référendum, de court-circuiter les syndicats représentatifs. De la même manière qu'en politique, il contourne le Parlement et les représentants du peuple

Mais cette « démocratie directe » a ses partisans. François Bayrou (MoDem) a suggéré un référendum

pour surmonter la crise à Air France, comme en 1994. Et l'ancien directeur du Travail, Jean-Denis Combrexelle, dans son rapport sur le dialogue social, propose que les très petites entreprises, dépourvues d'instance de représentation du personnel, utilisent le référendum pour entériner les accords de branche, avec les modalités particulières à l'entreprise.

F.B. ■

Valls et CPA

en bref

Valls et CPA

Le compte personnel d'activité sera « l'outil » pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi « poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle », estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre hier un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que « les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en

changent », rappelle Matignon. « C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits - à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité - qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi », poursuit le communiqué. ■

Valls et CPA

en bref

Valls et CPA

Le compte personnel d'activité sera « l'outil » pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi « poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle », estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre hier un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que « les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en

changent », rappelle Matignon. « C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits - à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité - qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi », poursuit le communiqué. ■

Valls et CPA

en bref

Valls et CPA

Le compte personnel d'activité sera « l'outil » pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi « poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle », estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre hier un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que « les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en

changent », rappelle Matignon. « C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits - à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité - qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi », poursuit le communiqué. ■

Valls et CPA

en bref

Valls et CPA

Le compte personnel d'activité sera « l'outil » pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi « poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle », estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre hier un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que « les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en

changent », rappelle Matignon. « C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits - à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité - qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi », poursuit le communiqué. ■



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"

Paris, 9 oct. 2015 (AFP) -

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de France Stratégie, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ca fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au coeur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016.

Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".

juc/jg/gib

Afp le 09 oct. 15 à 15 54.



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"



Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changeant", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

- "Décloisonner" -

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ca fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage,

retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au coeur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016.

Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

- "Décloisonner" -

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ca fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au cœur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016.

Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"



Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changeant", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

- "Décloisonner" -

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ca fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage,

retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au coeur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016.

Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

- "Décloisonner" -

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ca fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au cœur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016.

Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".

Paris (AFP)



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"



PARIS (AFP) -

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou qu'ils en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité (compte personnel de prévention de la pénibilité) -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

Sans trancher dans les différents scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon, le Premier ministre estime que le CPA devra "favoriser la mobilité des salariés, dès lors assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle, et permettra aux entreprises de disposer d'employés mieux formés et plus autonomes".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle, gage d'efficacité économique et de progrès social", résume-t-il.

Le rapport de **France Stratégie**, piloté par Selma Mahfouz, propose différents scénarios de mise en œuvre, avec un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans. Il regrouperait, par un outil numérique "innovant", souligne Matignon, un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, et éventuellement convertibles à travers un système de points.

Les conclusions de ce rapport dont M. Valls salue "la qualité", seront débattues lors de la conférence sociale du 19 octobre, et "serviront de travaux avec les partenaires sociaux" pour la mise en place du CPA "qui sera inscrit dans le projet de loi" que la ministre du Travail, Myriam

El Khomri, présentera début 2016.

? 2015 AFP



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"



Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changeant", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

- "Décloisonner" -

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ca fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage,

retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au coeur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016.

Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"

Manuel Valls le 6 octobre 2015 à Roissy-en-France - Photo de KENZO TRIBOUILLARD - AFP/Archives © 2015 AFP



Paris (AFP)

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changeant", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

- "Décloisonner" -

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ca fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au coeur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016.

Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"



Paris (AFP) - Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

- "Décloisonner" -

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ca fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au coeur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016.

Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"



Paris, France | AFP | vendredi 09/10/2015 - Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ça fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté **Jean Pisani-Ferry**, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion. Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au cœur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016. Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".
juc/jg/sd



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"



Paris (AFP)

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

- "Décloisonner" -

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ca fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry,

commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au coeur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016.

Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

- "Décloisonner" -

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ca fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au cœur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016.

Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".



Vincent Lambert: le tribunal rejette l'arrêt des traitements

Compte personnel d'activité: un rapport remis à Valls Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pou...

**BFM BUSINESS JOURNAL – Le 09/10/2015 – 06 :07 :41 – Extrait**
Stéphane SOUMIER

Ne vous rendormez pas tout de suite, je vais vous parler de formation, et même de formation professionnelle, restez là. France Stratégie, je l'ai dit 14.000 fois, il n'y a pas d'enjeu plus important que ce sujet de la formation continue tout au long de la vie. On l'a dit 14.000 fois, le drame ce n'est pas de perdre son emploi, le drame c'est de ne pas pouvoir en retrouver. Le drame ce n'est pas le chômage, on est assuré, le drame c'est le chômage de longue durée qui lui seul nous fait basculer dans la misère. Une fois qu'on a dit ça, on se penche sur l'ensemble de ces organismes de formation, et France Stratégie va remettre aujourd'hui un rapport sur le compte personnel d'activité, qui est le nouveau dispositif, dont le but justement est de sécuriser la carrière du salarié en cas de chômage, on fusionnerait on fait le compte épargne-temps et le compte personnel formation. Mais de quoi est-ce qu'il nous parle ? Personne ne comprend rien à l'ensemble de ces histoires, d'abord parce que c'est trop complexe, ensuite parce qu'il n'y a aucune évaluation indépendante de l'ensemble des formations qui sont aujourd'hui à la disposition des directeurs de ressources humaines. 06:08:45. FIN-



EUROPE 1 FLASH – Le 09/10/2015 – 11:03:16 – Extrait

Jean-Michel APHATIE

(...) Nous reviendrons aussi sur le compte personnel d'activité.
C'est une petite réforme sociale qui nous concerne tous dans notre vie
quotidienne. Donc, là aussi, nous allons détailler. (...) 11:03:24 FIN%



FRANCE INFO JOURNAL – Le 09/10/2015 – 11 :03 :38

Lucie BARBARIN

Le rapport sur le compte personnel d'activité doit être remis ce matin au Premier ministre, Manuel VALLS, cet outil voulu par François HOLLANDE pour début 2017 et présenté comme l'une des grandes réformes sociales du quinquennat. De quoi s'agit-il ? Quelles sont les pistes ? Eléments de réponse avec Sarah LEMOINE.

Sarah LEMOINE

Un compte personnel d'activité accessible à tous dès l'âge de 16 ans, voilà ce que propose France Stratégie, l'organisme chargé de définir les contours du CPE. Dans ce compte, on y trouverait les droits acquis par le travail, ceux du compte personnel de formation, du compte pénibilité ou du compte épargne-temps, des droits que l'individu transporterait avec lui tout au long de sa vie et qu'il pourrait utiliser indépendamment de sa situation, salarié, indépendant, chômeur ou lors d'une transition entre deux emplois. L'objectif, c'est de favoriser la mobilité des personnes, sécuriser les parcours professionnels et réduire les inégalités entre ceux qui ont un CDI et ceux qui n'en ont pas. Le rapport suggère aussi de convertir certains droits en d'autres droits, par exemple échanger des jours de son compte épargne temps en jours de formation ou vice versa. Dans une version plus aboutie, le compte personnel d'activité pourrait aussi inclure les droits chômage, maladie ou retraite afin d'offrir une vision plus large et en temps réel. Ce chantier pourrait prendre une décennie, prévient France Stratégie.

Lucie BARBARIN

Le gouvernement qui veut aller vite, le compte personnel d'activité sera au cœur de la conférence sociale du 19 octobre. 11 :04 :54 FIN*

**FRANCE INFO LE MOT DE L'ECO – Le 10/10/2015 – 07:57:35****Jules LAVIE**

« Le mot de l'éco » sur France Info ce matin : CPA, le Compte personnel d'activité. Bonjour Julie BLOCH-LAINE.

Julie BLOCH-LAINE

Bonjour.

Jules LAVIE

François HOLLANDE promet que ce sera la grande réforme sociale de son quinquennat. Un rapport a été remis hier au gouvernement sur le sujet. Il s'agit en fait de créer une sécurité sociale professionnelle dès 2017. Ça veut dire quoi, en fait ?

Julie BLOCH-LAINE

Un peu comme la couverture maladie, il y aurait une couverture professionnelle. Lorsque l'on travaille on cumule des droits, il s'agirait de les regrouper sous un seul et même compte : droit à la formation, mais aussi celui à la pénibilité, et pourquoi pas ceux de l'assurance chômage, ou encore du compte épargne temps. Le détail n'est pas encore fixé, mais surtout, ce qui est important, c'est que ce compte serait ouvert à vie. Tous ces droits nous suivraient, quels que soient nos changements d'entreprise, nos périodes de chômage, ce qui n'est absolument pas le cas aujourd'hui.

Jules LAVIE

Je vois que vous parlez encore au conditionnel, alors comment est-ce que ça fonctionnerait ?

Julie BLOCH-LAINE

Ces droits seraient convertibles, c'est ce que suggère le rapport de France Stratégie ; c'est un groupe de réflexion lié au gouvernement. Il propose un système de points, un peu comme ceux d'une carte de fidélité : des points utilisables selon les besoins. Par exemple, les jours du compte épargne temps pourraient être transformés en heures de formation. Ce sont des pistes, pour l'instant, car tout reste encore à discuter.

Jules LAVIE

Alors pourquoi créer ce Compte personnel d'activité ? Ce qui existe aujourd'hui ne suffisait pas à couvrir ceux qui travaillent ?

Julie BLOCH-LAINE

Ce n'est plus du tout adapté à la réalité du marché du travail. Tout notre système social s'est construit sur l'idée que le travail c'est un emploi stable, à temps plein, or c'est de moins en moins le cas : la vie professionnelle elle est faite d'interruptions de carrière, de changements de métier. C'est le cas de quatre actifs sur dix aujourd'hui.

Jules LAVIE

Justement, Julie, comment évoluent les parcours professionnels en ce moment ?

Julie BLOCH-LAINE

Pour les salariés, c'est de plus en plus de contrats précaires : plus de 80 % des embauches se font en CDD. Il y a aussi de plus en plus de travailleurs indépendants, 11 % de l'emploi au total. Enfin, certains cumulent plusieurs emplois : c'est encore faible, moins de 3,5 % de la



population active, mais cela progresse, notamment chez les plus jeunes et chez les plus diplômés. Bref, carrières multiples, parcours professionnels morcelés, il faut bien répondre à cela.

Jules LAVIE

François HOLLANDE promet le Compte personnel d'activité pour 2017, c'est-à-dire dans à peine un peu plus d'un an. C'est réaliste ?

Julie BLOCH-LAINE

Ça semble utopique. Le chantier est colossal. Le Compte personnel d'activité sera au menu de la conférence sociale le 19 octobre prochain, discuté entre patronat et syndicats, puis inscrit dans la loi en 2016. Si ce calendrier est tenu, janvier 2017 devrait être le début de son entrée en vigueur – mais le début seulement. Pas sûr donc que la grande réforme sociale promise par François HOLLANDE soit pleinement appliquée avant la fin du quinquennat. 08:00:17. FIN

**FRANCE INFO LE REVEIL DE L'ECO – Le 09/10/2015 – 06:23:43*****Fabienne SINTES***

Emmanuel, tout salarié pourra bientôt bénéficier d'une banque de temps.

Emmanuel CUGNY

Oui, la proposition va être faite aujourd'hui au gouvernement par le commissaire général de France Stratégie, Jean PISANI-FERRY rend son rapport sur le CPA, le Compte Personnel d'Activité, créé par la loi REBSAMEN. Le CPA rassemblera le compte personnel de formation et le compte pénibilité, mais un scénario supplémentaire propose d'alimenter ce CPA, avec les droits à congés payés. Les crédits accumulés sous forme de points pourraient alors être utilisés pour de la formation ou s'occuper de ses parents âgés, ou ses enfants. Le fait de participer à une activité civique pourrait également donner des droits au compte personnel. Le principe de cette banque du temps sera présenté dans la journée. 06:24:30. FIN-



FRANCE INFO ON S'Y EMPLOIE – Le 09/10/2015 – 13:25:56 Invité :Patrick LÉVY-WAITZ, président de la FONDATION ITG et l'un des pères du compte personnel d'activité
Sujet : le compte personnel d'activité

Jérôme CADET

Alors, comment va fonctionner ce compte personnel d'activité ?

Pour nous éclairer, notre invité, Patrick LÉVY-WAITZ. Bonjour.

Patrick LÉVY-WAITZ

Bonjour.

Jérôme CADET

Vous êtes l'un des pères de ce nouveau dispositif, vous présidez par ailleurs le think tank Fondation ITG. À quoi va ressembler concrètement ce futur compte personnel d'activité ?

Patrick LÉVY-WAITZ

Eh bien il va ressembler à ce que l'État va décider demain parce que c'est bien la question, évidemment, qui est posée. Il va ressembler à quelque chose de simple : il faut la capacité pour tous à utiliser les droits acquis au fur à mesure de la vie, c'est-à-dire que si nous ne sommes pas capables, dans les prochaines années, de rendre lisible et simple pour tous les actifs du pays l'utilisation de ces droits, tout simplement, ça aura été un échec. Donc ça veut dire deux choses : ça veut dire permettre à un chômeur d'utiliser ce qu'il a acquis pour éventuellement une mobilité professionnelle s'il n'a pas assez les moyens, un complément d'activité parce qu'il a en effet eu, comme le disait Philippe DUPORT, le... Il n'a pas euh, il a acquis des droits sur son compte épargne temps. Donc, la question centrale, c'est la capacité à fondre l'ensemble des outils sociaux et la protection qui a été posée sur les salariés un temps, c'est-à-dire depuis le début de notre protection sociale, depuis 1945, pour l'ensemble des actifs et pas simplement les salariés, inclure les indépendants et donc tous ceux qui sont sur les nouvelles formes d'emploi et qui sont précarisés et permettre ensuite une simplification pour l'entreprise de tous ces droits parce que c'est évidemment un enchevêtrement aussi pour l'entreprise. On a des multiples droits, il faut les gérer, il faut administrer tout ça. Il faut simplifier, fongibiliser entièrement ces droits et donc permettre que la personne porte tout au long de sa vie cette capacité, finalement, ces droits qui lui sont attribués pour lui permettre ensuite de les utiliser beaucoup plus facilement.

Philippe DUPORT

Concrètement, demain donc, en 2017, je vais me connecter à une plateforme, un peu comme ce qui existe pour le compte formation, puis je vais voir tous les droits qui vont m'être attribués. C'est ça ?

Patrick LÉVY-WAITZ

C'est ça que nous recommandons. On a recommandé que ce soit un outil simple, que ce soit évidemment la nouvelle technologie numérique qui soit capable. Si on est capable de faire BLABLACAR en France, on doit bien être capable de mettre dans une application et donc dans une base de données l'ensemble des données, évidemment, avec toutes les... Évidemment, il faut être évidemment prudent de la manière dont on les utilise mais, évidemment, on est capable d'avoir un outil simple et, évidemment, il faut redonner de la liberté, de la responsabilité à



chacun pour permettre de prendre en main son avenir. Tout le monde sait bien que c'est une part du chemin qu'il faut faire et que tout le monde a aujourd'hui conscience qu'il doit faire un bout de ce chemin. Encore faut-il donner la possibilité aux gens de le faire, ça n'est pas le cas aujourd'hui.

Philippe DUPORT

Il y a une mesure qui est assez surprenante, c'est celle qui concerne le compte épargne temps. Donc il y a pas mal de salariés qui mettent des jours de côté dans un compte épargne temps parce qu'ils disent : plutôt que de prendre des vacances, je vais les prendre à un autre moment. Vous, ce que vous préconisez, c'est de faire transférer ces jours d'un employeur à un autre. Mais comment ça va être possible, ça ?

Patrick LÉVY-WAITZ

Pas d'un employeur à un autre, c'est : plutôt que de les prendre au moment où je quitte l'entreprise et d'avoir un chèque, de pouvoir les mettre sur un compte tout simplement et de pouvoir les utiliser dans le futur, c'est-à-dire quand j'ai un problème dans ma vie, quand j'ai un accident de la vie, quand j'ai une difficulté à un moment donné, quand j'ai un événement important dans ma vie, je dois pouvoir mobiliser ces droits. Or, aujourd'hui, ça n'est pas le cas. D'abord, qui connaît ses droits à la retraite ? Qui connaît l'ensemble des droits... ?

Jérôme CADET

Ça, c'est la première étape déjà, faire connaître les droits.

Patrick LÉVY-WAITZ

C'est la première étape. Évidemment ! Vous demandez dans la rue à quelqu'un : « Alors, les droits, je n'en sais rien. Mes droits au chômage, je n'en sais rien. Mes droits à la retraite, je n'en sais rien, c'est encore pire. » Alors, surtout, n'hésitez pas, si vous essayez de changer de statut, d'un statut salarié, indépendant, vous mettre en portage salarial...

Jérôme CADET

Et d'auto-entrepreneur maintenant...

Patrick LÉVY-WAITZ

Où de vous mettre en auto-entrepreneur, c'est fini, vous êtes paumé, vous n'avez plus la possibilité de faire quoi que ce soit. Et donc l'appel que nous lançons, nous, aujourd'hui, en plus du rapport que FRANCE STRATÉGIE sort et qui, de mon point de vue, est un rapport très volontariste, l'appel que nous lançons à la FONDATION ITG aujourd'hui, c'est un appel au présent de la République pour qu'il lance un grand débat national et qu'il associe absolument toutes les parties prenantes pour que ce qu'on devienne réalité et qu'enfin les Français puissent sentir qu'il se passe quelque chose et qu'on adapte notre modèle social tout simplement à la vie qui est la leur aujourd'hui.

Jérôme CADET

Eh bien on verra quels sont les arbitrages retenus donc pour mettre sur pied ce compte personnel d'activité. Merci à vous, Patrick LÉVY-WAITZ, de nous avoir éclairés ce midi en compagnie de Philippe DUPORT. 13:30:15 FIN%



FRANCE INFO ON S'Y EMPLOIE– Le 09/10/2015 – 13:24 :22

Jérôme CADET

Bonjour Philippe DUPORT !

Philippe DUPORT

Bonjour Jérôme !

Jérôme CADET

Le compte personnel d'activité, c'est présenté par François Hollande comme la grande réforme sociale de son quinquennat. Manuel VALLS, le Premier ministre, reçoit un rapport sur cette réforme ; aujourd'hui, ce compte doit regrouper tout au long de la vie les droits en fait qu'on acquiert en travaillant.

Philippe DUPORT

Bah oui, Jérôme, quand on travaille, là par exemple on accumule des heures de formation, on met aussi des jours de côté pour certains sur un compte épargne-temps, d'autres gagnent des points sur le nouveau compte pénibilité mais alors tous ces comptes départ, ils sont aujourd'hui séparés et puis certains de ces outils comme le compte épargne temps, ils sont liés à une entreprise et une seule.

Jérôme CADET

Donc si on change d'entreprise ...

Philippe DUPORT

C'est perdu. Alors, l'idée de ce nouveau compte personnel d'activité, le CPA, il va falloir s'habituer à cet acronyme, eh bien c'est de pouvoir mettre tout ça dans un seul compte qui suivrait le salarié du début à la fin de sa carrière même s'il change plusieurs fois d'employeur, même s'il passe du privé au public ou bien inversement et il est même question de pouvoir convertir des points d'un compte à un autre, par exemple transformer des heures de compte épargne temps en heures de formation. Ca, c'est une piste, alors on n'en est pas encore là et puis l'actualité du jour, c'est la remise d'un rapport donc à Manuel VALLS. France Stratégie, un organisme de réflexion placé auprès du 1er ministre évoque plusieurs pistes ; tout ça, ça sera examiné au cours de la grande conférence sociale qui débutera lundi 19 donc dans un peu plus d'une semaine et vous ne devriez pas pouvoir profiter de ce compte avant le début de l'année 2017. 13 :25 :54 FIN*

**FRANCE INFO TOUT INFO TOUT ECO – Le 09/10/2015 – 06:56:45*****Journaliste***

A retenir et en bref dans l'actu éco ce matin, les salariés pourront bénéficier bientôt d'une banque de temps.

Emmanuel CUGNY

Oui, il s'agirait d'alimenter le Compte Personnel d'Activité, le CPA, créé par la loi REBSAMEN, avec les droits à congés payés. Les crédits accumulés sous forme de points pourraient être utilisés pour de la formation ou s'occuper de ses parents âgés, ou ses enfants. Le commissaire général de France Stratégie, Jean PISANI-FERRY, remet sa proposition au gouvernement aujourd'hui. 06:57:07. FIN-



PAYS : France
EMISSION : FLASH
DUREE : 00:00:19
PRESENTATEUR : Laetitia Gayet



► 9 octobre 2015 - 11:01:00

FRANCE INTER FLASH – Le 09/10/2015 – 11 :00 :58

Laetitia GAYET

Le rapport sur le compte personnel d'activité était remis tout à l'heure à Manuel VALLS à Matignon, le CPA qui devrait être mis en place en 2017 concernera tout le monde et ce dès l'âge de 16 ans, il devrait permettre d'avoir accès à nos droits sociaux, droits à la retraite, au compte épargne temps qui pourrait être valable, lui, d'une entreprise à l'autre. 11 :01 :18 FIN*





FRANCE INTER INTER TREIZE – Le 09/10/2015 – 13:11:23

Claire SERVAJEAN

Finis l'époque où l'on faisait toute sa carrière au même endroit. Aujourd'hui, rares sont les salariés qui restent toute leur vie dans la même entreprise. D'abord, les CDI se font plus rares. Ensuite, les périodes de chômage sont plus nombreuses. C'est en partie pour toutes ces raisons que le gouvernement réfléchit à la mise en place d'un compte personnel d'activité, un compte personnel qui vous suivra donc tout au long de votre vie professionnelle et qui donnera un certain nombre de droits, Bruce de GALZAIN.

Bruce de GALZAIN

Sur ce compte consultable sur votre smartphone, vous auriez accès à vos droits à la formation, à l'épargne temps, au chômage, tous les droits liés à votre parcours professionnel, mais aussi à vos droits sociaux – protection sociale et Assurance Maladie. Un compte pour tous dès l'âge de 16 ans qui, dans un premier temps, devra bénéficier à ceux qui en ont le plus besoin. Jean PISANI-FERRY, le commissaire général de FRANCE STRATÉGIE, qui vient de rendre son rapport au Premier ministre.

Jean PISANI-FERRY, commissaire général de FRANCE STRATÉGIE

Parmi les actifs, il y a une fraction – un peu moins d'un sur cinq – qui subit des discontinuités très fortes : de la précarité, multiplication de contrats. Et donc, pour ceux-là, il y a un problème très important d'assurer de la continuité de l'accès aux droits, y compris aussi d'assurer que les ruptures professionnelles ne sont pas pénalisantes par rapport à certains endroits, comme par exemple, les congés parentaux.

Bruce de GALZAIN

Des congés qui pourraient être portés d'une entreprise à l'autre. Mais le chantier est immense. Manuel VALLS veut une vraie Sécurité sociale professionnelle. Autant dire que l'échéance de 2017 semble un peu courte. Jean PISANI-FERRY.

Jean PISANI-FERRY

C'est évidemment ambitieux de mettre en place un système de ce type avec l'accès individuel pour tout le monde à une échéance très rapprochée mais il y a un moment où il faut donner un coup d'accélérateur. 2017, ce n'est certainement pas la fin du processus. 2017, ce n'est pas un système achevé, mis en place pour tout le monde.

Bruce de GALZAIN

Même les syndicats, très favorables au compte personnel d'activité, doutent de sa mise en place juste avant l'élection présidentielle.
13:13:07 FIN%



FRANCE INTER LE JOURNAL – Le 09/10/2015 – 06:30:33

Marc FAUVELLE

François HOLLANDE veut en faire la grande réforme sociale de la fin de son quinquennat, et aussi envoyer un message à la gauche, mais à quoi ressemblera le Compte Personnel d'Activité censé nous suivre toute notre vie. Il permettra de capitaliser des droits durant toute sa carrière en termes de formation, de retraite. Mise en service prévue en 2017, et un rapport commandé est rendu ce matin à Matignon, en dévoile certains détails, rapport que France Inter a pu se procurer. Le détail avec Bruce de GALZAIN.

Bruce de GALZAIN

Ce sera un compte pour tous, dès l'âge de 16 ans, un compte que chacun pourra consulter sur sa tablette ou son Smartphone, personnalisé il nous accompagnera tout au long de la vie. Jean PISANI-FERRY commissaire général de France Stratégie.

Jean PISANI-FERRY

Il s'agit d'abord de créer un instrument concret, pas un machin composé de droits abstraits, dont personne ne se sert jamais. L'exemple de BlaBlaCar, la vitesse avec laquelle ça se développe, vient du fait que ça a été pensé pour les utilisateurs, pour le Compte Personnel d'Activité il faut faire la même chose, il faut construire à partir des usages.

Bruce de GALZAIN

Notre compte nous permettra d'avoir accès à nos droits sociaux, droits à la retraite, à la maladie, à notre compte épargne-temps, qui pourrait être reporté d'une entreprise à l'autre. Droits également à la formation et au chômage, explique Selma MAHFOUZ de France Stratégie.

Selma MAHFOUZ

C'est bien ça l'idée, c'est d'avoir à la fois la possibilité de mobiliser des droits à formation, à accompagnement, tout ce qui permet aux gens d'évoluer professionnellement, et d'autre part d'avoir plus d'informations sur les droits qui sécurisent les personnes dans leur transition. Qu'est-ce qui se passe si je suis licencié, que je suis au chômage, quels seront mes droits au chômage, qu'est-ce qui se passe si je suis salarié et que je veux me mettre à mon compte, quelles implications ça aura sur ma retraite, sur mon assurance maladie.

Bruce de GALZAIN

Ces droits seront convertis en points pour financer formations, vacances ou aide à la mobilité, des droits qui ne seront pas tous ouverts en 2017, estime France Stratégie, qui pointe le risque d'un éventuel changement de gouvernement. 06:32:18. FIN-



FRANCE INTER LE JOURNAL – Le 09/10/2015 – 09 :07 :16
Agnès SOUBIRAN

Garder tous ses droits en passant d'un travail à l'autre, c'est l'objectif du compte personnel d'activité, l'un des derniers grands chantiers de François Hollande, un rapport est remis aujourd'hui au Premier ministre. Ce compte doit permettre à chaque salarié d'avoir accès en permanence à sa situation aussi bien pour ses droits à la retraite, à la formation et à ses indemnités chômage. 09 :07 :35 FIN*



LCI LE 12/14 – Le 09/10/2015 – 12:11:10

Bénédicte LE CHATELIER

François HOLLANDE l'avait promis, il commence à prendre forme, le Compte personnel d'activité, c'est un rapport qui est remis aujourd'hui au gouvernement. Le principe en fait, c'est de rassembler toutes nos informations professionnelles sur une même plateforme. Explications d'Hubert COSTER.

Hubert COSTER

Prévu pour entrer en vigueur en 2017, le Compte personnel d'activité CPA serait ouvert à partir de 16 ans et suivrait chaque individu pendant sa carrière professionnelle. L'idée est de rassembler plusieurs comptes existants, le Compte personnel de formation, le Compte pénibilité, le compte épargne temps et même peut-être l'Assurance-chômage. Que l'on soit salarié en CDI, que l'on enchaîne les contrats courts ou que l'on soit travailleur indépendant, il serait ainsi possible de conserver des droits acquis tout au long de sa vie.

Jean PISANI-FERRY, auteur du rapport sur le CPA, commissaire général de FRANCE STRATEGIE

Nous allons présenter ce que c'est que ce projet, le Compte personnel d'activité pour tous les actifs, un nouvel outil, un outil d'égalité d'accès au droit, un outil d'autonomie, un outil de simplification et potentiellement aussi un outil de réduction des inégalités.

Hubert COSTER

Remis à Manuel VALLS, le rapport préconise entre autres que ce CPA se présente comme un compte à points. Il permettrait de transférer des droits au chômage en journées de formation ou des jours de congé en jours de retraite supplémentaires par exemple. Le Compte personnel d'activité avait été présenté au printemps par François HOLLANDE comme la grande réforme sociale de son quinquennat, il sera au cœur de la conférence sociale prévue le 19 octobre prochain. 12:12:39FIN{



LCI LE 12/14 – Le 09/10/2015 – 13:10:25

Bénédicte LE CHATELIER

François HOLLANDE l'avait promis, ça commence à prendre forme, le Compte personnel d'activité, le rapport a été remis ce matin au Premier ministre. Le principe en fait, c'est de rassembler toutes nos infos professionnelles sur une même plateforme. Explications d'Hubert COSTER.

Hubert COSTER

Prévu pour entrer en vigueur en 2017, le Compte personnel d'activité CPA serait ouvert à partir de 16 ans et suivrait chaque individu pendant sa carrière professionnelle. L'idée est de rassembler plusieurs comptes existants, le Compte personnel de formation, le Compte pénibilité, le compte épargne temps et même peut-être l'Assurance-chômage. Que l'on soit salarié en CDI, que l'on enchaîne les contrats courts ou que l'on soit travailleur indépendant, il serait ainsi possible de conserver des droits acquis tout au long de sa vie.

Jean PISANI-FERRY, auteur du rapport sur le CPA, commissaire général de FRANCE STRATEGIE

Nous allons présenter ce que c'est que ce projet, le Compte personnel d'activité pour tous les actifs, un nouvel outil, un outil d'égalité d'accès au droit, un outil d'autonomie, un outil de simplification et potentiellement aussi un outil de réduction des inégalités.

Hubert COSTER

Remis à Manuel VALLS, le rapport préconise entre autres que ce CPA se présente comme un compte à points. Il permettrait de transférer des droits au chômage en journées de formation ou des jours de congés en jours de retraite supplémentaires par exemple. Le Compte personnel d'activité avait été présenté au printemps par François HOLLANDE comme la grande réforme sociale de son quinquennat, il sera au cœur de la Conférence sociale prévue le 19 octobre prochain. 13:11:53FIN{



LCI L'EDITO ECO – Le 09/10/2015 – 07:22:07

Journaliste

On parle ce matin du Compte Personnel d'Activité, c'est l'un des grands chantiers social de François HOLLANDE.

Vincent PERRAULT

Oui. C'est aujourd'hui que France Stratégie, qui est en fait la cellule de réflexion du gouvernement, remet son rapport commandé par Matignon en juin dernier, avec dedans tout un tas de recommandations, des pistes qui seront débattues avec les partenaires sociaux.

Journaliste

De quoi s'agit-il au juste ?

Vincent PERRAULT

Eh bien écoutez, ce Compte Personnel d'Activité, le CPA comme on dit, devrait voir le jour en 2017. Il sera destiné à tous les actifs qui possèdent par exemple, et de manière séparée, un compte personnel de formation, un compte de prévention de la pénibilité, des droits rechargeables à l'assurance-chômage, on parle même d'une banque du temps avec un système de points qui vous permettrait de les affecter pour de la formation, voire même pour prendre du temps afin de s'occuper d'un parent dépendant, le tout rassemblé dans une même coquille. Il sera possible d'en posséder un dès 16 ans. L'idée c'est d'attacher ce compte, plus à la personne, qu'un statut professionnel, il y a donc une dimension très personnelle dans l'élaboration de ce dispositif, ce qui devrait d'ailleurs poser la question de la protection des données personnelles. L'idée c'est de simplifier et de regrouper tous les droits acquis par les salariés, des droits souvent éparpillés, sur lesquels la visibilité devenait impossible, et bien souvent, des usines à gaz. L'avantage c'est qu'on pourra établir un récapitulatif de carrière de manière beaucoup plus efficace, et donc d'assurer une continuité de ses droits bien plus précise, avec un volet social plus personnalisé.

Journaliste

Alors, est-ce que c'est une bonne idée Vincent, et y a-t-il des risques ?

Vincent PERRAULT

L'idée est plutôt bonne, il faut le dire, elle est venue du constat que les carrières professionnelles avaient considérablement évolué depuis les 30 dernières années, on change plus souvent de métier, on change plus souvent d'entreprise, ce qui rend le suivi professionnel d'une personne beaucoup plus compliqué, en raison aussi de sa plus grande mobilité, ce qui n'existait quasiment pas auparavant. Aujourd'hui on part plus facilement à l'étranger pour travailler, ce qui pose des problèmes de traçabilité professionnelle, sociale, d'un individu. Il faut comprendre qu'aujourd'hui le terrain de jeu dépasse largement les frontières de l'Hexagone. Prenons un exemple. Comment fait-on pour sécuriser la transition entre deux emplois pour un salarié, et surtout en ce qui concerne le volet social, cher au président de la République ? Eh bien avec ce compte personnalisé, ça sera possible. Le rapport qui sera remis tout à l'heure apporte justement des pistes de réflexion, qui devraient permettre à François HOLLANDE de finaliser ce qu'il présente comme



l'un des grands chantiers de son quinquennat, un dispositif mis en place par la loi sur le dialogue social et l'emploi, dommage qu'il arrive un petit peu tard.

Journaliste

Et qu'est-ce qu'en disent les partenaires sociaux ?

Vincent PERRAULT

Ecoutez, le dialogue doit justement s'amorcer avec les partenaires sociaux, notamment sur les contours de ce compte personnalisé, et sur les conditions d'accès, syndicats et patronat doivent se retrouver avant le 1er décembre prochain, mais le sujet sera largement sur la table lors de la prochaine conférence sociale prévue le 19 octobre prochain. 07:25:36. FIN-

**LCP-AN LCP ACTU – Le 09/10/2015 – 14 :06 :11****Marion LEFEBVRE BECKER**

Ce matin, France stratégie remettait son rapport sur le compte personnel d'activité au Premier ministre et à la ministre du travail, le compte personnel était présenté par François HOLLANDE comme la grande réforme sociale du quinquennat. Il doit être mis en place au 1er janvier 2017. Ses contours seront déterminés par le dialogue social. Ecoutez les propositions de Jean PISANI-FERRY.

Jean PISANI-FERRY, commissaire general de France Strategie

Il y a le concret des gens qui passent d'un régime à l'autre, par exemple qui sont salariés du privé et qui passent sous un statut d'auto-entrepreneur, qui éventuellement rejoignent un statut public ou qui cumulent à certains moments différents statuts, aujourd'hui ils relèvent de silos différents, il faut unifier tout ça. Donc ça, c'est la simplification. Il y a ensuite des questions de pertes de droits qui sont liées au fait que si vous êtes dans la même entreprise, si vous avez de l'ancienneté, vous avez des droits par exemple des congés parentaux qui sont attachés à l'ancienneté dans l'entreprise mais si vous êtes employé tout à fait dans les mêmes conditions mais que vous êtes passé par plusieurs employeurs parce que vous avez eu plusieurs contrats, vous n'avez pas assez de droits. Donc comment construire la continuité en sorte que ceux qui sont passés par plusieurs emplois ne perdent pas de droits.

Marion LEFEBVRE BECKER

Et ce rapport doit être soumis aux syndicats lors de la grande conférence sociale et du 19 octobre prochain. 14 :07 :29 FIN*

**PUBLIC SENAT SENAT 360 – Le 09/10/2015 – 16 :44 :35****Delphine GIRARD**

Les contours du compte personnel d'activité se dessinent peu à peu. Un rapport a été remis ce matin au Premier ministre ; ce dispositif doit permettre aux salariés de ne pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou qu'ils en changent. Explications.

Quentin CALMET

Présenté au printemps dernier, ce compte personnel d'activité, c'est la réforme sociale emblématique voulue par François HOLLANDE et Manuel VALLS. L'idée : créer un outil de sécurisation des parcours tout au long de la vie active.

Manuel VALLS, Président de la République

Ce compte personnel d'activité doit être un outil souple qui permettra au salarié de connaître moins de période de ruptures professionnelles et de bénéficier plus facilement de formation pendant les périodes de chômage par exemple.

Quentin CALMET

Le principe acté aujourd'hui, c'est la fusion entre droit à la formation, droits rechargeables à l'assurance chômage, compte personnel pénibilité en un seul compte personnel d'activité. Un système à points prévu pour janvier 2017, entièrement numérique et pour tous les actifs, avec une ambition : simplifier.

Jean PISANI-FERRY, commissaire général de FRANCE STRATEGIE

Par exemple, vous passez d'un statut de salarié à un statut d'auto entrepreneur, voire vous rejoignez une administration publique... un statut d'agent public, à chaque fois, vous avez des coupures. Il s'agit d'effacer toutes ces coupures et de créer de la continuité.

Quentin CALMET

Prochaine étape : le 19 octobre, lors de la conférence sociale. Les modalités seront alors précisées dans une loi portée par Myriam EL KHOMRI début 2016.

Delphine GIRARD

Et on ouvre le débat de ce « Sénat 360 » consacré aujourd'hui au compte personnel d'activité. Deux invités sur ce plateau : Selma MAHFOUZ, de bonjour, vous êtes présidente de la Commission sur ce compte personnel d'activité, vous êtes commissaire générale adjointe de FRANCE STRATEGIE, merci d'être avec nous. Face à vous, Christopher DEMBIK, bonjour, économiste à la SAXO BANQUE FRANCE, merci d'air accepté notre invitation. Est-ce que vous pouvez nous expliquer alors à quoi ça va servir, ce compte personnel d'activité ? Je rappelle que FRANCE STRATEGIE a donc remis ce matin, ce rapport au Premier ministre Manuel VALLS.

Selma MAHFOUZ

Oui, donc comme vous l'avez dit, on a remis ce matin le rapport. Le président de la République a annoncé en avril la création d'un compte personnel d'activité. Cette annonce s'est concrétisée par un article du projet de loi sur le dialogue social et le Premier ministre a confié à FRANCE STRATEGIE le fait d'animer une réflexion sur les contours possibles de ce compte personnel d'activité. Pour ça, on a réuni une



commission avec des profils variés - c'est important de le dire - des universitaires, des personnalités qui travaillent dans le numérique, on a conduit un certain nombre d'auditions, on a aussi fait des ateliers avec des futurs utilisateurs potentiels du compte personnel d'activité - chômeurs, jeunes ou chefs d'entreprise – et le rapport qu'on a remis ce matin précise les contours possibles de ce compte personnel d'activité. Alors ce compte personnel d'activité en un mot, c'est faire que les droits des personnes, les droits sociaux des personnes... les suivre tout au long de leur parcours, que ses droits soient attachés aux personnes et pas à leur emploi ou à leur statut à un moment donné.

Delphine GIRARD

On a entendu le gouvernement parler d'un réel besoin pour les salariés ; qu'en est-il du monde de l'entreprise, est-ce que les attentes sont les mêmes ?

Christopher DEMBIK

Les attentes sont les mêmes parce qu'on voit effectivement que même si le salariat reste et restera pendant très longtemps majoritaire en France comme dans la plupart des pays, on a une multiplication des parcours professionnels et on voit aussi très nettement, notamment dans le domaine du numérique, il y a des demandes qui sont très différentes. On a des statuts d'indépendant qui deviennent de plus en plus prégnants, des statuts souvent très précaires d'ailleurs, qu'il convient de sécuriser. Et l'objectif vraiment de cette loi qui est demandée notamment par les professionnels du numérique en particulier, c'est d'avoir une sécurisation tout au long de la vie professionnelle, prenant en compte les différents parcours potentiels.

Delphine GIRARD

C'est vrai qu'on a beaucoup parlé de cette sécurisation des parcours professionnels ; c'est lié aussi au marché de l'emploi qui est plus en plus précaire, Selma MAHFOUZ ?

Selma MAHFOUZ

Alors de ce point de vue-là, deux chiffres : aujourd'hui, comme vous disiez, on a une part de personnes non salariées, on a près de 3 millions de personnes qui exercent une activité non salariée, soit à temps plein, soit comme complément d'une activité salariée, c'est à peu près 12% de l'emploi total. Par ailleurs, le nombre de personnes qui une année donnée connaissent un changement de situation - soit un changement d'emploi, soit un passage emploi- chômage - ce nombre, il a doublé...

Delphine GIRARD

Il y a de plus en plus de CDD et de précarité...

Selma MAHFOUZ

Donc c'est à ces deux situations que le compte personnel d'activité cherche à répondre : le fait que les gens changent plus souvent de situation et qu'on a de plus en plus de gens qui sont dans des situations de non-salariat, voire de multi-activités.

Delphine GIRARD

Comment ça se passe jusqu'à présent... les gens qui changent d'emploi ou qui perdent leur travail, perdent aussi leurs droits à la formation, leurs droits rechargeables à l'assurance chômage ?

Christopher DEMBIK



Il y a en fait une déperdition ; le problème, c'est que justement, notamment en termes de formation professionnelle qui est un réel enjeu en France, très souvent, il y a un problème sur la visibilité et l'accès à tous à ces formations, tout simplement parce que la plupart des salariés ou des différents statuts qui sont indépendants, n'ont pas conscience de tous les systèmes qui sont mis en place. Grâce à cette nouvelle loi, au final il y aura une sorte de guichet unique et certainement qu'il y aura une meilleure visibilité, il y aura des démarches, j'imagine, pour que les salariés, les indépendants aient accès à toutes ces formations et sachent mieux au final quels sont leurs droits. Mais aujourd'hui, très clairement, on le voit bien, il y a un réel problème puisque les indépendants, les chômeurs qui passent d'un emploi à un autre, souvent ne perdent pas leurs droits, mais dans le même temps, n'ont pas conscience très clairement des droits qu'ils ont. Donc au final, on a un phénomène de déperdition qui est assez important.

Delphine GIRARD

Vous êtes d'accord avec cette analyse, phénomène de déperdition, de gâchis également ?

Selma MAHFOUZ

Tout à fait... mais ce qui permettra dans le compte personnel d'activité que justement les droits soient plus importants et suivent les personnes, c'est quatre choses dans le compte personnel d'activité : d'une part, le fait que les droits donc justement suivront les personnes, cette portabilité des droits. Aujourd'hui, quand on change d'emploi, certains droits ne suivent pas ; certains droits sont liés à l'ancienneté dans un emploi donné - c'est l'exemple d'un congé parental : il faut avoir été un certain temps dans un emploi pour avoir droit à un congé parental ; si on alterne des contrats courts, on n'y a pas droit parce qu'on n'atteint pas cette ancienneté dans l'emploi - donc ça, c'est la portabilité des droits. C'est aussi plus de liberté dans l'usage des droits, le compte personnel d'activité, c'est pouvoir par exemple utiliser des droits sur mon compte épargne temps pour financer de la formation ; c'est ce qu'on appelle d'un terme très technique la fongibilité des droits. C'est aussi plus d'accès aux droits, c'est effectivement sur un endroit unique, un outil qui permet par un point d'entrée unique, d'avoir toutes les cartes en main, de connaître tous ses droits : si je suis salariée et que je veux me mettre à mon compte, qu'est-ce qui va se passer pour ma retraite, qu'est-ce qui va se passer pour mes droits chômage et maladie ? Et c'est enfin un accompagnement adapté à la fois plus important pour tout le monde en utilisant les potentialités du numérique de ce point de vue-là.

Delphine GIRARD

Oui, effectivement, on se dit que ça a l'air bien, ce compte personnel d'activité mais on sait ainsi que le patronat notamment, quand il a été question de mettre en place le compte pénibilité, était extrêmement inquiet par la lourdeur administrative à gérer ; là c'est même le gouvernement qui estime que ça va être un vrai chantier d'ingénierie sociale - on imagine que la mise en place va être très lourde, Christopher DEMBIK ?

Christopher DEMBIK

Complètement, mais dans le même temps, on sait qu'on va vers



une numérisation au final de l'économie, des emplois qui sont de plus en plus précaires ou en tout cas moins de salariat, et les patrons... le patronat réclame cet aspect-là, on ne peut pas dans le même temps aussi, ne pas avoir un parcours au final sur toute la vie professionnelle qui ne soit pas davantage sécurisé, donc il y aura un consensus qui va se mettre en place, mais très clairement effectivement ça va prendre de très longues années, probablement je crois que c'était une dizaine d'années dans le rapport, qui avaient été évoquées, pour que le système soit complètement mis en place et opérationnel.

Delphine GIRARD

Oui, ça c'est le maillon faible un peu, la mise en place de ce dispositif très lourd, qui va le gérer, parce qu'on se souvient notamment comme pour le compte pénibilité qui avait été supprimé ici par les sénateurs, eh bien c'étaient les PME qui s'inquiétaient de sa mise en place.

Selma MAHFOUZ

C'est un chantier immense parce que c'est une autre façon de penser notre protection sociale. L'enjeu derrière, c'est effectivement de décroiser notre système de protection sociale qui aujourd'hui est très lié au statut – il n'est pas tout à fait le même pour les indépendants, les fonctionnaires, du privé, du public - donc l'idée c'est de décroiser. Donc c'est un immense chantier de simplification de notre modèle social. Maintenant des étapes significatives et réelles sont possibles dès 2017, c'est annoncé, avec notamment des droits nouveaux pour les salariés parce qu'une dimension importante du compte personnel d'activité, c'est cette possibilité de donner à un moment donné du parcours des gens, pour des jeunes sans formation qui sortent du système scolaire sans qualification, pour des gens qui sont en chômage de longue durée, de donner dans ce compte personnel d'activité des points en plus à un moment donné, donc des droits en plus, pour donner un coup de pouce, une deuxième chance. Donc ces droits nouveaux, ce n'est pas forcément très compliqué : dire demain qu'on donne des droits nouveaux dans le compte personnel de formation qui existe, c'est des choses qui ne sont pas compliquées ; maintenant, certaines dimensions du chantier sont effectivement très ambitieuses, supposent des transformations en profondeur et nécessiteront du temps.

Delphine GIRARD

Ces transformations en profondeur, la France est-elle prête à les accepter, à les mettre en place ?

Christopher DEMBIK

Alors là par contre, je serai un peu plus dubitatif parce que par exemple, si on regarde au niveau du compte personnel de formation qui est intégré maintenant... qui sera intégré dans ce nouveau dispositif. On l'a vu, l'idée c'était tout simplement de promouvoir la formation professionnelle continue, tout à fait normal, très bien, mais la mise en place au départ a connu de nombreux couacs, par exemple, on a surtout mis en avant des formations qui étaient diplômantes, on ne prenait pas en compte les formations continues, il y avait par exemple une formation tout simplement... des diplômes pour des validations en anglais, qui n'étaient pas en compte. Donc non seulement lorsqu'on mettra en place



le dispositif, il faudra bien revoir quels sont les différents aspects qu'on va vraiment prendre en compte et surtout comme dans toutes les réformes, il y a toujours un problème de méconnaissance des acteurs qui vont devoir les appliquer. On parlait des PME, il y a sûrement ce problème-là parce qu'on rencontre sur d'autres réformes du domaine économique, un problème de connaissance des nouveaux dispositifs et aussi bien sûr pour ceux qui seront les premiers destinataires de cela, on devra faire vraiment beaucoup de pédagogie. Et c'est là où je pense qu'on pourrait rencontrer de vrais problèmes.

Delphine GIRARD

Quelle est votre réponse ? On sait que plusieurs scénarios dans le rapport de FRANCE STRATEGIE ont été présentés ce matin au Premier ministre ; est-ce qu'il y en a un qui a votre préférence, qui permettrait d'apporter la meilleure réponse à ce que vient de dire Christopher DEMBIK ?

Selma MAHFOUZ

Effectivement le rapport dessine plusieurs scénarios ; la Commission n'a pas tranché, mais elle se prononce sur le fait qu'il faut une vision large des droits inclus dans le compte personnel d'activité, pour justement que les gens aient toutes les informations en main quand ils font des choix ou quand ils sont confrontés à des choix ou des ruptures dans leurs parcours. Deux points en rebond sur ce que vous avez dit : effectivement il y a une discussion sur le degré de liberté qui sera laissée aux individus, l'idée de donner plus de liberté, est-ce que cette liberté doit être totale par exemple sur les choix des formations, peut-être plus grande qu'aujourd'hui, maintenant est-ce qu'elle doit être encadrée, est-ce qu'il faut du conseil, de l'information sur les formations qui permettent de déboucher sur un métier, sur un emploi - les demandeurs d'emploi sont demandeurs de ce type d'informations - donc c'est aussi une composante possible du compte personnel d'activité. Pour les entreprises, le compte personnel d'activité peut être un atout s'il permet - et c'est l'enjeu - d'avoir des travailleurs mieux formés, plus mobiles, plus à même de s'adapter aux transformations économiques liées au numérique notamment. Dans tous les cas, il ne doit pas constituer une charge supplémentaire notamment pour les petites entreprises.

Christopher DEMBIK

Sur ce dernier point, je suis entièrement d'accord, effectivement il ne faut pas que ça constitue une charge supplémentaire et toutes les enquêtes le montrent bien. L'un des problèmes de la compétitivité de la France - les enquêtes de l'OCDE le montrent bien - c'est qu'en termes de connaissances de base, au final, la France est systématiquement en retard - on est dans le peloton de tête, proche de l'Italie, ce qui n'est pas un avantage en l'occurrence. Et bien sûr ça empêche deux aspects, non seulement ceux qui connaissent une situation de précarisation de la vie professionnelle, automatiquement peinent à en sortir, et le deuxième aspect, c'est que les PME, les entreprises ont certaines réticences à tout simplement innover, à utiliser un capital technique un peu plus sophistiqué, on pensera par exemple à la robotique, tout simplement parce qu'ils considéreront que leurs employés ne seront pas



suffisamment aptes à les utiliser. Donc en termes de formation professionnelle, très clairement, ça va être un réel atout et c'est probablement, je pense, l'angle qu'il faudra le plus mettre en avant vis-à-vis des PME et des grandes entreprises.

Delphine GIRARD

Justement, il y aura une conférence sociale le 19 octobre prochain, il va certainement en être question : est-ce que patronat et syndicats peuvent se mettre d'accord sur ce compte personnel d'activité selon vous ?

Selma MAHFOUZ

Ils vont en discuter à la conférence sociale comme vous l'avez dit, puisqu'une des tables rondes y sera consacrée, à la sécurisation des parcours et au compte personnel d'activité, animée par Myriam EL KHOMRI, ministre du Travail ; ils vont en discuter et il leur appartiendra de décider s'ils souhaitent négocier sur ce sujet ou mener une concertation. Une loi interviendra pour fixer le cadre...

Delphine GIRARD

C'est la grande réforme du quinquennat, c'est ce qu'a dit François HOLLANDE. Vous y croyez vraiment ?

Selma MAHFOUZ

Je n'ai pas à y croire ou ne pas y croire, notre commission a cherché à montrer ce qu'elle pouvait apporter, les enjeux auxquels elle répondait, qui sont des enjeux réels, les contours de ce compte personnel d'activité ; ce que la Commission croit profondément, c'est que c'est un levier potentiel pour une transformation en profondeur de notre modèle social et que ça répond à un enjeu très réel qui est la transformation effective déjà aujourd'hui du marché du travail.

Delphine GIRARD

Le mot de la fin sera pour vous Christopher DEMBIK.

Christopher DEMBIK

Tout le monde considérera que c'est une grande réforme mais le problème, c'est le timing. 2017, on sait qu'il y a des élections présidentielles. Je reste assez sceptique sur la capacité de mettre en place ces différentes réformes qui sont certainement essentielles pour l'économie française, mais avec la probabilité d'avoir un changement de gouvernement et certainement un changement de majorité, ça va être très compliqué.

Delphine GIRARD

Eh bien merci à tous les deux d'avoir été les invités de ce débat.
16 :58 :20 FIN<

**RADIO CLASSIQUE JOURNAL DE L'ECONOMIE – Le 09/10/2015 – 07:04:31****Nicolas PIERRON**

Ce sera l'un des sujets au cœur de la prochaine conférence sociale, prévue dans une dizaine de jours, le Compte Personnel d'Activité, objet par ailleurs d'un rapport remis ce vendredi à Manuel VALLS, de quoi s'agit-il Eric MAUBAN ?

Eric MAUBAN

Alors le Compte Personnel d'Activité serait universel et ouvert automatiquement à l'âge de 16 ans, au moment de la réception de la carte Vitale, toute personne résidant en France, même non salariée, pourra en bénéficier. L'idée est de regrouper les comptes existants, formation, pénibilité, épargne-temps, voire même assurance chômage, en fonction de son statut le salarié accumulera tout au long de sa vie professionnelle des points qui lui donneront des droits, il pourra les exercer quand il voudra, par exemple pour accéder à une formation. L'objectif de ce dispositif est de sécuriser les parcours professionnels, d'adapter la protection sociale à la réalité du marché du travail, il s'agit de réduire les inégalités. Au nom de la solidarité nationale, la protection sociale des jeunes sans formation ou celle des chômeurs de longue durée serait renforcée. Il reste maintenant à définir précisément ce que pourrait contenir ce Compte Personnel d'Activité. France Stratégie, l'organisme de réflexion de Matignon, propose de choisir entre trois périmètres plus ou moins larges, seuls les droits liés aux risques sociaux, comme la maladie ou la retraite, ne seraient pas convertibles. Alors, au final, au-delà d'une protection sociale renforcée, cela devrait permettre au salarié d'être mieux informé de ses droits lors d'un changement de statut au cours de sa vie professionnelle, notamment sur ses droits à la retraite et à l'assurance chômage. 07:05:52. FIN-



RADIO CLASSIQUE LE GRAND DEBAT DU SOIR – Le 08/10/2015 – 19:22:38 – Extrait
Bernard SANANES, président-directeur général d'ELABE

L'exécutif a un handicap, notamment vis-à-vis de sa majorité, c'est qu'il ne peut pas brandir je dirais un peu comme un étendard un résultat, un acquis, notamment sur sa politique économique et sociale, qui permettrait de dire : "Nous avons fait des choix . On peut dire effectivement qu'HOLLANDE et VALLS ont fait des choix, mais aujourd'hui cela pénalise beaucoup ce jugement parce que ce jugement ne se porte pas que sur l'image, il se porte aussi sur les résultats.

Juliette MEADEL, porte-parole du Parti socialiste

Ce n'est pas tout à fait vrai. D'abord, certes sur le chômage vous avez raison et j'espère que ça va changer, mais prenons ne serait-ce que l'emploi, le compte personnel d'activité - c'est très technique, c'est ce qu'on appelle la sécurisation des parcours -, mais ça a été voté. 19:23:11
FIN)



RFI JOURNAL DE L'ECONOMIE – Le 09/10/2015 – 07:18:52

Pauline GLAISE

Pour sécuriser les parcours professionnels, le gouvernement français veut mettre en place un Compte Personnel d'Activité. L'organisme de réflexion France stratégie doit proposer aujourd'hui plusieurs pistes au Premier ministre. Regroupant les compte formation, pénibilité, voire assurance-chômage, le CPA serait ouvert automatiquement à l'âge de 16 ans. Trois scénarios sont envisagés, un CPA attaché uniquement aux droits professionnels, et deux plus larges dans ceux-là, le temps de travail bénévole et l'ensemble des droits sociaux pourraient être ajoutés. 07:19:19. FIN-



**RMC INFO FLASH – Le 09/10/2015 – 13:03:19****Journaliste**

François HOLLANDE y voit sa grande réforme sociale, Manuel VALLS y voit un outil pour sécuriser les parcours professionnels. Le compte personnel d'activité devrait être mis en place en 2017. Le Premier ministre a reçu un rapport ce matin détaillant le calendrier d'application de cette mesure. Alors, concrètement, Annabel ROGER, expliquez-nous à quoi va ressembler ce compte personnel d'activité.

Annabel ROGER

Imaginez une carte Vitale mais pas pour votre santé, pour votre parcours professionnel. C'est le futur compte personnel d'activité. Ce compte réunira l'ensemble de vos droits sociaux : compte personnel de formation, compte pénibilité, compte épargne temps, voire d'autres dispositifs tels que le congé parental. Le CPA sera ouvert dès l'âge de 16 ans, il vous suivra jusqu'à votre retraite. Avantage, pas de déperdition d'information ni de droits en cas de perte d'emploi, de changement de statut ou de société. Cette personnalisation permettra par ailleurs d'offrir plus de droits aux personnes en difficulté sur le marché du travail, comme les jeunes sans formation ou les chômeurs de longue durée. Reste à trancher le nerf de la guerre, le financement. Pour François HOLLANDE, se veut une réponse à la peur de l'avenir des salariés dans cette période de crise puisqu'ils se constitueront au fur et à mesure de leur carrière un patrimoine social.

Journaliste

Les précisions d'Annabel ROGER pour RMC. 13:04:26 FIN%

**RMC INFO JOURNAL – Le 09/10/2015 – 08:05:36****Raphaëlle DUCHEMIN**

C'est la grande réforme du quinquennat, celle voulue par François HOLLANDE, dès l'an prochain les salariés auront tous un Compte Personnel d'Activité, le nouveau dispositif va regrouper tous les droits acquis au cours de nos carrières, il s'agit tout simplement de simplifier les choses. Ça va marcher comment Annabelle ROGER ?

Annabelle ROGER

Imaginez une carte Vitale, mais pas pour votre santé, pour votre parcours professionnel, c'est le futur Compte Personnel d'Activité, ce compte réunira l'ensemble de vos droits sociaux, compte personnel de formation, compte pénibilité, compte épargne-temps, voire d'autres dispositifs tel que le congé parental. Le CPA sera ouvert dès l'âge de 16 ans, il vous suivra jusqu'à votre retraite. Avantage, pas de déperdition d'informations, ni de droits, en cas de perte d'emploi, de changement de statut ou de société. Cette personnalisation permettra par ailleurs d'offrir plus de droits aux personnes en difficulté sur la marche du travail, comme les jeunes sans formation ou les chômeurs de longue durée. Reste à trancher le nerf de la guerre, le financement, pour François HOLLANDE ce compte se veut une réponse à la peur de l'avenir des salariés dans cette période de crise, puisqu'ils se constitueront au fur et à mesure de leur carrière un patrimoine social.

Raphaëlle DUCHEMIN

Et France Stratégie remet ce matin à Manuel VALLS justement un rapport sur le déploiement de ce nouveau dispositif. 08:06:45. FIN-



"compte personnel d'activité" = nouveau "livret ouvrier"

Le « compte personnel d'activité » big-brother-Medef est annoncé par le gouvernement en janvier 17

il s'agit d'un danger redoutable contre les droits des salariés de la naissance d'un nouveau livret ouvrier, où tout sera « personnel » rien ne sera plus collectif :- compte pénibilité individuelle, - compte formation individuelle, - compte épargne-congés individuel, - compte jours enfants malades, - compte forfaits jours et RTT- compte déchargeable chômage, tout ça dans une carte à puce « embauche parcours professionnel et carrière » qui sera contrôlée par les patrons et servira naturellement au tri à l'embauche, le comble de la soumission de gré a gré à l'employeur(cf tous les articles analytiques précédents sur ce blog: critique des lois Macron Rebsamen, Combexelle, de Mettling, tout ça repris par Valls)





URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



actuEL-RH

@actuEL_RH

14140

Tweets

1311

Following

10638

Followers

(INFO) [@actuEL_RH](#) dévoile les pistes du rapport sur le compte personnel d'activité remis ce matin
[@manuelvalls](#) (ab) <http://t.co/z6TQxODFWH>"

(INFO) [@actuEL_RH](#) dévoile les pistes du rapport sur le compte
personnel d'activité remis ce matin [@manuelvalls](#) (ab)
<http://t.co/z6TQxODFWH>"





URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



Gerard Filoche

@gerardfiloche

102107

Tweets

3526

Following

28762

Followers

« Compte personnel d'activité » = nouveau « livret ouvrier » – Le blog de Gérard Filoche

<http://t.co/IO0ViJpStt>

« Compte personnel d'activité » = nouveau « livret ouvrier » – Le blog
de Gérard Filoche <http://t.co/IO0ViJpStt>





SOCIAL ENTRETIEN AVEC LA NOUVELLE MINISTRE DU TRAVAIL, MYRIAM EL KHOMRI

«Faire bouger les lignes»

À 37 ans, elle est chargée de deux défis décisifs pour les Français, et pour le président: réduire le chômage et réformer le droit du travail. Rencontre avec Myriam El Khomri, aujourd'hui en Franche-Comté.

Que représente le compte personnel d'activité, sur lequel vous recevez un rapport aujourd'hui?



« Je ne retrouve pas la créativité et la combativité du terrain dans les échanges parisiens », regrette la ministre. Photo AFP

C'est une révolution, une vision moderne de notre modèle social, qui répond à l'aspiration des Français à la maîtrise de leur parcours professionnels. La vie professionnelle a changé, elle est faite de davantage de ruptures. Nous voulons que les droits acquis par un actif au cours de sa carrière ne soient jamais perdus, quels que soient ses changements d'emploi ou de statut. Un salarié perd son compte épargne temps lorsqu'il change d'entreprise, ne peut plus utiliser son compte formation s'il crée son entreprise. Ces situations viennent des cloisonnements de nos dispositifs, et c'est pour y répondre

que nous créons le CPA.

Au-delà du compte personnel de formation, du compte pénibilité, que pourrait-on encore inclure dans ce compte personnel?

Nous engageons le dialogue avec les partenaires sociaux. Mais les socialistes portent de longue date le droit à la deuxième chance, pour les personnes sorties sans diplôme du système scolaire. On pourrait donc imaginer une sorte de compte-temps qui leur permettrait de reprendre une formation ou des études.

Souhaitez-vous une négociation, avec l'objectif d'un accord, sur ce compte personnel d'activité?

Ce serait effectivement un beau sujet de négociation. Mais nous en discuterons avec les partenaires sociaux lors de la conférence sociale, le 19 octobre.

Vous avez le Code du travail sur votre bureau. Il est trop lourd, trop épais?

La vraie question est l'illisibilité des droits pour les salariés, et la complexité pour les petites entreprises. Et les cadres trop rigides empêchent les adaptations au plus près du terrain. En partant du rapport de Jean-Denis Combexelle, nous devons redonner du souffle à la négociation collective, en faire un

levier de performance économique et sociale. Ce sera l'objectif de la loi que je présenterai début 2016.

Mais pour négocier, il faut des partenaires. À gauche, beaucoup critiquent la mauvaise volonté du patronat

Ne généralisons pas. Certains patrons souhaiteraient en effet qu'il n'y ait pas de syndicat. Et certains syndicats ont une culture qui ne les conduit pas toujours à la table des négociations. Moi, je défends le dialogue social, parce qu'il permet des solutions équilibrées.

Vous avez personnellement été syndiquée?

Non, parce que j'étais chargée de mission, pas membre de la fonction publique territoriale. Mais j'ai poussé à la création d'un syndicat des collaborateurs d'élus à la Ville de Paris, quand j'étais adjointe au maire.

Selon vous, le service public de l'emploi fonctionne bien?

Pôle Emploi s'est beaucoup amélioré, dans le contact avec les entreprises, ou sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi de longue durée. Mais il y a beaucoup d'acteurs, dans les champs de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle.



Avec trop de lourdeurs, parfois de blocages, au détriment des demandeurs d'emploi. Il faut nous faut absolument une meilleure coordination, je suis sûre que nous pouvons gagner en efficacité.

François Rebsamen, avant de quitter le bureau où nous sommes, avait déclaré à notre journal :

« La France est dure à réformer »

C'est vrai, quand on est sur le terrain, quand on voit tous ces projets, ces innovations, ces dialogues entre chefs d'entreprise et salariés, on ne peut qu'être optimiste. Et puis ce climat se dégrade quand on passe au niveau national

Vous voulez dire : au niveau

parisien?

Oui, je ne retrouve pas la créativité et la combativité du terrain dans les échanges « parisiens », on est davantage dans la défiance. Mais moi, j'ai envie de faire bouger les lignes. J'ai 37 ans, je suis une femme de gauche, j'ai envie d'incarner ce que doivent être les droits des actifs dans le futur, et contribuer à inventer le modèle social du XXI^e siècle.

Propos recueillis par Francis
BROCHET ■



SOCIAL ENTRETIEN AVEC MYRIAM EL KHOMRI

«Je veux faire bouger les lignes»

A 37 ans, elle est chargée de deux défis décisifs pour les Français, et pour le président: réduire le chômage, réformer le droit du travail. Rencontre avec Myriam El Khomri, la nouvelle ministre du Travail, qui est aujourd'hui en Franche-Comté.

Que représente le compte personnel d'activité, sur lequel vous recevez un rapport aujourd'hui?



« J'ai envie de faire bouger les lignes », affirme la ministre Myriam El Khomri. Photo AFP

C'est une révolution, une vision moderne de notre modèle social, qui répond à l'aspiration des Français à la maîtrise de leur parcours professionnels. La vie professionnelle a changé, elle est faite de davantage de ruptures. Nous voulons que les droits acquis par un actif au cours de sa carrière ne soient jamais perdus, quels que soient ses changements d'emploi ou de statut. Un salarié perd son compte épargne temps lorsqu'il change d'entreprise, ne peut plus utiliser son compte formation s'il crée son entreprise. Ces situations viennent des cloisonnements de nos dispositifs, et c'est pour y répondre que nous créons le CPA.

Au-delà du compte personnel de formation, du compte pénibilité, que pourrait-on encore inclure dans ce compte personnel?

Nous engageons le dialogue avec les partenaires sociaux. Mais les socialistes portent de longue date le droit à la deuxième chance, pour les personnes sorties sans diplôme du système scolaire. On pourrait donc imaginer une sorte de compte-temps qui leur permettrait de reprendre une formation ou des études.

Vous avez le Code du travail sur votre bureau. Il est trop lourd, trop épais?

La vraie question est l'illisibilité des droits pour les salariés, et la complexité pour les petites entreprises. Et les cadres trop rigides empêchent les adaptations au plus près du terrain. En partant du rapport de Jean-Denis Combrexelle, nous devons redonner du souffle à la négociation collective, en faire un levier de performance économique et sociale. Ce sera l'objectif de la loi que je présenterai début 2016.

Mais pour négocier, il faut des partenaires. À gauche, beaucoup critiquent la mauvaise volonté du patronat

Ne généralisons pas. Certains patrons souhaiteraient en effet qu'il n'y ait pas de syndicat. Et certains syndicats ont une culture qui ne les

conduit pas toujours à la table des négociations. Moi, je défends le dialogue social, parce qu'il permet des solutions équilibrées.

Vous avez personnellement été syndiquée?

Non, parce que j'étais chargée de mission, pas membre de la fonction publique territoriale. Mais j'ai poussé à la création d'un syndicat des collaborateurs d'élu à la Ville de Paris, quand j'étais adjointe au maire.

Selon vous, le service public de l'emploi fonctionne bien?

Pôle Emploi s'est beaucoup amélioré, dans le contact avec les entreprises, ou sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi de longue durée. Mais il y a beaucoup d'acteurs, dans les champs de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle. Avec trop de lourdeurs, parfois de blocages, au détriment des demandeurs d'emploi. Il faut nous faut absolument une meilleure coordination, je suis sûre que nous pouvons gagner en efficacité.

François Rebsamen, avant de quitter le bureau où nous sommes, avait déclaré à notre journal :

« La France est dure à réformer »
C'est vrai, quand on est sur le terrain, quand on voit tous ces



projets, ces innovations, ces dialogues entre chefs d'entreprise et salariés, on ne peut qu'être optimiste. Et puis ce climat se dégrade quand on passe au niveau national

Vous voulez dire : au niveau parisien?

Oui, je ne retrouve pas la créativité et la combativité du terrain dans les échanges « parisiens », on est davantage dans la défiance. Mais moi, j'ai envie de faire bouger les lignes. J'ai 37 ans, je suis une femme de gauche, j'ai envie d'incarner ce que doivent être les droits des actifs dans le futur, et contribuer à inventer le modèle social du XXI^e siècle.

Recueilli par Francis BROCHET. ■

POLITIQUE ENTRETEN AVEC LA NOUVELLE MINISTRE DU TRAVAIL, MYRIAM EL KHOMRI

«Un droit à la deuxième chance»

À 37 ans, elle est chargée de deux défis décisifs pour les Français, et pour le président: réduire le chômage, réformer le droit du travail. Rencontre avec Myriam El Khomri.

Que représente le compte personnel d'activité, sur lequel vous recevez un rapport aujourd'hui?



« Je ne retrouve pas la créativité et la combativité du terrain dans les échanges "parisiens" », regrette la ministre. Photo AFP

C'est une révolution, une vision moderne de notre modèle social, qui répond à l'aspiration des Français à la maîtrise de leur parcours professionnels. La vie professionnelle a changé, elle est faite de davantage de ruptures. Nous voulons que les droits acquis par un actif au cours de sa carrière ne soient jamais perdus, quels que soient ses changements d'emploi ou de statut. Un salarié perd son compte épargne temps lorsqu'il change d'entreprise, ne peut plus utiliser son compte formation s'il crée son entreprise. Ces situations viennent des cloisonnements de nos dispositifs, et c'est pour y répondre

que nous créons le CPA.

Au-delà du compte personnel de formation, du compte pénibilité, que pourrait-on encore inclure dans ce compte personnel?

Nous engageons le dialogue avec les partenaires sociaux. Mais les socialistes portent de longue date le droit à la deuxième chance, pour les personnes sorties sans diplôme du système scolaire. On pourrait donc imaginer une sorte de compte-temps qui leur permettrait de reprendre une formation ou des études.

Souhaitez-vous une négociation, avec l'objectif d'un accord, sur ce compte personnel d'activité?

Ce serait effectivement un beau sujet de négociation. Mais nous en discuterons avec les partenaires sociaux lors de la conférence sociale, le 19 octobre.

Vous avez le Code du travail sur votre bureau. Il est trop lourd, trop épais?

La vraie question est l'illisibilité des droits pour les salariés, et la complexité pour les petites entreprises. Et les cadres trop rigides empêchent les adaptations au plus près du terrain. En partant du rapport de Jean-Denis Combrexelle, nous devons redonner du souffle à la

négociation collective, en faire un levier de performance économique et sociale. Ce sera l'objectif de la loi que je présenterai début 2016.

Mais pour négocier, il faut des partenaires. À gauche, beaucoup critiquent la mauvaise volonté du patronat

Ne généralisons pas. Certains patrons souhaiteraient en effet qu'il n'y ait pas de syndicat. Et certains syndicats ont une culture qui ne les conduit pas toujours à la table des négociations. Moi, je défends le dialogue social, parce qu'il permet des solutions équilibrées.

Vous avez personnellement été syndiquée?

Non, parce que j'étais chargée de mission, pas membre de la fonction publique territoriale. Mais j'ai poussé à la création d'un syndicat des collaborateurs d'élus à la Ville de Paris, quand j'étais adjointe au maire.

Selon vous, le service public de l'emploi fonctionne bien?

Pôle emploi s'est beaucoup amélioré, dans le contact avec les entreprises, ou sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi de longue durée. Mais il y a beaucoup d'acteurs, dans les champs de l'emploi, de l'insertion et de la



formation professionnelle. Avec trop de lourdeurs, parfois de blocages, au détriment des demandeurs d'emploi. Il faut nous faut absolument une meilleure coordination, nous pouvons gagner en efficacité.

François Rebsamen, avant de quitter le bureau où nous sommes, avait déclaré à notre journal :

« La France est dure à réformer »

C'est vrai, quand on est sur le terrain, quand on voit tous ces projets, ces innovations, ces dialogues entre chefs d'entreprise et salariés, on ne peut qu'être optimiste. Et puis ce climat se dégrade quand on passe au niveau national

Vous voulez dire : au niveau

parisien?

Oui, je ne retrouve pas la créativité et la combativité du terrain dans les échanges « parisiens », on est davantage dans la défiance. Mais moi, j'ai envie de faire bouger les lignes. J'ai 37 ans, je suis une femme de gauche, j'ai envie d'incarner ce que doivent être les droits des actifs dans le futur, et contribuer à inventer le modèle social du XXI^e siècle.

Recueilli par Francis Brochet ■



URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



Stéphane GRAND
@Stephane_Grand

12746
Tweets

1041
Following

16719
Followers

A LA UNE DE L'OPINION : Le mirage du compte personnel d'activité <http://t.co/Sgphifymh8> via
[@Lopinion_fr](#) et [@fannyguinochet](#)

A LA UNE DE L'OPINION : Le mirage du compte personnel d'activité
<http://t.co/Sgphifymh8> via [@Lopinion_fr](#) et [@fannyguinochet](#)





A quoi pourrait ressembler le compte personnel d'activité ?



Par B.P. avec Olivier Samain

- 0
- 0
- 1

Un rapport remis vendredi matin doit préciser les contours de ce nouveau compte qui réunirait

l'ensemble des droits sociaux des salariés.

Mieux connaître ses droits sociaux. Telle est l'ambition du Compte personnel d'activité qui devrait voir le jour début 2017. Un rapport de **France Stratégie** remis vendredi matin à Manuel Valls présente les contours de ce compte qui regrouperait l'ensemble des droits sociaux acquis tout au long du parcours professionnel. Ce sujet, présenté par François Hollande comme "la grande réforme sociale de [son] quinquennat", sera l'un des sujets majeurs de la Conférence sociale qui réunira à Paris gouvernement, patronat et syndicats à Paris.

Un compte à vie. Aujourd'hui, difficile de s'y retrouver parmi la longue liste des droits individuels acquis dès le début de sa carrière (droits à la formation, points du compte pénibilité, épargne-temps...) qu'on n'utilise pas, faute de les connaître, à des moments-clé, comme lorsque l'on perd son emploi. Ce nouveau Compte personnel d'activité doit pallier la méconnaissance de chacun sur ses droits et suivra chaque salarié toute sa vie, afin qu'il reste maître de son parcours. Cela permettra notamment aux personnes en situation précaire de bénéficier des mêmes chances que les salariés bien installés dans les entreprises.

Des droits convertibles. La particularité de ce Compte personnel d'activité réside dans sa flexibilité. Certains droits seraient ainsi convertibles. Les jours d'épargne-temps, par exemple, pourraient être transformés en droits à la formation en cas de manque. Et en cas de changement d'entreprise, ce compte continuerait de vivre et d'être alimenté, libre au salarié ensuite d'avertir son employeur sur ce qu'il contient, et de l'utiliser quand bon lui semble.

Le rapport remis vendredi matin au Premier ministre suggère d'ouvrir ce compte dès l'âge de 16 ans, voire plus tôt si l'on est apprenti. Les jeunes sans qualification partiraient avec une petite dotation au départ.

"Le dernier geste de Hollande pour l'emploi", écoutez l'édition éco d'Eric Le Boucher :



URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



Europe 1
@Europe1

99512
Tweets

2359
Following

649518
Followers

A quoi pourrait ressembler le compte personnel d'activité ? <http://t.co/y23AzIG1Yo> <http://t.co/AQ3DoiZ07M>

A quoi pourrait ressembler le compte personnel d'activité ?
<http://t.co/y23AzIG1Yo> <http://t.co/AQ3DoiZ07M>





À quoi ressemblera le « compte personnel d'activité », présenté mardi par le Président comme « la grande réforme pour les années qui viennent » ? Un rapport de France Stratégie, remis aujourd'hui à Manuel Valls, propose des pistes : le compte serait ouvert automatiquement à l'âge de 16 ans (voire avant pour les apprentis), au moment de la réception de la Carte vitale, à toute personne résidant en France. Ce serait un système à points, de droits « portables » et

convertibles, qui regrouperait les comptes existants (formation, pénibilité, épargne-temps, voire assurance chômage). Le gouvernement espère préciser tout cela dans la « loi Khomri » prévue début 2016. Mais attention à « ne pas confondre vitesse et précipitation », a prévenu Laurent Berger (CFDT). ■



Air France, la fin du diesel, le compte personnel d'activité, le lobby de l'industrie chimique... la matinale de l'industrie



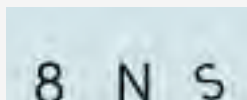
x

Email de votre ami :

Votre Nom :

Votre Email :

Saisissez le code de sécurité * Code erroné *



A lire ce matin dans la revue de presse :

- La reprise des négociations chez Air France

Ayrault relance le projet de réforme fiscale

- Quand Apple mange les restes de Tesla

LES ARTICLES À LIRE



A qui profiterait (ou pas) la mort du diesel

L'affaire Volkswagen va peut-être précipiter la fin du diesel en Europe, du moins en France. Quelles seraient les conséquences... Lire la suite



"L'industrie a mis toutes ses forces en lobbying pour faire dérailler le projet de réglementation sur les perturbateurs endocriniens"

Après trois ans d'enquête, la journaliste indépendante Stéphane Horel publie aujourd'hui « Intoxication », un livre dénonçant l'influence du lobbying... [Lire la suite](#)

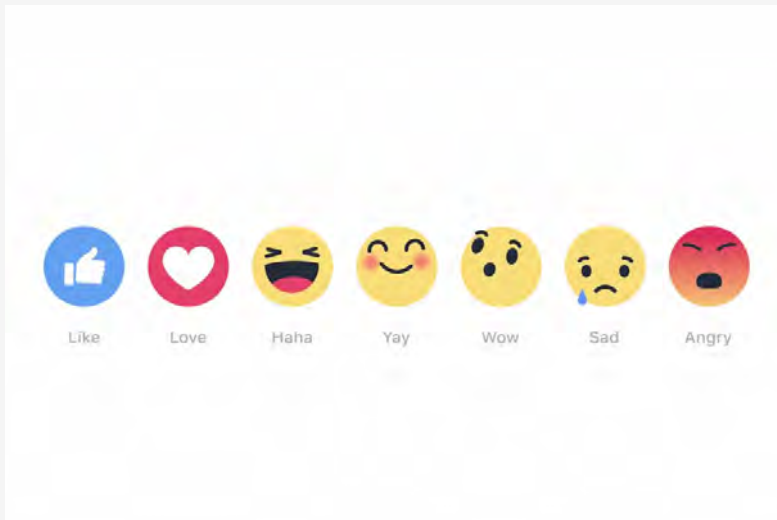


Le compte personnel d'activité, "Sécurité sociale du XXIe siècle"

France Stratégie rend ce vendredi 9 octobre ses conclusions sur les contours que pourrait prendre le futur compte personnel d'activité. Un compte ouvert à tous dès 16 an... [Lire la suite](#)



"Je veux lancer un rendez-vous sur la compétitivité en 2016", affirme Jean-Philippe Girard (Ania). Plutôt discret depuis les violentes crises estivales des filières élevages, Jean-Philippe Girard, le président de l'Association nationale... Lire la suite



La nouvelle acquisition d'Apple, Amazon dans l'artisanat, Facebook fait des sentiments... une semaine dans la Silicon Valley

La nouvelle acquisition d'Apple, Amazon dans l'artisanat, Facebook fait des sentiments... une semaine dans la Silicon Valley Lire la suite



Le meilleurs films de Pariscience, le festival du film scientifique
Les différents jurys du festival Pariscience ont rendu leur verdict le mardi 6 octobre. Retrouvez ci-dessous... Lire la suite

L'INDUSTRIE C'EST FOU



Vidéo : à 18 ans, il se fabrique un kart à réaction
Avec déjà deux réacteurs à son actif, le jeune Chris Tomko a de l'avenir ! Le premier fonctionne au propane, tandis que le deuxième, plus performant, tourne au diesel... Lire la suite

Imprimer



SOCIAL ENTRETIENAVECLAMINISTREDUTRAVAIL, MYRIAMELKHOMRI

Bouger les lignes»

À 37 ans, elle est chargée de deux défis décisifs pour les Français, et pour le président: réduire le chômage, réformer le droit du travail. Rencontre avec la ministre du Travail, Myriam El Khomri, aujourd'hui en Franche-Comté.

Que représente le compte personnel d'activité, sur lequel vous recevez un rapport aujourd'hui?



« Je ne retrouve pas la créativité et la combativité du terrain dans les échanges parisiens ». AFP

C'est une révolution, une vision moderne de notre modèle social, qui répond à l'aspiration des Français à la maîtrise de leur parcours professionnels. La vie professionnelle a changé, elle est faite de davantage de ruptures. Nous voulons que les droits acquis par un actif au cours de sa carrière ne soient jamais perdus, quels que soient ses changements d'emploi ou de statut. Un salarié perd son compte épargne temps lorsqu'il change d'entreprise, ne peut plus utiliser son compte formation s'il crée son entreprise. Ces situations viennent des cloisonnements de nos dispositifs, et c'est pour y répondre que nous créons le CPA..

Au-delà du compte personnel de formation, du compte pénibilité, que pourrait-on encore inclure dans ce compte personnel?

Nous engageons le dialogue avec les partenaires sociaux. Mais les socialistes portent de longue date le droit à la deuxième chance, pour les personnes sorties sans diplôme du système scolaire. On pourrait donc imaginer une sorte de compte-temps qui leur permettrait de reprendre une formation ou des études.

Vous avez le Code du travail sur votre bureau. Il est trop lourd, trop épais?

La vraie question est l'illisibilité des droits pour les salariés, et la complexité pour les petites entreprises. Et les cadres trop rigides empêchent les adaptations au plus près du terrain. En partant du rapport de Jean-Denis Combrexelle, nous devons redonner du souffle à la négociation collective, en faire un levier de performance économique et sociale. Ce sera l'objectif de la loi que je présenterai début 2016.

Mais pour négocier, il faut des partenaires. À gauche, beaucoup critiquent la mauvaise volonté du patronat

Ne généralisons pas. Certains patrons souhaiteraient en effet qu'il n'y ait pas de syndicat. Et certains syndicats ont une culture qui ne les

conduit pas toujours à la table des négociations. Moi, je défends le dialogue social, parce qu'il permet des solutions équilibrées.

Vous avez personnellement été syndiquée?

Non, parce que j'étais chargée de mission, pas membre de la fonction publique territoriale. Mais j'ai poussé à la création d'un syndicat des collaborateurs d'élus à la Ville de Paris, quand j'étais adjointe au maire.

Selon vous, le service public de l'emploi fonctionne bien?

Pôle Emploi s'est beaucoup amélioré, dans le contact avec les entreprises, ou sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi de longue durée. Mais il y a beaucoup d'acteurs, dans les champs de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle. Avec trop de lourdeurs, parfois de blocages, au détriment des demandeurs d'emploi. Il faut nous faut absolument une meilleure coordination, je suis sûre que nous pouvons gagner en efficacité.

François Rebsamen, avant de quitter le bureau où nous sommes, avait déclaré à notre journal :

« La France est dure à réformer »
C'est vrai, quand on est sur le terrain, quand on voit tous ces



projets, ces innovations, ces dialogues entre chefs d'entreprise et salariés, on ne peut qu'être optimiste. Et puis ce climat se dégrade quand on passe au niveau national

Vous voulez dire : au niveau parisien?

Oui, je ne retrouve pas la créativité et la combativité du terrain dans les échanges « parisiens », on est davantage dans la défiance. Mais moi, j'ai envie de faire bouger les lignes. J'ai 37 ans, je suis une femme de gauche, j'ai envie d'incarner ce que doivent être les droits des actifs dans le futur, et contribuer à inventer le modèle social du XXI^e siècle.

Recueilli par Francis BROCHET ■



URL : <http://www.twitter.com>

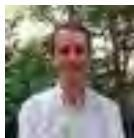
PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



Olivier Auguste

@Olivier_Auguste

10149

Tweets

726

Following

5478

Followers

Compte personnel d'activité is the new Dossier médical personnel ? <http://t.co/sbgUll4wvQ> par
[@fannyguinochet](#) (abo) <https://t.co/4vm2RpkQyZ>

Compte personnel d'activité is the new Dossier médical personnel ?
<http://t.co/sbgUll4wvQ> par [@fannyguinochet](#) (abo)
<https://t.co/4vm2RpkQyZ>





URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



Daniel_Jerome44

@Daniel_Jerome44

211922

Tweets

13258

Following

12066

Followers

Compte personnel d'activité: un rapport propose un dispositif universel à points - Le Parisien

<http://t.co/RjahxcqCrk>

Compte personnel d'activité: un rapport propose un dispositif universel à points - Le Parisien <http://t.co/RjahxcqCrk>





La matinale : Moyen-Orient, Michel Rocard, Avocats

Préparez votre journée avec la sélection de l'Opinion



LE FAIT DU JOUR

#ORIENTBUSINESS - Manuel Valls entame aujourd'hui une tournée de quatre jours au Moyen-Orient, qui l'emmènera en Egypte, en Jordanie et en Arabie saoudite. Selon Matignon, ce voyage a une «forte dimension économique» mais aussi diplomatique alors que la région est secouée par la guerre en Syrie et en Irak. Le Premier ministre sera accompagné du ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, de celui de la Défense, Jean-Yves Le Drian et du secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, Alain Vidalies ainsi que d'une vingtaine de chefs d'entreprises.

JOURNEE CHARGEE POUR...

#MICHELROCARD - L'ancien Premier ministre de François Mitterrand sera élevé au rang de Grand'croix de la Légion d'honneur - la plus haute distinction-, des mains de François Hollande. Une cérémonie officielle qui aura lieu à l'Elysée à 18 heures sous les regards très appuyés des plus fervents partisans de la deuxième gauche. Parmi les invités : Manuel Valls, Emmanuel Macron, Jacques Delors mais aussi Philippe Wahl, etc.

A L'AGENDA

#INDUSTRIE - Le chiffre du mois de juillet avait jeté un froid jusque dans les couloirs de l'Elysée. C'est dire si celui du mois d'août sera scruté avec intérêt. L'Insee publie ce matin la statistique sur la production industrielle en août. «Celle de juillet a été impactée par des fermetures d'usine un peu plus tôt que prévu, mais elles ont ré-ouvert un peu plus tôt en août également», escomptaient les économistes de l'Insee dans leur dernière note de conjoncture. L'Elysée croise les doigts pour qu'ils aient raison.

#MACRON - Le ministre de l'Economie prononcera aujourd'hui à 9h un discours à l'occasion de l'ouverture du Congrès annuel des avocats, à la Mutualité, sur l'application de la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances. Il commencera à dévoiler, en partie ses idées pour sa future loi numérique et la façon dont elle peut changer le métier d'avocats.

#CPA - **France Stratégie** remet ce vendredi à Manuel Valls le rapport sur le compte personnel d'activité que lui a commandé au début de l'été Matignon. Un document qui doit préfigurer les contours de ce que François Hollande n'hésite pas à présenter comme la grande réforme sociale de son quinquennat. En théorie séduisant, ce dispositif ambitieux risque toutefois de se transformer en usine à gaz.

#LOPINION - A 8h45, Nicolas Beytout reçoit Valérie Poinot, directrice générale déléguée des laboratoires Boiron. Ne ratez aucune information exclusive de l'Opinion en nous suivant sur Twitter, Facebook et LinkedIn.

LE CHIFFRE

#50 - C'est, en milliards de dollars, ce qu'est prêt à déboursier Dell pour racheter le géant du stockage EMC Corp. afin de concurrencer frontalement HP, IBM, Cisco et Oracle sur le marché entreprise. Pour Dell et le fonds Silver Lake, le montant de la dette nécessaire à cette opération pourrait s'élever jusqu'à 40 milliards de dollars. Une opération monstrueuse qui, selon des analystes qui se sont confiés au Wall Street Journal, devrait «changer le paysage de l'informatique d'entreprise».

TOUT SHANGHAI EN PARLE

#ASIE - La vaste campagne anti-corruption lancée par le président Xi Jinping fait une nouvelle victime. Le gouverneur de la province du Fujian, l'une des régions les plus riches du pays, est l'objet d'une enquête pour «violation grave de la discipline». En d'autres termes, Su Shulin est soupçonné de corruption. A la tête de la province depuis 2011, il a aussi présidé la China Petroleum and Chemical Corporation. C'est un personnage puissant, un «tigre» comme les surnomme le numéro un chinois, mais qui ne l'impressionne pas.

TOUT WASHINGTON EN PARLE

#AMERIQUE - «Implosion historique», «crise», «chaos» : les médias ne trouvent pas de mots assez justes pour décrire l'état de la droite américaine après le retrait surprise, hier, de la candidature de Kevin McCarthy au poste très influent de président de la Chambre des représentants (le Speaker). L'élu républicain de Californie, pourtant grand favori à la succession de John Boehner, a préféré se retirer de la course face à l'opposition d'une quarantaine de frondeurs ultra-conservateurs issus du Tea Party. Le Grand Old Party paraît plus divisé que jamais.

TOUT BRUXELLES EN PARLE

#EUROPE - Le secrétaire général de l'Alliance atlantique a indiqué, jeudi 8 octobre, que l'Otan était prête à envoyer des troupes en Turquie pour défendre ce pays contre les menaces qui pèsent sur sa frontière sud. L'espace aérien turc fait l'objet d'incursions de la part d'avions militaires russes depuis plusieurs jours. Des violations jugées «irresponsables» par Jens Stoltenberg, le secrétaire général de l'Otan. Ces avions menaient des frappes en Syrie.

L'OPINION DES AUTRES

#PAIEMENTS - Dans Les Echos, l'Europe veut doper les paiements électroniques : le Parlement européen a adopté jeudi à Strasbourg, la deuxième directive sur les services de paiements (DSP2). Un texte qui agace les banques car il instaure «un nouveau type d'acteur régulé : les prestataires de services de paiement tiers, qui pourront initier des paiements à la demande du payeur, sans détenir les fonds concernés. Il s'agit notamment des agrégateurs de comptes.».

L'ARTICLE A RELIRE

#STARTUP - «La France a déjà tous les ingrédients pour devenir une formidable start-up nation» explique à l'Opinion le cofondateur et dirigeant de Criteo, Jean-Baptiste Rudelle (accès libre), en marge de la sortie de son ouvrage, «On m'avait dit que c'était impossible: Le manifeste du fondateur de Criteo» (Stock septembre 2015). Il explique qu'on trouve en France «des ingénieurs très qualifiés, une recherche de grande qualité, les infrastructures, les capitaux... Ce dont nous avons besoin avant tout, c'est d'un changement culturel. En particulier, c'est en identifiant ses propres limites, en faisant appel à des compétences extérieures que le fondateur réussit.»



CRÉDIT D'IMPÔT

Le Cice largement adopté par les entreprises

Le Cice, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, a été largement adopté par les entreprises, d'après le comité de suivi du dispositif. Mais pour une évaluation de ses effets sur les entreprises, il faudra attendre l'an prochain.

« Le taux de non-recours est anecdotique », a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie et président du comité de suivi du dispositif fiscal. Le 22 septembre, à Paris, il présentait le rapport 2015 de cette instance. Entré en vigueur en janvier 2013, le Cice porte sur la masse salariale des employés dont la rémunération n'excède pas 2,5 fois le smic. Au total, pour 2015, la créance fiscale devrait s'élever à 18,2 milliards d'euros, d'après les estimations avancées par le comité. Au 31 juillet dernier, le montant déclaré par les entreprises atteignait déjà 14,2 milliards, au titre des salaires 2014.

Tendance à la baisse, en revanche, pour le préfinancement du Cice par Bpifrance, la banque publique d'investissement : l'activité a diminué de 32 % pour atteindre 680 millions d'euros sur les six premiers mois de l'année. L'établissement a durci les règles de l'octroi et la demande de préfinancement a diminué, précise le rapport du comité.

Toutes les entreprises n'ont pas également profité du Crédit d'impôt. Ce sont prioritairement les secteurs qui utilisent intensivement de la main-d'œuvre qui en bénéficient, comme l'hébergement et la restauration, les services administratifs ou la construction : la part de la masse salariale éligible au Cice y est supérieure à 75 %. En revanche, les entreprises de secteurs tels que l'industrie pharmaceutique, les activités financières et les assurances, en bénéficient moins, puisqu'elles ont en moyenne moins de 40 % de leur masse salariale éligible au crédit d'impôt. Une répartition qui confirme celle déjà observée en 2013 par le comité de suivi.

Autre analyse réalisée par l'instance, celle du lien entre export et Cice. Au total, en effet, note le rapport, les entreprises exportatrices bénéficient de près de la moitié du total du Cice, ce qui correspond à leur part dans l'emploi total. Mais plus elles exportent, moins leur part de masse salariale éligible au Cice est importante. Et parmi les entreprises exportatrices, ce sont celles qui commercialisent des produits dont les valeurs unitaires sont les plus faibles qui bénéficient le plus de ce crédit d'impôt. Bref, le Cice ne constitue pas l'outil pour booster les champions de l'export proposant produits et services innovants et haut de gamme, qui supposent des investissements en recherche et développement et une main d'œuvre très qualifiée.

DES INTENTIONS, UNE ÉVALUATION EN 2016 ET UN JUGEMENT IMMÉDIAT

D'après les déclarations d'intentions des entreprises, interrogées en juillet dernier par le comité, les sociétés comptent utiliser le Cice prioritairement pour investir, puis, pour accroître leur résultat d'exploitation, et enfin pour embaucher. Diminuer les prix de vente vient loin derrière, en dernière position. Et si ces tendances sont comparables dans l'industrie et dans les services (hors commerce), ce dernier secteur semble plus enclin à embaucher : 54 % des entreprises de services déclarent avoir l'intention d'affecter le Cice à l'emploi, contre 35 % dans l'industrie.

Au-delà de ces déclarations d'intentions, pour pouvoir connaître l'évaluation des effets concrets du Cice, il faudra attendre 2016, a prévenu le comité. Le CESE, le Conseil économique social et environnemental, lui, n'a pas attendu pour porter son jugement sur

l'efficacité du dispositif. Ainsi que le rapporte le magazine l'Express du 23 septembre, le projet de rapport sur l'« état de la France en 2015 » du CESE pointe « des effets décevants du Crédit d'impôt compétitivité et emploi, par ailleurs mal ciblé, qui n'aurait pour effet que de sauver des emplois dans un premier temps et ne favoriserait pas nécessairement la création d'emplois (...) ».

Anne DAUBREE



Le compte personnel d'activité veut sécuriser les carrières

France Stratégie remet vendredi 9 octobre au premier ministre son rapport sur le compte personnel d'activité (CPA), annoncé comme la grande réforme sociale du quinquennat. Ce rapport, que La Croix s'est procuré, milite pour la création d'un compte qui irait de 16 ans à la mort et où seraient consignés une série de droits sociaux.



Le compte personnel d'activité, "Sécurité sociale du XXIe siècle"

©



Le compte personnel d'activité, "Sécurité sociale du XXIe siècle"



France Stratégie rend ce vendredi 9 octobre ses conclusions sur les contours que pourrait prendre le futur compte personnel d'activité. Un compte ouvert à tous dès 16 ans, où seront réunis tous les droits sociaux attachés à la personne. Ce dispositif pourrait prendre une dizaine d'années à mettre en place.

François Hollande veut en faire le marqueur de la politique sociale de son quinquennat, symbole d'une action de gauche susceptible de reconquérir son électorat. Le compte personnel d'activité (CPA) sera un filet de sécurité pour les parcours professionnels des Français, la "Sécurité sociale du XXIe siècle" évoquée le 6 octobre par le chef de l'Etat.

Officiellement créé par la loi Rebsamen cet été, le CPA est encore une coquille vide, qui demande à être remplie. **France Stratégie**, saisi d'une réflexion sur les contours de ce futur compte, rend vendredi 9 octobre ses conclusions au premier ministre, dix jours avant la conférence sociale qui y consacra une de ses trois tables rondes.

En trois mois, dont juillet et août, l'organisme d'études du gouvernement n'a pas pu aller très loin, notamment sur le financement et la gouvernance. Son rapport renvoie aussi certaines décisions de fond à la négociation ou au débat politique. Mais la réflexion est engagée, et les propositions s'affinent.

Un compte personnel universel

Ouvert dès 16 ans, avec l'attribution de la carte Vitale, ce compte sera proposé à tous, salariés, indépendants, femmes au foyer, fonctionnaires, chômeurs, jeunes n'ayant jamais travaillé, retraités... Pourvu qu'ils résident sur le sol français.

Il sera clos avec le décès. Les droits qui y figureront suivront donc chaque personne tout au long de sa vie, quels que soient ses changements de parcours. Promesse d'une simplification pour les individus, qui trouveront en un seul endroit des informations sur la totalité des droits qu'ils ont accumulés, parfois, auprès d'une multitude d'organismes.

Beaucoup de gens s'interrogent sur les conséquences pour leur retraite d'un départ de la fonction publique, d'un basculement du statut de salarié à indépendant... Le CPA leur apportera des informations. Promesse, aussi, de droits attachés à la personne, et non plus au poste de travail. Une sécurisation des parcours professionnels primordiale dans un contexte de flexibilité accrue,

notamment si le code du travail est réformé.

Un moyen, aussi, d'encourager la mobilité des salariés en CDI, un peu moins effrayés par la perspective d'abandonner leur sécurité.

Des droits convertibles en d'autres droits

Dans le compte pénibilité, le nombre d'années d'exposition à la pénibilité dote un salarié d'un certain nombre de points, portés sur un compte, et convertibles en heures de formation, en temps partiel payé à temps complet ou en départ anticipé à la retraite. Le compte personnel d'activité fonctionnera sur la même philosophie : tous les droits, qui se mesurent parfois en heures, parfois en jours, parfois en trimestres, parfois en argent, seront convertis en points.

Ces points, "monnaie universelle", pourront être utilisés pour se former ou prendre un congé. Un exemple : le congé parental n'est aujourd'hui ouvert qu'aux salariés ayant un an d'ancienneté. Il n'est donc pas accessible à tou(te)s ceux et celles qui enchaînent les contrats courts auprès de plusieurs employeurs.

Le CPA pourrait permettre de cumuler des droits et leur ouvrir l'accès au congé parental. D'autres points ne seront pas convertibles : impossible de renoncer à ses droits à l'assurance maladie, à la retraite, au chômage, pour faire autre chose. Le CPA reprendra le compte personnel de formation, comptabilisera les droits portables au chômage et à la complémentaire santé. Il prendra une forme numérique autorisant toutes les évolutions futures, mais aussi les tchats personnalisés, les forums de conseils entre pairs...

Offrir plus de droits à ceux qui en ont le plus besoin

L'Etat, les entreprises, les branches, les régions, pourront "offrir" des points à ceux qui sont le plus en difficulté : jeunes sans activité, chômeurs de longue durée, seniors. Un jeune qui a arrêté tôt ses études, qui a donc moins coûté à la collectivité que celui qui a passé cinq ans à l'université, pourrait se voir doté de points de formation supplémentaires, lui permettant de rattraper son retard.

Celui qui a effectué un service civique, au service de la collectivité, pourrait être récompensé en points. L'abondement permettra aussi de flécher des points supplémentaires vers les besoins des entreprises : une formation pour se reconvertir vers les métiers en tension dans une branche ou sur un territoire, par exemple. L'individu aussi, pourrait être appelé à cofinancer certains usages du CPA, notamment s'il veut prendre des congés pour s'occuper d'un parent ou pour exercer une activité d'utilité sociale. Les précaires, les nouveaux travailleurs du numérique, les indépendants multi-activités, pourraient bénéficier d'une protection sociale inexistante actuellement pour eux.

Les droits nouveaux proposés à ces publics en difficulté nécessiteront forcément des fonds nouveaux. **France Stratégie** évoque la création d'un "fonds CPA", mutualisation inter-entreprises, constitué "sans alourdir les charges des entreprises". Il y aura aussi des financements venus de l'Etat et des organismes de protection sociale, qui feront des économies de gestion grâce au futur portail CPA.

Une concertation devrait s'ouvrir avec les partenaires sociaux et une loi être présentée en 2016 pour une ouverture des CPA le 1er janvier 2017. Mais la version idyllique complète imaginée par **France Stratégie** fonctionnera pleinement à beaucoup plus long terme.

Cécile Maillard



Le compte personnel d'activité, "Sécurité sociale du XXIème siècle"



France Stratégie rend ce vendredi 9 octobre ses conclusions sur les contours que pourrait prendre le futur compte personnel d'activité. Un compte ouvert à tous dès 16 ans, où seront réunis tous les droits sociaux attachés à la personne. Ce dispositif pourrait prendre une dizaine d'années à mettre en place.

François Hollande veut en faire le marqueur de la politique sociale de son quinquennat, symbole d'une action de gauche susceptible de reconquérir son électorat. Le compte personnel d'activité (CPA) sera un filet de sécurité pour les parcours professionnels des Français, la "Sécurité sociale du XXIe siècle" évoquée le 6 octobre par le chef de l'Etat.

Officiellement créé par la loi Rebsamen cet été, le CPA est encore une coquille vide, qui demande à être remplie. **France Stratégie**, saisi d'une réflexion sur les contours de ce futur compte, rend vendredi 9 octobre ses conclusions au premier ministre, dix jours avant la conférence sociale qui y consacrerait une de ses trois tables rondes.

En trois mois, dont juillet et août, l'organisme d'études du gouvernement n'a pas pu aller très loin, notamment sur le financement et la gouvernance. Son rapport renvoie aussi certaines décisions de fond à la négociation ou au débat politique. Mais la réflexion est engagée, et les propositions s'affinent.

Un compte personnel universel

Ouvert dès 16 ans, avec l'attribution de la carte Vitale, ce compte sera proposé à tous, salariés, indépendants, femmes au foyer, fonctionnaires, chômeurs, jeunes n'ayant jamais travaillé, retraités... Pourvu qu'ils résident sur le sol français.

Il sera clos avec le décès. Les droits qui y figureront suivront donc chaque personne tout au long de sa vie, quels que soient ses changements de parcours. Promesse d'une simplification pour les individus, qui trouveront en un seul endroit des informations sur la totalité des droits qu'ils ont accumulés, parfois, auprès d'une multitude d'organismes.

Beaucoup de gens s'interrogent sur les conséquences pour leur retraite d'un départ de la fonction publique, d'un basculement du statut de salarié à indépendant... Le CPA leur apportera des informations. Promesse, aussi, de droits attachés à la personne, et non plus au poste de travail. Une sécurisation des parcours professionnels primordiale dans un contexte de flexibilité accrue,

notamment si le code du travail est réformé.

Un moyen, aussi, d'encourager la mobilité des salariés en CDI, un peu moins effrayés par la perspective d'abandonner leur sécurité.

Des droits convertibles en d'autres droits

Dans le compte pénibilité, le nombre d'années d'exposition à la pénibilité dote un salarié d'un certain nombre de points, portés sur un compte, et convertibles en heures de formation, en temps partiel payé à temps complet ou en départ anticipé à la retraite. Le compte personnel d'activité fonctionnera sur la même philosophie : tous les droits, qui se mesurent parfois en heures, parfois en jours, parfois en trimestres, parfois en argent, seront convertis en points.

Ces points, "monnaie universelle", pourront être utilisés pour se former ou prendre un congé. Un exemple : le congé parental n'est aujourd'hui ouvert qu'aux salariés ayant un an d'ancienneté. Il n'est donc pas accessible à tou(te)s ceux et celles qui enchaînent les contrats courts auprès de plusieurs employeurs.

Le CPA pourrait permettre de cumuler des droits et leur ouvrir l'accès au congé parental. D'autres points ne seront pas convertibles : impossible de renoncer à ses droits à l'assurance maladie, à la retraite, au chômage, pour faire autre chose. Le CPA reprendra le compte personnel de formation, comptabilisera les droits portables au chômage et à la complémentaire santé. Il prendra une forme numérique autorisant toutes les évolutions futures, mais aussi les tchats personnalisés, les forums de conseils entre pairs...

Offrir plus de droits à ceux qui en ont le plus besoin

L'Etat, les entreprises, les branches, les régions, pourront "offrir" des points à ceux qui sont le plus en difficulté : jeunes sans activité, chômeurs de longue durée, seniors. Un jeune qui a arrêté tôt ses études, qui a donc moins coûté à la collectivité que celui qui a passé cinq ans à l'université, pourrait se voir doté de points de formation supplémentaires, lui permettant de rattraper son retard.

Celui qui a effectué un service civique, au service de la collectivité, pourrait être récompensé en points. L'abondement permettra aussi de flécher des points supplémentaires vers les besoins des entreprises : une formation pour se reconvertir vers les métiers en tension dans une branche ou sur un territoire, par exemple. L'individu aussi, pourrait être appelé à cofinancer certains usages du CPA, notamment s'il veut prendre des congés pour s'occuper d'un parent ou pour exercer une activité d'utilité sociale. Les précaires, les nouveaux travailleurs du numérique, les indépendants multi-activités, pourraient bénéficier d'une protection sociale inexistante actuellement pour eux.

Les droits nouveaux proposés à ces publics en difficulté nécessiteront forcément des fonds nouveaux. **France Stratégie** évoque la création d'un "fonds CPA", mutualisation inter-entreprises, constitué "sans alourdir les charges des entreprises". Il y aura aussi des financements venus de l'Etat et des organismes de protection sociale, qui feront des économies de gestion grâce au futur portail CPA.

Une concertation devrait s'ouvrir avec les partenaires sociaux et une loi être présentée en 2016 pour une ouverture des CPA le 1er janvier 2017. Mais la version idyllique complète imaginée par **France Stratégie** fonctionnera pleinement à beaucoup plus long terme.

Cécile Maillard



URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



actuEL-RH

@actuEL_RH

14143

Tweets

1311

Following

10638

Followers

Le compte personnel d'activité et la transformation numérique au programme de la conférence sociale
(abonnés) <http://t.co/EObh6qlmqZ>

Le compte personnel d'activité et la transformation numérique au
programme de la conférence sociale (abonnés)
<http://t.co/EObh6qlmqZ>





Le compte personnel d'activité, le suivi de carrière personnalisé

L'EDITO DE VINCENT PERRAULT. Défini comme un des grands chantiers du mandat de François Hollande, le compte personnel d'activité, qui consiste à faire un suivi personnalisé et détaillé du parcours professionnel de chacun, est prévu pour 2017, avec un système de points. Un système qui pourrait s'avérer intéressant dans les années à venir au vue de la complexité des carrières, comme l'explique notre expert Vincent Perrault.



Dans un univers de chômage chronique en France, il ne faudra pas compter sur l'élevage, voire l'agriculture, pour être créateur d'emplois à l'avenir, surtout dans le contexte de manque de compétitivité actuelle.

L'élevage, peu créateur d'emplois

Élevage et emploi, une relation sans avenir ? « Oui, enfin, presque ! », répond l'ensemble des membres présents au séminaire "Élevage et emploi", organisé par le Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Élevage Demain, le 29 septembre. Le tableau présenté par Dominique Auverlot, chef du département Développement durable au Commissariat général à la stratégie et à la prospective chez France Stratégie, n'est pas brillant : « Les métiers liés à l'agriculture seront ceux qui perdront le plus d'emplois d'ici à 2022 ». Le rapport de prospective concernant l'évolution des métiers et des qualifications d'ici à 2022, rendu public en avril 2015, dont il tire cette sentence, affiche les chiffres : entre 1992 et 2002, - 383 000 emplois ; entre 2002 et 2012, - 112 000. Dans les dix prochaines années et selon les scénarios, de 64 000 à 91 000 emplois seront amenés à disparaître. « Les agriculteurs, éleveurs ou sylviculteurs connaîtront comme par le passé d'importants flux de départs en fin de carrière qui ne seront pas compensés à l'identique par l'installation de jeunes exploitants ou l'embauche de nouveaux salariés », continue Dominique Auverlot. En revanche, le nombre d'emplois de techniciens et cadres du secteur devrait, quel que soit le scénario, progresser avec plus de 18 000 emplois à pourvoir.

Toujours plus de compétitivité, jusqu'où ?

Et justement, à propos de

compétitivité, Sophie Devienne, maître de conférence à la chaire d'agriculture comparée à AgroParisTech, revient sur le sujet. Pour elle, compétitivité rime avec productivité et la recherche permanente de cette dernière depuis l'après-guerre a conduit l'agriculture dans cette impasse de l'emploi. « Jusqu'en 1950, le système de production était basé sur la complémentarité entre polyculture et élevage, avec de l'autoconsommation et de l'auto-provisionnement (engrais, semences.). Ce système a éclaté avec la volonté d'accroître la productivité en utilisant la motorisation, la chimisation, la sélection génétique, l'irrigation, en simplifiant les rotations, etc., analyse-t-elle. Nous sommes toujours dans le même mouvement aujourd'hui : toujours plus de productivité. Je considère même que nous sommes dans une deuxième révolution agricole avec les OGM, les nouvelles technologies. » . Elle compare la France avec les États-Unis où 800 à 1 000 ha sont cultivés par actif à travers des rotations maïs/soja, où les vaches ne pâturent plus, où dans les porcheries de 2 000 à 4 000 porcs « tout est automatisé au point que l'éleveur a juste à ramasser les morts » . La concentration des élevages ne cesse de progresser. « En vingt ans, il reste un emploi sur six dans la production porcine. L'intégration est toujours plus grande. Il faut sept minutes pour produire 50 kg de viande de porc en 2012 aux

États-Unis pour trente minutes en France », observe-t-elle. Sous son côté rétro, l'agriculture est le secteur où la productivité du travail par actif ces dernières années a le plus progressé. Et pourtant ce n'est pas encore assez ! Xavier Beulin, président de la FNSEA, prônait le 22 septembre dans une audition publique au Sénat, l'agrandissement et la restructuration du secteur agricole, plus particulièrement de l'élevage. « Je regrette que cinq éleveurs qui veulent se regrouper ne puissent le faire parce que la vindicte populaire classe ce système comme industriel », s'exclamait-il.

Rechercher la valeur ajoutée et non plus la productivité

Restructurer, faire des économies d'échelles au sein des exploitations mais aussi au sein des entreprises agroalimentaires, tel est l'avenir de la France pour retrouver de la compétitivité face à d'autres pays comme l'Allemagne et surtout lutter contre l'oligopole de la distribution. À cela, il faut ajouter la nécessaire modernisation des outils d'abattage découpe. « Il y a 30 000 personnes qui coupent de la viande en Bretagne. Or, pour gagner en compétitivité - c'est sûr ! - on va mettre des robots partout », note Jean-Paul Simier, directeur agriculture et agroalimentaire chez Bretagne Développement Innovation. Productivité signifie donc gagner toujours plus de compétitivité pour garder une place dans les échanges mondiaux, mais





au prix d'une perte d'emplois dans le secteur agricole et surtout d'une désertification du milieu rural. Alexandre Gohin, directeur de recherche à l'Inra, a présenté une méthode de quantification de l'emploi lié l'élevage, fondée sur les salaires et le produit intérieur brut. Sa méthode a le mérite de chiffrer en euros les évolutions de richesse lors d'un événement économique comme l'embargo russe. Malgré les limites du modèle, une chose est sûre : la perte d'emplois en agriculture entraîne une diminution de l'activité économique des campagnes, avec un exode rural accru.

Dans une France où le chômage progresse sans cesse, cette question de la perte d'emplois est donc cruciale. Comment faire alors pour inverser la tendance ? « *Pour sortir de ce paradigme, il faut utiliser le plus possible les processus biologiques pour augmenter la valeur ajoutée. Il ne s'agit pas de créer plus de produit par actif mais plus de valeur ajoutée par actif* », estime Sophie Devienne. Augmenter la valeur ajoutée en diminuant l'appel aux consommations intermédiaires et en réduisant l'achat de machines agricoles dans le but de défiscaliser. « *Alors oui, cela fera moins marcher la machine économique, mais cela permettra de garder de l'emploi sur tout le territoire* », affirme-t-elle. Un choix politique, rappelle Jean-Paul Simier qui partage à sa manière les convictions de Sophie Devienne : « *Il faudra inventer un nouveau modèle productif en sauvegardant la valeur créée pour rémunérer le*

travail existant. Si on continue à déréguler les productions agricoles et à s'aligner sur les règles de l'OMC, on va s'aligner sur le moins-disant. Nous aurons une agriculture plus intégrée dans les échanges mondiaux mais tirée vers le bas ». Pour Dominique Auverlot, « *la productivité pour la productivité n'est pas souhaitable. Cela demande une réflexion globale de la part de la profession* ». Un constat partagé par Jean-Noël Depeyrot, chargé d'étude au Centre d'étude et de prospective (CEP). Pourtant, à ce séminaire, n'étaient présents que deux membres de l'interprofession laitière (Cniel), une représentante de Sodiaal et Quentin Dupetit, chargé de mission agriculture biologique et productions animales de la FNSEA. Pas un membre de la Fédération nationale bovine (FNB) ou de la Fédération nationale porcine (FNP), pas un membre d'Interbev ou d'Inaporc, pas un industriel ou une coopérative d'élevage...

AGRAPRESSE



Les principaux événements du vendredi 9 octobre

• INTERNATIONAL • SOCIÉTÉ • JUSTICE • POLITIQUE •
ECONOMIE • CULTURE



© AFP



Par G.S. avec AFP

- 0
- 0
- 6

Que va nous réserver l'actualité vendredi ? Impossible de prévoir l'inattendu. Mais Europe 1 vous présente les principaux événements de ce vendredi.

• INTERNATIONAL

9h - Le plus prestigieux des prix Nobel, le Nobel de la Paix, est décerné à Oslo. Selon les experts la récompense pourrait aller soit à un bienfaiteur de la crise des migrants - les noms d'Angela Merkel ou du prêtre érythréen Mussie Zerai reviennent souvent - soit à des militants du combat contre les armes nucléaires - comme l'association ICAN ou des survivants des bombes d'Hiroshima ou Nagasaki - soit au médecin congolais Denis Mukwege, déjà lauréat l'an dernier du prix Sakharov.

- L'armée syrienne avance dans son offensive majeure sur plusieurs fronts lancée avec le soutien du Hezbollah libanais et de l'aviation de la Russie.

- Israël en état d'alerte, après de nouvelles attaques à l'arme blanche contre des Israéliens à Jérusalem, Tel Aviv et près d'une colonie de Cisjordanie occupée. L'accès à l'esplanade des Mosquées à Jérusalem est interdit vendredi aux hommes de moins de 50 ans pour la grande prière hebdomadaire musulmane

• SOCIÉTÉ

14h - Manifestation nationale de l'Andeva (victimes de l'amiante) "contre la faillite de l'institution judiciaire" entre l'avenue de Messine et le boulevard des Italiens, à Paris

14H00 - 12e Journée européenne de la dépression (JED 2015) du 1er au 10 octobre. A cette occasion, conférence débat de l'Association France-Dépression sur le thème de la "dépression liée au travail et au syndrome d'épuisement professionnel, ou burn-out" - Palais du Luxembourg - Rue de Vaugirard 6e, à Paris

- Affaire Vincent Lambert : le tribunal administratif rend sa décision sur l'arrêt des soins. Lors de l'audience du 29 septembre, la rapporteur publique du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne a défendu l'"indépendance professionnelle et morale" des médecins du CHU de Reims qui ont suspendu pour des raisons de "sérénité et de "sécurité" une procédure d'arrêt de soins pour Vincent Lambert malgré les décisions de justice précédentes.

- Verdict au procès du triple meurtre de Bozel aux assises de la Savoie

14h - Deux hommes sont rejugés devant les assises des Yvelines pour l'assassinat de Dominique Aubry, riche veuve d'un célèbre marchand d'art retrouvée pendue dans sa luxueuse péniche de Neuilly en 2005, un crime qu'ils ont toujours nié et dont ils avaient été acquittés en mars 2014. Le parquet avait fait appel. - Cour d'assises des Yvelines

14H00 - Le tribunal de grande instance de Bobigny rend sa décision concernant la demande de Dieudonné de réintégrer une salle de Saint-Denis dont il a été exclu dernièrement

17h - Fin attendue du procès devant le tribunal correctionnel de Nancy de 35 prévenus soupçonnés d'appartenir à un gang mafieux albano-kosovar, accusé d'avoir organisé un trafic de stupéfiants dans le sud du Haut-Rhin, à la frontière avec l'Allemagne et la Suisse

- Premier congrès des avocats organisé par le Conseil national des barreaux (CNB) ouvert par le ministre de l'Economie Emmanuel Macron

13H30 - Le procureur de la République, en présence du commissaire divisionnaire chef de l'office central de lutte contre le crime organisé et du commissaire chef de l'antenne de Picardie de la DRPJ de Lille, donne une conférence de presse au palais de Justice, à la suite du démantèlement d'un important trafic de véhicules volés, à la Maison de la mutualité à Paris.

• POLITIQUE

09h - Intervention du secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, Matthias Fekl, à l'occasion de la mobilisation en faveur de l'abolition de la peine de mort

09h55 - Déplacement de Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale pour l'ouverture des 18ème rendez-vous de l'Histoire consacrés cette année aux Empires

10h - Agenda du Premier ministre Manuel Valls : Remise du rapport de **France Stratégie** sur le Compte personnel d'activité en présence de Myriam El Khomri, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social - Hôtel de Matignon

11h - Agenda du président François Hollande : Inauguration des nouveaux locaux de l'Ecole nationale des Chartes

18H00 - Agenda du président François Hollande : Cérémonie de remise des insignes de Grand' Croix de la Légion d'honneur à Michel Rocard - Palais de l'Elysée

• ECONOMIE

PARIS - 08h45 - Indice de la production industrielle août - Insee

PARIS - 08h45 - Situation mensuelle budgétaire de l'État à fin août -

PARIS - 11h - Le PDG d'Air France-KLM, Alexandre de Juniac, reçoit les syndicats de pilotes SNPL et SPAF pour la première fois depuis l'échec des négociations, sur de nouvelles mesures

• CULTURE

- Fête de la bière "Oktoberfest" en partenariat avec la brasserie bavaroise Paulaner co-organisée par la Chambre Franco-allemande de commerce et d'industrie et l'AFR Event - Paris Event Center - 20 avenue Porte de la Villette 75019 (jusqu'au 18)

- 9e édition du Festival Karavel Hip Hop sous la direction artistique de Mourad Merzouki, à Lyon

- Festival international Novart avec 30 spectacles, de danse, théâtre, cirque, arts visuels, à

Bordeaux

- Prix Bayeux-Calvados des correspondants de guerre, à Bayeux
- "C'est dans la vallée", un festival intimiste de rock/pop initié par Rodolphe Burger (Kat Onoma) dans l'improbable vallée de Sainte-Marie aux Mines, accueille cette année le DJ Laurent Garnier en tête d'affiche (jusqu'au 11)
- Vente aux enchères d'une centaine de robes et accessoires Dior par le créateur lyonnais Alexis Mabille par la maison d'enchères Ivoire-Lyon

L'UNION DE L'ÉNERGIE : QUELS OUTILS POUR QUELS OBJECTIFS ?

Source : France Stratégie – Dernière partie

Face à la triple crise que connaissent les marchés de l'électricité, du gaz et du CO₂, France Stratégie publie une étude qui jette les bases d'une politique européenne qui garantit une énergie compétitive, sûre et respectueuse de l'environnement. Nous extrayons ci-après la suite de la synthèse et le chapitre concernant les principes et les recommandations. L'étude est signée Dominique Auverlot, Etienne Beeker, Gaëlle Hossie¹, Marc Oliver Bettzüge, Dieter Helm, Fabien Roques.

3.4. Remédier aux défaillances actuelles du marché de l'électricité

La Commission doit commencer par reconnaître que la structure du marché de l'électricité, même si elle a permis de coordonner efficacement la gestion à court terme des moyens de production de plusieurs pays², présente dans sa forme actuelle des défaillances importantes. Ainsi que le souligne le précédent rapport de France Stratégie sur ce sujet³, les prix du marché de gros se sont effondrés et n'offrent plus de signal pertinent pour stimuler les investissements de tous types (production de base, de semibase, de pointe, moyens de stockage, maîtrise de la demande, en particulier de pointe, etc.). Un risque de sous-investissement dans tous ces secteurs est à craindre à terme, d'autant que les grands électriciens sont déjà très fragilisés, ce qui laisse planer une menace sur la sécurité d'approvisionnement

Dans le même temps, les prix pour les consommateurs finaux ne cessent d'augmenter, en raison notamment des aides aux énergies renouvelables, des taxes et des coûts de réseau, avec pour conséquence une menace sur le pouvoir d'achat des ménages et sur la compétitivité des entreprises. Plus généralement, cette désorganisation du secteur électrique est désastreuse pour l'opinion publique comment cette dernière peut-elle comprendre que les prix de détail augmentent alors que les prix de gros baissent et comment peut-elle approuver une intervention européenne si elle aboutit à une telle situation ?

Intégrer une forte proportion d'énergies renouvelables dans le marché de l'énergie pose un problème de type nouveau en raison, d'une part, de leur coût marginal de fonctionnement quasi nul et, d'autre part, d'une production qui varie en fonction des conditions météorologiques, ce qui nécessite de rémunérer d'une manière ou d'une autre la puissance, et non pas uniquement l'énergie. Leur caractère intermittent et leur implantation géographique dans des endroits bénéficiant de bonnes conditions de vent et d'ensoleillement, qui ne sont pas nécessairement proches des lieux de forte consommation, conduisent par ailleurs à devoir renforcer les réseaux.

¹ Département Développement durable, France Stratégie.

² En optimisant le *merit order* au jour le jour au niveau européen et par le couplage des marchés.

³ France Stratégie (2014) La crise du système électrique européen, op. cit.

L'Europe se retrouve contrainte à innover car aucune autre région du monde de taille comparable n'a encore déployé de façon aussi importante les ENR et n'a encore fait face à ce type de défi. Si le marché « *energy only* » et les couplages qui ont été réalisés ont montré leur efficacité pour optimiser les échanges à court terme (marché spot au jour le jour), ils ont révélé leurs limites pour inciter aux investissements de long terme et pour assurer l'équilibrage de très court terme (quelques minutes). Une révision profonde du secteur électrique européen est incontournable, qui doit commencer par le lancement d'une réflexion sur le devenir à dix ans de son organisation et de son fonctionnement - réflexion qui doit intégrer la nécessité de rémunérer d'une manière ou d'une autre la puissance et non pas uniquement l'énergie fournie. Un certain nombre d'améliorations doivent cependant être apportées dès aujourd'hui au marché « *energy only* ».

Laisser les États membres instaurer leurs propres mécanismes de capacité, mais les inciter à coordonner leurs initiatives

De nombreux États membres mettent en place - ou l'ont déjà fait - des mécanismes dits « de capacité » afin d'assurer leur sécurité d'approvisionnement à long terme. Ces mécanismes prennent des formes très variées (paiements de capacités, réserve stratégique, marché de capacité, contrats pour différence, etc.), compte tenu de la disparité des mix électriques et des problèmes spécifiques à chacun des États membres.

Chaque État membre procède ainsi aux réformes structurelles nécessaires pour intégrer de fortes proportions de renouvelables ; pour assurer l'équilibre offre/demande, y compris durant les périodes de pointe et de variation de l'énergie¹ fournie par certains moyens de production ; pour assurer la rentabilité des différents moyens de production utilisés (sous peine de voir certains définitivement arrêtés, alors qu'ils seraient nécessaires à la sécurité d'approvisionnement) ; pour donner des signaux-prix assez élevés pour assurer le déclenchement des investissements de renouvellement de production et de maîtrise de la demande ; et enfin pour minimiser la dépense collective.

Plusieurs schémas peuvent être envisagés² : tous rémunèrent d'une manière ou d'une autre la puissance, et non pas uniquement l'énergie. Pour ces raisons, un mécanisme de capacité européen n'est guère envisageable pour le moment³. Chaque État membre doit pouvoir bâtir son propre mécanisme (dans le respect des règles européennes), à condition toutefois d'en étudier la compatibilité avec les mécanismes de ses voisins, en toute transparence vis-à-vis de ceux-ci et de la Commission⁴, et d'assurer, dans toute la mesure du possible et dans des conditions à définir, la possibilité pour les installations de production d'électricité des pays voisins d'y participer.

Dès lors, des instances de coordination informelles comme les « *peer reviews* », souvent à l'échelle régionale, pourraient être mises en place pour permettre aux pays voisins de prendre connaissance des programmes d'investissement d'un pays donné, du design de son mécanisme de capacité, et d'en tenir

¹ Ce problème commence à prendre une importance de premier rang. À titre illustratif, lors de l'éclipse de soleil du 20 mars 2015, on a vu s'effacer en quelques minutes 17 000 MW de production solaire en Europe, auxquels il a fallu substituer de la production conventionnelle flexible.

² Un premier schéma envisage de compléter le marché actuel par des appels d'offres « à la brésilienne », rémunérant la puissance. Dans ce schéma, les producteurs d'énergie proposent un prix pour fournir en électricité et de manière garantie durant plusieurs années une quantité donnée d'usagers (une ville par exemple) : c'est donc une compétition pour le marché. Il incombe ensuite aux fournisseurs d'énergie de vendre l'électricité auprès des particuliers. Le Royaume-Uni s'oriente vers des contrats à long terme pour les énergies bas carbone complétés par un marché de capacité. La France ajoute au marché *energy only* un marché de capacité qui pourrait servir à rémunérer la base et la semi-base : dans ce schéma, c'est le fournisseur d'énergie qui supporte l'obligation de capacité, autrement dit qui a obligation de prouver qu'il peut assurer la fourniture d'électricité à ses clients à tout moment. Fin octobre 2014, l'Allemagne a ouvert une période de consultation sur un livre vert relatif aux adaptations nécessaires du système électrique pour intégrer une plus grande proportion d'énergies renouvelables. Ce livre vert envisage ainsi la possibilité d'instaurer un marché de l'énergie dit 2.0 (plutôt qu'un marché de capacité), qui s'appuierait sur un renforcement des marchés spot, sur une refonte des règles de fonctionnement des réserves de puissance et sur la possibilité pour les opérateurs de réseau de refuser l'absorption d'électricité verte en cas de nécessité.

³ L'Allemagne défend également implicitement ce point de vue en écartant la possibilité d'utiliser les mécanismes de capacité de ses voisins. Elle juge le marché de capacité, tel que proposé par la France, trop compliqué et craint surtout que cette complexité soit une voie déguisée pour subventionner des moyens de production conventionnels, entraînant une hausse des charges qui serait imputée au développement des ENR.

⁴ Le Royaume-Uni avait ainsi soumis à l'approbation de la Commission européenne son système de « contrat pour différence ». Il s'agit d'un véritable retournement de l'histoire, car après avoir été dans les années 1980-1990 le chantre de la libéralisation des systèmes électriques, le pays revient aujourd'hui à plus de régulation publique, à la fois pour assurer sa sécurité d'approvisionnement et pour décarboner son système électrique.

compte dans leurs propres choix. Une coordination concrète de ces mécanismes pourrait néanmoins déjà être recherchée : dans un système optimisé, le niveau de défaillance admissible étant la clé de voûte de l'édifice constitué par un mix électrique « adapté »¹, une définition commune, ou *a minima* partagée à l'échelle régionale, est souhaitable.

Des méthodologies communes d'évaluation des moyens de production disponibles ainsi que de leur certification et de leur contrôle par les opérateurs de réseau pourraient également être définies. Enfin, des modèles de gestion de l'électricité doivent pouvoir être partagés entre pays voisins, afin de vérifier la disponibilité des interconnexions (autrement dit l'absence de congestion) lorsque la demande est particulièrement forte dans un État donné.

Compte tenu des transformations importantes des différents mix électriques attendues sur les dix à quinze prochaines années dans les différents États membres, il devrait être possible de concevoir à cet horizon un mécanisme de capacité régional, sinon européen : des réflexions pourraient être lancées en ce sens à l'échelle de la plaque régionale centre-ouest en liaison étroite avec la Commission.

Considérer les ENR matures comme un moyen de production banalisé, privilégier la R&D pour les ENR non matures

Les énergies renouvelables ont bénéficié jusqu'à présent et dans une première période de conditions destinées à favoriser leur développement et à en réduire les coûts. Cet objectif est atteint : plus de 40 % de la production d'électricité en Espagne provient d'énergies renouvelables, 26 % en Allemagne, etc. Les ENR sont entrées dans une phase de maturité qui implique de les banaliser vis-à-vis du système électrique, autrement dit d'adapter leurs conditions de déploiement à la part qu'elles occupent dans le mix électrique en prenant en compte leur caractère très capitalistique, et leurs externalités positives (CO₂, indépendance énergétique, etc.) aussi bien que négatives (effets de l'intermittence sur la gestion du réseau, occupation des sols, etc.).

Les ENR matures techniquement, c'est-à-dire qui ont atteint un niveau de déploiement significatif (plusieurs pourcents du mix total), n'ont plus de raisons objectives d'être soutenues financièrement dans leur développement : celui-ci doit progressivement résulter d'un besoin (exprimé par le marché) et des économies de CO₂ attendues (évaluées selon un mécanisme à revoir).

En attendant que ces incitations opèrent, les dispositifs de soutien encore en place et appelés à disparaître ne doivent pas perturber, ou le moins possible, le jeu des marchés. Dans le même temps, un contrôle des capacités insérées - par des appels d'offres par exemple - doit être instauré afin d'adapter le rythme de développement des ENR à la faculté du système électrique à les absorber.

Les lignes directrices relatives aux aides d'État à l'énergie, publiées en juin 2014, prévoient ainsi d'encourager l'intégration dans le marché de l'électricité produite à partir de sources renouvelables : il importe à cet effet que les bénéficiaires vendent leur électricité directement sur le marché (en recourant éventuellement pour les plus petits producteurs, comme c'est la pratique en Allemagne, à des agrégateurs) et qu'ils soient soumis aux obligations du marché². Ils peuvent recevoir une aide publique versée sous forme de prime, mais comme le précédent rapport de France Stratégie le recommandait, ces lignes directrices stipulent que la prime ne pourra pas être perçue pendant les périodes de prix négatif sur le marché de gros. Elles prévoient qu'au cours de la période comprise entre 2020 et 2030, les sources d'énergie renouvelables déjà implantées permettront d'alimenter le réseau à des prix compétitifs, ce qui implique que les subventions et les exemptions des responsabilités en matière d'équilibrage devraient être supprimées de manière dégressive.

¹ Dans un marché où le prix serait transmis au client final et où celui-ci serait en mesure de s'effacer si le prix est trop élevé pour lui, c'est ce prix en moyenne qui servirait de critère implicite.

² Les conditions suivantes s'appliquent à partir du 1er janvier 2016 à tous les nouveaux régimes et à toutes les nouvelles mesures : a) l'aide est octroyée sous forme d'une prime s'ajoutant au prix du marché auquel les producteurs vendent leur électricité directement sur le marché ; b) les bénéficiaires sont soumis à des responsabilités standard en matière d'équilibrage, sauf s'il n'existe pas de marchés d'équilibrage intrajournaliers concurrentiels ; c) des mesures sont mises en place pour faire en sorte que les producteurs ne soient pas incités à produire de l'électricité à des prix négatifs.

Dès lors, des installations d'ENR devront comme tout autre moyen de production être gérées par un responsable d'équilibre¹, qui sera incité à :

- évaluer le plus précisément possible leur plan de production à venir, en particulier du jour pour le lendemain, de manière à limiter le coût des écarts avec la production effectivement réalisée ; cela doit passer par une meilleure qualité de la prévision de la production éolienne ou solaire ;
- participer au mécanisme d'ajustement (offres de puissance à la baisse, voire à la hausse), ce qui conduit à ajuster leur puissance en fonction des besoins du réseau.

Cela implique également, dans le cadre du mécanisme assurantiel d'interruptibilité, que les gestionnaires de réseau puissent modifier très rapidement le programme de fonctionnement prévu et, comme cela se pratique déjà en Allemagne et en Espagne, puissent déconnecter ces installations d'ENR en tant que de besoin si elles sont à l'origine de surtensions ou de congestions du réseau.

Par ailleurs, il convient de soumettre les ENR aux mêmes obligations liées à l'équilibrage du réseau que les autres moyens de production, en particulier à participer à la fourniture des services-système (réserves primaire et secondaire), en s'appuyant éventuellement sur des agrégateurs de production.

Mettre en place des mécanismes révélant le coût de la flexibilité pour l'imputer à ceux qui l'utilisent et rémunérer ceux qui la fournissent

L'électricité ne se stockant pas, la quantité d'électricité injectée dans le réseau doit à tout moment être égale à la quantité d'électricité soutirée. Physiquement, l'équilibre entre production et consommation, toutes deux soumises à des aléas, est assuré en temps réel par RTE. Pour ce faire, RTE doit disposer en temps réel d'une réserve d'ajustement de puissance, à la hausse comme à la baisse. Il fait alors appel aux producteurs et aux consommateurs connectés au réseau pour qu'ils modifient très rapidement leur programme de fonctionnement prévu. C'est le rôle du mécanisme d'ajustement mis en place depuis 2003. Du côté financier, les écarts entre injection et soutirage ont un coût, assumé par les responsables d'équilibre. Ainsi, le mécanisme d'ajustement est aussi un mécanisme qui incite chaque acteur à veiller à l'équilibre sur le réseau des flux d'électricité dont il est responsable.

Aujourd'hui, les volumes appelés en France par RTE dans le cadre de ce mécanisme d'ajustement (ou règlement des écarts) sont relativement modestes (moins de 1 % de la production totale) et les prix associés ne s'écartent pas significativement des prix de l'énergie. Avec l'insertion de plus en plus importante d'énergies renouvelables, dont la puissance peut varier fortement et de manière en partie non prévisible, ils devraient être appelés à croître fortement.

Il convient donc d'ores et déjà de réfléchir à des mécanismes adaptés permettant de révéler les vrais coûts de la flexibilité, afin que les externalités liées aux aléas de fonctionnement d'un moyen de production puissent être imputées aux opérateurs qui en sont à l'origine.

Malgré les discussions qui ont pu avoir lieu entre les différents États membres, aucune solution technique n'a pu être trouvée pour le moment sur un dispositif (autrement dit un code réseau) qui convienne à tous. La solution la plus simple consiste désormais à renforcer les pouvoirs de l'ENTSO-E² et de l'ACER³ en leur confiant un mandat pour résoudre cette question.

¹ Selon la définition de la CRE, les responsables d'équilibre sont des opérateurs qui se sont contractuellement engagés auprès de RTE à financer le coût des écarts constatés *a posteriori* entre électricité injectée et électricité consommée, au sein d'un périmètre d'équilibre contractuel. Ce peuvent être un fournisseur d'électricité, un consommateur ou n'importe quel tiers (banque, courtier, etc.). Le périmètre d'équilibre contractuel est constitué par des moyens d'injection (sites physiques de production, achat en bourse ou à d'autres acteurs, importations) et des éléments de soutirage (sites physiques consommateurs, vente en bourse ou à d'autres acteurs).

² L'ENTSO-E, European Network of Transmission System Operators, représente 41 gestionnaires de réseaux de transport (*transmission system operators, TSOs*) de 34 pays d'Europe.

³ L'ACER, *Agency for the Cooperation of Energy Regulators*, est une agence européenne créée par le règlement (CE) n° 713/2009 et mise en place en 2010 pour aider à la réalisation du marché intérieur de l'énergie (gaz et électricité) et pour renforcer les liens entre régulateurs des États membres.

Compte tenu de sa complexité, il pourrait être envisageable d'élaborer dans un premier temps des solutions régionales regroupant les États membres relevant d'une même zone électrique¹.

3.5. Diminuer résolument notre consommation pétrolière et préserver notre outil de raffinage

La baisse des prix du pétrole constitue une aubaine pour l'économie européenne et devrait favoriser sa croissance économique. Si elle s'avère durable, elle offre une occasion unique de revoir la politique énergétique en augmentant les taxes sur les produits pétroliers, en particulier sur le gazole (ce qui permettrait de réduire l'inadéquation de l'appareil de raffinage européen), en les harmonisant et en les faisant reposer sur une assiette carbone. Il s'agit d'envoyer aux consommateurs des signaux les incitant à la vertu, afin de poursuivre résolument les actions de réduction de consommation pétrolière et d'efficacité énergétique, et pour faire un bon usage des centaines de milliards de dollars de rente qui passent soudainement des pays producteurs aux pays importateurs. Il convient de ne pas reproduire les erreurs commises lors du contre-choc pétrolier de 1986, car si au lendemain de la crise de 1973 d'immenses efforts ont été entrepris pour réduire les consommations et améliorer l'efficacité énergétique, ces efforts se sont relâchés durant la période de prix bas des hydrocarbures de 1986 au début des années 2000.

Les capacités européennes de raffinage sont amenées inéluctablement à se réduire, compte tenu d'une moindre consommation pétrolière et d'une plus grande concurrence des nouvelles raffineries géantes du Moyen-Orient et d'Asie. Dans ces conditions, une fois le bilan de santé du raffinage européen réalisé, il serait souhaitable que la Commission se dote d'une vision stratégique du raffinage européen à l'horizon 2030, permettant de préserver notre sécurité d'approvisionnement et de limiter l'augmentation du déficit de notre balance commerciale. La sécurité impose en effet de garder une capacité résiduelle de raffinage proportionnée à la consommation d'énergie : cela implique la mise en place de mesures ou d'outils permettant de répondre à de telles contraintes.

3.6. Soutenir une politique de R & D ambitieuse et coordonnée au niveau européen pour les technologies non matures

L'Europe est responsable de moins de 10 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales, mais elle peut servir de champ d'expérimentation de technologies permettant de la placer dans une position compétitive favorable au plan mondial. L'utilisation massive de tarifs d'achat (qui atteignent des dizaines de milliards d'euros chaque année) n'est pas adaptée aux technologies non matures. Il faut plutôt orienter le soutien public vers la R & D et vers des opérations de démonstration ciblées. Au-delà des technologies traditionnellement citées - solaire de prochaine génération, captant par exemple une plus large part du spectre solaire, énergies marines, stockage de l'électricité, capture et stockage du CO₂, efficacité énergétique, smart grids -, il conviendra de soutenir également les technologies transverses (nanotechnologies notamment, en particulier le graphène) en prenant garde à ne pas désigner a priori les gagnantes, les innovations arrivant souvent dans des secteurs où on ne les attend pas, en particulier au niveau des usages de l'énergie, des nouveaux matériaux ou encore des technologies de l'information.

Les réflexions en cours dans le prolongement du SET-Plan et de sa feuille de route intégrée doivent conduire à l'adoption d'un plan d'action qui dynamise la R & D européenne dans le domaine de l'énergie, favorise les coopérations et améliore les passerelles avec l'innovation et l'industrie de façon à rendre l'économie européenne plus « verte » et plus compétitive. Ce plan d'action doit reposer sur des comparaisons systématiques avec les programmes des autres économies mondiales, en particulier des États-Unis et du Japon², qui investissent massivement dans la R & D.

¹ Enderlein H. et Pisani-Ferry J. (2014), Réformes, investissement et croissance : un agenda pour la France, l'Allemagne et l'Europe, novembre, www.strategie.gouv.fr/publications/reformes-investissementcroissance-un-agenda-france-lallemagne-leurope.

² Voir le programme *Top Runner* du Japon et les programmes du DOE (Department of Energy) aux États-Unis.

Il est également souhaitable d'articuler les politiques de soutien à l'innovation à des politiques industrielles incluant la formation. La comparaison des coûts d'installation de panneaux photovoltaïques entre l'Allemagne et la France montre ainsi que des gains de productivité très conséquents peuvent être obtenus sur les installateurs, ainsi que sur la maintenance des équipements. Une politique industrielle au niveau européen peut aussi permettre de réussir le développement industriel de futures technologies vertes là où l'Europe a échoué par le passé.

3.7. Encourager les investissements dans le secteur de l'énergie dans le cadre du plan de relance de la Commission

L'Union européenne souffre d'un manque d'investissement : en 2012, celui-ci est en recul de 15 % en moyenne par rapport à son niveau d'avant-crise. Le plan annoncé pour contribuer au retour de la croissance en Europe devrait générer 315 milliards d'euros d'investissement. Dans le secteur de l'énergie, les investissements nécessaires pour faire fonctionner le système et pour réduire les émissions européennes de gaz à effet de serre par un facteur supérieur à quatre sont extrêmement importants : plus de 200 milliards dans les réseaux d'ici à 2020, près de 2 000 milliards de dollars selon l'AIE d'ici à 2035 dans la production d'électricité et la réduction des émissions. Un quart de ces dépenses environ devra être consacré à l'efficacité énergétique. Même si certains pays sont en situation de surcapacité, une partie des installations de production d'électricité en Europe devront être renouvelées d'ici à 2030.

Ces dépenses sont cependant aujourd'hui freinées par plusieurs facteurs : l'effondrement des prix sur le marché de gros, qui dissuade tout investissement dans de nouveaux moyens de production, et plus généralement l'incertitude sur la rentabilité des projets énergétiques (isolation des logements), le manque de visibilité sur le marché du carbone qui a perdu toute crédibilité et, enfin, la perte de confiance qui conduit les banquiers à accorder dans ce secteur des taux d'emprunt plus élevés que dans le reste de l'économie.

Dans ces conditions, la Commission doit, dans un premier temps, s'attacher à redonner de la crédibilité aux marchés de quotas de carbone et de gros de l'électricité. Dans un deuxième temps, et conformément au plan de relance, elle doit favoriser le lancement de nouveaux projets, reposant sur l'investissement privé, grâce aux systèmes de garantie et d'avances remboursables mis en place avec l'aide de la BEI. Dans le domaine de l'efficacité énergétique qui constitue une priorité forte pour réduire la consommation énergétique, il serait ainsi souhaitable de mettre en place, en liaison avec la BEI, des systèmes de tiers garants, en particulier pour la rénovation thermique des bâtiments publics. Les actions d'efficacité énergétique ne doivent cependant être menées que dans la mesure où elles sont rentables sur le plan socioéconomique : celles réduisant le plus les émissions de gaz à effet de serre doivent, à rentabilité équivalente, être privilégiées.

La relance de l'investissement pourrait aussi favoriser la rénovation thermique des bâtiments les plus énergivores ainsi que le développement des réseaux non seulement de chaleur, mais aussi de froid.

PRINCIPES ET RECOMMANDATIONS

Quatre principes

- ↳ **Un principe de solidarité** : la première étape de la construction d'une politique énergétique européenne respectant la sécurité d'approvisionnement consiste à ce que la Commission et l'ensemble des États membres réaffirment un principe de solidarité envers chacun d'entre eux.
- ↳ **Un principe de responsabilité** : c'est aux États membres de déterminer la structure générale de leur approvisionnement énergétique et par conséquent de décider des évolutions de leurs moyens de production.
- ↳ **Un principe de rationalité économique** : dans une période économique difficile, il est plus que jamais nécessaire de réintroduire de la rationalité économique dans les politiques.
- ↳ **Un principe de résilience** : la politique énergétique européenne doit tenir compte des évolutions de l'environnement mondial qui vont fortement l'affecter mais sur lesquelles elle n'a parfois qu'une faible emprise, voire aucune.

Sept recommandations

- ↳ **Préciser les objectifs de la politique énergétique de l'Union sans masquer leurs contradictions internes.** Cette stratégie énergétique pourrait être définie à l'horizon 2030 en complément des décisions de la politique énergétique et climatique que le Conseil a prises en octobre 2014. Des instruments, voire des objectifs secondaires, vont en outre être adoptés : ils doivent être soigneusement calibrés à l'aune des objectifs principaux retenus précédemment.
- ↳ **Améliorer la sécurité de notre approvisionnement gazier** en renforçant les pays de l'est de l'Union européenne dans leur négociation avec Gazprom, en obligeant la compagnie russe à se conformer aux règles européennes sur le territoire de l'Union, en diversifiant les sources d'approvisionnement en gaz de l'UE-28, en construisant enfin le corridor gazier sud-européen, tout en rebâtissant un partenariat énergétique de long terme entre l'Union européenne et la Russie, une fois le conflit russo-ukrainien apaisé.
- ↳ **Modifier le cadre de régulation du secteur de l'électricité.** La Commission se doit d'acter que la structure du marché dans sa forme actuelle est défaillante et qu'une révision profonde est nécessaire. La question de la rémunération de la puissance doit trouver une solution afin de tenir compte du nouveau contexte induit par l'intégration massive de moyens de production décarbonée hautement capitalistiques. À court terme, un mécanisme de capacité européen n'est malheureusement guère envisageable : chaque État membre doit donc pouvoir bâtir son propre mécanisme (dans le respect des règles européennes), à condition toutefois d'en étudier la compatibilité avec les mécanismes de ses voisins. Les États membres doivent néanmoins être incités à coordonner leurs investissements - par le biais du *peer review* notamment - afin d'optimiser les coûts au niveau global et d'assurer la sécurité du réseau. Les énergies renouvelables matures, comme l'envisagent les lignes directrices relatives aux aides d'État dans le domaine de l'énergie, publiées en juin 2014, doivent être intégrées au marché. Pour assurer l'équilibrage du réseau à court terme, des mécanismes adaptés doivent être mis en place afin que les coûts liés à la flexibilité (réponse à de fortes variations de production) puissent être estimés et imputés à ceux qui l'utilisent tout en rémunérant ceux qui la fournissent. Les ENR doivent ainsi participer comme les autres moyens de production à la fourniture des services-système (réserves primaire, secondaire et tertiaire), ce qui implique leur éventuelle interruptibilité comme en Allemagne et en Espagne et un recours possible à des agrégateurs.

↳ **Reconstruire un signal-prix crédible du carbone et plus généralement redonner de la crédibilité à la politique climatique.** La mise en place d'un régulateur qui pourrait intervenir rapidement sur le marché (s'il en a le mandat) lui redonnerait cette crédibilité. Plus généralement, il appartient à la Commission d'engager une réflexion sur l'intérêt de définir une trajectoire du prix du carbone : celle-ci pourrait se concrétiser par l'instauration d'un système hybride, en adjoignant au marché ETS actuel des prix plancher et plafond gérés par un régulateur.

↳ **Élaborer une stratégie du raffinage européen** tenant compte de la nécessité de garantir une certaine partie de notre approvisionnement en produits raffinés, quelles que soient les circonstances extérieures à l'Union européenne, et du surcoût possible pour les contribuables et/ou les consommateurs.

↳ **Intensifier et coordonner les efforts de R & D** en faveur des technologies non matures permettant la transition vers un système énergétique décarboné ; définir des feuilles de route communes (Union européenne et États membres), dans des domaines d'intérêt partagé, afin de mutualiser et d'optimiser l'utilisation des fonds publics de recherche.

↳ **Encourager les investissements dans le secteur de l'énergie dans le cadre du plan de relance de la Commission** en s'attachant à redonner de la crédibilité aux marchés de quotas de carbone et de gros de l'électricité, et, conformément au plan de relance, en favorisant le lancement de nouveaux projets, reposant sur l'investissement privé, grâce aux systèmes de garantie et d'avances remboursables mis en place avec l'aide de la BEI.

ÉTUDES ET DOCUMENTS

L'Union de l'énergie : quels outils pour quels objectifs ?

Face à la triple crise que connaissent les marchés de l'électricité, du gaz et du CO₂, France Stratégie a publié une étude qui jette les bases d'une politique européenne qui garantit une énergie compétitive, sûre et respectueuse de l'environnement. Nous publions aujourd'hui la dernière partie de la synthèse et le chapitre concernant les objectifs.



URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



Vincent Perrault

@perraultvincent

3834

Tweets

1252

Following

1883

Followers

RT @Lopinion_fr: A quoi ressemblera votre compte personnel d'activité ? #formation #pénibilité #CIF
(redif) <http://t.co/nCg0EwvmIE> <http://t...>

RT @Lopinion_fr: A quoi ressemblera votre compte personnel
d'activité ? #formation #pénibilité #CIF (redif) <http://t.co/nCg0EwvmIE>
<http://t...>





UN COMPTE PERSONNEL À POINTS

À quoi ressemblera le « compte personnel d'activité », présenté mardi par le Président comme « la grande réforme pour les années qui viennent » ? Un rapport de France Stratégie, remis aujourd'hui à Manuel Valls, propose des pistes : le compte serait ouvert automatiquement à l'âge de 16 ans (voire avant pour les apprentis), au moment de la réception de la Carte vitale, à toute personne résidant en France. Ce serait un système à points, de droits « portables » et convertibles, qui regrouperait les

comptes existants (formation, pénibilité, épargne-temps, voire assurance chômage). Le gouvernement espère préciser tout cela dans la « loi Khomri » prévue début 2016. Mais attention à « ne pas confondre vitesse et précipitation », a prévenu Laurent Berger (CFDT), pointant avec d'autres les nombreuses difficultés techniques du projet. ■



Un compte personnel d'activité pour tous

Dans un rapport qu'il remet ce vendredi au gouvernement, le think-tank **France Stratégie** envisage la création d'une «banque de temps». Les crédits accumulés pourraient être utilisés pour de la formation.

Les contours de la dernière réforme sociale du gouvernement avant 2017, le «compte personnel d'activité» (CPA), commencent à se préciser. **France Stratégie**, think-tank sous la responsabilité du premier ministre, remet ce vendredi au gouvernement son rapport sur ce nouveau ...



URL : <http://www.twitter.com>

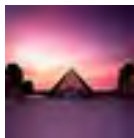
PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



LaurentJPR

@LaurentJPR

625708

Tweets

181

Following

5474

Followers

Un compte personnel d'activité pour tous <http://t.co/Cm7bpDf8wO> #Emploi

Un compte personnel d'activité pour tous <http://t.co/Cm7bpDf8wO>
#Emploi



Un rapport détaille le contenu du compte personnel d'activité



Un accès continu aux droits des travailleurs, congés parentaux par exemple © MaxPPP - 2015

Le CPA est censé faciliter la vie de ceux qui travaillent, ceux qui perdent leur travail, ceux qui se forment... Il doit être mis en place d'ici 2017. Un rapport, remis ce matin, et que France inter s'est procuré, en précise les contours.

Ce sera la réforme phare de la fin du quinquennat de François Hollande. Un compte pour tous, dès l'âge de 16 ans, consultable sur sa tablette ou son smartphone. Personnalisé, il vous accompagnera tout au long de la vie.

En fonction du scénario retenu par le gouvernement, notre CPA nous permettra d'avoir accès à nos droits sociaux, droits à la retraite, à la maladie, à notre compte épargne-temps - qui pourrait être porté d'une entreprise à l'autre -, droit à la formation et à l'aide. Tous ces droits seront convertis en points pour financer formations, vacances ou aide à la mobilité.

Une boîte à outils et à informations pour Selma Mahfouz, la présidente de la commission Compte personnel d'activité :

Il nous donnera la possibilité, à la fois de mobiliser des droits à la formation, à l'accompagnement - tout ce qui permet aux gens d'évoluer professionnellement -, et d'autre part d'avoir plus d'informations sur les droits qui sécurisent les personnes dans leurs transitions. Que se passe-t-il si je suis licencié ? Si je souhaite mettre à mon compte ?

Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie, l'organisme rattaché au Premier ministre qui a rédigé ce rapport, préconise de s'intéresser d'abord à ceux qui sont éloignés de l'emploi ou qui enchaînent les contrats précaires avec plusieurs employeurs :

Ce devra être un outil pour tous, construit autour des besoins des personnes : salariés, non-salariés et personnes qui cumulent différentes activités. Il devra leur permettre d'être autonome dans leur vie professionnelle, de construire leur parcours de formation, de gérer leur rupture d'emploi et d'avoir un accès continu aux droits, les congés parentaux par exemple.

Le CPA est censé être actif en 2017. Un objectif trop ambitieux selon France Stratégie, qui s'inquiète d'un éventuel changement de gouvernement.



URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



France Inter

@franceinter

47959

Tweets

4441

Following

829843

Followers

Un rapport détaille le contenu du compte personnel d'activité <http://t.co/kV0bCdeOA5> #CPA #emploi #travail <http://t.co/C0IzmYO0Dp>

Un rapport détaille le contenu du compte personnel d'activité <http://t.co/kV0bCdeOA5> #CPA #emploi #travail <http://t.co/C0IzmYO0Dp>





Un rapport remis au gouvernement détaille les contours du compte personnel d'activité

ACTIVITE Prévu pour 2017, ce compte personnel doit permettre à chacun de disposer de toutes ses informations professionnelles sur une même plateforme...



Un formulaire de demande de RSA. - DURAND FLORENCE/SIPA

-
-
- Publié le 09.10.2015 à 07:35
- Mis à jour le 09.10.2015 à 07:35
- Mots-clés
-
- Dialogue social,
- salariés,
- Activité,
- patrons

Ah, les longues heures passées à faire la queue dans les différentes administrations... Tout cela ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir si le gouvernement parvient, comme il le souhaite, à mettre en place début 2017 le Compte personnel d'activité (CPA).

Eclairage : Et voilà ce que propose Valls aux patrons !

France Inter dévoile, ce vendredi, matin les détails d'un rapport qui doit être remis au gouvernement sur ce fameux CPA. On y apprend notamment que ce fameux compte, personnalisé, devrait être accessible à chaque travailleur, sur un Smartphone ou une tablette, dès l'âge de 16 ans.

Tous les droits convertis en points

Mais que contiendra-t-il exactement ? Comme l'avait laissé entendre le gouvernement lors de sa présentation en avril, le CPA devrait englober toutes les informations personnelles sur l'activité de chaque Français et devrait le suivre tout au long de sa vie.

« Droits sociaux, droits à la retraite, à la maladie, à notre compte épargne-temps, droit à la formation et au chômage : tous ces droits seront convertis en points pour financer formations, vacances ou aide à la mobilité », assure France Inter.

L'objectif de 2017 jugé « ambitieux »

Car le but est bien que l'évolution d'un salarié ne soit pas perturbée par une période de changement ou une mutation dans une autre entreprise, voire un passage par le chômage. « L'objectif est bien de mobiliser des droits pour évoluer et d'avoir les informations qui sécurisent les salariés dans leur transition », assure Selma Mahfouz, la présidente de la Commission CPA au micro de France Inter.

Dialogue social : Voilà ce qui devrait changer pour les salariés

Que se passe-t-il si je suis licencié ? Si je crée mon entreprise, est-ce que j'enregistre des droits à la retraite ? Le CPA devrait permettre à chacun de savoir où il en est en un coup d'œil. Seul problème, selon **France Stratégie**, l'organisme rattaché à Matignon à l'origine du rapport, « l'objectif de 2017 est trop ambitieux » et l'éventualité d'un changement de gouvernement de nature « inquiétante ».

- 0 contribution
- Réagissez à cet article
- Partagez cet article
- 256 Partager
- 8 Twitter
- 0 1
- 8 Partager
- Suivez 20minutes
- 1.3M J'aime
- 1.7M @20minutes
- 97K



URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



20 Minutes

@20Minutes

103497

Tweets

1343

Following

1714062

Followers

Un rapport remis au gouvernement détaille les contours du compte personnel d'activité #France
<http://t.co/pTcR8DEoG7> <http://t.co/bBCtIJV5N4>

Un rapport remis au gouvernement détaille les contours du compte personnel d'activité #France
<http://t.co/pTcR8DEoG7>
<http://t.co/bBCtIJV5N4>





Un rapport remis au gouvernement détaille les contours du compte personnel d'activité

ACTIVITE - Prévu pour 2017, ce compte personnel doit permettre à chacun de disposer de toutes ses informations professionnelles sur une même plateforme...

Ah, les longues heures passées à faire la queue dans les différentes administrations... Tout cela ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir si le gouvernement parvient, comme il le souhaite, à mettre en place début 2017 le Compte personnel d'activité (CPA).

Eclairage : Et voilà ce que propose Valls aux patrons !

France Inter dévoile, ce vendredi, matin les détails d'un rapport qui doit être remis au gouvernement sur ce fameux CPA. On y apprend notamment que ce fameux compte, personnalisé, devrait être accessible à chaque travailleur, sur un Smartphone ou une tablette, dès l'âge de 16 ans.

Tous les droits convertis en points

Mais que contiendra-t-il exactement ? Comme l'avait laissé entendre le gouvernement lors de sa présentation en avril, le CPA devrait englober toutes les informations personnelles sur l'activité de chaque Français et devrait le suivre tout au long de sa vie.

« Droits sociaux, droits à la retraite, à la maladie, à notre compte épargne-temps, droit à la formation et au chômage : tous ces droits seront convertis en points pour financer formations, vacances ou aide à la mobilité », assure France Inter.

L'objectif de 2017 jugé « ambitieux »

Car le but est bien que l'évolution d'un salarié ne soit pas perturbée par une période de changement ou une mutation dans une autre entreprise, voire un passage par le chômage.

« L'objectif est bien de mobiliser des droits pour évoluer et d'avoir les informations qui sécurisent les salariés dans leur transition », assure Selma Mahfouz, la présidente de la Commission CPA au micro de France Inter.

Dialogue social : Voilà ce qui devrait changer pour les salariés

Que se passe-t-il si je suis licencié ? Si je crée mon entreprise, est-ce que j'enregistre des droits à la retraite ? Le CPA devrait (...) Lire la suite sur 20minutes.fr

La Fed inquiète de l'impact du ralentissement chinois

Amazon ouvre une boutique d'artisanat en ligne, faisant concurrence à Etsy

Rassurée par la Fed, Wall Street finit en hausse

La Poste: «La transition numérique était indispensable pour assurer sa pérennité»

Recevez toute l'actu de 20minutes.fr par email



URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



actuEL-RH

@actuEL_RH

14146

Tweets

1311

Following

10639

Followers

Le rapport sur le compte personnel d'activité de France Stratégie est en ligne <http://t.co/ozHo3rDDpg>

Le rapport sur le compte personnel d'activité de France Stratégie est en ligne <http://t.co/ozHo3rDDpg>





URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



actuEL-RH

@actuEL_RH

14145

Tweets

1311

Following

10638

Followers

RT [@florencemehrez](#): (INFO) [@actuEL_RH](#) dévoile les pistes du rapport sur le compte personnel d'activité remis ce matin [@manuelvalls](#) (ab) htt...

RT [@florencemehrez](#): (INFO) [@actuEL_RH](#) dévoile les pistes du rapport sur le compte personnel d'activité remis ce matin [@manuelvalls](#) (ab) htt...





URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



Jean-Philippe Dubosc
@jpdubosc

26625
Tweets

1278
Following

3637
Followers

Premières pistes pour la construction du compte personnel d'activité (Le Monde) <http://t.co/thNx7cu2eI>
Premières pistes pour la construction du compte personnel d'activité
(Le Monde) <http://t.co/thNx7cu2eI>





URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



Le Figaro

@Le_Figaro

195852

Tweets

446

Following

1640240

Followers

RT [@Le_Scan_Eco](#): De quoi est composé le futur compte personnel d'activité? <http://t.co/6wHx18M40h>
via [@Le_Figaro](#)

RT [@Le_Scan_Eco](#): De quoi est composé le futur compte personnel
d'activité? <http://t.co/6wHx18M40h> via [@Le_Figaro](#)





URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



Les Echos

@LesEchos

138877

Tweets

366

Following

604234

Followers

Les grandes ambitions du compte personnel d'activité <http://t.co/ifdLqYjEng> <http://t.co/eCBXGokx4z>

Les grandes ambitions du compte personnel d'activité
<http://t.co/ifdLqYjEng> <http://t.co/eCBXGokx4z>





URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



Marie Burnier

@MarieBurnier

59487

Tweets

710

Following

3788

Followers

Le compte personnel d'activité (CPA) sera un filet de sécurité pour les parcours professionnels des Français <http://t.co/9NNivrtE4G>

Le compte personnel d'activité (CPA) sera un filet de sécurité pour les parcours professionnels des Français <http://t.co/9NNivrtE4G>





URL : <http://www.twitter.com>

PAYS : France

TYPE : Médias sociaux



► 9 octobre 2015

[Cliquez ici pour accéder aux données actualisées du tweet](#)



Solveig Godeluck

@Solwii

3139

Tweets

361

Following

5272

Followers

#CPA pour @pisaniferry le futur compte personnel d'activité doit valoriser le travail non marchand
<http://t.co/VYHAPK8cRz>

#CPA pour @pisaniferry le futur compte personnel d'activité doit
valoriser le travail non marchand <http://t.co/VYHAPK8cRz>



Le PIB est «dépassé», mais peut-on s'en passer?

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour «mieux mesurer» la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup «dépassé» et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions. Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du «Produit intérieur brut» suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques. «Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention», constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). «C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés». Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale. «Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure», assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. «Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie», ajoute le chercheur. - «Inadapté» - «Incomplet», «partiel», «superficiel»: depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays. Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société. Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB. «Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses», estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit «peu de chose sur le bien-être des habitants». Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). «Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée». - «Foisonnement» - Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments «alternatifs», prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse. Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie. Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux «bonheur national brut» (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan. «Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat», souligne Dominique Meda. En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une «commission» dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance. - «Apparences trompeuses» - Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée. En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. «Il y a une force d'inertie», mais aussi «un manque de volonté politique», estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer «une menace sur les institutions politiques et économiques existantes». La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. «Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte», concède

Dominique Meda. Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. «Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens». En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement. «Le PIB va progressivement perdre de son importance», pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'«indice de positivité», évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures. «Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi», ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.

Valls: le compte personnel d'activité, «outil» pour une «vraie sécurité sociale professionnelle»

Le compte personnel d'activité sera «l'outil» pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi «poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle», estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet. Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que «les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou qu'ils en changent», rappelle Matignon. «C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité (compte personnel de prévention de la pénibilité) -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi», poursuit le communiqué. Pour Manuel Valls, «il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels»; le compte personnel d'activité «en sera l'outil». Sans trancher dans les différents scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon, le Premier ministre estime que le CPA devra «favoriser la mobilité des salariés, dès lors assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle, et permettra aux entreprises de disposer d'employés mieux formés et plus autonomes». «Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle, gage d'efficacité économique et de progrès social», résume-t-il. Le rapport de **France Stratégie**, piloté par Selma Mahfouz, propose différents scénarios de mise en œuvre, avec un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans. Il regrouperait, par un outil numérique «innovant», souligne Matignon, un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut «porter» avec soi d'entreprise en entreprise, et éventuellement convertibles à travers un système de points. Les conclusions de ce rapport dont M. Valls salue «la qualité», seront débattues lors de la conférence sociale du 19 octobre, et «serviront de travaux avec les partenaires sociaux» pour la mise en place du CPA «qui sera inscrit dans le projet de loi» que la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera début 2



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions. Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques. "Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés". Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale. "Inadapté" - "Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays. Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société. Des gratte-ciel au centre de Tokyo, le 17 février 2014 Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB. "Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants". Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée". "Foisonnement" - Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse. Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie. Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan. "Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda. En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance. "Apparences trompeuses" - Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée. En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes". La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda. Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de

croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens" . En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget . Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement. "Le PIB va progressivement perdre de son importance" , pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l' "indice de positivité" , évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures. "Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi" , ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand. Crédits photos : © SCANPIX/AFP/Archives

PROFESSIONS ET FORMATIONS SOCIALES

Coup de projecteur sur l'insertion des diplômés du social en temps de crise

Les métiers du social « ont été relativement épargnés par la crise » et « devraient bénéficier d'une forte dynamique de l'emploi dans les années à venir ». Tel est le constat encourageant de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), qui a examiné le profil et le parcours des 5 300 personnes diplômées de formations sociales de niveaux III et IV en 2010, en les comparant à leurs prédécesseurs diplômés de 2007 (1). Si les femmes constituent la majorité de ces professionnels, la part des hommes est passée de 9 % en 2007 à 15 % en 2010 pour le niveau III et de 18 à 24 % pour le niveau IV. Par ailleurs, les diplômés de 2010 avaient un niveau de formation initiale plus élevé que ceux de 2007.

Arrivés sur un marché du travail dégradé par la crise financière de 2008, ils s'insèrent plus vite et d'une manière plus stable que les diplômés de niveau équivalent. 85 % des diplômés ont trouvé un emploi dans les trois mois après leur sortie du système éducatif – souvent en CDD dans un premier temps –, contre 67 % des autres diplômés de niveau équivalent. Trois ans après l'obtention de leur diplôme, six sortants de formation sociale sur dix sont en CDI. « Si l'insertion est globalement aussi rapide pour les diplômés du travail social de la génération 2010 que pour ceux de la génération 2007 », les premiers occupent « plus souvent des contrats courts et le temps total passé au chômage au cours des trois premières années après le diplôme était plus long », nuancent les auteurs. Les diplômés de niveau III en 2010 accèdent à un premier emploi en moyenne en un mois et demi (contre 3,4 mois pour un diplômé d'une formation non sociale de même niveau) et, pour 36 %, restent au moins deux ans à ce premier poste. Néanmoins, 12 % d'entre eux sont, six mois après la fin de leurs études, au chômage ou en inactivité. Les moniteurs-éducateurs (niveau IV) mettent un peu plus de temps à trouver leur premier poste (1,9 mois) et « ont subi davantage les effets de la crise » (2). Si

61 % occupent un CDI six mois après leur diplôme (contre 70 % pour la génération de 2007), ils sont nombreux à être au chômage deux ans et demi après leur sortie (21 % contre 15 % en 2007).

Souvent imposé, le temps partiel concerne 23 % des diplômés de niveau III et 16 % des niveaux IV. Enfin, les salaires en équivalent temps plein ont baissé de 4 % en trois ans alors qu'ils ont augmenté pour les autres diplômés des autres formations. L'étude relève aussi que les diplômés de formations sociales en 2010 travaillent beaucoup moins souvent dans le secteur public – débouché important surtout pour les assistants de service social – que leurs prédécesseurs sortis en 2007 (29 % contre 42 %). Les auteurs rappellent qu'un récent rapport de France Stratégie prévoit la création de 38 000 créations nettes de postes d'ici à 2022 dans le secteur de l'action sociale.

L'étude s'est intéressée aux étudiants dits « post-initiaux » (par opposition aux primo-sortants), des professionnels qui ont obtenu leur diplôme après une interruption de leurs études d'au moins un an pour raisons autres que de santé. En 2010, ils représentaient 47 % des diplômés de formations sociales de niveau III ou IV. Plus âgés que les autres diplômés du social (31 ans en moyenne contre 24 ans), ils disposaient, pour 42 % d'entre eux, du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent avant leur formation. La part des hommes est plus importante que parmi les primo-sortants, en particulier parmi les éducateurs spécialisés (32 % contre 19 %). 78 % d'entre eux étaient déjà en emploi et 67 % avaient déjà travaillé dans le social et souhaitaient, en reprenant des études, « être mieux reconnus dans leur métier ». Comparé aux primo-sortants, les post-initiaux connaissent une meilleure situation dès le premier emploi : 39 % sont en CDI ou entrent dans la fonction publique (contre 24 % des primo-sortants). Ce qui est « probablement dû au fait que l'employeur finance la formation pour une partie des post-initiaux et souhaite garder l'employé pour lequel il a réalisé cet investissement », expliquent les auteurs. ■ N. C.

(1) « Diplômés de formations sociales en 2010 : une insertion professionnelle qui résiste à la crise » - *Études et résultats* n° 936 - Disponible sur www.drees.sante.gouv.fr.

(2) L'étude ne prend en compte qu'un seul diplôme de niveau IV, celui de moniteur-éducateur et n'a pas examiné celui de technicien de l'intervention sociale et familiale car les personnes diplômées ne sont pas assez nombreuses.



France Stratégie dévoile les premières pistes du compte personnel d'activité

09/10/2015



France Stratégie, organe de réflexion du gouvernement, remet aujourd'hui son rapport sur le compte personnel d'activité à Manuel Valls. L'idée ? Regrouper, entre autres, les comptes pénibilité, formation et compte épargne-temps. Reste à préciser le mode d'emploi.

Il ne s'agit que d'une esquisse. Mais le rapport sur le compte personnel d'activité de France Stratégie, remis aujourd'hui à Manuel Valls, pose les contours du dispositif, inscrit dans la loi sur le dialogue social. Rien n'est tranché mais plusieurs scénarios ont été dessinés. Les différentes options élaborées par la *commission* présidée par Selma Mahfouz, commissaire générale adjointe de France Stratégie, seront ensuite examinées par les partenaires sociaux lors de la conférence sociale du 19 octobre. Les débats se poursuivront au cours d'une concertation ad hoc avant qu'une loi ne fixe le fonctionnement du dispositif en 2016.

Car le temps est compté. L'exécutif table sur une ouverture du compte personnel d'activité (CPA) le 1er janvier 2017. Mais il s'agit d'un projet de longue haleine. "C'est un chantier d'une décennie", affirment même les membres de la commission qui réunit à la fois des universitaires, des DRH, des représentants



des administrations (DGEFP, DGT, DSS) et d'associations (Fondation ITG, FASTT...). Aussi l'échéance de 2017 doit-elle "être prise comme une étape".

Répondre aux mutations économiques

Déjà l'objectif est ambitieux : le CPA vise à sécuriser les parcours professionnels et les modes de vie. "Car le marché du travail a généré un système dual, rappelle la commission. Avec d'un côté, des "insiders", salariés en CDI de plus en plus protégés ; et de l'autre, des "outsiders", CDD ou intérimaires, de plus en plus précaires". Pour preuve, "un salarié en CDI a une probabilité de 2% d'être au chômage l'année suivante, contre 15% à 20% pour un titulaire de CDD et de 20% à 30% pour un intérimaire". D'où l'idée de regrouper, sur un seul compte, ouvert dès l'âge de 16 ans, les droits acquis au cours de la carrière d'un actif que ce soit en matière de formation ou de protection sociale. Soit des droits intégralement transférables que le bénéficiaire soit salarié ou demandeur d'emploi. L'idée étant de lui permettre de garder certains droits même s'il change d'emploi, s'il connaît une période d'inactivité ou décide de se reconvertir.

Trois scénarios

Reste à définir l'alimentation de ce nouveau compte. Les membres de la commission ont validé trois scénarios.

La première piste circonscrit le compte personnel d'activité à l'activité professionnelle. Les droits acquis sur le compte personnel de formation (CPF), le compte de pénibilité et le compte épargne-temps pourraient ainsi être transformés en jours de formation pour faciliter une reconversion ou améliorer l'employabilité du titulaire du compte. Ainsi une personne aurait la possibilité de mobiliser des droits à congés ou RTT ou encore des sommes acquises au titre de son compte épargne-temps pour financer une formation. Elle pourrait également cofinancer cette formation. Voire à l'instar du CPF bénéficier d'abondements de l'Etat (notamment pour les décrocheurs du système scolaire).

Plus ambitieuse, la deuxième piste propose d'ouvrir le CPA à une gestion plus individualisée du temps de travail. Elle suggère d'alimenter le compte par des congés supplémentaires pour permettre aux salariés de disposer de temps libre pour s'occuper d'un proche, exercer des activités civiques ou caritatives.

L'unité de mesure retenue est le point. Concrètement, chaque titulaire de compte engrange des points (comme pour le compte pénibilité) à utiliser pour se reconvertir, créer son entreprise ou faire une pause dans sa carrière.

Les droits sociaux

Enfin, le troisième scénario englobe tous les droits sociaux : outre la portabilité des dispositifs de santé et de prévoyance à l'œuvre depuis respectivement janvier 2014 et 2015, le compte inclurait la retraite, la maladie et l'assurance chômage. Ces droits ne seraient, toutefois, pas fongibles dans le dispositif. "Il ne serait pas possible de convertir des trimestres de retraite, précisent les auteurs. Mais chaque titulaire pourrait consulter en temps réel ses droits acquis et à acquérir en cas de changement de statut, par exemple". Notamment en cas de passerelles entre les différents régimes de retraite.

Toutes ces informations seraient disponibles via un site Internet. Comme pour le CPF, le CPA serait confidentiel. A charge pour le titulaire de l'ouvrir ou non à ses employeurs. La balle est désormais dans le camp des partenaires sociaux et de l'exécutif.



Valls: le compte personnel d'activité, ...

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet. Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou qu'ils en changent", rappelle Matignon. "C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité (compte personnel de prévention de la pénibilité) -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué. Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil". Sans trancher dans les différents scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon, le Premier ministre estime que le CPA devra "favoriser la mobilité des salariés, dès lors assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle, et permettra aux entreprises de disposer d'employés mieux formés et plus autonomes". "Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle, gage d'efficacité économique et de progrès social", résume-t-il. Le rapport de **France Stratégie**, piloté par Selma Mahfouz, propose différents scénarios de mise en oeuvre, avec un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans. Il regrouperait, par un outil numérique "innovant", souligne Matignon, un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, et éventuellement convertibles à travers un système de points. Les conclusions de ce rapport dont M. Valls salue "la qualité", seront débattues lors de la conférence sociale du 19 octobre, et "serviront de travaux avec les partenaires sociaux" pour la mise en place du CPA "qui sera inscrit dans le projet de loi" que la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera début 2016. (END) Dow Jones Newswires October 09, 2015 06:10 ET (10:1

Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"

Paris, 9 oct. 2015 (AFP) -

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou qu'ils en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité (compte personnel de prévention de la pénibilité) -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

Sans trancher dans les différents scénarios que propose le rapport de France Stratégie, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon, le Premier ministre estime que le CPA devra "favoriser la mobilité des salariés, dès lors assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle, et permettra aux entreprises de disposer d'employés mieux formés et plus autonomes".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle, gage d'efficacité économique et de progrès social", résume-t-il.

Le rapport de France Stratégie, piloté par Selma Mahfouz, propose différents scénarios de mise en oeuvre, avec un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans. Il regrouperait, par un outil numérique "innovant", souligne Matignon, un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, et éventuellement convertibles à travers un système de points.

Les conclusions de ce rapport dont M. Valls salue "la qualité", seront débattues lors de la conférence sociale du 19 octobre, et "serviront de travaux avec les partenaires sociaux" pour la mise en place du CPA "qui sera inscrit dans le projet de loi" que la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera début 2013.

juc/bow/sbo

Afp le 09 oct. 15 à 11 57.



Prévisions PHOTO FRANCE du VENDREDI 9 OCTOBRE

Paris, 9 oct. 2015 (AFP) -

Prévisions photo France du vendredi 9 octobre

PARIS ET IDF

- MAISON DE LA MUTUALITÉ: Emmanuel Macron ouvre le 1er congrès des avocats (mat).
- MATIGNON: Manuel Valls reçoit le rapport de France Stratégie, sur le compte personnel d'activité (mat)
- PHILARMONIE DE PARIS: vernissage presse de l'exposition Marc Chagall et la Musique "Le Triomphe de la musique" (mat).
- RUE DE RICHELIEU: François Hollande inaugure les nouveaux locaux de l'Ecole nationale des Chartes (début a-m).
- ESPLANADE DES INVALIDES: le PDG d'Air France Alexandre de Juniac reçoit les syndicats de pilotes SNPL et SPAF (début a-m).
- AVENUE DE MESSINE/BOULEVARD DES ITALIENS: manifestation nationale de l'Andeva (victimes de l'amiante) (a-m).

RÉGIONS

- EYGALIERES: pose de balises pour la protection des oiseaux sur les lignes à haute tension dans les Alpilles (a-m)
- BLOIS: déplacement de Najat Vallaud Belkacem, ministre de l'éducation nationale dans le cadre de la première semaine du climat (a-m).
- MARSEILLE: réunion publique de Christian Estrosi, tête de liste Les Républicains pour les élections régionales en PACA (soirée).

SPORTS

- FOOTBALL: point presse et entraînement de l'équipe de France au lendemain de sa victoire en amical contre l'Arménie 4 à 0 (fin a-m).

RESPONSABLES DE PERMANENCE: UTA TOCHTERMANN 01 40 41 49 71 et LUDOVIC MARIN 01 40 41 49 05

photodesk.paris@afp.com

Desk Europe-Afrique: +33 (0)1 40 41 48 94

Afp le 09 oct. 15 à 12 27.

Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"

Paris, 9 oct. 2015 (AFP) -

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou qu'ils en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité (compte personnel de prévention de la pénibilité) -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

Sans trancher dans les différents scénarios que propose le rapport de France Stratégie, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon, le Premier ministre estime que le CPA devra "favoriser la mobilité des salariés, dès lors assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle, et permettra aux entreprises de disposer d'employés mieux formés et plus autonomes".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle, gage d'efficacité économique et de progrès social", résume-t-il.

Le rapport de France Stratégie, piloté par Selma Mahfouz, propose différents scénarios de mise en oeuvre, avec un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans. Il regrouperait, par un outil numérique "innovant", souligne Matignon, un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, et éventuellement convertibles à travers un système de points.

Les conclusions de ce rapport dont M. Valls salue "la qualité", seront débattues lors de la conférence sociale du 19 octobre, et "serviront de travaux avec les partenaires sociaux" pour la mise en place du CPA "qui sera inscrit dans le projet de loi" que la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera début 2016.

juc/bow/kp

Afp le 09 oct. 15 à 12 08.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme

l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Le compte personnel d'activité au programme de la Grande conférence sociale 2015

Le programme de la grande Conférence sociale du 19 octobre est en ligne sur le site du ministère de l'Emploi. Les travaux du matin auront pour thème "Les mutations du travail sous l'effet de la révolution numérique". Trois tables rondes sont prévues l'après-midi sur les thèmes suivants:

- Sécurisation des parcours professionnels et création du compte personnel d'activité ; - Transition énergétique, COP21 : les enjeux pour l'emploi, la croissance verte et la formation ; - Nouvelle France Industrielle et transformation numérique. Outre le programme de la journée, le ministère a mis en ligne des dossiers documentaires pour chacune des tables rondes.



Compte personnel d'activité: un rapport remis à Manuel Valls



Par L'EXPRESS.fr avec AFP, publié le 09/10/2015 à 11:31

Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pour sécuriser les parcours professionnels.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Des gratte-ciel au centre de Tokyo, le 17 février 2014 (AFP/Archives / Yoshikazu Tsuno) Des gratte-ciel au centre de Tokyo, le 17 février 2014 (AFP/Archives / Yoshikazu Tsuno)

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

L'économiste américain et lauréat du prix Nobel Simon Kuznets (1901-1985), photographié le 7 décembre 1971 durant une conférence de presse à Stockholm (SCANPIX/AFP/Archives /) Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières

années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.

Copyright © 2015 AFP. Tous droits de reproduction et de représentation réservés.

Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (dépêches, photos, logos) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par l'AFP. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, transmise, rediffusée, traduite, vendue, exploitée commercialement ou utilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de l'AFP. L'AFP ne pourra être tenue pour responsable des délais, erreurs, omissions, qui ne peuvent être exclus ni des conséquences des actions ou transactions effectuées sur la base de ces informations.

Réagir 1 Sauvegarder l'article Envoyer à un ami Imprimer l'article

- Sauvegarder l'article
- Envoyer à un ami
- Imprimer l'article

Partager 0



Le PIB, totem contesté mais toujours privilégié

Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Pour ses détracteurs, "le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité". (AFP/Archives / JOEL SAGET / STF) Pour ses détracteurs, "le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité". (AFP/Archives / JOEL SAGET / STF)

"Incomplet", "partiel", "superficiel" : depuis plusieurs années, les critiques pleuvent sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays. Principal reproche ? Le PIB - qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée - ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore : si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants". Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du XXIème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale. "Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (États-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

Pour l'économiste et conseiller, Jacques Attali, "le PIB va progressivement perdre de son importance". (AFP/Archives / ERIC FEFERBERG / STF)

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse. Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice : l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères : le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan. "Il y a eu un

foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance. Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen : l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes". La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins : "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens". En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures. "Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.

Réagir 7 Sauvegarder l'article Envoyer à un ami Imprimer l'article

- Sauvegarder l'article
- Envoyer à un ami
- Imprimer l'article

Partager 0



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou qu'ils en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité (compte personnel de prévention de la pénibilité) -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

Sans trancher dans les différents scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon, le Premier ministre estime que le CPA devra "favoriser la mobilité des salariés, dès lors assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle, et permettra aux entreprises de disposer d'employés mieux formés et plus autonomes".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle, gage d'efficacité économique et de progrès social", résume-t-il.

Le rapport de **France Stratégie**, piloté par Selma Mahfouz, propose différents scénarios de mise en oeuvre, avec un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans. Il regrouperait, par un outil numérique "innovant", souligne Matignon, un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, et éventuellement convertibles à travers un système de points.

Les conclusions de ce rapport dont M. Valls salue "la qualité", seront débattues lors de la conférence sociale du 19 octobre, et "serviront de travaux avec les partenaires sociaux" pour la mise en place du CPA "qui sera inscrit dans le projet de loi" que la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera début 2013.

Copyright © 2015 AFP. Tous droits de reproduction et de représentation réservés.

Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (dépêches, photos, logos) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par l'AFP. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, transmise, rediffusée, traduite, vendue, exploitée commercialement ou utilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de l'AFP. L'AFP ne pourra être tenue pour responsable des délais, erreurs, omissions, qui ne peuvent être exclus ni des conséquences des actions ou transactions effectuées sur la base de ces informations.

Réagir 0 Sauvegarder l'article Envoyer à un ami Imprimer l'article

- Sauvegarder l'article
- Envoyer à un ami
- Imprimer l'article

Partager 0



Les progrès que nous réserve la France de 2025



Nous autres Français avons une telle capacité d'auto-dénigrement que nous sous-estimons les progrès dont le pays est capable.

Heureusement notre pays compte des ressources pour se réformer et résoudre ses problèmes. Les révolutions techniques et sociales que nous réservent les dix prochaines années vont métamorphoser la France.

Brrrr... Dans son rapport «Quelle France dans dix ans ? », publié en juin 2014, l'économiste **Jean Pisani-Ferry** met tout de suite les choses au point : «Il est possible, en quelques décennies, de passer de l'extrême pauvreté à un statut d'économie avancée ; malheureusement, il est également possible de faire le chemin inverse.» Autant dire que nous ne sommes pas à l'abri du pire...

Pas de panique, sauf grave crise financière, les choses devraient bien se passer pour nous. Certes, notre pays n'aura pas résolu tous ses problèmes en 2025, il y a même fort à parier qu'il traînera encore une partie de ses boulets. Les prévisions à si long terme tiennent un peu de la boule de cristal, mais la plupart des analystes estiment, en particulier, que les files de demandeurs d'emploi ne seront pas résorbées à cette date : juste raccourcies. Il est vrai que la population active sera passée de 28,5 à 30 millions de personnes et que la croissance aura été insuffisante pour absorber cet afflux de travailleurs. Selon le modèle Nemesis, l'activité progressera en moyenne de 1,8% par an entre 2020 et 2025.

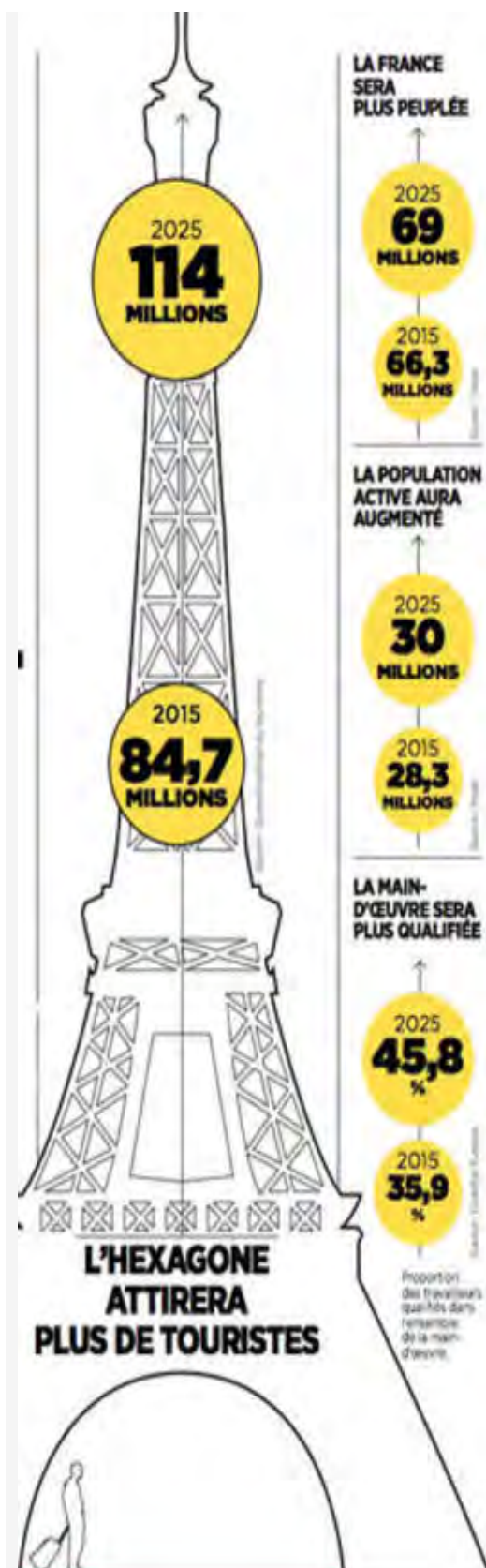
Plus d'ingénieurs, moins de fonctionnaires... (Cliquez sur l'image pour l'agrandir)



Notre pays n'aura pas résolu tous ses problèmes, mais il ira tout de même bien mieux qu'aujourd'hui. D'abord parce que la politique de l'offre menée depuis l'an dernier, qui aura sans doute été approfondie, aura fini par porter ses fruits. Libérées d'une partie de leurs charges, débarrassées des normes absurdes qui les corsètent, affranchies des pesanteurs du Code du travail, nos entreprises pourront tailler leur route dans l'économie mondiale. Les milliers de start-up qui piaffent dans nos incubateurs seront les premières à tirer avantage de ce ballon d'oxygène. Mais les

PME plus classiques profiteront, elles aussi, de l'aubaine pour gagner des parts de marché et - qui sait ? - damer le pion aux actuels leaders mondiaux.

Des touristes plus nombreux, plus de travailleurs... (Cliquez sur l'image pour l'agrandir)



SI 2025 S'ANNONCE SOURIANT, c'est aussi parce que nous aurons sans doute enfin trouvé le courage de mener les réformes indispensables. Education, protection sociale, hôpital, fonction publique, retraite, organisation territoriale... Même si une partie seulement de ce programme herculéen est réalisée, notre pays s'en trouvera plus léger. Reste le plus sympa. Plus qu'on ne peut l'imaginer, les progrès technologiques auront amélioré notre santé, assaini nos villes, rendu nos bureaux plus confortables, bref, redessiné notre environnement quotidien. Grâce aux objets connectés, nous n'aurons, par exemple, presque plus à faire la queue chez le médecin. Si vous lisez cet article dans une salle d'attente bondée, vous serez sensible à ce progrès.

Notre dossier prospective, mais réaliste, vous propose un aperçu de cette France de 2025, transformée par les réformes sociales, les innovations technologiques et des PME compétitives.

Des changements pour nos conditions de vie (Cliquez sur l'image pour l'agrandir)

Sommaire du dossier :

- >>> Le code du travail dopera l'emploi... quand il sera modernisé.
- >>> Demain, on travaillera debout, couché...
- >>> Ce qu'on ne pourra plus dire, ou faire...
- >>> Les entreprises s'adouciront... quand elles seront dirigées par des femmes.
- >>> Quand nos villes seront plus sûres et moins polluées.
- >>> Bientôt, avec la médecine 3.0, nous n'aurons plus besoin d'aller chez le "docteur" !
- >>> Ces PME françaises qui vont devenir des multinationales.
- >>> Une police plus efficace grâce à Google et Facebook !
- >>> Des élus politiques condamnés et déçus de leurs fonctions.
- >>> Des innovations qui vont changer notre quotidien.
- >>> Les scénarios possibles pour diminuer l'afflux de migrants en Europe.

Philippe Eliakim



Valls : le compte personnel d'activité, « outil » pour une « vraie sécurité sociale professionnelle »

CC - Flickr CNNum Le compte personnel d'activité sera « l'outil » pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi « poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle », estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Accueil > Actualité

Paris, 9 oct 2015 (AFP) - Publié le vendredi 9 octobre 2015 à 11h57 - Réagir

SantéManuel VallsEmploi

[Tweeter l'article](#)

Sur le même sujet

- Compte personnel d'activité : un rapport propose un dispositif universel à points jeudi 8 octobre 2015 à 18h38
- Hollande : la « grande réforme » sociale du quinquennat sera le compte personnel d'activité dimanche 19 avril 2015 à 13h44
- Valls annonce la création d'un compte personnel d'activité au 1er janvier 2017 mercredi 8 avril 2015 à 12h16



CC - Flickr CNNum

Le compte personnel d'activité sera « l'outil » pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi « poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle », estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que « les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou qu'ils en changent », rappelle Matignon.

« C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits – à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité (compte personnel de prévention de la pénibilité) – qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi », poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, « il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels »; le compte personnel d'activité « en sera l'outil ».

Sans trancher dans les différents scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon, le Premier ministre estime que le CPA devra « favoriser la mobilité des salariés, dès lors assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle, et permettra aux entreprises de disposer d'employés mieux formés et plus autonomes ».

« Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle, gage d'efficacité économique et de progrès social », résume-t-il.

Le rapport de **France Stratégie**, piloté par Selma Mahfouz, propose différents scénarios de mise en œuvre, avec un axe central : un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans. Il regrouperait, par un outil numérique « innovant », souligne Matignon, un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut « porter » avec soi d'entreprise en entreprise, et éventuellement convertibles à travers un système de points.

Les conclusions de ce rapport dont M. Valls salue « la qualité », seront débattues lors de la conférence sociale du 19 octobre, et « serviront de travaux avec les partenaires sociaux » pour la mise en place du CPA « qui sera inscrit dans le projet de loi » que la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera début 2013.

Par AFP Suivre @filBanque

Tous droits de reproduction et de représentation réservés. © 2015 Agence France-Presse.

Tweeter l'article

Commentaires

Soyez le premier à réagir à cette actualité ! [Ajouter un commentaire](#)

Articles les plus consultés



La Bourse de Paris devrait temporiser après une semaine de hausse Les banques en ligne à l'offensive pour attirer les jeunes Taxe exceptionnelle européenne pour les migrants : une « mauvaise idée », selon Michel Sapin Sapin : l'amendement Ayraut sur la CSG impliquerait « des problèmes constitutionnels » Fermetures d'agences bancaires : un tabou est-il en train de tomber ? Assurance crédit immo : pourquoi les alternatives aux contrats bancaires ne décollent pas Le Crédit du Nord ajoute Slimpay à sa gamme de moyens de paiement La Bourse de Paris reste en nette hausse, rassurée par le discours de la Fed (+0,88%)



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?



Des gratte-ciel au centre de Tokyo, le 17 février 2014(AFP/Archives - Yoshikazu Tsuno)



L'économiste américain et lauréat du prix Nobel Simon Kuznets (1901-1985), photographié le 7 décembre 1971 durant une conférence de presse à Stockholm(SCANPIX/AFP/Archives)
1 / 2

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.

Source : AFP



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?



Paris (AFP) - Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?



Par Valentin BONTEMPS

Paris (AFP) - Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et

on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme

l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.

Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions. Paris (AFP) Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques. "Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés". Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale. "Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur. - "Inadapté" - "Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays. Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société. Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB. "Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants". Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée". - "Foisonnement" - Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse. Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie. Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan. "Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda. En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance. - "Apparences trompeuses" - Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée. En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes". La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre

d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda. Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens". En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement. "Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures. "Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.

Trois scénarios pour le compte d'activité.- France Stratégie remet aujourd'hui à Matignon son rapport sur le compte personnel d'activité (CPA), qui doit révolutionner le système social français en rattachant la gestion des droits sociaux directement aux individus et non aux emplois occupés. Censé entrer en vigueur le 1er janvier 2017, le compte personnel d'activité sera l'objet de la conférence sociale du 19 octobre. Il doit fusionner le compte épargne-temps, le compte personnel de formation (ouvert depuis cette année) et le compte personnel de prévention de la pénibilité (en 2016). France Stratégie recommande un CPA dès 16 ans et pour toute la vie, avec le point comme unité de compte. (*Le Figaro 09/10 p.21, Les Echos 09/10 p.3*)



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme

l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.

Paris (AFP)



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Paris (AFP): Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à...



supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"

Paris (AFP): Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un...



communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou qu'ils en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité (compte personnel de prévention de la pénibilité) -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

Sans trancher dans les différents scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon, le Premier ministre estime que le CPA devra "favoriser la mobilité des salariés, dès lors assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle, et permettra aux entreprises de disposer d'employés mieux formés et plus autonomes".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle, gage d'efficacité économique et de progrès social", résume-t-il.

Le rapport de **France Stratégie**, piloté par Selma Mahfouz, propose différents scénarios de mise en œuvre, avec un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans. Il regrouperait, par un outil numérique "innovant", souligne Matignon, un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, et éventuellement convertibles à travers un système de points.

Les conclusions de ce rapport dont M. Valls salue "la qualité", seront débattues lors de la conférence sociale du 19 octobre, et "serviront de travaux avec les partenaires sociaux" pour la mise en place du CPA "qui sera inscrit dans le projet de loi" que la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera début 2016.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?



PARIS (AFP) -

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.

Par Valentin BONTEMPS

? 2015 AFP



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Des gratte-ciel au centre de Tokyo, le 17 février 2014 - Yoshikazu Tsuno (AFP/Archives)



Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Compte personnel d'activité: un rapport remis à Valls

Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pour sécuriser les parcours professionnels. IMAGES de la remise du rapport. Durée: 00:27



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle" Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale"



Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou qu'ils en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité (compte personnel de prévention de la pénibilité) -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

Sans trancher dans les différents scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon, le Premier ministre estime que le CPA devra "favoriser la mobilité des salariés, dès lors assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle, et permettra aux entreprises de disposer d'employés mieux formés et plus autonomes".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle, gage d'efficacité économique et de progrès social", résume-t-il.

Le rapport de **France Stratégie**, piloté par Selma Mahfouz, propose différents scénarios de mise

en ?uvre, avec un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans. Il regrouperait, par un outil numérique "innovant", souligne Matignon, un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, et éventuellement convertibles à travers un système de points.

Les conclusions de ce rapport dont M. Valls salue "la qualité", seront débattues lors de la conférence sociale du 19 octobre, et "serviront de travaux avec les partenaires sociaux" pour la mise en place du CPA "qui sera inscrit dans le projet de loi" que la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera début 2016.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions. Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques. "Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés". Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale. "Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur. - "Inadapté" - "Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays. Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société. Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB. "Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants". Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée". - "Foisonnement" - Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse. Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie. Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan. "Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda. En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance. - "Apparences trompeuses" - Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée. En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes". La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède

Dominique Meda. Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens". En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement. "Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures. "Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Paris (A.F.P.) - vendredi 09 octobre 2015 à 11h23 Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions. Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques. "Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l' A.F.P. Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés". Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale. "Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l' A.F.P. Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur. - "Inadapté" - "Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays. Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société. Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB. "Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants". Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée". - "Foisonnement" - Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse. Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie. Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan. "Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda. En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance. - "Apparences trompeuses" - Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée. En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes". La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car

pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda. Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens". En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement. "Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures. "Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



PIA : France Stratégie est chargé d'organiser l'examen à mi-parcours



Photo : Crédit Programme d'investissement d'avenir (PIA)

France Stratégie a constitué un comité dont la présidence a été confiée à Philippe Maystadt, le président de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Source : News Press

Le Programme d'investissements d'avenir (PIA) a été doté de 35 milliards d'euros lors de son lancement en 2010 (PIA 1), puis de 12 milliards d'euros supplémentaires avec le PIA 2 mis en place en 2013. Il se traduit par des appels à projets nationaux autour de thématiques d'avenir destinés à sélectionner des équipes d'excellence (biotechnologies, recherche fondamentale, réseaux électriques intelligents, etc.). Les projets sont évalués par un jury international ou des experts indépendants réunissant des compétences de haut niveau chargé de sélectionner les projets innovants, à fort potentiel de croissance.

Dès la mise en place d'une action de ce programme, le principe de son évaluation indépendante est posé. Or l'évaluation a posteriori ne pourra dans la plupart des cas être réalisée que dans cinq à six ans. Dans l'immédiat, et dans la perspective d'un PIA 3, dont le lancement a été confirmé par le président de la République le 17 septembre dernier, un premier examen des PIA 1 et 2 est toutefois apparu nécessaire. L'objectif est d'en tirer des enseignements pour les modes d'intervention et domaines d'application futurs.

Louis Schweitzer, commissaire général à l'investissement, a demandé à **France Stratégie** de constituer et d'animer un comité d'experts chargé d'effectuer un examen indépendant des effets à mi-parcours du PIA. Le comité a pour mission de :

déterminer en quoi l'évolution du contexte économique est susceptible d'affecter l'efficacité des actions engagées ;

contribuer au pilotage du bilan évaluatif et analyser ses résultats ;

élaborer début 2016 un document synthétique portant examen du PIA ;

faire des propositions, à la lumière de cette expérience, pour une gouvernance de l'évaluation ex post conforme aux meilleures pratiques internationales.

Le travail du comité s'appuiera notamment sur les « bilans évaluatifs » produits par les directeurs de chaque programme du Commissariat général à l'investissement (CGI), ainsi que, en dehors de la sphère du CGI, sur les premières évaluations indépendantes réalisées et sur les rapports de suivi.

Composition du comité

France Stratégie s'est attaché à ce que plusieurs compétences soient présentes dans ce comité d'experts : enseignement supérieur et recherche, entreprise et innovation, évaluation des politiques publiques, avec une dimension internationale.

Président du comité

Philippe Maystadt préside l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Centre international de formation européenne (Cife). Ex-président de la Banque européenne d'investissement (2000-2011), il a en Belgique été, dans les années 1980 et 1990, alternativement sénateur et ministre en charge de divers portefeuilles (affaires économiques, finances, budget, politique scientifique, etc.).

Membres du comité

Pierre Brunhes, administrateur civil hors classe, est depuis 2014 chef de mission au Contrôle général économique et financier (CGEFI) du ministère des Finances et des Comptes publics, en charge des questions de recherche appliquée, d'innovation, de normalisation et de qualité industrielle. Précédemment, il a été chef de service à la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (ex-DGCIS, devenue DGE) du ministère de l'Économie.

Elie Cohen est directeur de recherche CNRS au Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF). Il a été membre du Conseil d'analyse économique (CAE) auprès du Premier ministre (1997-2012). Auteur de nombreuses publications d'économie industrielle et de politiques publiques, il a réalisé des expertises pour l'ONU et la Commission européenne, et a contribué aux travaux de diverses instances en France, dont la Commission Rocard-Juppé sur le « grand emprunt ».

Éric Hazan est directeur associé senior au sein du pôle Télécommunications, Médias et Technologie du bureau français de McKinsey, où il dirige l'activité Médias. Son cœur d'expertise est la transformation numérique et son impact sur la consommation et sur les organisations. Il a été senior partner chez Arthur D. Little et a auparavant travaillé chez Kraft Jacobs Suchard et Danone.

Florian Mayneris est depuis 2010 maître de conférences en économie à l'Université catholique de Louvain (Belgique). Spécialiste des déterminants de la performance des entreprises et des régions en termes de compétitivité, il a participé à l'évaluation de plusieurs politiques industrielles et régionales pour le compte de ministères français et belges.

Jean-Paul Nicolai est chargé de mission auprès du Commissaire général à **France Stratégie**, après en avoir dirigé le département Économie-Finances. Auparavant, il a réalisé des études économiques chez EDF, à la Caisse des dépôts et consignations, puis a occupé des postes de direction dans le secteur de la finance successivement chez Indosuez, Legal & General, Ecureuil Gestion et dans une PME (OTC Conseil).

Corinne Prost dirige depuis 2011 le Département des études économiques à l'INSEE. Elle y a précédemment été chef de la division emploi (2007-2011). Elle a aussi travaillé à la Direction de la prévision et de l'analyse économique, au sein du ministère de l'Économie et des Finances. Elle a également participé de 2004 à 2007 à des activités de recherche à l'université Cornell (États-Unis). Elle est membre du Conseil d'analyse économique (CAE) depuis 2015.

Paolo Sestito est chef de la Direction de l'analyse économique structurelle de la Banque d'Italie. Il a présidé l'Institut italien pour l'évaluation de la formation et de l'éducation INVALSI (2012-2013) et, au sein de l'OCDE, le conseil du programme PISA (2008-2013) et le Comité de l'emploi et des affaires sociales (2006-2008). Précédemment, il a été conseiller au ministère italien du Travail et à la Direction générale affaires économiques et financières de la Commission européenne.

Share this:

- Imprimer
- Plus

- Twitter
- LinkedIn
-
- Facebook
- Google
-

- Pinterest
- Email
-
-

J'aime :

J'aime chargement...

Sur le même thème



Le PIB est « dépassé », mais peut-on s'en passer?

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques. "Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés". Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale. "Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur. - "Inadapté" - "Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays. Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société. Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB. "Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants". Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée". - "Foisonnement" - Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse. Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie. Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan. "Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda. En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance. - "Apparences trompeuses" - Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée. En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le

chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes". La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda. Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens". En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement. "Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures. "Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand. Avec AFP



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?



Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut. Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut. .. Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions. Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il

supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société. Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne

Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens". En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.

Par Maxime MAMET - © 2015 AFP



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Vendredi 09 octobre 2015, 11h23 Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions. Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques. "Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés". Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale. "Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur. - "Inadapté" - "Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays. Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société. Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB. "Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants". Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée". - "Foisonnement" - Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse. Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie. Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan. "Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda. En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance. - "Apparences trompeuses" - Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée. En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes". La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre

d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda. Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens". En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement. "Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures. "Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"

Vendredi 09 octobre 2015, 12h16 Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet. Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou qu'ils en changent", rappelle Matignon. "C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité (compte personnel de prévention de la pénibilité) -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué. Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil". Sans trancher dans les différents scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon, le Premier ministre estime que le CPA devra "favoriser la mobilité des salariés, dès lors assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle, et permettra aux entreprises de disposer d'employés mieux formés et plus autonomes". "Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle, gage d'efficacité économique et de progrès social", résume-t-il. Le rapport de **France Stratégie**, piloté par Selma Mahfouz, propose différents scénarios de mise en œuvre, avec un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans. Il regrouperait, par un outil numérique "innovant", souligne Matignon, un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, et éventuellement convertibles à travers un système de points. Les conclusions de ce rapport dont M. Valls salue "la qualité", seront débattues lors de la conférence sociale du 19 octobre, et "serviront de travaux avec les partenaires sociaux" pour la mise en place du CPA "qui sera inscrit dans le projet de loi" que la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera début 2016.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?



Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une

marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"



Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changeant", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

- "Décloisonner" -

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ca fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage,

retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au coeur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016.

Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?



Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

"Inadapté"

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la

période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

"Foisonnement"

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

"Apparences trompeuses"

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?



Yoshikazu Tsuno/AFP Des gratte-ciel au centre de Tokyo, le 17 février 2014

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (États-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.



/AFP L'économiste américain et lauréat du prix Nobel Simon Kuznets (1901-1985), photographié le 7 décembre 1971 durant une conférence de presse à Stockholm

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il

y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

- "Décloisonner" -

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ca fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au cœur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016.

Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

"Inadapté"

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

"Foisonnement"

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne

Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

"Apparences trompeuses"

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés". Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale. "Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur. - "Inadapté" - "Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays. Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société. Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB. "Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants". Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée". - "Foisonnement" - Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse. Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie. Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan. "Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda. En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance. - "Apparences trompeuses" - Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée. En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes". La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda. Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens". En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis

une liste de dix indices au gouvernement. "Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures. "Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand. © 2015 Agence France-Presse.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?



Yoshikazu Tsuno/AFP Des gratte-ciel au centre de Tokyo, le 17 février 2014

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (États-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.



/AFP L'économiste américain et lauréat du prix Nobel Simon Kuznets (1901-1985), photographié le 7 décembre 1971 durant une conférence de presse à Stockholm

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il

y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"



Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

- "Décloisonner" -

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ca fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage,

retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au coeur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016.

Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?



Des gratte-ciel au centre de Tokyo, le 17 février 2014 (AFP/Archives - Yoshikazu Tsuno)



L'économiste américain et lauréat du prix Nobel Simon Kuznets (1901-1985), photographié le 7 décembre 1971 durant une conférence de presse à Stockholm (SCANPIX/AFP/Archives)
1 / 2

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.

Source : AFP



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme

l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



L'édito éco de Vincent Perrault : le compte personnel d'activité

En poursuivant votre navigation, vous acceptez l'utilisation de cookies à des fins statistiques et de personnalisation. [En savoir plus](#) ×



Compte personnel d'activité: un rapport remis à Valls

Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pour sécuriser les parcours professionnels. IMAGES de la remise du rapport. Durée: 00:27



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?



Yoshikazu Tsuno/AFP Des gratte-ciel au centre de Tokyo, le 17 février 2014

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (États-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.



/AFP L'économiste américain et lauréat du prix Nobel Simon Kuznets (1901-1985), photographié le 7 décembre 1971 durant une conférence de presse à Stockholm

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il

y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"



Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

- "Décloisonner" -

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ca fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage,

retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au coeur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016.

Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?



Yoshikazu Tsuno/AFP Des gratte-ciel au centre de Tokyo, le 17 février 2014

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (États-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.



/AFP L'économiste américain et lauréat du prix Nobel Simon Kuznets (1901-1985), photographié le 7 décembre 1971 durant une conférence de presse à Stockholm

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il

y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

- "Décloisonner" -

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ca fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au cœur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016.

Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?



Yoshikazu Tsuno/AFP Des gratte-ciel au centre de Tokyo, le 17 février 2014

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (États-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.



/AFP L'économiste américain et lauréat du prix Nobel Simon Kuznets (1901-1985), photographié le 7 décembre 1971 durant une conférence de presse à Stockholm

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il

y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

- "Décloisonner" -

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ca fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au cœur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016.

Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".



Les nouveaux indicateurs du progrès sont là, utilisons-les !

Par

Grâce à la loi sur les nouveaux indicateurs de richesse, votée en avril 2015, la France réintègre le peloton de tête des pays en pointe sur les indicateurs complémentaires au produit intérieur brut (PIB). Après la commission Stiglitz de 2009, et alors que plusieurs de nos voisins européens s'étaient dotés de nouveaux indicateurs (la Belgique et le Royaume-Uni en particulier), ce thème avait déserté les débats politiques français. La nouvelle loi change la donne, en imposant que les principales mesures de la loi de finances soient évaluées à l'aune d'indicateurs sociaux et environnementaux. Cette évaluation fait l'objet d'un rapport annuel du gouvernement soumis au Parlement. Simple exercice de style ou changement radical de la vie politique française ? Lire aussi : L'évolution de la comptabilité des entreprises à l'aune de celle des États. Avant de voir sous quelles conditions cette nouvelle loi peut réellement changer la donne, soulignons que l'adoption de nouveaux indicateurs est une nécessité. La France traverse en effet des crises multiples : au-delà des mauvais chiffres de la croissance qui continuent de faire l'actualité, les inégalités s'accroissent, tout comme la pression sur notre environnement ou la défiance envers nos élus. La boussole du PIB ne permet pas à elle seule de rendre compte de ce qui est important, pas plus que le taux de chômage ou celui de la dette publique, alors que leur poids dans le débat public est important. Si ces indicateurs économiques sont essentiels au pilotage de l'action publique, ils deviennent contreproductifs quand ils s'emparent à eux seuls du monopole des objectifs politiques légitimes. Un nombre élevé d'indicateurs. Le vote de la loi sur les indicateurs a ouvert une pièce en deux actes. Dans l'acte I, **France Stratégie** - l'ancien Commissariat au Plan - et le Conseil économique, social et environnemental (CESE) ont mené une consultation qui a débouché sur dix indicateurs : le taux d'emploi, le patrimoine productif, la dette publique et privée, l'espérance de vie en bonne santé, le bien-être subjectif, les inégalités de revenu, la part des diplômés du supérieur, l'empreinte carbone, l'abondance des oiseaux et le taux de recyclage des déchets. Le processus de sélection de ces indicateurs a été vivement critiqué pour son manque d'ouverture, notamment par les représentants du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (FAIR). A titre de comparaison, la consultation avec le grand public a duré six mois au Royaume-Uni ; en France, quelques semaines seulement. Certaines voix ont également souligné que des dimensions importantes du bien être individuel et collectif ne font pas partie de la liste. A l'inverse, on peut également regretter (c'est notre cas) le nombre élevé d'indicateurs choisis, 10 en France contre 5 en Belgique, ce qui réduit leur capacité à être appréhendés et à concurrencer la portée symbolique du PIB. Ce tableau de bord a néanmoins le mérite d'exister, et pour imparfait qu'il soit, il contient des indicateurs qui ont fait consensus, comme les inégalités de revenu ou les émissions de CO2 liées à la consommation des Français. Le risque n'est pas tant que ces indicateurs soient introduits dans le débat public, mais plutôt qu'ils soient enterrés, à l'image des cinquante indicateurs de la « stratégie pour le développement durable » du ministère de l'écologie, dont peu de responsables politiques ou de citoyens connaissent l'existence. Mécanisme d'alerte. Comment éviter un tel sort aux nouveaux indicateurs ? C'est tout l'enjeu de l'acte II de la loi, qui devait débiter ces jours-ci avec la sortie du premier rapport du gouvernement. Tout d'abord, à quelques mois de la conférence Climat de Paris, l'exécutif, et le premier ministre en tête, doivent s'emparer du sujet en publicisant et en commentant publiquement ce rapport, mais aussi - et surtout - en tirant les conséquences en termes de priorités politiques. Les indicateurs doivent en effet servir de mécanisme d'alerte sur l'état de notre société. Il nous paraît aussi essentiel d'organiser un débat parlementaire sur la base du rapport, afin d'éclairer les choix effectués dans le cadre du projet de loi de finances et de familiariser les députés avec ces indicateurs. C'est ainsi qu'ils acquerront un rôle politique réel. Par ailleurs, le tableau de bord d'indicateurs gagnerait à être discuté avec le plus grand nombre. Si dans l'acte 1 de la loi les consultations ont été limitées, l'année prochaine pourrait être l'occasion d'un véritable débat citoyen, visant à mettre certains indicateurs en exergue voire à en définir d'autres. Ce débat contribuerait à une meilleure légitimation et appropriation de ces indicateurs, qui ne peuvent être

uniquement perçus comme de nouveaux instruments dans la boîte à outil des gouvernants : ils sont aussi de puissants symboles, porteurs d'une nouvelle conception de la prospérité individuelle et collective. Les nouvelles mesures du progrès sont là – ou presque : il faut désormais apprendre à s'en servir. Damien Demailly et Lucas Chancel sont respectivement coordinateur et chercheur du programme Nouvelle Prospérité à l'Iddri.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?



Yoshikazu Tsuno/AFP Des gratte-ciel au centre de Tokyo, le 17 février 2014

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (États-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.



/AFP L'économiste américain et lauréat du prix Nobel Simon Kuznets (1901-1985), photographié le 7 décembre 1971 durant une conférence de presse à Stockholm

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il

y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"



Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

- "Décloisonner" -

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ca fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage,

retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au coeur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016.

Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions. Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques. "Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés". Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale. "Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur. - "Inadapté" - "Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays. Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société. Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB. "Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants". Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée". - "Foisonnement" - Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse. Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie. Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan. "Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda. En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance. - "Apparences trompeuses" - Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée. En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes". La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède

Dominique Meda. Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens". En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement. "Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures. "Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Le PIB est dépassé mais dur dur de s'en détacher

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions. Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine ? Sera-t-il supérieur aux prévisions ? Sera-t-il en deçà ? Chaque trimestre, l'évolution du produit intérieur brut suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques. "Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le Prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale. "Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (États-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

"Inadapté"

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays. Principal reproche : le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société. Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore : si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des Trente Glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le produit intérieur brut dit "peu de choses sur le bien-être des habitants". Un avis partagé par Éloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du XXI^e siècle que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée."

"Foisonnement"

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse. Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice : l'économiste indien Amartya Sen, Prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères : le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan. "Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda. En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz.

Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

"Apparences trompeuses"

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable et sa suprématie semble loin d'être menacée. En cause, selon Dirk Philipsen : l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie" mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Celui-ci assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes". La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Éloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10 % de croissance avec 75 % de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens." En avril, le Parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement. "Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures. "Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?



Yoshikazu Tsuno/AFP Des gratte-ciel au centre de Tokyo, le 17 février 2014

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (États-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.



/AFP L'économiste américain et lauréat du prix Nobel Simon Kuznets (1901-1985), photographié le 7 décembre 1971 durant une conférence de presse à Stockholm

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il

y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"



Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

- "Décloisonner" -

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ca fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage,

retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au coeur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016.

Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"

Publié le 09/10/2015 à 11:57 - Mis à jour le 09/10/2015 à 12:16

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Paris, 9 oct 2015 (AFP) - Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou qu'ils en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité (compte personnel de prévention de la pénibilité) -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

Sans trancher dans les différents scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon, le Premier ministre estime que le CPA devra "favoriser la mobilité des salariés, dès lors assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle, et permettra aux entreprises de disposer d'employés mieux formés et plus autonomes".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle, gage d'efficacité économique et de progrès social", résume-t-il.

Le rapport de **France Stratégie**, piloté par Selma Mahfouz, propose différents scénarios de mise en oeuvre, avec un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans. Il regrouperait, par un outil numérique "innovant", souligne Matignon, un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, et éventuellement convertibles à travers un système de points.

Les conclusions de ce rapport dont M. Valls salue "la qualité", seront débattues lors de la conférence sociale du 19 octobre, et "serviront de travaux avec les partenaires sociaux" pour la mise en place du CPA "qui sera inscrit dans le projet de loi" que la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera début 2013.

© 2015 AFP



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme

l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Compte personnel d'activité: un rapport remis à Manuel Valls



Par L'EXPRESS.fr avec AFP, publié le 09/10/2015 à 11:31

Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pour sécuriser les parcours professionnels.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer'

Actualité Par AFP, publié le 09/10/2015 à 11:23, mis à jour à 11:23



Paris, 9 oct 2015 - Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"

Entreprise Par AFP, publié le 09/10/2015 à 12:08, mis à jour à 12:08

Paris - Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

- "Décloisonner" -

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ca fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au coeur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016.

Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes

entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques. "Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés". Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale. "Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur. - "Inadapté" - "Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays. Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société. Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB. "Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants". Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée". - "Foisonnement" - Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse. Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie. Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan. "Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda. En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance. - "Apparences trompeuses" - Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée. En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le

chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes". La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda. Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens". En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement. "Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures. "Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Vendredi 09 octobre 2015, 11h23 Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions. Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques. "Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés". Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale. "Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur. - "Inadapté" - "Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays. Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société. Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB. "Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants". Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée". - "Foisonnement" - Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse. Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie. Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan. "Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda. En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance. - "Apparences trompeuses" - Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée. En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes". La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre

d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda. Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens". En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement. "Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures. "Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand. Vendredi 09 octobre 2015, 11h23 Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions. Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques. "Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés". Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale. "Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur. - "Inadapté" - "Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays. Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société. Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB. "Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants". Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée". - "Foisonnement" - Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse. Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie. Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan. "Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda. En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance. - "Apparences trompeuses" - Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée. En cause, selon Dirk Philipsen:

l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes". La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda. Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens". En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement. "Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures. "Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?



Yoshikazu Tsuno/AFP Des gratte-ciel au centre de Tokyo, le 17 février 2014

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (États-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.



/AFP L'économiste américain et lauréat du prix Nobel Simon Kuznets (1901-1985), photographié le 7 décembre 1971 durant une conférence de presse à Stockholm

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il

y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

- "Décloisonner" -

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ca fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au cœur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016.

Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".



Accompagner les seniors dans les usages numériques

L'espace public numérique de Voisins-le-Bretonneux (78) s'adapte à l'évolution des usages numériques et de la sociologie de son territoire.

Voisins-le-Bretonneux (11 804 hab.) est « une ville nouvelle qui a vieilli », plaisante Alexandra Rosetti, maire de la ville. La part des plus de 60 ans devrait sensiblement augmenter dans les années à venir comme dans la plupart des communes de la grande couronne parisienne. « Nous devons nous adapter à ce phénomène et faire évoluer nos services pour répondre aux besoins des seniors », explique la maire. C'est ainsi que

l'espace public numérique (EPN), créé par la ville en 2004 avec des services comme les jeux en réseau qui ciblaient surtout les jeunes, voit désormais de plus en plus de seniors franchir sa porte.

« Jusqu'à présent, l'EPN proposait des ateliers pour les former à l'usage d'un ordinateur, du traitement de texte, de la messagerie... Mais nous souhaitons accompagner plus largement l'ensemble de notre population dans des usages numériques amenés à fortement se développer », explique Alexandra Rosetti. Ainsi, la ville organise cet automne des ateliers consacrés aux « outils domotique de demain » ou aux « tablettes et objets connectés ». « Par rapport à toutes ces nouvelles technologies, l'une des craintes récurrentes des seniors porte sur la sécurité, la peur des arnaques et des fraudes », souligne l'élue. Plusieurs formations sont ainsi dispensées sur la thématique des achats en ligne, des données personnelles ou encore de la sauvegarde des données d'un ordina-



© Mairie de Voisins-le-Bretonneux

L'espace public numérique a fait évoluer les ateliers proposés aux seniors.

17%
des habitants de Voisins-le-Bretonneux avaient plus de 60 ans en 2012, contre seulement 11,3 % cinq ans plus tôt.

teur. Tous ces ateliers d'initiation ou de remise à niveau sont assurés par un agent qui réalise une veille régulière sur toutes les questions numériques.

Ces actions contribuent aussi à développer les usages numériques initiés par la collectivité. Voisins a en effet la particularité d'avoir une politique numérique ambitieuse avec une délégation numérique attribuée au premier adjoint de la ville. Récemment, un nouveau site internet a vu le jour avec des téléservices et un portail famille. Elle est aussi très présente sur les réseaux sociaux comme Facebook et Twitter. Elle vient enfin d'achever la création d'une application pour smartphone qui permettra aux Vicinois de signaler aux services de la ville un problème sur la voirie en envoyant une photo commentée et géolocalisée. « En sensibilisant les seniors aux questions numériques, nous contribuons à faire en sorte que ces nouveaux services bénéficient véritablement à tous », conclut l'élue.

O. D.

POUR ALLER PLUS LOIN

Le label Villes amies des aînés

Créée en 2012, le Réseau francophone des Villes amies des aînés est une association qui accompagne les villes dans leur démarche de labellisation Villes amies des aînés (VAA). Ce label, créé par l'Organisation mondiale de la santé, valorise les politiques locales en matière de vivre ensemble et de prise en compte des besoins spécifiques des seniors. La démarche VAA s'intéresse à huit thématiques : habitat, transports et mobilité, bâtiments extérieurs, culture et loisirs, autonomie, services et accès aux soins, participation citoyenne emploi, lien social et solidarités. Un guide méthodologique français aide les communes à appréhender la démarche qui passe par la création d'une équipe projet, un audit, la participation active des habitants et un plan d'actions hiérarchisées. www.villesamiesdesaines-rf.fr

Rapports, sites internet

- *L'adaptation de la société au vieillissement de sa population – France : année Zéro !*, Mission interministérielle présidée par Luc Broussy (2013). www.ladocumentationfrancaise.fr
- *Vieillesse et espace urbain. Comment la ville peut-elle accompagner le vieillissement en bonne santé des aînés ?* – Note d'analyse du Centre d'analyse stratégique (2013). <http://archives.strategie.gouv.fr/cas>
- *La Silver économie, une opportunité de croissance pour la France*, rapport de [France stratégie](http://www.strategie.gouv.fr) (2013). www.strategie.gouv.fr
- www.silvereco.fr : portail d'actualité de la silver économie.
- www.cnr-sante.fr : site de France silver éco, organisme mandaté par le gouvernement pour animer la filière et labelliser les produits.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques. "Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés". Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale. "Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur. - "Inadapté" - "Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays. Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société. Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB. "Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants". Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée". - "Foisonnement" - Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse. Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie. Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan. "Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda. En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance. - "Apparences trompeuses" - Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée. En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le

chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes". La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda. Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens". En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement. "Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures. "Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Des gratte-ciel au centre de Tokyo, le 17 février 2014 - Yoshikazu Tsuno (AFP/Archives) Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions. Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques. "Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés". Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale. "Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur. - "Inadapté" - "Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays. Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société. Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB. "Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants". Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée". - "Foisonnement" - Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse. Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie. Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan. "Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda. En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance. - "Apparences trompeuses" - Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée. En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes". La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda. Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens". En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour



prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, France Stratégie et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement. "Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures. "Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Des gratte-ciel au centre de Tokyo, le 17 février 2014 - Yoshikazu Tsuno (AFP/Archives)



Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme

l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme

l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Compte personnel d'activité: un rapport remis à Valls

Manuel Valls avait annoncé la création d'un compte personnel d'activité regroupant les comptes existants (formation, pénibilité...), il a désormais des pistes: un rapport préconise un système universel, à points, de "portables" et convertibles pour sécuriser les parcours professionnels. IMAGES de la remise du rapport. Durée: 00:27



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques. "Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés". Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale. "Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur. - "Inadapté" - "Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays. Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société. Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB. "Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants". Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée". - "Foisonnement" - Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse. Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie. Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan. "Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda. En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance. - "Apparences trompeuses" - Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée. En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le

chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes". La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda. Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens". En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement. "Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures. "Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand. Tous droits de reproduction et de représentation réservés. © 2015 Agence France-Presse. Toutes les informations (texte, photo, vidéo, infographie fixe ou animée, contenu sonore ou multimédia) reproduites dans cette rubrique (ou sur cette page selon le cas) sont protégées par la législation en vigueur sur les droits de propriété intellectuelle. Par conséquent, toute reproduction, représentation, modification, traduction, exploitation commerciale ou réutilisation de quelque manière que ce soit est interdite sans l'accord préalable écrit de l'AFP, à l'exception de l'usage non commercial personnel. L'AFP ne pourra être tenue pour responsable des retards, erreurs, omissions qui ne peuvent être exclus dans le domaine des informations de presse, ni des conséquences des actions ou transactions effectuées sur la base de ces informations. AFP et son logo sont des marques déposées.



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"

Manuel Valls le 6 octobre 2015 à Roissy-en-France (AFP/Archives-KENZO TRIBOUILLARD)

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet. Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou qu'ils en changent", rappelle Matignon. "C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité (compte personnel de prévention de la pénibilité) -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué. Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil". Sans trancher dans les différents scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon, le Premier ministre estime que le CPA devra "favoriser la mobilité des salariés, dès lors assurés de ne pas perdre leurs droits en cas de changement de situation professionnelle, et permettra aux entreprises de disposer d'employés mieux formés et plus autonomes". "Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle, gage d'efficacité économique et de progrès social", résume-t-il. Le rapport de **France Stratégie**, piloté par Selma Mahfouz, propose différents scénarios de mise en œuvre, avec un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans. Il regrouperait, par un outil numérique "innovant", souligne Matignon, un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, et éventuellement convertibles à travers un système de points. Les conclusions de ce rapport dont M. Valls salue "la qualité", seront débattues lors de la conférence sociale du 19 octobre, et "serviront de travaux avec les partenaires sociaux" pour la mise en place du CPA "qui sera inscrit dans le projet de loi" que la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera début 2



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?



Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la

période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Paris (AFP) - Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions. Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques. "Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés". Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale. "Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur. - "Inadapté" - "Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays. Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société. Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB. "Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants". Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée". - "Foisonnement" - Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse. Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie. Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux " bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan. "Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda. En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance. - "Apparences trompeuses" - Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée. En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes". La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il

faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda. Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens". En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement. "Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures. "Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Jean Pisani-Ferry : «La fin de l'emploi à vie nous invite à repenser notre protection sociale»

Le compte personnel d'activité est encore une notion très floue pour les Français. Que doit changer sa création?

Le CPA doit être un instrument de simplification, qui facilite l'accès à des dispositifs existants. Mais cela ne saurait suffire: il doit, aussi et surtout, être un levier de transformation. L'idée de réorganiser la protection sociale dans un monde où la mobilité devient la norme n'est pas neuve: elle est déjà au centre du rapport Boissonnat, « Le travail dans vingt ans » publié... il y a vingt ans! Cette question est au cœur de tendances lourdes: la fin de l'emploi à vie, le dualisme de plus en plus fort du marché du travail, avec près d'un cinquième des salariés enfermés dans une précarité qui les prive d'accès à certains droits, et la...



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?

Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques. "Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés". Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale. "Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur. - "Inadapté" - "Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays. Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société. Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB. "Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants". Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée". - "Foisonnement" - Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse. Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie. Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan. "Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda. En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance. - "Apparences trompeuses" - Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée. En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le

chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes". La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda. Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens". En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement. "Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures. "Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



Les grandes ambitions du compte personnel d'activité

C'est une fenêtre qui s'ouvre sur l'étendue des possibles. Le compte personnel d'activité (CPA) doit voir le jour en janvier 2017 et constituer « une grande réforme pour les années qui viennent », a souligné François Hollande, mardi. En rattachant les droits sociaux non plus à un emploi mais directement à l'individu, qui les garderait toute sa carrière, elle se veut la réponse aux nouvelles réalités du monde du travail, avec des parcours hachés et l'essor du travail indépendant, de la multiactivité, etc. Le chantier, titanesque, doit même permettre, selon **Jean Pisani-Ferry**, commissaire général de **France Stratégie**, qui remet ce vendredi un rapport sur le CPA à Matignon, d'entamer une « transformation profonde de notre modèle social ».

Le CPA, qui sera aussi au...

Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"

.

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

- "Décloisonner" -

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ca fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au cœur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016.

Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".

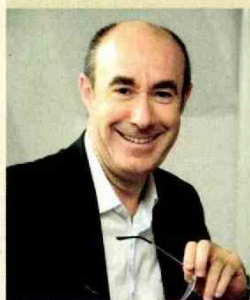


Le compte personnel d'activité, le suivi de carrière personnalisé

Vendredi 09 Octobre 2015 : 09h51L'EDITO DE VINCENT PERRAULT. Défini comme un des grands chantiers du mandat de François Hollande, le compte personnel d'activité, qui consiste à faire un suivi personnalisé et détaillé du parcours professionnel de chacun, est prévu pour 2017, avec un système de points. Un système qui pourrait s'avérer intéressant dans les années à venir au vue de la complexité des carrières, comme l'explique notre expert Vincent Perrault.



ÉDITORIAL



François Desriaux,
rédacteur en chef.

CE N'EST PAS LA TAILLE QUI COMPTE

Que l'on soit favorable ou, au contraire, radicalement hostile aux conclusions du rapport Combrexelle et à ses 44 propositions sur la négociation collective, on peut convenir d'une chose : le document rédigé par le président de la section sociale du Conseil d'Etat, appuyé par une belle brochette d'experts du social et du droit, dresse un panorama sans concession de l'état des relations sociales en France. Et, au passage, tord le cou à certaines contre-vérités qui faussent le débat social.

Tout d'abord, la taille du Code du travail n'est pas tant due à une « économie administrée et réglementaire » qu'à la complexité du monde du travail et des relations entre les pouvoirs publics et la société civile. Le besoin de régulation et de sécurité juridique est plus fort que l'envie de simplification, y compris de la part des entreprises. Sans parler de leur capacité à contourner ou neutraliser toute règle de droit, obligeant ainsi les pouvoirs publics à toujours plus de précisions et de rajouts. A ce propos, ce n'est pas la taille du Code qui compte, mais bien l'effectivité des mesures qu'il contient. Pour ne citer qu'un exemple dans notre domaine, l'instauration du document unique d'évaluation des risques était censée enclencher la dynamique de prévention dans les entreprises. Nous sommes loin du compte.

Ensuite, le rapport présente un bilan pour le moins mitigé du dialogue social sur le plan qualitatif. Peu d'accords sont porteurs d'innovation sociale. Et cela est particulièrement vrai dans les domaines des conditions de travail ou de la pénibilité. Pour sortir de cette situation, le conseiller d'Etat propose de créer une nouvelle dynamique de la négociation collective et de refondre le Code du travail afin d'ouvrir de nouveaux champs aux accords d'entreprise ou de branche. Notamment sur les conditions de travail. Il y a autant de bonnes raisons d'espérer la mise en œuvre de cette nouvelle conception de la norme sociale que de la craindre.

Deux considérations méritent d'être avancées pour alimenter le débat social des prochains mois sur ce thème. En premier lieu, quelle que soit la voie choisie, légale ou conventionnelle, il est urgent d'enrayer la dégradation des conditions de travail. Le statu quo serait le pire des scénarios alors qu'avec la réforme des retraites on demande aux salariés de « durer » plus longtemps dans l'emploi. Or la logique du rapport et l'attente des politiques sont entièrement tournées vers la compétitivité des entreprises. Le risque est donc fort que cette évolution des règles se fasse au prix d'une accentuation de l'intensification du travail, laquelle serait catastrophique. En second lieu, il est difficilement contestable que de nombreux problèmes de conditions de travail découlant du management et de l'organisation du travail ne peuvent être traités que par un renforcement du dialogue social. A condition toutefois que l'on conserve dans le champ de la loi un noyau dur en santé et sécurité au travail, et que les pouvoirs publics définissent une règle du jeu incitative en faveur de l'amélioration des conditions de travail. Car celle-ci ne va pas de soi. Souvenons-nous que les employeurs ne se sont pas précipités pour mettre en œuvre des politiques efficaces de lutte contre le stress ou pour exploiter le contenu de l'accord de 2013 sur la qualité de vie au travail... #

**On peut convenir
d'une chose : le rapport
Combrexelle dresse
un panorama sans
concession des relations
sociales en France.**



Remise d'un rapport sur le compte personnel d'activité

Un rapport est remis au Gouvernement ce vendredi sur la mise en place du compte personnel d'activité, prévue pour le 1er janvier 2017.

Tous les salariés sont concernés par ce texte voulu par le Gouvernement. C'est au 1er janvier 2017 qu'il sera mis en place. Il va regrouper les droits acquis tout au long de la carrière : Formation, pénibilité, périodes de chômage. L'idée est de pouvoir garder certains droits même si on change d'emploi ou de région. Sont regroupés le compte personnel de formation, le compte pénibilité, les droits au chômage rechargeables, qui permettent à un chômeur de préserver ses droits à indemnisation en cas de reprise d'emploi, l'épargne-temps pour utiliser des jours de congés au moment où on prend sa retraite. Il y a beaucoup de choses et donc encore beaucoup de travail avant la mise en place. L'économie en une minute, une chronique de René GirmaLe 5/9 Info Sud RadioLa chronique eco du jour de René GIRMA



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"



@AFP/Archives KENZO TRIBOUILLARD

Manuel Valls le 6 octobre 2015 à Roissy-en-France

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

- "Décloisonner" -

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ca fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry,

commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au coeur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016.

Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".



Le PIB est "dépassé", mais peut-on s'en passer?



Indice de richesse globale, progrès véritable, bonheur brut... Les initiatives se multiplient depuis plusieurs années pour "mieux mesurer" la richesse des nations. Sans parvenir à supplanter le PIB, jugé par beaucoup "dépassé" et pourtant toujours privilégié par les gouvernements et les institutions.

Quel sera le chiffre de la croissance l'année prochaine? Sera-t-il supérieur aux prévisions? Sera-t-il en deçà? Chaque trimestre, l'évolution du "Produit intérieur brut" suscite les mêmes espoirs et les mêmes craintes dans les milieux économiques.

"Le PIB est scruté dans les moindres détails, il cristallise l'attention", constate auprès de l'AFP Dominique Meda, sociologue et membre du Forum pour d'autres indicateurs de richesse (Fair). "C'est devenu une sorte de totem, notamment parce qu'il évalue la croissance, qui est quelque chose de déterminant pour nos sociétés".

Développé en 1934 par le prix Nobel Simon Kuznets pour mesurer l'impact de la grande dépression sur l'économie américaine, le PIB s'est imposé au fil du temps comme le marqueur par excellence de la richesse et du progrès. Et cela, de façon internationale.

"Le PIB est aujourd'hui beaucoup plus qu'un simple instrument de mesure", assure à l'AFP Dirk Philipsen, économiste à l'université de Duke (Etats-Unis) et auteur d'un ouvrage sur le sujet. "Il est devenu un but en soi, la définition même de ce qu'est l'économie", ajoute le chercheur.

- "Inadapté" -

"Incomplet", "partiel", "superficiel": depuis plusieurs années, les critiques pleuvent pourtant sur l'indicateur-phare de la comptabilité nationale, accusé de ne refléter que très grossièrement l'activité économique des pays.

Principal reproche: le PIB, qui mesure la valeur des biens et services produits sur une période donnée, ne prend en compte que les transactions marchandes, pas les activités non monétaires comme le travail bénévole ou domestique, qui contribuent à la qualité de vie des habitants. En outre, il n'intègre pas l'impact souvent néfaste des activités de production pour la société.

Si on détruit une forêt millénaire pour en vendre le bois, on crée ainsi de la valeur marchande et on accroît le PIB, malgré les effets négatifs sur l'environnement. Plus absurde encore: si une

marée noire touche le littoral, de l'activité est générée pour la nettoyer, ce qui dope la croissance... et fait grimper le PIB.

"Le PIB met l'accent sur la quantité, et non sur la qualité. C'est un indicateur qui correspond à la période productiviste des trente glorieuses", estime Dominique Meda, pour qui le Produit intérieur brut dit "peu de chose sur le bien-être des habitants".

Un avis partagé par Eloi Laurent, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). "Le PIB est inadapté aux enjeux du 21ème siècle, que sont l'écologie et le problème des inégalités. C'est une boussole faussée".

- "Foisonnement" -

Pour contourner ces différentes lacunes, plusieurs intellectuels ont mis au point, ces dernières années, des instruments "alternatifs", prenant en compte les dimensions sociales, culturelles ou environnementales dans leur évaluation de la richesse.

Parmi les premiers à s'être lancés dans l'exercice: l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel 1998 et père de l'indice de développement humain (IDH). Cet outil, créé en 1990 pour le Programme des Nations unies pour le développement, combine trois critères: le revenu par habitant, l'éducation et l'espérance de vie.

Dans les années 2000, plusieurs dizaines d'indicateurs supplémentaires ont vu le jour, comme l'indice du bien-être économique (IBEE) ou l'indice du mieux vivre (IMV). Sans oublier le fameux "bonheur national brut" (BNB), élaboré par le petit royaume du Bhoutan.

"Il y a eu un foisonnement d'initiatives, qui a contribué à faire vivre le débat", souligne Dominique Meda.

En France, cette dynamique s'est traduite par la mise en place d'une "commission" dédiée durant la présidence de Nicolas Sarkozy, confiée à l'économiste américain et Prix Nobel Joseph Stiglitz. Avec pour objectif de revoir de fond en comble le mode de calcul de la croissance.

- "Apparences trompeuses" -

Sept ans plus tard, pourtant, peu de choses ont changé. Le PIB demeure incontournable, et sa suprématie semble loin d'être menacée.

En cause, selon Dirk Philipsen: l'accoutumance développée vis-à-vis de cet outil d'évaluation. "Il y a une force d'inertie", mais aussi "un manque de volonté politique", estime le chercheur. Qui assure que les indices alternatifs font planer "une menace sur les institutions politiques et économiques existantes".

La profusion des baromètres, en outre, n'aide pas au changement. "Le problème, c'est que l'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur les indicateurs qui doivent être mis en avant. Car pour cela, il faut se mettre d'accord sur ce qui compte", concède Dominique Meda.

Pour Eloi Laurent, de l'OFCE, les choses évoluent néanmoins. "Aujourd'hui, il n'y a pas un dirigeant sérieux sur la planète qui se fie uniquement au PIB. Les gens se rendent compte que faire 10% de croissance avec 75% de son eau polluée et un air irrespirable, ça n'a pas de sens".

En avril, le parlement a ainsi adopté une proposition de loi pour prendre en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans son budget. Et en juillet, **France Stratégie** et le Conseil économique, social et environnemental ont soumis une liste de dix indices au gouvernement.

"Le PIB va progressivement perdre de son importance", pronostique l'économiste Jacques Attali, qui a lancé en 2013 l'"indice de positivité", évaluant l'engagement des pays envers leurs générations futures.

"Le PIB a mis 30 ans à s'imposer. Il est normal que les autres indicateurs tardent à émerger aussi", ajoute l'ancien conseiller de François Mitterrand.



"L'industrie a mis toutes ses forces en lobbying pour faire dérailler le projet de réglementation sur les perturbateurs endocriniens", soutient Stéphane Horel

Après trois ans d'enquête, la journaliste indépendante Stéphane Horel publie aujourd'hui « Intoxication », un livre dénonçant l'influence du lobbying de l'industrie chimique pour repousser une réglementation européenne sur les perturbateurs endocriniens. Entretien.

L'Usine Nouvelle : Qu'est ce qui a suscité votre enquête?

Stéphanie Horel : J'avais écrit il y a dix ans un livre sur les perturbateurs endocriniens, que je continuais de suivre comme un sujet de santé publique, ne comprenant pas pourquoi il n'y avait pas de prise de conscience dans les médias du problème. J'étudiais par ailleurs la question du lobbying. En 2012, j'ai assisté à la conférence organisée par la Commission européenne sur le sujet : c'était une véritable opération de lobbying qui se déroulait sous mes yeux.

L'Europe va alors sans cesse repousser le problème, alors qu'elle avait décidé de légiférer sur les perturbateurs endocriniens dès 2009...

Le problème, c'est qu'entre le moment où il y a eu la volonté de réglementer et aujourd'hui, il y a eu des précisions apportées par les parlementaires sur le règlement final qui ne convenaient pas à la Commission. C'est à partir de là que l'industrie des pesticides, suivie par la chimie – car cela va avoir un impact sur toutes les législations européennes les concernant : règlement-cadre sur l'eau, règlement cosmétique... – ont mis toutes leurs forces en lobbying pour faire dérailler le projet de réglementation.

Les documents que j'ai obtenus par la Commission et les témoignages recueillis ne laissent aucun doute. Et l'industrie ne le nie pas ! Elle reconnaît que les critères des perturbateurs endocriniens tels qu'envisagés par la direction générale (DG) de l'Environnement ne lui convenaient pas. Elle admet avoir demandé une étude d'impact (débutée en septembre 2014, ndlr), qui lui a permis de reculer le projet d'au moins douze mois.

Ces perturbateurs endocriniens

... Lire la suite sur UsineNouvelle.com

- Le compte personnel d'activité, "Sécurité sociale du XXIème siècle"
- Téléchargez gratuitement l'application iPhone de L'Usine Nouvelle
- Inscrivez-vous à la Newsletter UsineNouvelle.com



Les progrès que nous réserve la France de 2025

Nous autres Français avons une telle capacité d'auto-dénigrement que nous sous-estimons les progrès dont le pays est capable. Heureusement notre pays compte des ressources pour se réformer et résoudre ses problèmes. Les révolutions techniques et sociales que nous réservent les dix prochaines années vont métamorphoser la France. Brrrr... Dans son rapport «Quelle France dans dix ans ? », publié en juin 2014, l'économiste **Jean Pisani-Ferry** met tout de suite les choses au point : «Il est possible, en quelques décennies, de passer de l'extrême pauvreté à un statut d'économie avancée ; malheureusement, il est également possible de faire le chemin inverse.» Autant dire que nous ne sommes pas à l'abri du pire... Pas de panique, sauf grave crise financière, les choses devraient bien se passer pour nous. Certes, notre pays n'aura pas résolu tous ses problèmes en 2025, il y a même fort à parier qu'il traînera encore une partie de ses boulets. Les prévisions à si long terme tiennent un peu de la boule de cristal, mais la plupart des analystes estiment, en particulier, que les files de demandeurs d'emploi ne seront pas résorbées à cette date : juste raccourcies. Il est vrai que la population active sera passée de 28,5 à 30 millions de personnes et que la croissance aura été insuffisante pour absorber cet afflux de travailleurs. Selon le modèle Nemesis, l'activité progressera en moyenne de 1,8% par an entre 2020 et 2025. Plus d'ingénieurs, moins de fonctionnaires... (Cliquez sur l'image pour l'agrandir) Notre pays n'aura pas résolu tous ses problèmes, mais il ira tout Lire la suite sur capital.fr Envie d'une escapade cet automne ? Automobile : le "superbonus" écologique de 10.000 euros (un peu) étendu Vous profitez certainement d'une niche fiscale sans le savoir Economie : les peuples européens (très) divisés sur l'accueil des migrants Recevez notre Newsletter



Valls: le compte personnel d'activité, "outil" pour une "vraie sécurité sociale professionnelle"

Le compte personnel d'activité sera "l'outil" pour sécuriser les parcours professionnels et ainsi "poser les bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", estime dans un communiqué le Premier ministre Manuel Valls, qui s'est vu remettre vendredi un rapport sur le sujet.

Le principe du CPA, dispositif annoncé par François Hollande, est que "les salariés ne doivent pas perdre leurs droits quand ils perdent leur emploi ou en changent", rappelle Matignon.

"C'est dans cette logique que, depuis 2012, le gouvernement a mis en place des droits -- à la formation (compte personnel de formation), à l'assurance chômage (droits rechargeables), à la prise en compte de la pénibilité -- qui les suivent tout au long de leur carrière, y compris quand ils sont à la recherche d'un emploi", poursuit le communiqué.

Pour Manuel Valls, "il faut désormais aller plus loin et construire un modèle de sécurisation des parcours professionnels"; le compte personnel d'activité "en sera l'outil".

"Il s'agit donc de poser des bases d'une vraie sécurité sociale professionnelle", résume-t-il.

Le Premier ministre ne tranche pas entre les divers scénarios que propose le rapport de **France Stratégie**, organisme de réflexion placé sous la tutelle de Matignon.

Ces différentes pistes comportent un axe central: un CPA universel, ouvert dès l'âge de 16 ans, fermé au décès.

- "Décloisonner" -

Ses objectifs: sécuriser les parcours professionnels en cas de ruptures, "décloisonner" le système de protection sociale, pour mieux s'adapter aux évolutions du marché du travail. Sa "philosophie": lier les droits à l'individu plus qu'au contrat de travail, a expliqué Selma Mahfouz, qui a piloté le rapport, lors d'une conférence de presse.

"Ca fait longtemps qu'on dit qu'on ne peut pas rester dans le contrat salarial paternaliste. Il faut basculer que un système plus centré sur la personne", a commenté Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie.

Le dispositif regrouperait un ensemble de droits (formation, épargne-temps, assurance chômage, retraite...) que l'on peut "porter" avec soi d'entreprise en entreprise, ou en passant en statut indépendant - sans risque de les perdre s'ils sont par exemple liés à l'ancienneté, comme le congé parental. Un outil numérique innovant permettra de les rendre plus lisibles.

Le CPA fonctionnerait avec un système de points, alimentés par l'activité, mais pas seulement: un chômeur pourrait convertir une partie de ses allocations chômage en formation, un salarié transformer une partie de son compte épargne temps en formation en vue d'une reconversion.

Par ailleurs, dans un souci de "réduire les inégalités sociales", le CPA donnerait d'emblée des points aux plus fragiles comme les jeunes "décrocheurs" ou les chômeurs de longue durée.

Le CPA sera au cœur des débats de la conférence sociale du 19 octobre. Après concertation avec les partenaires sociaux, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, présentera une loi en 2016.

Le chantier s'annonce immense. Vendredi, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a mis en garde contre toute "précipitation", au risque de "s'exposer à une monumentale usine à gaz".